LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mardi 23 février 1965 / saint Pierre Damien / 81e année, No 44 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : Moins froid, neige demain / min. 5 sous zéro / max. 15 au-dessus

AUJOURD'HUI

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

Offensive des Caisses populaires contre les "compagnies de finance" • En page 13

Hébert ne se rend pas à Québec; le juge émet un mandat d'arrêt

C'est sur le conseil de ses avocats que l'éditeur montréalais ne s'est pas rendu en cour

par **Jacques Guay**

QUEBEC. — Le juge Challies a ordonné, ce matin, qu'on arrête Jacques Hébert et qu'on le fasse comparaître devant lui dans le plus bref délai. Sur les conseils de ses avocats l'éditeur montréalais ne s'est pas rendu en cour parce qu'on ne lui avait pas signifié personnellement l'ordonnance lui enjoignant de venir expliquer pourquoi il ne devrait pas être condamné pour mépris de cour.

Le juge Challies a déclaré : "C'est inexcusable de la part de l'intimé (Jacques Hébert dans le langage de la justice) de ne pas être ici. C'est même insultant pour le Tribunal quelles que soient les prétentions de ses avocats".

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a poursuivi : "Plaise à la Cour... L'intimé était présent quand jugement a été rendu. Le fait qu'il brille par son absence est une injure que la Couronne considère comme grave. S'il y a un mépris de cour à la face du Tribunal c'est bien l'absence. J'ignore qui a bien pu lui conseiller de ne pas venir mais je souligne les articles du code criminel concernant l'incitation à commettre acte criminel."

Seul des quatre avocats de Jacques Hébert Me Maurice Marquis s'était rendu à Québec ce matin. Il a déclaré que lui et ses confrères prenaient tout le blâme sur leurs épaules et il a ajouté : "Rien ne m'obligeait à venir".

Le juge l'a immédiatement interrompu : "Essayez une autre fois de ne pas venir..."

Me Jean-Guy Boilard a soutenu que Jacques Hébert étant présent lorsque le juge Challies a émis verbalement l'ordonnance il se devait d'être présent ce matin.

Me Marquis est revenu à la charge pour affirmer : "Il faut que l'ordonnance soit signifiée". Le juge l'a de nouveau interrompu : "Ça n'a absolument rien à voir avec l'absence de votre client. C'est inconcevable qu'un accusé au criminel ne se présente pas."

Et comme Me Marquis tentait encore de faire admettre sa manière d'agir le juge a noté : "Soyons sérieux. L'ordonnance a été rendue verbalement. C'est la première fois que je vois une chose semblable".

Le juge a alors déclaré : Qu'on lève un mandat immédiatement. Qu'on fasse arrêter Jacques Hébert et qu'on l'amène ici dans le plus bref délai".

Me Jean-Guy Boilard s'est levé : "Il y a ici l'inspecteur Vallée (de la Sûreté provinciale). Il va agir avec célérité pour amener Jacques Hébert à Québec cet après-midi".

Me Marquis a riposté : 'Nous allons prendre un habeas corpus".

Le juge a répondu : "Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Je trouve la conduite des

Voir HEBERT en page 2

Pour Dali, ici, il ne s'agit pas d'un barrage mais d'un embouteillage. Il y a deux ans, à New York, il n'avait rien trouvé de mieux que d'installer un lit dans la librairie de la 5e Avenue où il devait autographier son dernier livre. La foule accourut, la rue s'encombra. Pour mesurer son émotion, le maître, aux "moustaches-radar", s'était fait brancher un électrocardiographe au bras droit. C'est quand on le photographiait que son coeur battait le plus vite !

Nielsen et Douglas devront comparaître

par **Jean-V Dufresne et Jacques Pigeon**

OTTAWA. — Me Raymond Denis sera interrogé par la gendarmerie Royale du Canada dès qu'il aura terminé son témoignage à l'enquête Dorion.

La gendarmerie désire interroger l'ancien chef du cabinet du ministre de l'Immigration, à propos d'une lettre du premier ministre W. A. Bennett de Colombie-Britannique portant présumément une signature contrefaite.

M. Denis, à qui un avocat de Montréal, Me Pierre Lamontagne, reproche d'avoir voulu le soudoyer pour hâter la libération sous cautionnement de Lucien Rivard, inculpé aux Etats-Unis dans un trafic de stupéfiants, a été rappelé dans le box aujourd'hui sur les instances d'un procureur conservateur, Me Ross Drouin, qui désirait l'interroger à propos de paroles que lui attribue le Time Magazine, en marge de l'affaire Stonehill.

Témoignage reporté à cet après-midi

Le procureur de la gendarmerie, Me Norman Mathews, a expliqué que le département du procureur général de la Colombie-Britannique lui avait donné instruction de hâter le témoignage de Denis à la commission Dorion, de façon que la RCMP puisse à son tour interroger le témoin dans cette cause distincte.

Me Ross Drouin s'est plaint ce matin qu'on ne l'ait pas informé de ce que Me Denis devait témoigner ce matin même.

Il a obtenu du juge que le témoignage soit reporté à cet après-midi.

C'est alors que Me Mathews s'est ouvert au président du tribunal des exigences formulées par le département du procureur général de la Colombie-Britannique.

Me Denis avait témoigné une première fois, mais les allégations contenues dans un récent article de Time Magazine, ont incité le président du tribunal à faire produire de nouveau le témoin.

L'article du Time prétend que Me Denis aurait fait des allusions directes à la caisse électorale dans une conversation qui réunissait à Ottawa l'ex-chef du cabinet, le représentant de M. Stonehill, M. Al Williamson, et un conseiller du premier ministre Pearson.

Voir ENQUETE en page 2

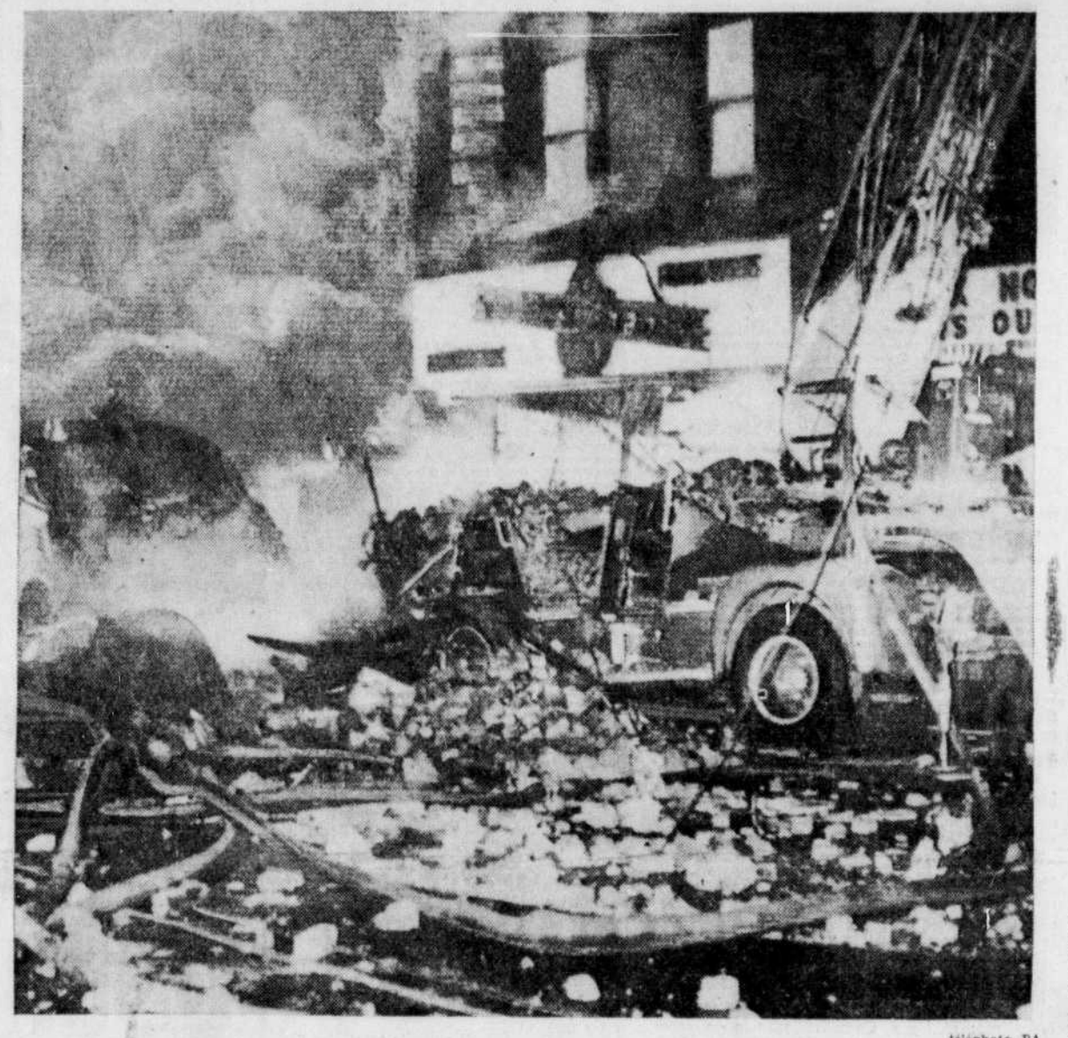

téléphoto PA

Incendie suspect

Les voitures de pompiers et les lances d'incendie sont recouvertes de briques et de débris par suite de l'écroulement d'un mur de la Mosquée des Black Muslims, ravagée par un incendie ce matin à New York. Cinq pompiers ont été blessés. La police fait enquête sur cet incendie "suspect", qui a été précédé d'une ou de plusieurs explosions. (Nos informations en page 25).

Le Parti civique de Chomedey exige une enquête sur Lavoie

Le Parti civique de Chomedey vient de réclamer du procureur général et du ministre des Affaires municipales une enquête sur le député du comté de Laval à l'Assemblée législative, Me Jean-Noël Lavoie, et sur son administration comme maire de la ville de Chomedey.

Dans un dossier de 23 pages adressé à MM. Claude Wagner et Pierre Laporte, le Parti civique, qui s'est toujours opposé au maire Lavoie et lui a livré bataille sur le plan politique municipal, le prétend "indigne d'occuper une fonction publique" et va même jusqu'à demander qu'il soit "irrémédiablement chassé en attendant les poursuites judiciaires qui s'imposent."

Le document, qui n'est toutefois signé par aucun membre du Parti civique, a été expédié à tous les membres de l'Assemblée législative. Il a pour objet, peut-on y lire, de "faire la preuve" d'une série d'accusations suivant lesquelles M. Lavoie "abuse de sa situation et de ses prérogatives" dans "son intérêt personnel et dans l'intérêt de ses organisateurs d'élection", le tout "aux dépens des contribuables."

Le Parti civique met aussi en cause certains dirigeants municipaux et plusieurs organisateurs d'élection du maire-député, dont Gaston Clermont, "fabricant d'asphalte et hôtelier".

Plusieurs accusations

En premier lieu, citant les numéros de cadastre et les numéros d'enregistrement des transactions, le dossier expose toute une série de transferts de propriétés faits avant une élection municipale dont on ne donne pas la date.

Ainsi, le 27 août 1958, M. J.-N. Lavoie aurait vendu des terrains "à des amis" qui les lui auraient rétrocédés après l'élection, le 11 octobre 1960. Ce procédé, lorsque utilisé pour donner le droit de vote à d'autres personnes, est illégal en vertu

Voir LAVOIE en page 2

Dupuis: pas de rapport définitif

L'activité inaccoutumée qui a actuellement cours à Québec et dont on entendait parler dans les journaux ce matin est due à la nouvelle "affaire Lavoie" et non, comme on l'a d'abord cru, à l'affaire Dupuis.

A ce sujet, M. Lesage devait faire une déclaration en Chambre cet après-midi à 3 h. Quant au procureur général, il a reçu deux rapports préliminaires de l'enquête qui se poursuit autour de l'affaire Dupuis.

M. Wagner attend incessamment un rapport définitif de l'enquête et c'est à partir de ce dernier rapport qu'il pourra porter certaines accusations contre le député fédéral. On croyait que des procédures devaient être prises dès cet après-midi à St-Jean.

Grève générale des enseignants si le conflit de Québec se perpétue

par **Teddy Chevalot**

QUEBEC. — C'est à l'unanimité que les 3,500 instituteurs de Québec et de sa grande banlieue ont adopté, hier soir, un voeu qui demande à leurs dirigeants d'organiser un arrêt de travail complet à travers la province, si le conflit entre 13 commissions scolaires et leurs 657 professeurs n'est pas réglé d'ici la fin de semaine.

Présenté une première fois d'une manière plus brutale — on demandait immédiatement la cessation de travail pour tous les professeurs de la province, — ce voeu fut d'abord repoussé par la majeure partie des enseignants.

Un deuxième voeu, d'une nouvelle facture, rallia ensuite tous les suffrages. Sous réserve que la CIC, (Corporation des instituteurs catholiques), fera d'abord une grande campagne d'information auprès de ses membres, il a été résolu que :

A l'appel du président de l'Association des instituteurs de Québec, M. Robert Blais, et des présidents des trois syndicats de professeurs incriminés dans le conflit, une foule nombreuse, enthousiaste, jeune, avait envahi de bonne heure l'auditorium de l'Académie de Québec.

Au moment de l'ouverture de cette assemblée extraordinaire, on ne comptait plus un seul siège de libre aussi bien sur le plancher que dans le grand balcon et les deux balcons subsidiaires, au point même que les travées ainsi que les couloirs de sortie comprenaient des centaines de professeurs agglutinés entre eux, qui voulaient suivre les débats. Bref, on peut évaluer à près de 3,500 personnes le nombre d'instituteurs qui s'étaient rendus à l'appel de leurs dirigeants.

Parmi eux, outre les quatre présidents de syndicats déjà cités, on trouvait aussi MM. Léopold Garant, président de la CIC, Aimé Brochu, conseiller technique, Laval Grondines, conseiller technique et coordonateur des "journées pédagogiques", etc...

Cette assemblée en fut essentiellement une d'information. Tour à tour, MM. André Therrien, Laval Grondines et Léopold Garant expliquèrent à leurs auditeurs le sens de la lutte que menaient 657 professeurs contre 13 commissions scolaires. Ils refirent l'historique du conflit, en faisant ressortir qu'à "un geste illégal posé par les commissions scolaires ne pouvait répondre qu'un durcissement des positions prises par les professeurs.

Voir ENSEIGNANTS en page 2

Les élèves préparent des manifestations

QUEBEC. (T.C.) — "Si les 13 commissions scolaires et leurs 657 professeurs ne peuvent s'entendre, si, de plus, le gouvernement a de la difficulté à faire entendre raison aux deux parties, il ne reste plus qu'une seule solution pour lui : qu'il abolisse les commissions scolaires et qu'il rattache tous les professeurs directement au ministère de l'Education."

Ainsi parlaient, hier, les dirigeants du Comité central des étudiants des 13 commissions scolaires, au cours d'une conférence de presse qu'ils donnaient au centre social Montmorency-Laval.

Ils ont, par ailleurs, déclaré qu'à partir d'aujourd'hui ils feraient trois manifestations : la première, aujourd'hui même, devant l'immeuble de la CSN dans lequel se tiennent les professeurs; la deuxième, demain, devant les bureaux de la commission scolaire de Giffard; et la troisième, jeudi, devant le parlement.

Ils prévoient être entre 1,500 et 2,000 manifestants à chacun

Voir ETUDIANTS en page 2

Une fresque de Dali sur le barrage de la Manicouagan

par **Raymond Grenier**

Une fresque Salvador Dali sur le barrage de la Manicouagan pour une cinquantaine de mille dollars ? — Ce serait probablement l'"affaire artistique" du siècle.

C'est celle, en tout cas, que l'Hydro-Québec est en train de réaliser, à ce que l'on affirme, pour son barrage et notre province.

Ayant eu à collaborer avec Dali, il y a un mois, à la réalisation d'un film, un artiste bien connu de Montréal (et des lecteurs de LA PRESSE) a eu vent de cette mirifique occasion que l'Hydro-Québec s'emploie actuellement à saisir.

Le début des pourparlers — on en est là — remonterait au passage récent à Montréal de la personne qui fait office de secrétaire auprès du célèbre et déroutant artiste espagnol.

On sait que, rentré en Espagne et en grâce, Dali a su alimenter son art, si souvent volontiers provoquant jusqu'au funambulesque et jusqu'à la blague à froid, aux sources les plus classiques. Il existe de lui un Christ en croix qui montre de la façon la plus admirable jusqu'où ce peintre sait aller dans cette voie.

Il y aura un côté Renaissance dans l'oeuvre que l'Hydro-Québec souhaiterait obtenir de Dali.

De même que pour telle ou telle loggia du Vatican, Raphaël se contentait de faire l'esquisse de l'oeuvre et en laissait l'exécution aux élèves de son atelier, ainsi Dali ne serait-il invité qu'à préparer trois ou cinq esquisses de fresque pour Manicouagan, pour le plus grand barrage du genre au monde.

L'exécution proprement dite de l'oeuvre, ce sont des mains expertes de chez nous qui en seront chargées par l'Hydro-Québec.

C'est sans doute sur la façade de Manic 5, son oeuvre maîtresse, que l'Hydro-Québec aimerait placer la fresque de Dali.

Ainsi, dans l'enivrement d'un juste orgueil, les Québécois retrouvent-ils ce sens d'un décor majestueux que les Mexicains ont manifesté en faisant couvrir d'immenses fresques les façades des édifices de leur Cité universitaire toute neuve.

Où "l'affaire" s'avère remarquable, selon ce qu'on en dit, c'est dans le fait que l'Hydro-Québec, après avoir fait le choix de l'une d'entre elles pour la faire exécuter en fresque, conservera la propriété de toutes les esquisses du peintre et pourra en faire l'utilisation artistique la plus appropriée à ses besoins.

Elle pourra donc les exposer et en utiliser des reproductions pour rehausser l'éclat de sa présence dans les manifestations publiques (congrès, etc.) qu'elle organise elle-même ou auxquelles elle prend part.

Les dieux seuls peuvent tenter de deviner ce que pourront être ces esquisses, et même chez eux cette tentative doit s'accompagner d'une certaine inquiétude.

Une toile célèbre du peintre est tout particulièrement remarquable par l'extraordinaire mollesse de la montre qu'on y voit, qui s'est à moitié renversée et pliée comme une crêpe.

Il serait déroutant que la fresque de Dali à Manic 5 donnât l'illusion d'un barrage fondant comme du chocolat !

Fumiste ou génie, c'est le plus grand

par **Paule Beaugrand-Champagne**

Si on ne connaît pas ses oeuvres, on connaît au moins l'homme. Ou ce qu'il veut bien nous en laisser voir : cet homme a le sens de la publicité et il s'en sert. Que l'on soit profane, amateur ou spécialiste de la peinture moderne, on se pose inévitablement la question : Cet homme est-il fou, comme on pourrait le croire, ou génial, comme il le dit et le croit ? Salvador Dali reste impénétrable et même après sa mort la question restera entière. Est-il le plus grand peintre surréaliste de tous les temps ou le plus grand fumiste de

Voir GENIE en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le bon usage des corps consultatifs

On remarque depuis quelques années, au gouvernement provincial, la prolifération d'organismes consultatifs au sein desquels sont représentés les différents secteurs de la société. Ces organismes ont été créés dans le but fort louable de tenir les autorités au courant des besoins de la population dans différents domaines, et d'empêcher que les

Voir DEMOCRATIE en page 2

Le procès d'Amos débute du mauvais pied pour la Couronne

Le premier témoin à charge fait une déposition cousue de contradictions; le tribunal le déclare témoin hostile et le place incommunicado

par **Claude Gendron**

AMOS, Qué. — Le procès de François-Urbain Roux, enregistreur en chef au service des mines du ministère des Richesses naturelles, et de Ray Bazil Carson, prospecteur d'Ottawa, accusés l'un d'avoir reçu de l'argent et l'autre de lui en avoir donné, pour déposséder une compagnie minière d'un permis qu'elle avait, a débuté d'un bien mauvais pied, hier, pour la couronne.

En effet, un fonctionnaire provincial, à l'emploi du gouvernement depuis 38 ans, sous le coup d'une accusation de parjure, a catégoriquement nié, au cours de son témoignage, que son supérieur eût reçu deux billets de $50, comme il l'avait déclaré dans deux documents assermentés et signés.

M. Yves Mercier, âgé de 57 ans de Québec, a rapidement été déclaré témoin hostile, au cours de son témoignage cousu de contradictions qui ont rendu perplexes tous les avocats présents, comme le président du tribunal, le juge Félix Allard, lui-même. Après avoir affirmé le contraire, le témoin a déclaré avoir subi diverses pressions de diverses personnes, dont son supérieur, M. Roux, et même qu'il avait parlé de la cause et du témoignage qu'il devait rendre avec le chef du contentieux au ministère des Richesses naturelles : Me Robert Langevin.

Il ne put cependant révéler la teneur de son entretien avec Me Langevin, parce que le juge maintient une objection des avocats de la défense, Me Yves-A. Perron et Paul Jolin, à l'effet que les accusés n'étaient pas présents à cette conversation.

Bref à l'issue de la première journée du procès, qui débuta dans l'après-midi et se poursuivi, dans la soirée, le procureur de la couronne, Me Yves Migneault déclara : "A ce stade-ci, si c'était mon dernier témoin, je lâcherais tout de suite". Néanmoins, comme l'avocat n'avait pas encore terminé l'interrogatoire de M. Mercier, à la demande de celui-ci le juge ordonna qu'on place le témoin sous la protection de la police pour qu'il demeure incommunicado et ne subisse d'autres pressions au cours de la nuit.

Dans la première partie de son témoignage, néanmoins, M. Mercier confirma le fait que J.-Emile Provencher, prospecteur de Montréal, Louis Legault, et Ray Carson, l'un des co-accusés, avaient rendu visite à M. Roux entre la mi-septembre et le 12 octobre 1962, parce qu'ils étaient intéressés aux claims ouverts sur les lots 42 et 44 du canton de Maiartic.

Il affirma aussi être vraie la teneur d'un document assermenté, signé par Emile Provencher le 26 juillet 1963, et qui démontrait que celui-ci était intéressé aux claims en question et qu'il s'était rendu au bureau de M. Roux pour lui demander de faire "quelque chose pour moi", de laisser les claims ouverts et d'envoyer deux inspecteurs du gouvernement sur les lieux le jour du piquetage.

Au troisième paragraphe du document de Provencher, on lit ce qui suit : "J'ai été catégorique et lui (Roux) ai dit que je ne partirais pas de Québec

Voir AMOS en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Education / 14
Finance / 19
Horoscope / 21
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 35
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles métro / 43
Radio et Télévision / 6
Session fédérale / 13, 20
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 38 à 42
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Vie syndicale / 20
Votre médecin / 24

Favreau s'oppose à la peine capitale

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, s'est personnellement prononcé contre la peine capitale, hier, devant un groupe d'étudiants de l'université Sir George Williams.

Il a cependant nuancé sa position en disant qu'il favorisait le maintien de la peine de mort dans le cas de l'assassinat d'un policier ou d'un gardien de prison.

Parlant ainsi, le ministre a déclaré qu'il exprimait des vues personnelles sur la question et pas nécessairement celles du gouvernement. On sait par ailleurs que les députés à Ottawa seront bientôt appelés à se prononcer sur la question de la peine de mort.

Le ministre a fait ces remarques alors qu'il parlait sur le vaste sujet de la réforme des institutions pénales au Canada. Il a déclaré que la détention de criminels devrait avoir pour but non pas seulement l'isolement des condamnés, mais leur réhabilitation; il ne s'agit pas de punir, mais de transformer l'attitude du détenu envers la société.

Parlant de visites qu'il a effectuées dans quelques institutions pénitentiaires, il a déclaré qu'il aurait "aimé mettre une bombe sous la prison de Saint-Vincent-de-Paul, afin de pouvoir construire une nouvelle institution sans tarder".

Ailleurs dans sa causerie, parlant des scandales qui agitent présentement le gouvernement libéral, M. Favreau a déclaré qu'il était "fier de faire partie d'une institution dont l'intégrité n'a jamais été mise en doute." Il a souligné que des gens d'une honnêteté douteuse tendent à graviter autour de ceux qui détiennent le pouvoir. "Quant à moi, a-t-il poursuivi, j'ai la conscience en paix".

Le ministre a aussi traité du rôle du Québec en politique canadienne. Le rôle du Québec, il l'a défini brièvement de la façon suivante : "pour le Québec, leadership et raffermissement de l'unité canadienne."

Un étudiant lui a demandé s'il favorisait le maintien de la monarchie pour le Canada. Il a répondu que cette monarchie est d'une grande utilité pour notre pays en ajoutant : "En tant que juriste, je ne crois pas que le Canada soit prêt à accéder à un statut de république.

Des libéraux fulminent

OTTAWA, (P.C.N.) — Certains parlementaires libéraux sont furieux d'une déclaration apparemment faite hier à Montréal par le ministre de la Justice, M. Favreau.

Selon des comptes rendus publiés ce matin, le ministre aurait en effet déclaré que la monarchie avait été utile au Canada mais que "c'était une autre paire de manches" que de décider si oui ou non c'est une institution qui devrait être maintenue.

Autour d'une tasse de café ce matin, certains libéraux fulminaient et disaient qu'ils demanderaient au premier ministre de faire une déclaration précise au sujet de la couronne.

On sait que des groupes de plus en plus nombreux de jeunes étudiants libéraux ont demandé ces derniers temps que le Canada devienne une république.

Il n'était pas impossible que pour mettre en boîte les libéraux, des conservateurs soulèvent la question dès cet après-midi en Chambre.

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

et l'obligation pour eux de déclencher des "journées pédagogiques".

Pour sa part, le président de la CIC s'attacha à démontrer que l'action menée actuellement par les commissions scolaires était illégale de bout en bout. Il assura les professeurs de la périphérie de Québec, pris dans le conflit, de l'appui plein et entier de sa corporation.

Il félicita, par ailleurs, les étudiants d'avoir pris l'initiative de former un comité spécial pour aider au règlement du conflit.

"Nous avons été touché, a-t-il dit, par le geste posé par les étudiants des cours secondaires et pré-universitaires. Ils ont su prendre leurs responsabilités. Nous avons admiré ce geste, et nous espérons que cette intervention des étudiants aidera au règlement rapide du conflit."

Durant la période des propositions, l'assemblée, déjà enthousiaste, le devint encore plus. Un professeur de Giffard proposa au milieu d'une vague d'applaudissements l'arrêt de travail pur et simple, dès cette semaine, pour tous les enseignants de la province.

"Que les enseignants des 1,400 commissions scolaires de la province se retirent du travail d'ici la fin de semaine", proposa-t-il.

Accueillie d'abord chaleureusement par la majeure partie des professeurs, cette résolution n'en fut pas moins battue après intervention du président de la CIC, M. Léopold Garant, ainsi que de professeurs parlant du parquet.

Le président de la CIC expliqua qu'il n'était pas possible aux dirigeants d'ordonner un tel arrêt de travail, parce que c'était au conseil général, qui tient ses assises les 27 et 28 février à Montréal, d'étudier en premier lieu cette question.

Il ajouta qu'à son avis, avant d'ordonner le déclenchement d'un tel arrêt de travail, il fallait informer le plus objectivement possible tous les enseignants du Québec, afin qu'ils sachent exactement la portée du geste qu'ils poseraient advenant le cas où le recours à l'arrêt total du travail serait devenu obligatoire.

D'autres professeurs expliquèrent qu'il ne fallait pas brusquer les choses. Il valait mieux, présentement, aider financièrement les professeurs pris dans le conflit, plutôt que d'ordonner le déclenchement de "journées pédagogiques" à travers la province, sans être sûr d'obtenir l'appui de tous les professeurs.

Finalement, les présidents des trois syndicats impliqués dans le conflit, soit MM. Gilles Lamontagne, association des instituteurs de la banlieue de Québec, Augustin Lacroix, syndicat de la Côte de Beaupré, et Viateur Dupont, syndicat de Québec-Comté, vinrent expliquer à leurs collègues qu'avant de demander à tous leurs membres de déclencher des "journées pédagogiques" par sympathie pour les 657 autres, il fallait étudier la portée d'un tel geste, ce qui ne voulait pas dire que cette situation n'était pas envisagée par eux.

De fait, si les trois syndicats obtenaient un arrêt de travail pour tous les professeurs de la banlieue de Québec, plus de 2,000 professeurs paralyseraient alors 25 commissions scolaires, et forceraient près de 30,000 élèves à prendre des vacances forcées.

La météo

MINIMUM : 5 sous zéro
MAXIMUM : 10 au-dessus

Minimum cette nuit: 5 sous zéro
Maximum demain: 15 au-dessus

Bureau météorologique du Canada, DORVAL (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est et sud des Laurentides:** généralement clair. Très froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 5 sous zéro et 10 au-dessus; à Ottawa et Québec 10 sous zéro et 10 au-dessus; à Sherbrooke 15 sous zéro et 10 au-dessus; à Ste-Agathe 15 sous zéro et 5 au-dessus.

Régions du St-Maurice et du nord des Laurentides: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et chutes de neige. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à La Tuque 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Régions du Lac-St-Jean: nuageux avec périodes claires et quelques chutes de neige. Très froid. Vents du nord-ouest de 20 milles avec bourrasques de 30 milles. Minimum et maximum Chicoutimi 15 sous zéro et 5 au-dessus.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: nuageux avec neige légère dans la matinée. Ensoleillé dans l'après-midi. Très froid. Vents du nord-ouest de 20 milles avec bourrasques de 30 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles, 10 sous zéro et 10 au-dessus; à Mont-Joli et Rivière-du-Loup 0 et 10; à Gaspé 5 et 10.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: Ensoleillé avec périodes de nuages. Chutes de neige. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Val d'Or et Rouyn-Noranda et Témiscamingue 15 sous zéro et zéro.

AMOS

SUITE DE LA PAGE 1

avant d'être certain que les claims seraient ouverts au piquetage. Par la suite j'ai pris deux billets de cinquante dollars et les lui ai donnés en présence de M. Yves Mercier".

M. Mercier a déclaré, hier, comme il l'avait fait à l'enquête préliminaire à Val-d'Or, que la deuxième phrase du paragraphe était fausse. Mais il a dit que la première était vraie.

Mercier a aussi dit qu'il avait regretté par la suite d'avoir signé deux déclarations, l'une le 13 septembre 1963 et l'autre le 10 septembre 1964, attestant la véracité de la déclaration de M. Provencher. Il a expliqué qu'il l'avait fait dans l'espoir de "trouver une solution pour faire perdre la position de M. Roux" et d'accéder lui-même à ce poste, parce qu'on lui avait fait voir qu'il avait la compétence suffisante après tant d'années de service, et qu'il était libéral.

"J'ai réalisé, rendu chez moi, que je venais de faire une bêtise et que ça me causerait des ennuis plus tard", dit-il au tribunal. Néanmoins, il affirma qu'il n'avait pas subi de pressions avant de signer les documents, alors qu'à l'enquête préliminaire d'octobre dernier, il a déclaré qu'il avait peur.

Le témoignage de M. Mercier se poursuit aujourd'hui et l'on prévoit que le prochain témoin sera M. Provencher.

HEBERT

SUITE DE LA PAGE 1

avocats inexcusable aussi".

Le juge Challies a ensuite demandé qu'on lui remette le dossier de la cause. "Une ordonnance aurait dû être émise", a-t-il dit. Il a demandé à la Couronne de signifier une ordonnance à Jacques Hébert quand il aura été arrêté.

Me Boilard a demandé à l'avocat de Jacques Hébert,

Jacques Hébert

dans l'intérêt de la Justice, s'il connaissait une adresse où on pourra le rejoindre rapidement. Me Marquis a expliqué : "Mon confrère sait parfaitement que mon client a un bureau d'affaires rue St-Denis (aux Editions du Jour).

Et la cour s'est ajournée à 2 h. 30 cet après-midi en comptant sur la présence de Jacques Hébert.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

politiques gouvernementales ne s'élaborent en vase clos.

Cette pratique a aussi des désavantages. Ces organismes constituent une tentation assez sérieuse, pour le gouvernement, de refiler à d'autres ses responsabilités.

On a déjà (ou on aura bientôt) un Conseil supérieur de l'Education, un Conseil supérieur du Travail, un Conseil supérieur de la Famille, un Conseil d'Orientation économique, un Conseil des Arts, une Commission d'urbanisme et un Conseil consultatif de la Justice.

Pour certains ministres, il s'établira un équilibre sain entre eux et leurs Conseils respectifs. On voit Gérin-Lajoie ou possiblement plus tard Wagner, par exemple, s'en remettre à des organismes consultatifs pour l'élaboration de la politique de leurs ministères.

Pour d'autres, ces conseils constitueront des béquilles utiles à masquer l'inertie ou l'ineptie du ministre, à suppléer à l'insuffisance des cadres du ministère. Ils peuvent également servir d'écran politique.

On s'en remet à ces organismes pour décider de la politique même du gouvernement. On délègue, sous le couvert de la consultation, des responsabilités que l'on devrait assumer soi-même.

L'ancien premier ministre Antonio Barrette s'était attiré les foudres du parti libéral et de tous les intéressés en donnant au Conseil supérieur du Travail le mandat de préparer une nouvelle législation du Travail. Tout ce que vous me proposerez, je l'accepte d'avance, avait-il dit. Devant l'opposition générale, Barrette avait dû reprendre son chèque en blanc.

Le gouvernement actuel en a tiré une leçon, en ce sens qu'il ne donne pas de chèque en blanc. Mais il délègue parfois ses responsabilités d'une manière tout aussi répréhensible.

Ainsi, la planification économique que prétend appliquer le gouvernement Lesage suit les hauts et les bas du Conseil d'Orientation économique et les initiatives de la Société générale de financement. On ne discerne pas trop bien où exactement se situent les responsabilités gouvernementales dans le domaine de la décentralisation industrielle ou du plein emploi. Le gouvernement Lesage a-t-il une pensée qui lui est propre, ou ne fait-il que suivre les impulsions que lui donne le COE ?

Le Conseil supérieur du Travail devait être un organisme consultatif, mais il a évolué dans une direction imprévue. Il est devenu un forum où se fait l'arbitrage entre représentants patronaux et syndicaux sur les réformes à effectuer dans les lois du travail. Pour le ministre, cela peut tenir lieu de politique du travail.

On pourra dire — avec raison — que tout cela est mieux que rien et qu'au moins le gouvernement est conscient de l'existence de certains problèmes.

Cependant cette délégation et cet éparpillement des responsabilités ne peut que nuire à l'élaboration d'une politique d'ensemble et d'une unité de pensée chez les membres du Conseil des ministres. Comment un ministre et les officiers supérieurs de son ministère peuvent-ils devenir sensibles aux besoins économiques et sociaux de la province, lorsqu'ils se contentent d'entériner ou de rejeter des solutions toutes cuites d'avance ?

Un ministère ne peut abandonner la planification à des corps consultatifs et se contenter simplement de l'administration quotidienne. A ce régime, il se dessèche et s'éloigne graduellement des gens qu'il veut aider.

C'est ainsi que les organismes consultatifs, créés dans le but louable d'établir un dialogue valable avec la population et les corps intermédiaires, peuvent éloigner peu à peu le gouvernement du but qu'il recherche.

Un gouvernement élu ne peut se contenter de trancher les questions. Il doit également effectuer lui-même toute la recherche et rassembler tous les faits qui éclaireront ses décisions. Quant aux organismes consultatifs, ils doivent être là uniquement... pour consultation !

GENIE

SUITE DE LA PAGE 1

tous les temps ? Comment savoir ?

Il suffit, pour être dérouté, de se souvenir de quelques-unes de ses nombreuses déclarations : "J'ai commencé à peindre dans le ventre de ma mère" — "Je suis passé maître dans l'art de manger des meubles, même ceux qui ont des miroirs" — "Ma peinture, GALACIDALACIDE - SOXIRIBUNUCLEIACID est l'expression de la persistance génétique de la mémoire humaine" — "Je suis contre les hommes et pour moi-même".

Mais si l'on est dérouté face à l'homme, on l'est tout autant face à ses oeuvres. Les critiques d'art sont divisés sur cette question. Pour plusieurs c'est le plus grand artiste religieux au 20e siècle ; pour d'autres, c'est peut-être un peintre qui a un certain talent, mais c'est d'abord un homme qui a un tel sens des autres hommes qu'il peut leur faire dire n'importe quoi ou les faire réagir exactement comme il l'entend. Cela cependant, il ne l'avouera pas ; il dira plutôt : "Toutes mes excentricités sont pour prouver que je suis vivant et immortel. Avec moi, c'est comme ça : la mort ou la vie." Il considère d'ailleurs que la clé de son oeuvre est "la molécule-source-de-toute-vie".

C'est un peintre consciencieux : il met souvent plusieurs mois à compléter un tableau, non pas tant qu'il cherche à perfectionner techniquement son ouvrage, mais surtout parce qu'il veut justifier chaque détail par de patientes recherches et de longues méditations.

Ce peintre a aussi sa petite histoire au catalogue des artistes de ce siècle. Espagnol, il a 20 ans qu'il a vécus dans son pays natal ou à New York. Elève à l'Académie des Beaux-Arts de Madrid, il a subi l'influence de l'impressionnisme, puis du cubisme. C'est à compter de 1928 qu'il est passé dans le camp des surréalistes. Une dizaine d'années plus tard, il a réalisé pour le parc d'amusement de la Foire de New York le Rêve de Vénus. Et le cinéma lui doit Un Chien andalou *(1928), en collaboration avec Bunuel, et* l'Age d'or *(1930). Toutes les techniques du monde moderne le passionnent.*

On ne préjuge certainement pas en croyant que jusqu'à la fin, Dali jouera le jeu. Dali sera toujours Dali, c'est une de ses raisons de vivre. Il soigne son image avec amour. A elles seules, ses moustaches retroussées, collées, auxquelles il attribue des qualités qui rappellent celles d'un radar, auront toujours le même pouvoir "accrochant" pour tous les publics de tous les temps.

On peut aimer ou ne pas aimer Dali et ce qu'il représente. De toutes façons, ça le laisse indifférent : "Dali aime Dali" et cela lui suffit. Ce qui lui plaît, laisse-t-il entendre, c'est qu'on lui soit hostile : "Pour que survive la légende 'dalienne', il faut que l'hostilité se perpétue."

LAVOIE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'article 152 a de la Loi des cités et villes, ne manque pas de souligner le Parti civique.

Puis il rappelle "l'affaire des faux sceaux de compagnies", mettant en cause "un dénommé Gaston Clermont, organisateur d'élection de M. Jean-Noël Lavoie".

M. Clermont aurait acheté, le 12 janvier 1961, 17 sceaux de compagnies qui auraient été "apposés au bas de fausses résolutions de ces compagnies, habilitant à voter (en leurs noms) M. Gaston Clermont, l'acheteur des sceaux, de même qu'un certain nombre d'organisateurs de M. J.-N. Lavoie" (tels Roch Clermont, Fernand Miron, Germain Monette, etc.), lors du référendum de Renaud qui a conduit à la fusion de trois villes pour former Chomedey.

Le dossier du Parti civique accuse encore le maire-député de Chomedey de s'être révélé "le politicien sans scrupules sur le choix des moyens" lors de l'élection scolaire de Chomedey en août 1964. Il dénonce la présence des figures dominantes de l'organisation Lavoie, tel Gaston Clermont, le recours aux "habituelles méthodes d'intimidations", et les "pressions du maire-député" sur certains candidats.

Puis viennent les accusations "d'irrégularités dans l'octroi des contrats par soumissions publiques", et celles voulant que M. Lavoie fasse payer ses employés personnels par la municipalité.

Les ponts de l'Ile Paton

Enfin, le Parti civique accuse le maire Lavoie d'avoir fait exécuter, par l'entremise du conseil municipal, aux frais des contribuables de Chomedey, des travaux donnant une plus-value à ses propriétés.

M. Lavoie aurait acheté l'île Paton et le terrain situé en face, entre la rivière des Prairies et le boulevard Lévesque. Mais ce terrain étant marécageux, "des travaux de dragage (auraient été) effectués pour moitié par la ville de Chomedey, aux frais des contribuables". Puis on aurait procédé "à la confection d'un grand boulevard, à voies divisées avec éclairage moderne" qui mène "droit à l'extrémité ouest de l'Ile Paton".

Et pour accéder à cette île, des ponts (règlements municipaux C-556 et C-557) auraient été construits, toujours aux frais des contribuables.

Au sujet de ces ponts, le dossier contient des photo-copies de documents selon lesquels les dirigeants municipaux ont omis de mentionner la construction des ponts lors de l'affichage des avis de convocation relatifs aux règlements d'emprunts à ces fins. Cela dans le but de "dissimuler à ses contribuables fonciers (...) la construction de deux ponts (...) pour relier l'île Auteuil (propriété du maire de Chomedey) à la terre ferme".

Enfin, le dossier du Parti civique souligne qu'à Ville d'Auteuil, "sur 350 terrains vendus (pour taxes), 200 ont été adjugés à MM. Gaston Clermont et Lucien Rivard, propriétaire de la plage Idéale".

En conclusion, le Parti civique déclare que "le climat administratif et politique qui prévaut à l'heure actuelle dans cette ville (Chomedey) du Québec a créé des impératifs auxquels il n'est plus possible de se soustraire sans mettre en cause les principes de la justice et de la dignité humaine". C'est pourquoi il réclame une enquête et promet d'apporter les documents et preuves de nombreuses autres irrégularités.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

"Il est dommage, aurait dit M. Denis, toujours selon le Time, que M. Stonehill ne puisse pas miser $20,000 ou $30,000 sur nous".

M. Stonehill, un Américain expulsé des Philippines par décret présidentiel, désirait s'installer à demeure au Canada, et cherchait, semble-t-il, à hâter la délivrance d'un visa de résidant.

Me Ross Drouin a également sollicité le témoignage du leader néo-démocrate aux Communes, M. T.C. Douglas, qui fut le premier, avant même M. Erik Nielsen, député conservateur du Yukon, à faire état aux Communes de l'affaire Rivard.

Le juge n'a pas rendu de décision sur-le-champ.

Enfin, Me Norman Mathews a invoqué le règlement ce matin et fait état d'un article de l'éditorialiste Jean Charpentier, du journal "Le Droit", qu'il juge être un outrage au tribunal.

Me Mathews a demandé au juge que le journaliste comparaisse devant la commission.

Une phrase importante

Dans l'article daté du 15 février, intitulé "Qu'on leur rende leurs chevaux", l'auteur écrit notamment:

"Certains policiers se sont mis à rédiger leurs rapports

sur les rectos de blanchissage, qu'ensuite ils perdaient. D'autres ont montré les leurs à l'opposition".

Cette dernière phrase apparaît importante aux yeux de Me Mathews, puisque la commission aura notamment à se prononcer sur les fuites qui ont permis à M. Douglas et Nielsen de faire état publiquement aux Communes d'une enquête qui portait au dossier le sceau du "top secret".

Ici encore le juge n'a pas rendu de décision sur-le-champ.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

des défilés, et ils ont assuré que ces manifestations auront lieu dans l'ordre et le silence.

Parallèlement à ces manifestations, les dirigeants du comité, chaque jour, rencontreront, ou tenteront de rencontrer, les responsables syndicaux, scolaires et gouvernementaux.

Dénonçant avec une rare violence "l'orgueil des parties en cause, qui leur interdit, pour ne pas perdre la face, d'accepter une solution de compromis", ces mêmes dirigeants estudiantins, MM. Daniel LaBerge, André Lacasse et Gilles DesRosiers, ont ajouté : "Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement agisse. Qu'il agisse aux dépens de l'une ou l'autre partie, cela nous est complètement égal. Mais ce que nous voulons, c'est ne pas perdre nos études comme conséquences, et, puisque commissaires et instituteurs se refusent à en venir à une entente, eh bien ! que le gouvernement prenne leur place et leur impose sa solution."

Ils ont fait état de plusieurs solutions qu'ils se proposaient de suggérer tant aux parties en cause qu'au gouvernement.

La première consisterait en une médiation directe et forcée du gouvernement ; la seconde, à imposer un vote parmi les 65 commissaires d'écoles des 13 commissions scolaires, afin de connaître leur opinion franche et honnête sur l'acceptation ou le refus de la sentence arbitrale; la troisième, à former un tribunal, agréé par les deux parties en cause, et composé exclusivement d'étudiants, lesquels pourraient suggérer une solution au problème que les deux parties s'engegeraient à respecter; la quatrième, et dernière, que le procureur général Claude Wagner nomme un juge qui soit exclusivement charge d'entendre la cause en annulation de sentence arbitrale, et qui devra rendre un jugement dans les plus brefs délais.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

La meilleure qualité
Toujours à PRIX COUPÉS

PIN BLANC .69 — SIROP — 16 OZ. REG. 1.00. PRIX COUPE
COCILLANA .69 — SIROP — 16 OZ. REG. 1.00. PRIX COUPE
ASPIRINE Bayer EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .67
KOTEX en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

VITAMINES
PARAMETTES 3.69 — Quantité de 125 — Rég. $6.00
SIROP PARAMETTE PRIX COUPE 3.49 — Quantité 20 oz. — Rég. $5.50
INFANTOL PRIX COUPE 2.49 — En 16 oz. — Rég. $3.50
PARDEC PRIX COUPE 5.59 — Quantité 130 — Rég. $7.50 —
PARDEC PRIX COUPE 2.69 — En 16 oz. — Rég. $3.50
OSTOCO PRIX COUPE 3.39 — En 50 cc. — Rég. $4.25
GERITOL PRIX COUPE 3.98 — 80 tab. Rég. $5.50 — 24 oz. Rég. $5.50

SAC à GLACE Rég. 2.00 1.49
SAC à DOUCHE complet Rég. 2.25 1.69
POIRES à DOUCHES Rég. 2.00 1.49
IRRIGATEUR BOCK en plastique complet Rég. 4.00 3.19
BASSINE PLASTIQUE Rég. 6.00 4.95
URINOIR en PLASTIQUE Rég. 2.00 1.49
SAC à EAU CHAUDE Rég. 1.75 1.19
COUSSIN ELECTRIQUE Rég. 5.00 3.74
16 oz Rég. 1.35 89¢

SIROP MATHIEU Rég. .65 — PRIX COUPE .49
SIROP LAMBERT Rég. .65 — PRIX COUPE .52
CEPACOL 14 oz — Rég. 1.40 — PRIX COUPE 1.09
BAN DESODORISANT — Grand format Rég. 1.25 — PRIX COUPE .79
SEL ENO GRAND FORMAT Rég. 1.19 — PRIX COUPE .87
BROMO SELTZER Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
SPRAY NET HELEN CURTIS Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.09
PEPSODENT DENTIFRICE Rég. 1.39 — PRIX COUPE .99

HUMIDIFIEZ avec le nouvel humidificateur HANKSCRAFT modèle 1965 Rég. $8.95 SPECIAL $6.45
LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

APPAREILS AUDITIFS
LUNETTES — Piles, batteries, cordes, etc., pour toutes les marques, livrées à domicile. Succ. 6511 St-Hubert
APPAREILS A PARTIR DE $39.95

PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions qui ne vendent que des Remèdes et des Articles de Toilette et Hygiène
Gervais BEAUDRY — Un des 8 pharmaciens

ANALYSES
TEST DE GROSSESSE en 2 h. $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
BAS ELASTIQUES — Nylon, fabricant reconnu. Pieds fermés — Légères imperfections presque invisibles. Rég. $15.95, SPECIAL $9.75
Aussi : BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.
Exécution des Prescriptions pour Articles d'Orthopédie

PARLER L'ANGLAIS...
c'est
• AUGMENTER VOS REVENUS
• FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
• AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
• AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
• PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES
et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

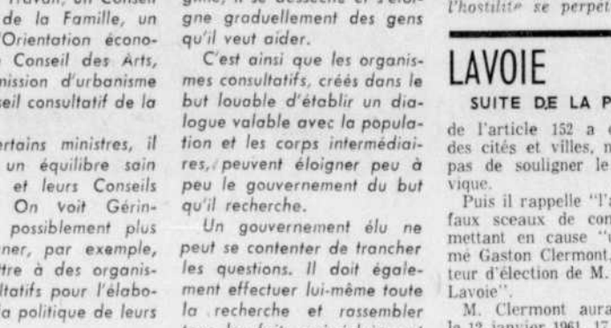
Une des classes du Laboratoire au travail

LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :
• l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
• des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
• un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
• la meilleure méthode au Canada
EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
842-8514
★ VEUILLEZ S.V.P. M'EXPEDIER VOTRE PROSPECTUS GRATUIT :
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
306 est, rue Sherbrooke, MONTREAL
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... VILLE .....

BUREAUX LUXUEUX
CENTRE PROFESSIONNEL de Montréal
Angle Sherbrooke et St-Hubert
• Service gratuit de planification.
• Occupation immédiate.
• Situé à proximité de la station du métro.
• Air climatisé.
• Divisions intérieures et fixtures gratuites pour vous convenir.
• Stationnement intérieur.
• Salle de conférence à votre disposition.
Renseignements : 527-2496
R. Duhamel
P. Lajeunesse

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 23 FEVRIER 1965 — 81e ANNEE — No 44

Québec projette un terrain de camping géant près de l'Expo

par Gilles DAOUST

Le ministre du Tourisme du Québec, M. Gérard Cournoyer, a annoncé, hier, que son ministère négocie présentement avec les autorités fédérales en vue d'aménager un terrain de campement géant pour 10,000 personnes sur la rive sud du St-Laurent, en face de Montréal.

Ce terrain, propriété du gouvernement fédéral, est situé près des rapides de Lachine. Si les négociations aboutissent, le terrain de campement pourra être prêt pour l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre adressait la parole à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Office des congrès et visiteurs de Montréal qui réunissait, à l'hôtel Ritz-Carlton, des représentants de la plupart des milieux intéressés à l'industrie touristique. On remarquait la présence de MM. Gérard Delage, président de l'Association des hôteliers, et Robert Shaw, commissaire-adjoint à l'Expo '67.

Recourir à toutes les armes modernes de la publicité

Parlant des moyens d'attirer le tourisme dans la métropole, M. Cournoyer a déclaré que les nombreux avantages touristiques que présente Montréal ne sont pas suffisants pour attirer chez nous les visiteurs. "Pour obvier, dit-il, à la concurrence effrénée dont nous menace un nombre de plus en plus considérable de centres touristiques, nous devons recourir à toutes les armes modernes de la publicité".

M. Cournoyer s'est empressé d'ajouter que l'Office fédéral du tourisme ne manquait pas d'annoncer Montréal comme l'un des principaux centres touristiques du Canada, mais, comme cet organisme a la tâche de défendre les intérêts de toutes les villes et de toutes les provinces canadiennes, son apport est loin de "nous rendre pleinement justice à l'étranger".

Le ministre a souligné l'importance, pour une ville, de posséder un organisme de tourisme dûment constitué et bien financé et il a, à ce propos, félicité les hommes d'affaires qui ont souscrit plus de $2 millions, depuis 1919, à l'Office des congrès et visiteurs de Montréal.

M. Cournoyer a enfin affirmé que le Conseil du tourisme avait déjà fait des recommandations au gouvernement afin qu'il augmente son aide financière aux organismes de tourisme.

L'industrie hôtelière a souffert d'un véritable marasme

Quelques instants avant le discours du ministre Cournoyer, lors de la lecture des rapports de l'année au congrès, M. Phil Maurice, récemment élu président de l'Office des congrès, a déclaré que cet organisme avait grand besoin de contributions financières afin d'augmenter la visite de congressistes à Montréal et d'organiser une politique de plus grande envergure, à l'exemple de celle de l'Ontario.

M. Jean Rinfret, président sortant, a affirmé, pour sa part, dans son rapport annuel aux membres de l'Office, qu'au calendrier des congrès, janvier 1964 avait affiché une assez piètre figure.

"Au cours des mois d'été, a dit M. Rinfret, l'industrie hôtelière a souffert d'un véritable marasme; seuls les congrès tenus à Montréal en juillet et août, mais inscrits à l'ordre du jour depuis déjà plusieurs années, ont réussi à rétablir en partie la situation alors critique. Montréal en gé-

Voir CAMPING en page 7

Un pavillon agricole de $5,500,000

Le plus vaste lot de l'Expo 67 — neuf acres — a été réservé au Pavillon de l'Agriculture. Dans ce pavillon de $5.5 millions, on présentera non seulement l'histoire de "la mère des industries humaines", mais également les moyens modernes qu'elle se donne pour résoudre l'angoissant problème du surpeuplement et de la sous-alimentation.

C'est ce qu'ont révélé officiellement, ce matin, les dirigeants de l'Expo au cours d'une conférence de presse organisée à Ottawa à l'occasion d'une réunion du comité consultatif de l'Expo pour l'agriculture.

Les premiers dessins et esquisses qui ont été dévoilés montrent un vaste bâtiment d'exposition couvrant une superficie de trois âcres (les six autres âcres seront réservées au parking).

Remblayage supplémentaire de l'île Notre-Dame

Le pavillon sera construit à l'ombre du pont Jacques-Cartier, à l'extrémité est de la nouvelle île Notre-Dame. Les travaux commenceront dès le printemps par la plantation d'arbres et un remblayage supplémentaire de l'île.

Au mois d'août, architectes et dessinateurs auront terminé les plans du pavillon, dont la construction sera achevée à la fin de l'été 1966. Il restera alors

Voir AGRICULTURE en page 7

photo LA PRESSE

Jubilé de journalisme

M. Jean-Charles Harvey était, hier soir, au restaurant Hélène-de-Champlain, l'hôte d'un groupe imposant de journalistes et d'amis venus célébrer son 50e anniversaire de journalisme. Précédé d'un vin d'honneur offert par la ville de Montréal, le dîner était sous la présidence conjointe de M. Ernest Palascio-Morin, qui représentait le ministre des Affaires culturelles, du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de l'Imprimeur de la Reine, M. Roger Duhamel. Une bourse a été remise au jubilaire par M. Alain Stanké, au nom des journalistes et amis réunis. A l'issue du dîner, M. Jean-Charles Harvey a lancé un volume intitulé : "Des Bois, des Champs, des Bêtes". Dans la photo on voit, de gauche à droite, le journaliste Alain Stanké, le maire Jean Drapeau, le jubilaire, M. Jean-Charles Harvey et M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale.

Un homme aurait blessé son propre frère, un policier, d'un coup de couteau dans une bagarre

Un groupe de fiers-à-bras de la rive-sud, dont l'un se dit le chef de la pègre de ce secteur, a fait des siennes hier soir au Restaurant Central, 3201 Grande-Allée, à Laflèche, où le propriétaire, M. Jacques Fortin, a été battu et séquestré, ainsi que sa femme, après avoir refusé de remettre $25 pour obtenir "de la protection", selon le rapport de la police.

Après une heure de captivité, M. Fortin a cependant réussi à se rendre au poste de police de Laflèche où il a raconté son effroyable aventure alors que sept ou huit hommes saccageaient tout dans son restaurant.

Cinq policiers provinciaux ont été mandés pour prêter mainforte à leurs confrères de Laflèche. Le contingent policier a réussi à capturer deux des rebelles. C'est à ce moment que l'un des deux individus aurait blessé son propre frère d'un coup de couteau à l'abdomen.

Le blessé, un policier de Greenfield Park, venu expressément à Laflèche pour tenter de raisonner son frère qui criait qu'il était le "chef de la pègre", se remet lentement de sa blessure profonde de deux pouces environ. Il a été transporté à l'hôpital Général de St-Lambert.

Pour sa part, l'autre individu arrêté, a tenté de se suicider en se pendant dans sa cellule du quartier général de la PP à Montréal où le duo avait été transporté en fin de soirée.

Grâce à l'intervention rapide des gardiens il a eu la vie sauve. Les deux compères doivent comparaître incessamment sous diverses accusations. Le sergent Rock de la PP, en charge de la police municipale de Laflèche nous informe que d'autres arrestations seront effectuées aujourd'hui relativement à ces incidents.

Me Paul Papineau ne sera pas tenu de témoigner contre Marcel Sauvé dans l'affaire des faux certificats

par Léopold Lizotte

Me Paul Papineau, qui avait refusé de témoigner contre Marcel Sauvé, dans la célèbre affaire des faux certificats d'électeurs, vendredi dernier, ne sera pas tenu de le faire. Et de briser ainsi le secret professionnel auquel il soutient être tenu.

C'est la décision rendue ce matin par le juge Jacques Trahan.

"Entre le conflit de ne pas révéler un secret professionnel et l'obligation où se trouve tout avocat cité en justice de dire ce qu'il sait sur les faits que son témoignage a pour but d'éclairer, c'est l'inviolabilité du secret professionnel qui doit prévaloir", a affirmé le tribunal.

Et il ajoute :

"L'avocat se doit de garder le secret sur tout ce qu'il apprend en sa qualité d'avocat. L'accusé ne pouvant être contraint de témoigner dans sa propre cause, il en est ainsi de son procureur, qui est la continuation de sa personne légale".

"Le secret professionnel repose sur une obligation contractuelle, un mandat se formant entre le client et l'avocat, et ce mandat, même tacite, oblige l'avocat à la discrétion.

"Ce secret a d'ailleurs pour base un intérêt social, public et moral. C'est l'ordre social, public et moral qui exige que certaines personnes, entre autres les avocats, soient astreintes à la discrétion."

Auparavant, le juge Trahan avait longuement étudié le "traitement" donné à cette question du secret professionnel par nos diverses lois.

A ce sujet le juge remarque qu'en général, lorsqu'une question juridique est soulevée devant un tribunal pénal, les principes juridiques qui la gouvernent émanent de la "Common Law", qui est sa source d'inspiration. Et il est par ailleurs reconnu que, dans son ensemble, le même droit pénal s'applique à toutes les provinces du Canada.

"Cependant, d'ajouter le tribunal, n'oublions pas qu'à l'exception du Québec, qui a son propre droit civil d'inspiration française, toutes les autres provinces s'inspirent, en droit civil, de la Common Law".

"Or, dans l'administration de la justice pénale, et également dans son application, notre droit civil ne peut et ne doit pas être ignoré.

"C'est pourquoi, dans toutes les causes pénales où notre droit civil peut ou doit être invoqué, tel que la question du mandat entre l'avocat et son client, l'interprétation de ce droit ne saurait nous venir des autres provinces ou d'ailleurs. Nous devons référer à ses sources françaises.

"Or, que dit l'article 332 de notre code de procédure civile:

Voir PAPINEAU en page 7

photo LA PRESSE

A l'inauguration du Centre de la Croix Blanche

Hier après-midi avait lieu l'inauguration des locaux du Centre de la Croix Blanche. C'est le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, qui a présidé l'inauguration. On le voit sur notre photo entouré du lieut.-colonel S. C. Holland, (à gauche) président de la division du Québec de l'Association canadienne pour la Santé mentale, et du Dr François Cloutier, directeur général de la Fédération mondiale de la santé mentale.

Les malades mentaux ont un nouveau centre de réadaptation

Un nouveau centre pour la réadaptation sociale des malades mentaux, a été inauguré hier par le Dr Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé.

C'est grâce à un don de la Fondation McConnell que le nouveau centre a pu être crée. Il est situé au 264 square St-Louis, à Montréal.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Dr Couturier a souligné l'importance de plus en plus grandissante que son ministère accorde à la psychiatrie. Il a notamment souligné qu'en 1960-61, la somme de $17 millions avait été dépensée sur les hôpitaux psychiatriques et qu'en 1964-65, les dépenses dans ce domaine atteindront $47 millions.

Le Dr Couturier a déclaré que la réadaptation des malades mentaux était une entreprise nécessaire au Québec. Il a affirmé que plusieurs malades seraient en mesure de quitter l'hôpital s'ils savaient où se diriger.

L'un des points les plus importants dans la réadaptation du malade mental qui a obtenu son congé de l'hôpital est de lui assurer un entourage qui va lui faciliter graduellement son intégration à la vie de famille et à la vie sociale.

Voir MALADES en page 7

Guynemer apporte à Paris un dossier appuyant sa plainte

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — "Après un séjour en Angleterre, en Ecosse et en Corse, je suis venu à Paris notamment pour remettre à mon avocat, Me René Floriot, un dossier à l'appui de la plainte en escroquerie que j'ai déposée contre Gaston Naessens", a déclaré à LA PRESSE M. René Guynemer, de Duvernay, dont le fils est mort de leucémie en juillet dernier, malgré le traitement à l'"Anablast" administré par le "biologiste" français.

M. Guynemer signale qu'il a quitté le Canada le 27 janvier dernier et qu'il est entré en France le 4 février. "J'étais sans le sou, a-t-il dit, et j'ai dû vendre les propriétés que je possédais en Angleterre. Je ne compte rentrer au Canada qu'après avoir réglé l'affaire Naessens et ma dette envers la trésorerie québécoise."

M. Guynemer sera vraisem-

Voir GUYNEMER en page 7

Berthio est présentement en congé

FAITS divers

Deux hold-up similaires à St-Léonard et à Terrebonne

Deux vols à main armée commis avec des armes similaires et par le même nombre d'hommes ont successivement eu lieu, hier matin et hier après-midi, dans des succursales de la Banque Provinciale du Canada, à St-Léonard-de-Port-Maurice, et de la Banque Canadienne Nationale, à Terrebonne, ville située à une quinzaine de milles du premier endroit.

Le premier hold-up a eu lieu dans une ambiance survoltée, vers 11 h. 35 du matin au 5,900 est du boul. Métropolitain, quatre cagoulards revêtus de "chiennes" ayant fait irruption dans la banque dans un état aigu de surexcitation, sous les yeux de sept employés bien placides, dont quatre jeunes filles.

L'un des quatre bandits tenait nerveusement une mitraillette et les autres brandissaient des revolvers. A un moment donné, un client se présenta. On le força rapidement à se plaquer au sol, derrière le comptoir, en compagnie de six employés, tandis que le septième, un canon de revolver dans le dos, remettait quelque $1,000 à l'un des énergumènes.

L'un des bandits qui avait la parole saccadée et la gâchette facile fit feu à plusieurs reprises en direction du sol et du plafond, en plus de faire sauter les serrures des tiroirs-caisses qu'il voulait vider.

Et tout d'un coup, un tourbillon prit le quatuor dans une fuite précipitée lorsque celui des quatre qui faisait le guet à la porte baragouina un signal d'alerte. Les gunmen se sont eugouffrés et ont fui dans une luxueuse auto de modèle "64 qu'on avait rapporté volée la veille et qu'on a retrouvée quelque vingt minutes après le hold-up, angle de la 35e Avenue et de la rue Bélanger, à Rosemont.

Astucieux, les bandits avaient, avant de faire leur coup, alerté

Voir FAITS DIVERS en page 7

Un Montréalais d'origine chinoise se fait voler toutes ses économies

(O.M.) — Adieu Hong Kong, épouse, enfants et toute la famille... C'est ce que doit se dire, M. Long Wong, âgé de 74 ans, du 3913 St-Urbain. M. Long Wong a reçu, hier après-midi, la visite de deux invididus qui se sont présentés comme des employés de l'Hydro-Québec. Une fois à l'intérieur de la maison, les deux malfaiteurs se sont livrés à une fouille en règle et ont pris la fuite avec les économies de toute une vie : $3,450, un appareil de télévision et une montre.

Ils ont laissé pour toute carte de visite deux coups de poing au vieillard avant de prendre la fuite à pied.

M. Long Wong est au Canada depuis 1921. Sa dernière visite effectuée à sa famille remonte à 1927. Depuis ce temps, il n'a revu ni épouse, ni fils, ni bru, ni Hong Kong.

Un rêve qui disparaît

Notre Canadien d'origine chinoise rêvait du jour où il rentrerait à Hong Kong revoir les siens. Il avait ramassé, toute sa vie durant, de l'argent pour réaliser ce rêve. Mais l'été dernier, une maladie grave l'obligea à garder le lit. Qu'adviendrait-il de ses économies, qui étaient à la banque, si, par malheur la maladie l'emportait ? Cette idée tourmentait notre septuagénaire qui a décidé d'encaisser sa fortune et de la garder bien en poche. Ce ne fut pas une décision sage. Il doit la regretter amèrement.

M. Long Wong n'a aucune assurance pour le couvrir contre ce genre de risque. Depuis deux ans, étant donné son âge avancé, il a décidé d'arrêter de travailler. Jusque-là il s'occupait d'une buanderie.

Sans revenu, à l'exception de sa pension de vieillesse, M. Long Wong doit renoncer à son voyage et à la réunion familiale. Il doit se contenter maintenant de sa maison qu'il habite actuellement et qu'il a achetée en association avec un autre jeune chinois du nom de Hong Kid.

Les rêves s'envolent...

M. Long Wong, âgé de 74 ans, croit bien maintenant qu'il ne pourra plus revoir son épouse et ses enfants à Hong Kong, comme il en rêvait depuis plusieurs années.

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Médard DÉNIGER
Président

Agent distributeur:
DODGE - CHRYSLER
VALIANT - SIMCA
Vaste terrain d'autos usagés
Location à court ou long terme

Longueuil
AUTOMOBILE LTÉE
268 ouest, rue St. Charles, Longueuil

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

AVEC LES PORTES et FENETRES WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, ave. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

FINIE la corvée du lavage par temps froid !

Depuis que j'ai découvert le fameux "service populaire" de **Nouvelle Méthode**, non seulement j'économise mais je n'ai plus à me préoccuper du problème du lavage par temps froid !

Renseignez-vous sur notre SERVICE POPULAIRE en deux points :
1.—Tout le linge plat (draps, serviettes, etc.) est bien repassé.
2.—Toutes les serviettes en ratine et pièces vestimentaires sont parfaitement séchées et pliées.

GEORGES JOLICOEUR, prés.

SIGNALEZ 273-3391

Fait comme un Gys!
Nouvelle Méthode
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB

OFFRIR UN CADEAU n'est pas un problème . . . pour notre clientèle.
(Si c'en est un pour vous, venez voir le plus tôt possible notre immense variété d'objets domestiques de luxe et d'articles hautement décoratifs.)

EN VEDETTE CETTE SEMAINE
PLATEAU A FROMAGE
en beau bois
création "BARIBEAU"
Riche fini impeccable. Poignées soigneusement chromées. Très jolie pièce d'une collection de bon goût.
BAS PRIX "VEDETTE"
$6.95

"Le paradis du cadeau"
Lemieux
LEMIEUX CADEAUX INC.
763, rue Beaubien (près St-Hubert) — 277-4828

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 23 FEVRIER 1965 — 81e ANNÉE — No 44

Juge improvisé, médiateur absent...

POUR UNE fois, ce n'est ni à Montréal ni dans la région métropolitaine que le problème se pose, mais à Québec. Est-ce une raison suffisante pour nous désintéresser des 15,000 enfants privés de cours depuis trois semaines et des 500 professeurs inactifs ? Certainement pas. Un conflit de cette envergure atteint la société tout entière et ne peut en laisser un seul membre indifférent. L'harmonie sociale est indivisible; les succès des Québecois, des Sherbrookois, des Trifluviens, etc. sont les nôtres; leurs problèmes sont nos problèmes.

● ● ●

Cela dit, il n'est pas facile de se débrouiller dans le maquis d'actions légales (ou illégales) et de déclarations contradictoires qui ne cessent d'envenimer les rapports entre grévistes et commissaires.

Un point, toutefois, mérite d'être éclairci dès le départ, celui de la légalité. Depuis les tout débuts du différend, on peut lire et entendre, dans presque tous les journaux et sur toutes les ondes de la province, des déclarations péremptoires où il est affirmé, sur le ton de la plus complète certitude, que l'arrêt de travail des instituteurs est illégal.

Qui donc formule et repète cette affirmation ? En laisse-t-on le soin aux juges et aux magistrats ? Pas du tout. Le premier venu se prononce sans le moindre scrupule. Dans **l'Action** de Québec, par exemple, M. Lorenzo Paré écrit sans sourciller : "L'hypocrisie des journées pédagogiques n'a jamais trompé personne : la grève illégale sévit depuis trois semaines dans la périphérie."

Sur quoi s'appuie-t-il, notre confrère québecois, pour prononcer ce jugement-maison ? Sans doute sur l'article 5 de la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés (1944) qui stipule en toutes lettres : **"Toute grève ou contre-grève est interdite en toutes circonstances".** Et se souvenant des syllogismes du collège, M. Paré raisonne probablement de la façon suivante : or, les instituteurs sont en grève, donc leur grève est illégale." Voilà qui paraît clair, voire indiscutable. Que peut-on objecter au rédacteur en chef de l'**Action ?**

Deux choses : d'abord, qu'il appartient aux tribunaux d'établir la légalité ou l'illégalité d'un acte, non aux journalistes; en second lieu, on peut lui demander pourquoi il ne condamne pas l'attitude des commissions scolaires. Car cette position aussi, au regard des juges amateurs, paraît bien "illégale". En effet, l'Article 15-a de la Loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés (1949) stipule ce qui suit :

"Nonobstant toute disposition législative inconciliable avec la présente, les décisions de tout conseil d'arbitrage chargé d'entendre les différends entre une corporation municipale et ses employés sont sans appel et ne peuvent être revisées par les tribunaux."

Si M. Paré était logique, il ferait marcher de nouveau sa machine à syllogismes pour conclure que les commissions scolaires aussi se sont placées dans l'illégalité.

La conclusion serait-elle juste ? Je n'en sais rien, ni M. Paré non plus du reste. Juger est le métier des juges et mieux vaut le leur laisser. Les profanes que nous sommes raisonnent mieux quand ils rejettent le légalisme pour s'attacher aux aspects humains d'un tel conflit. De ce point de vue, il est plus facile de comprendre ce qui se passe dans la périphérie de la capitale.

● ● ●

Si nos renseignements sont exacts, il s'agit de commissions scolaires qui se trouvent coincées entre le coût croissant des opérations scolaires et l'attitude rébarbative de leurs contribuables. Face aux commissaires, voici un groupe d'instituteurs qui ont dû échanger leur droit de grève, en 1949, contre un arbitrage à décision exécutoire. Ils constatent aujourd'hui que la décision n'est pas exécutée; ils se sentent dépouillés d'un droit: la panique s'empare d'eux.

Est-ce à coups d'injonctions et autres procédures qu'une telle situation sera dénouée ? Nous ne le croyons pas. Qu'on donne aux instituteurs l'assurance que leur droit sera respecté; qu'on fasse comprendre aux commissaires qu'il ne leur sera pas demandé d'étrangler leurs contribuables. Qu'on rétablisse le dialogue entre les deux parties. J'ai l'air de suggérer là des platitudes mais il n'y a pas d'autre moyen que ce retour à la raison.

Qui peut l'effectuer ? Une autorité supérieure aux deux parties en cause, c'est-à-dire notre ministère tout neuf de l'Education qui s'est réfugié jusqu'ici dans une trop prudente abstention.

Gérard PELLETIER

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Protestation au sujet d'un volume

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Me Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, à M. Guy Frégault, sous-ministre, et à M. Roland Boulanger, conseiller en arts plastiques au même ministère.

Monsieur,

Le 8 février dernier paraissait aux éditions du Centre de Psychologie et de Pédagogie, dans la collection "Artistes Canadiens", l'ouvrage de Guy Robert, "Ecole de Montréal".

Nous tenons à attirer votre attention sur les erreurs grotesques, l'évident parti pris et les valeurs délibérément faussées contenues dans ce livre.

Nous soutenons que la diffusion de ce livre par l'entremise du ministère des Affaires culturelles, aux bibliothèques et institutions québécoises, aussi bien qu'à l'étranger par le truchement des ambassades ne serait qu'au détriment du statut professionnel des artistes et des valeurs établies par le temps, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Bien à vous,

Guido Molinari,
président de
l'"Association arts plastiques"

Félicitations à l'équipe D.-S.

Monsieur le Rédacteur,

Mes félicitations à notre administration municipale, en particulier à MM. Drapeau et Saulnier; ce sont des hommes d'action. Je ne peux que désapprouver les maires de banlieue au sujet de l'administration de notre ville, alors que celle-ci peut emprunter à d'aussi bons taux que la Belle Province.

Une rumeur veut que M. Saulnier aille à la politique provinciale. Je vous en prie, M. Drapeau, ne vous laissez pas amputer de votre bras droit.

Il y a cependant une chose que je me permets de vous demander. Veuillez user de votre influence et faire transférer un certain nombre de policiers à la surveillance des vrais criminels, plutôt que de faire des descentes chez de présumés détenteurs de billets de loteries. Qu'on fasse donc des descentes chez les criminels reconnus, à la recherche d'armes.

Alphonse Paradis,
Montréal

Avez-vous tous les mains bien propres?

COLLABORATION SPÉCIALE

Combat pour l'essentiel

par Henri-M. Bradet, o.p.

En éducation comme ailleurs, toutes les remises en question ne sont pas d'égale importance. Parmi toutes les recommandations du Rapport Parent, celles qui concernent la **formation des maîtres** m'apparaissent comme prioritaires, parce qu'elles sont à la base du renouveau scolaire. Quant aux griefs de l'Alliance des professeurs vis-à-vis la Commission des écoles catholiques de Montréal, retenons celui qui a trait au "perfectionnement des professeurs", "au manque très grand de considération" que la C.E.C.M. afficherait à l'endroit de ses enseignants (Déclaration de M. Aimé Nault, LA PRESSE, et **Le Devoir,** 27 et 28 janvier '65). Une telle protestation mérite l'admiration parce qu'elle entre dans le combat pour l'essentiel : l'**enseignant** et son **enseignement.** "Il arrive, dit le Rapport Parent, (tome II, p. 302) que des enseignants intelligents et actifs soient découragés par l'apathie ou par la routine qui sévissent dans leur école. D'autres ne peuvent trouver à des conditions favorables et selon une formule intéressante, les cours de perfectionnement ou de remise à jour qui leur permettraient de continuer leur enseignement ou d'aspirer à une promotion."

Le cadre et l'image

Préoccupés, même hantés à juste titre par les problèmes d'argent, de bâtiments, d'effectifs scolaires, de programmes et d'honoraires, les responsables de l'éducation, à quelque titre que ce soit, se souviendront — comme d'un postulat qui commande tout — du problème numéro 1 : donner aux enseignants la chance de se former. Dès qu'il s'agit de valeurs spirituelles, religieuses et intellectuelles, elles sont facilement victimes de l'administration et des administrateurs. Ce qui est urgent pour ceux-ci leur cache souvent, leur fait sous-estimer, voire oublier, les valeurs prioritaires.

Lors de la création du Ministère de l'Education, on l'a justement et souvent présenté comme l'instrument nécessaire à l'épanouissement de l'éducation chez nous. Il fallait des structures ou des "cadres" ; des juristes, des économistes, des pédagogues et des directeurs généraux furent appelés à penser et à mettre sur pied le vaste organisme.

Sans compter les campagnes d'opinion publique et l'affrontement des mentalités face à une nouveauté ! On a perdu du temps, beaucoup de temps, parce qu'on s'est heurté aux inerties, aux routines, à des intérêts mesquins. Enfin, là comme toujours, le progrès s'est accompli sur une ligne brisée.

Maintenant que nous avons le "cadre", il reste à y mettre l'"image" ou la peinture, puisqu'on achète une peinture pour elle-même et non pour son encadrement. Dans le cas, ce seront des hommes et des femmes, des enseignants et leur enseignement, qu'il faudra mettre dans les structures créées.

Ce qui demeure

Par delà les responsabilités des Universités et des Ecoles normales, en plus des licences et des diplômes requis, dans et pour la préparation des maîtres, il reste des exigences de base qui méritent d'être rappelées. A retenir qu'elles sont valables, non seulement pour le professeur, mais pour tout homme qui veut transmettre un message, que ce soit dans un cours, un discours ou un sermon, même un écrit. Eh oui, que faire et que dire pour la **qualité** de ceux et celles qui sortiront de nos écoles et universités ? En plus grand nombre qu'autrefois, ils auront été à l'école, et plus longtemps. Mais auront-ils plus de caractère et de jugement que leurs devanciers ? Sans doute, aurons-nous moins de manoeuvres et plus de techniciens, mais nous ne sommes pas rassurés pour autant sur la valeur humaine et chrétienne de la prochaine génération. Nous discutons de méthodes pédadogiques alors que nous oublions (comme d'ailleurs les prédicateurs et les orateurs de tout acabit) les exigences spécifiques et les états d'âme des jeunes. Et ceux-ci veulent d'abord une technique, une chose à savoir, à faire ou à ne pas faire. "Comprendre quelqu'un, écrit le Père Babin, c'est avant tout tendre à une certaine qualité d'existence, de présence ou de relation. C'est un mélange d'humilité et d'attention, d'amitié et de confiance, de silence et d'espérance absolue, face à l'autre."

Sur un fait

Compréhension ne signifie pas abandon ou démission ; en laissant tout aller, on a fabriqué les blousons noirs et les tricheurs. A l'inverse, il ne peut être question de contraindre sans nuances et de tout barrer. C'est ainsi qu'on construit en série des petits révoltés, des complexés ou les bébés-adultes de nos sociétés.

Pierre, un adolescent, apporte un disque à son professeur. On passe le disque des Beattles. Echange de regards. Le maître se montre intéressé par le rythme. Pierre sort un papier qu'il a écrit sur l'amour. Après lecture, le professeur, sans être en tout point d'accord, relève tel passage excellent et pose une question. Il faudra qu'on en reparle ! Brusquement, l'adolescent demande : "Que pensez-vous des jeunes ? Croyez-vous qu'ils sont bien ?" Signe positif du professeur, à quoi Pierre ajoute : —Parce que mes parents me disent toujours qu'on est minable. Moi je suis sûr qu'on fera quelque chose, etc...

Ce raccourci de dialogue montre bien ce que le jeune attend pour être compris. Une théorie ? Une thèse sur l'amour ? Si le professeur avait disserté savamment et dans l'abstrait sur l'amour il n'aurait jamais eu le papier ; ce qui est plus grave, il n'aurait pas aidé Pierre à prendre confiance, condition pour grandir.

"Les cours magistraux sont temps perdu" disait Alain. Il ne s'agissait pas d'anti-intellectualisme, mais du besoin d'une présence amicale et sûre. S'il est bien d'expliquer la route avec quantité de bons conseils, il vaut encore mieux y guider l'enfant, et guider n'est pas marcher le premier. Le vieux Montaigne a formulé magistralement le rôle du maître : "L'enfant n'est pas un vase qu'on emplit, c'est un feu qu'on allume".

Pour être entendu, le maître transmet de manière à ce que le "courant passe", se sentant plus responsable d'un homme à faire naître que d'un savoir à communiquer.

TOPOS DU JOUR

L'assassinat comme méthode

MALCOLM X a été assassiné à New York. C'était dimanche. La haine ne respecte pas le dimanche.

Malheur au pays où le meurtre devient un argument contre ceux qui n'ont pas des idées universellement partagées. Si tu ne penses pas comme moi, je te tue. Tel est le premier commandement de toutes les tyrannies. Venant après l'assassinat encore frais du président Kennedy, l'attentat dont a été victime Malcolm X fait d'autant plus peur qu'il peut entraîner des réactions en chaîne qui tacheront de sang les premières pages des journaux demain ou après-demain.

La victime croyait à la violence et la prêchait. Il y a dans cette mort violente une certaine logique. Mais cette logique est atroce. Le leader nationaliste noir empruntait aux Blancs un extrémisme qui lui faisait considérer le Noir comme un être d'une essence supérieure, appelé à dominer la race blanche.

Ce n'est pas la première fois que la civilisation, la nôtre, aura légué ce qu'elle recèle de moins défendable, de plus toxique.

"L'extrémisme est vertu", annonçait il y a moins de six mois le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. On est à même de juger quels fruits pourris cette "vertu" peut donner.

"Toute sa vie, explique un commentateur, il s'était signalé par la haine du Blanc". Mais où l'avait-il donc prise, cette haine ? On était assassiné de père en fils dans cette famille (Little, de son vrai nom) par haine des Noirs.

Que cette fois ce soit un Noir qui ait frappé montre bien a quel degré d'énervement et d'exaspération ont pu conduire des orientations incompatibles dans les méthodes et les objectifs, au sein même des associations vouées à l'émancipation des gens de couleur. Le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix, défenseur pacifique des droits des Noirs, a condamné l'action des meurtriers et a fait part de son affliction.

Guy CORMIER

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour reimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

M. Robarts confirme un malentendu...

M. JOHN ROBARTS, le premier ministre de l'Ontario, était à Québec en fin de semaine. Comme on l'aura vu dans les nouvelles, les dirigeants du Carnaval l'ont accueilli avec chaleur, et le gouvernement du Québec l'a reçu à déjeuner au Café du parlement. M. Lesage et lui se désignaient l'un l'autre par leur prénom et, dans leurs allocutions, tous deux ont fait montre de la meilleure volonté. "Nous devons tous avoir notre place" dans un Canada uni, a dit M. Robarts. "Le Canada français et le Canada anglais sont capables d'édifier chacun son propre univers, mais ni l'un ni l'autre ne pourraient être fiers d'un tel résultat négatif. Tous deux doivent rechercher plus que la coexistence pacifique", a insisté M. Lesage.

Si aimable qu'il ait voulu se montrer, M. Robarts nous a tout de même indiqué quel étrange malentendu subsiste toujours quand les Anglo-Canadiens acceptent de parler de bilinguisme. Ils semblent croire que nous les souhaitons tous bilingues ! Et ils ajoutent que c'est bien difficile... Ils n'ont pas l'air de se douter que nous désirons surtout pour nos compatriotes des autres provinces le droit de pouvoir s'instruire et vivre dans leur langue maternelle, donc la reconnaissance du français comme deuxième langue officielle en Ontario et dans les autres provinces. Cela n'empêcherait pas les Anglo-Canadiens de parler un aussi bon anglais qu'auparavant et ne les obligerait même pas à parler français, sauf dans les postes publics où la connaissance du français pourrait être exigée par le Canadien de langue française.

Fort adroitement, M. Robarts a rappelé les mesures prises par le gouvernement ontarien en faveur du bilinguisme, notamment les cours spéciaux de français et les octrois à l'Université d'Ottawa, et la possibilité d'un enseignement accru du français dans toutes les écoles ontariennes. Mais l'usage du français et de l'anglais dans toutes les parties du Canada, M. Robarts ne s'attend pas de le voir de son vivant, ni du vivant de ses enfants. "C'est un objectif que mes petits-enfants pourront atteindre", conclut-il.

Mais du bill privé qu'un député du NPD vient de proposer à Toronto en faveur de la reconnaissance du français comme deuxième langue officielle en Ontario, M. Robarts a préféré ne pas dire un mot, sans doute parce qu'il n'est pas d'accord ou ne peut l'être.

Cette innovation serait pourtant de la bonne entente, et de la meilleure que celle qu'il envisage pour ses petits-enfants !

J.-T. LAROCHELLE

Etre libre d'opinion

les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Il fut un temps très long où nous, Canadiens français, ne nous mettions pas en peine d'avoir une opinion sur les affaires, grandes ou petites, de notre monde. Nous nous contentions de nous en faire une sur nos activités de clocher, de famille. Cette opinion, nous osions à peine l'exprimer, crainte d'une excommunication, si elle n'était pas dans la ligne d'une pensée indivise et "imprimaturée".

On ne répétera jamais assez que les temps ont changé. Aujourd'hui, chacun peut y aller de son opinion sur toutes matières, en tous lieux et à la barbe de tout le monde. Quand je dis chacun, je n'exclus personne : ceux-là mêmes qui n'ont pas d'opinion la donnent. Où la prennent-ils ? Souvent dans leur ignorance, cette grande pourvoyeuse de certitudes spontanées. Ainsi, il ne se trouve à peu près personne qui n'ait son opinion arrêtée sur des sujets aussi éloignés les uns des autres que la crise de l'ONU, la grève de la Régie des alcools et la pilule contraceptive.

La télévision et la radio contribuent largement à la diffusion de l'opinion de l'homme de la rue. Elles ont fait faire des pas de géant à la parole populaire qui a trouvé à se faire entendre, sinon écouter. La vox populi est parfois titubante, prise au dépourvue, dénuée de sens commun. Qu'importe ! L'interviewer interroge également ceux qui n'ont pas jugé utile, pas eu le temps ou pas pensé une seconde de se faire une opinion. Ce pauvre homme de la rue se voit souvent contraint de pondre une opinion sur le trottoir, au pied levé.

"Monsieur, que pensez-vous du départ de Monsieur Lesage pour Ottawa" ? — "Madame, que pensez-vous du monokini" ? — "Mademoiselle, que pensez-vous des baisers lascifs" ? — "Et toi, mon petit garçon, que penses-tu de ton papa" ?... Et chacun de parler selon son coeur, sa conviction, son foie ou son effet à produire. Cette quête fouineuse, presque inquisitoriale de l'opinion de tout le monde, est-ce là la liberté de parole ? Il me semble que cela tient plus de la confusion des langues. Le pauvre type, soumis à la question à l'improviste, dira tout ce qui lui passe par la tête, car il faut qu'il réponde n'importe quoi, mais quelque chose. Et que fait-on de la liberté de ne pas avoir d'opinion ?

Je dois être un triste béotien puisque dans neuf cas sur dix je n'ai pas d'opinion ; du moins, je n'arrive pas à m'en faire une. Sans doute suis-je mentalement retardé puisque je suis long à prendre position sur des sujets controversés et qui ne sont pas de ma compétence. Par exemple, des problèmes que de moins instruits que moi règlent en deux temps et une phrase, tels la guerre au Vietnam, les Etats généraux du Canada français, la crise de l'or ou l'uniforme des hôtesses de l'Expo 67.

J'éprouve comme un complexe d'insécurité quand j'adopte un point de vue sur la peinture abstraite, le tabac cancérigène, le rapport Blier ou le lait en poudre. Au fond, je me laisse une marge de doute assez ample pour y loger le lendemain un avis contradictoire. Ce doit être ça le confort intellectuel.

Ah ! que j'envie ceux qui sont capables d'un parti catégorique, définitif ; ceux qui sont prêts à risquer leur peau et celle des autres pour leurs idées sur le socialisme, le système de taxation, Bobby Hull ou les pommes de terre à l'étuvée. Ces braves engagés font mon admiration.

— Pourtant tu as des idées, me disait un ami ; pourquoi ne les défends-tu pas ?

Il est entendu que j'ai des idées. Le contraire serait incroyable, étant donné la somme de lectures dont je fais mon profit. J'y pille des idées qui sont celles d'un autre, même si je les assimile. D'ailleurs, je les retrouve dans la bouche des autres.

Dans la bouche des autres, je trouve également des idées totalement opposées à celles par moi grappillées. "C'est tout simple — me dis-je —, voilà des gens qui ont lu les livres ou entendu les opinions en désaccord avec les miens". Le hasard seul a fait que je sois tombé sur tel livre plutôt que sur tel autre qui le réfute ; que j'aie rencontré le prosélyte avant le contradicteur.

On ne choisit pas ses opinions ; les opinions nous choisissent. Voilà pourquoi, je ne suis pas en vente au marché de l'Opinion.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

la police disant que des suspects étaient en train de commettre un vol à main armée à l'épicerie Dallaire Food, rue Pascal-Gagnon, tout à fait à l'autre extrémité de St-Léonard.

Par ailleurs, en début d'après-midi hier, un autre hold-up était perpétré à une quinzaine de milles de là, soit à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Terrebonne, où quatre suspects ont fui avec un magot de valeur indéterminée après avoir enfermé employés et clients dans la chambre forte.

Une auto emboutit un camion-remorque : le conducteur tué

Un père de famille de trois enfants s'est tué, vers 10 h. 30 hier soir lorsque l'automobile qu'il conduisait a embouti un camion-remorque, sur la partie de la Route transcanadienne appelée "Montée des Sources", près de Pointe-Claire.

La victime est M. Jean-Paul Bolduc, 36 ans, dont le domicile est situé au 720 rue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides, dans la région de Québec

Deux morts et trois blessés dans une collision de trains

KIRKLAND LAKE, (PC f) — Deux hommes ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés, au début de la soirée d'hier, dans la collision nez à nez de deux convois du chemin de fer Ontario Northland, sur la voie de Rouyn-Noranda, à environ trois milles à l'est de Kirkland Lake.

Les morts sont MM. Carl Houston et Alan Webster, tous deux de Englehart, à 30 milles au sud de Kirkland Lake.

Des porte-paroles du chemin de fer ont déclaré que les deux hommes se trouvaient sur le chasse-neige, à l'avant d'un train se dirigeant vers l'ouest, lorsque la collision se produisit avec un convoi de marchandises comprenant six wagons et se dirigeant vers l'est. Huit autres travailleurs se trouvaient sur le premier convoi.

Les blessés sont MM. Arthur Wallace, Charles Swayne et Donald Monahan. Tous les employés sont de Englehart.

Vandalisme dans une église

QUEBEC (PC) — Des vandas ont causé de lourds dégâts à l'intérieur de l'église catholique St-Paul-Apôtre du quartier Limoilou de Québec au cours de la nuit dernière.

Les tabernacles du maître-autel et des autels latéraux ont été brisés, les candélabres et les colonnes de marbre des bénitiers et des statues ont été jetés par terre et brisés.

Mais c'est sans succès que les voyous ont tenté de dévaliser les troncs des pauvres. La police municipale a ouvert une enquête sur ces actes de vandalisme qui ont jeté la consternation sur la population de la ville de Québec.

Famille réveillée par les flammes à Saint-Lambert

Un incendie qui avait pris naissance dans un divan a jeté une famille de trois personnes sur le pavé la nuit dernière à Saint-Lambert.

La famille sinistrée est celle de M. Robert-B. Todd, qui a une fille de 16 ans. Lui, sa femme et sa fille ont échappé aux flammes qui avaient pris de l'ampleur pendant leur sommeil, en descendant du deuxième étage de la maison par une échelle.

Quelque vingt pompiers, sous les ordres du capitaine Rolland Brosseau et du chef Gérald Rallie, ont combattu les flammes de 2 h. 55 à 3 h. 55 environ. Ils ont utilisé dix boyaux pour circonscrire l'incendie qui dégageait beaucoup de fumée et a causé des dégâts sérieux à la propriété, qui pourra toutefois être réparée.

Violent incendie à Outremont

Les pompiers d'Outremont ont combattu pendant plusieurs heures, hier après-midi, un incendie qui a ravagé une maison de trois étages, à l'angle des avenues De l'Epée et Lajoie.

Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance vers 3 h. 30, et tous les pompiers d'Outremont ont été dépêchés sur les lieux. Cependant, devant l'ampleur du sinistre, on a décidé de faire appel à une quinzaine d'autres pompiers qui n'étaient pas de service à cette heure.

L'élément destructeur a complètement ravagé les logis portant les numéros civiques 721, 723 et 725 de l'avenue De l'Epée, avant d'être enrayé par les sapeurs.

Les dégâts, qui n'ont pas été évalués, seraient très considérables. Heureusement, personne n'a été blessé dans ce sinistre.

Quatre messagers attaqués et volés

Quatre vols ont été perpétrés sur la personne de jeunes messagers de pharmacie au cours de l'après-midi et de la soirée d'hier, trois d'entre eux marqués de violence et l'autre commis à l'aide d'un revolver.

Vers 5 h. 30 hier après-midi, Kenneth Cripps, messager de la pharmacie Philipps, sise au 520 rue St-Roch, a été accosté par deux individus, l'un armé d'un revolver, en face du 7514 rue Durocher. Sous la menace, le messager a dû remettre une somme de $23.78 aux apaches, soit tout l'argent qu'il avait en sa possession. Les deux bandits ont pris la fuite à pied.

Par ailleurs, au début de l'après-midi, Michel Batman, âgé de 17 ans, à l'emploi de la pharmacie Bessette, du 2351 est, rue Beaubien, a été appréhendé par deux individus en face du 6641 rue Louis-Hémon. Après lui avoir asséné plusieurs coups au visage, les deux apaches ont pris la fuite avec une somme de $33.

Vers 8 h. 20 hier soir, un adolescent de 13 ans, Georges Labrèche, messager de la pharmacie Doyon, du 6087 boul. Monk, à Ville-Emard, était molesté par deux jeunes individus en face du 2728 rue Jolicoeur. Les assaillants ont pris la fuite à pied après avoir délesté leur victime d'une somme d'environ $15.

Une heure plus tard, soit vers 9 h. 20, André Lapierre, 15 ans, s'est vu contraint de remettre une somme de $15 à deux jeunes voyous qui l'ont appréhendé en face du 4411 rue De Lanaudière, alors qu'il venait d'effectuer une livraison dans les environs. Le jeune Lapierre est à l'emploi de la pharmacie Michon, au 1561 est, rue Mont-Royal. Les deux voleurs ont asséné quelques coups à leur victime avant de prendre le contenu de ses goussets.

Deux garçonnets disparus à Sorel

L'escouade de la Sûreté provinciale de Sorel a signalé, hier soir, la disparition dans cette ville de la rive sud, hier midi, de deux garçonnets.

Il s'agit de Alain Lemire, neuf ans, du 68 rue Hôtel-Dieu, et Denis Proulx, neuf ans également, du 127 rue Limoges.

Faux timbres : deux autres arrestations

Deux autres arrestations, en rapport avec la saisie récente de faux timbres, ont été effectuées, hier soir, par la Gendarmerie royale.

Les deux suspects devront comparaître en Cour sous des accusations qui n'ont pas encore été révélées.

Vol de $7,100 dans un coffre-fort

Les cambrioleurs se sont emparés, au cours de la nuit, des $7,100 placés dans le coffre-fort de l'établissement Elmo Hat Inc., 2101 rue St-Laurent, à Montréal.

Hold-up dans une pharmacie : $350

Un bandit solitaire a fait main basse sur une somme de $350, peu après 2 h. hier après-midi, avant de prendre la fuite à pied.

Brandissant un revolver, le voleur a fait irruption dans la pharmacie Somerled Drug Store, au 4625 rue Wilson. Menaçant le propriétaire, M. David Lakman, qui se trouvait seul dans l'établissement, le bandit s'est fait remettre le contenu de la caisse, soit le montant précité.

PAPINEAU

SUITE DE LA PAGE 3

"Un témoin ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a été révélé confidentiellement, à raison de son caractère professionnel, comme aviseur religieux ou légal, ou comme fonctionnaire de l'Etat, lorsque l'ordre public est concerné.

Quant à la loi de la preuve, elle reconnait comme privilégiées "les communications faites par un client à son avocat" (article 4).

Le juge énumère les quelques exceptions à la règle générale et décide évidemment que le cas actuel ne tombe évidemment pas dans la catégorie de ces exceptions.

De plus, dit-il, la cour peut décider de cette objection en toute objectivité, car, dû à la preuve antérieurement faite au cours de l'enquête, le point sur lequel la Couronne voulait faire témoigner Me Papineau n'aurait apparemment rien apporté de nouveau à la preuve.

La décision du tribunal rendue, le bâtonnier Alfred Tourigny devait féliciter celui-ci de l'étude fort détaillée qu'il avait faite de la question, tout comme il devait remercier le procureur de la Couronne, Me Louis-Philippe Landry, de la grande objectivité avec laquelle il avait présenté son point devant le tribunal, la semaine dernière.

MALADES

SUITE DE LA PAGE 3

Le président de la division du Québec de l'Association canadienne pour la Santé mentale, le lieut.-colonel S.C. Holland, a signalé que la Croix Blanche contribuera certainement à aider les professionnels de l'équipe en santé mentale à réduire le nombre des réadmissions dans les hôpitaux psychiatriques.

Selon les statistiques, plus de 20,000 citoyens du Québec sont présentement hospitalisés dans des institutions psychiatriques de la province.

Le CIIJ: "Le bill 13, c'est la conscription de la population"

Pour le Conseil intermunicipal de l'île Jésus (CIIJ), le bill 13 équivaut "à la conscription de la population et à son bâillonnement par un état-major qui aurait à lui seul le droit de se prononcer sur une question aussi importante (les fusions volontaires)".

C'est la position prise par l'organisme antiannexioniste qui groupe des représentants de 11 des 14 conseils municipaux de l'île Jésus et des îles Laval, dans un communiqué remis à la presse hier.

Le président du CIIJ, M. Olier Payette, maire de Ste-Rose, affirme que ce projet de loi, qui aurait pour effet d'éliminer le référendum de la procédure d'annexion, "n'est rien d'autre que l'application d'une mesure antidémocratique recommandée dans le rapport Sylvestre". Selon lui, on tente actuellement "par tous les moyens" de supprimer le droit des citoyens au référendum parce que l'on sait très bien que le désir de la population "irait à l'encontre de la fusion totale des municipalités".

La volonté du ministre

"Le bill 13, que l'on a tenté d'habiller afin de dissimuler à la population les embûches qu'il recèle, poursuit M. Payette dans le communiqué, révèle la mauvaise foi de ceux qui tentent actuellement de procéder à la fusion. Nous allons de surprises en surprises et nous n'avons trêve de nous étonner de la désinvolture et de l'effronterie avec laquelle on prône des mesures antidémocratiques."

Le président du CIIJ croit que l'on a inclus le mot "volontaire" dans le but de tromper l'opinion publique puisque cela signifie "volonté de la commission municipale et en définitive, volonté du ministre des Affaires municipales lui-même et non la volonté du peuple".

Puis M. Payette lance un avertissement : "La démocratie, dit-il, c'est le droit de la population à l'autodétermination et un parlement soucieux de la démocratie ne pourrait souscrire à pareille mesure (le bill 13)".

Une méthode de consultation efficace

— M. Pierre Laporte

par Michel van Schendel

"Nous remplaçons un référendum désuet par une méthode de consultation efficace", a déclaré par téléphone au représentant de LA PRESSE le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, en réponse aux accusations contenues dans un communiqué de presse diffusé hier par M. Olier Payette au nom du Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus.

M. Payette s'en était pris au bill 13, dont l'Assemblée législative de Québec discutera en deuxième lecture cet après-midi. On sait que ce bill préconise la fusion volontaire des municipalités, à l'exception de celles qui, comme Montréal et Québec, possèdent une charte spéciale. Selon M. Payette, la procédure nouvelle qui est suggérée équivaut à "la conscription de la population et à son baillonnement par son état-major qui aurait à lui seul le droit de se prononcer sur une question aussi importante que la fusion volontaire".

M. Laporte a ajouté, au cours de la conversation téléphonique de ce matin, qu'il réservait ses commentaires pour la discussion de cet après-midi à l'Assemblée législative.

Il a cependant déclaré ne pas comprendre la position prise par le Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus, étant donné que ce même Conseil a demandé il y a peu de temps, par une majorité de 7 voix contre 5, l'application immédiate des recommandations de la Commission Sylvestre dont le projet de fusion volontaire est la simple transcription.

Dans le communiqué d'hier, le CIIJ affirme au contraire que ce projet de loi, qui aurait pour effet d'éliminer le référendum de la procédure d'annexion, "n'est rien d'autre que l'application d'une mesure antidémocratique recommandée dans le rapport Sylvestre.

M. Laporte commentera vraisemblablement plus à fond cet après-midi l'étonnement que lui cause cette contradiction de la CIIJ.

En ce qui concerne, de façon générale, l'ancienne procédure de référendum, le ministre s'est contenté de rappeler à quel point cette méthode paraissait désuète, des études sérieuses établissant qu'une moyenne de seulement 10 p. cent des citoyens concernés ont l'habitude de se prononcer lors d'un référendum d'annexion.

Interrogé à son tour, le président du Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus a fait savoir au représentant de LA PRESSE qu'il avait consulté par téléphone "tous les intéressés" avant de publier son communiqué, à savoir trois officiers du CIIJ, le trésorier et les 7 maires du Conseil intermunicipal. Le texte, a-t-il précisé, leur a été lu et ils l'ont approuvé.

La Bible vous parle

Voyez quel amour a dû nous donner le Père pour que nous soyons appelés enfants de Dieu — car nous le sommes. (I Jn 3, 1)

AGRICULTURE

SUITE DE LA PAGE 3

six mois pour l'installation du matériel qui illustrera l'importance croissante de l'agriculture dans le monde.

La direction du projet a été confiée à M. Cyril H. Goulden, ancien sous-ministre responsable de la recherche au ministère de l'Agriculture et expert réputé des techniques agricoles modernes. Il a déjà été le directeur de la Ferme expérimentale du Canada.

M. Goulden est l'un des 24 spécialistes qui forment le comité consultatif de l'Expo pour l'agriculture : chercheurs scientifiques, fonctionnaires supérieurs, représentants d'associations et syndicats agricoles et de groupements céréaliers de Winnipeg et de la Saskatchewan.

Organisé dans le cadre du sous-thème de l'Expo intitulé "l'Homme à l'oeuvre", le pavillon de l'agriculture, a dit M. Goulden, tiendra tout particulièrement compte du fait que "la population mondiale aura augmenté, en l'an 2,000, de 90% et que pour résoudre le problème de plus en plus pressant de l'alimentation il va falloir absolument que la production des denrées alimentaires augmente plus vite que la population".

Voici quelques aspects de l'agriculture que l'on compte mettre en lumière : influence historique des progrès des techniques agricoles sur le progrès général de la civilisation; méthodes d'avant-garde de fabrication de produits alimentaires (même à partir d'herbes); fermes de l'avenir (avec tour de commande); utilisation de la génétique, des sciences de l'alimentation et de la physiologie dans l'élevage (transplantation d'oeufs fertilisés, hormones, antibiotiques, etc.).

photo LA PRESSE

Semaine de la fraternité internationale

Au cours d'une cérémonie tenue hier après-midi, au salon de la mairie, à l'occasion de la Semaine de la fraternité internationale, la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal a remis des certificats de membres honoraires à Me Duval Rony, d'Haïti, M. Vidal Simon, du Maroc, et au Dr Pablo Tchang, M.D., d'origine chinoise. Accompagné de M. André Bélisle, directeur de la Commission des relations internationales, et de M. René Tousignant, coordonnateur des événements organisés par la Jeune Chambre à l'occasion de la semaine de la fraternité, M. Gilles Guérin, président général, a remis les certificats en présence du conseiller municipal Lawrence Hanigan, maire suppléant. Ci-haut, M. Hanigan félicitant le Dr Tchang.

Le Musée d'art contemporain s'installera, après 1967, sur le terrain de l'Expo

En définitive, c'est bien sur le terrain de l'Expo, jetée Mackay, que s'installera, après 1967, le Musée d'art contemporain — auquel on commençait à désespérer de trouver un siège permanent depuis la décision de ne pas faire un bâtiment permanent du prochain Pavillon du Québec.

Pendant l'exposition, le futur Musée d'art contemporain — un bâtiment de 20,000 pieds carrés comportant quatre galeries et une cour d'exposition de sculpture — accueillera la plus prestigieuse exposition internationale de chefs-d'oeuvre de tous les temps que l'on ait jamais vue au Canada.

Pour constituer cette collection de 150 peintures et de nombreuses sculptures, le comité consultatif des beaux-arts de l'Expo, jusqu'ici composé uniquement de Canadiens à l'exception de M. Evan H. Turner, directeur du musée de Philadelphie, s'est adjoint, en fin de semaine, 13 sommités mondiales du monde des beaux-arts.

Cette transformation du comité consultatif de l'Expo en comité international s'est faite à l'occasion d'une deuxième réunion d'experts qui s'est tenue, jeudi et vendredi, à Paris, avec la participation notamment de M. Claude Robillard, président du comité consultatif, et de M. Guy Robert, directeur du Musée d'art contemporain, a annoncé, ce matin, M. Gill Bantey, dans le journal montréalais "The Gazette", en précisant que le conservateur du Musée de l'Expo sera fourni par la Galerie nationale d'Ottawa.

Le choix des oeuvres qui seront réunies sera déterminé par le thème même de l'Exposition universelle : "La Terre des Hommes". Les peintures et les sculptures illustreront comment dans le cours de l'histoire et à travers le monde, l'homme s'est conçu lui-même comme être social et créateur dans la cité et comme personne autonome engagée dans la recherche infinie d'un idéal terrestre et divin.

Pour la réalisation de cette exposition d'oeuvres d'art, il faudra dégager des crédits d'un montant de $600,000 uniquement pour le transport et les assurances.

Quant au futur Musée d'art contemporain, dont les plans ont été préparés par les architectes québecois Gilles Côté, Gauthier et Guité avec la collaboration de John Bland, de Montréal, architecte-conseil, et ont été approuvés en principe, son coût est estimé à $1,250,000.

Actuellement, le Musée québecois d'art contemporain n'est pas encore ouvert. Il est logé dans le Château Dufresne, en face du Jardin Botanique, propriété de la ville de Montréal temporairement louée au ministère québecois des Affaires culturelles.

On avait d'abord pensé le loger, après 1967, dans le Pavillon du Québec, au moment où l'on espérait faire de cet ouvrage un bâtiment permanent de $4 millions. Pour diverses raisons d'argent et de temps, on a abandonné récemment l'idée de donner un caractère permanent au pavillon québecois.

L'évaluation foncière à Montréal pourrait atteindre $6,000,000,000

Document attendu impatiemment par des milliers de propriétaires de Montréal que le rôle d'évaluation foncière que M. Camille-R. Godin, directeur du service des estimations, déposera d'ici lundi soir prochain.

Selon d'aucuns, il est possible que la valeur totale des immeubles inscrits au nouveau rôle atteigne $6 milliards.

Il ne faudrait même pas être surpris si la valeur totale dépasse cette somme.

On se rappelle que le rôle d'évaluation déposé il y a un an estimait à plus de $5,500,000,000 la valeur de tous les immeubles — imposables et non imposables — de Montréal.

Les immeubles non imposables étaient évalués à environ $1,340,000,000.

Un parc de la ville portera le nom de "Gilles-Hocquart"

Le parc dans lequel se trouve le Centre d'entrainement du Service d'incendie", rue Notre-Dame, s'appelle maintenant "parc Gilles-Hocquart".

Ainsi en a décidé hier, à l'hôtel de ville, le comité exécutif. C'est une décision conforme à une recommandation formulée par le sous-comité de toponymie.

Ce parc s'étend en bordure sud de la rue Notre-Dame, entre les prolongements des avenues Clarence-Gagnon et Haig, dans le quartier Mercier.

Le baptême est définitif. Le comité exécutif n'a pas à consulter le conseil municipal, selon une récente opinion légale donnée par le Contentieux.

CAMPING

SUITE DE LA PAGE 3

néral et l'industrie hôtelière en particulier ont un besoin impérieux de congrès. Le rôle de l'Office est justement de "vendre" Montréal à l'étranger.

Se fiant cependant à ce qui s'est produit dans les autres pays où ont été tenues des expositions, M. Rinfret est d'avis que Montréal, après l'Expo '67, comptera au moins huit années d'intense activité dans le domaine touristique.

M. Rinfret a enfin demandé l'appui des membres devant la nécessité de répondre aux exigences de groupes de touristes de plus en plus nombreux et il a remercié le gouvernement du Québec de l'aide financière qu'il a apportée à l'Office des congrès et visiteurs.

GUYNEMER

SUITE DE LA PAGE 3

blablement appelé à témoigner au procès que doit subir Naessens, les 5, 6 et 7 avril, à Paris, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie en France. La plainte en escroquerie déposée par M. Guynemer serait appelée aux mêmes dates que ce procès, indique-t-on.

L'ancien restaurateur de Duvernay doit bientôt se rendre en Belgique et en Hollande.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES: 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

Simpson MONTRÉAL

Pour la première fois dans un appareil auditif...

Un amplificateur ZENITH

L'"Arcadia", un amplificateur minuscule, vous procurera une audition meilleure parce qu'il donnera plus de puissance à votre appareil

- Il possède 6 transistors.
- Il est scellé contre la poussière et la moisissure.
- Son circuit "Micro-Lithic" est plus petit qu'une tête d'allumette.
- Il est 500% plus sûr que tout autre appareil.
- Dispositif "Tele-Touch" facultatif pour conversations téléphoniques.

Pour plus de renseignements ou démonstration

venez ou composez
842-3241, local 452

Nous réparons les appareils auditifs Zenith pendant que vous attendez.

Simpson — Appareils auditifs Zenith (763), au septième

Le MAGASIN restera FERMÉ

de midi, merc. 24 fév., à 10 a.m. jeudi

afin de

permettre au personnel de préparer le stock en vue de la plus grande vente de fourrure dans l'histoire de Montréal. Ces fourrures proviennent des 5 magasins que nous avons à travers le Canada.

SWEARS & WELLS Limited
FOURREURS
1454, RUE PEEL
Montréal, Qué.

COURS DE FORMATION EN GENIE INDUSTRIEL

Préparant aux examens officiels des "Work Study Technologists" permettant de devenir technicien en génie industriel et de se mériter le certificat d'"Associate Member" A.M.I.I.Tech.

LE COURS S'ADRESSE AUX
Directeur de production, contremaîtres, comptables en prix de revient, Time Study men ou toute personne désirant faire une carrière dans différentes spécialités du génie industriel.
Exigences : Posséder un certificat de 11e année ou l'équivalent, $40.00 par série de 40 heures.

DEBUT DU COURS
1er mars 7 h. à 10 h. p.m.
Le cours se donne à raison de 3 heures par semaine. Possibilité de choisir entre le lundi soir ou le samedi avant-midi. Il est aussi possible de s'inscrire à un cours par correspondance.

DUREE DU COURS : 3 séries de 40 heures donnant total de 120 heures.

Pour renseignements additionnels écrire : Case 9874 La Presse

parlez globe anglais
globe nouvelle globe
méthode globe rapide
école de langues

Enseignement individuel ou groupe . . . Méthode directe de conversation . . . Programme accéléré . . . Cours spéciaux pour compagnies . . . Suite 1538 — Place Ville Marie Appelez 866-9731

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT AVEC NOS PLANS DE RETRAITE

Pour plus de renseignements, remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "Votre retraite à même votre impôt", et adressez-le à l'un de nos bureaux.

MONTRÉAL — 84 o. rue N.-Dame — Tél.: 849-9421 — M. Yvon Thériault, M. Adrien Boudrias
QUÉBEC — 2, ave. Chauveau — Tél.: 529-5311 — Me Ls.-Ph. Bouchard, gérant
TROIS-RIVIÈRES — 143, rue Radisson — Tél.: FR. 6-2541 — Me Louis Archambault, gérant
OTTAWA HULL — Tél.: 771-3227 — M. J. L. Lazure, gérant
RIMOUSKI : 206, boul. St-Germain • Tél. 724-4106 • Jean Dagenais, gérant

NOM _____
NO. _____ RUE _____
VILLE _____

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

D'UN COIN A L'AUTRE DE LA PROVINCE

Sept-Iles se retirerait du CDECN

SEPT-ILES. (Spéciale) — La municipalité de Sept-Iles n'adhérerait pas au Conseil de développement économique de la Côte-Nord. Les raisons alléguées sont le refus du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de localiser à Sept-Iles le bureau de son commissaire industriel pour la région et la perspective de voir ce commissaire industriel régional ne s'occuper que de cette partie de la région économique dite "Côte Nord et Nouveau Québec", comprise entre Tadoussac et la rivière Moisie, comme l'indique clairement la lettre du ministère de l'Industrie et du Commerce, en réponse à la requête du conseil municipal de l'endroit au sujet du commissaire industriel régional.

Selon les autorités de Sept-Iles, le budget que consacrerait la ville pour sa participation au CDECN trouverait meilleur usage, s'il était appliqué au salaire d'un commissaire industriel. Rien n'est encore complètement officiel toutefois.

* * *

Boycottage de l'Autoroute des Cantons-de l'Est

SHERBROOKE (Spéciale) — L'autoroute des Cantons de l'Est n'est plus utilisée par les camionneurs des compagnies de la région depuis l'ouverture des postes de péage, le premier janvier dernier. Le président de la section des Cantons de l'Est de l'Association du camionnage, M. Norrey Jameson, a confirmé le fait en déclarant que "pas un seul camionneur des Cantons de l'Est utilise cette route, a-t-il expliqué, car le taux est trop élevé." Il a reconnu que l'autoroute des Cantons de l'Est épargnait du temps aux compagnies de transport et réduirait les risques d'accidents de la circulation, mais il a ajouté que le coût d'utilisation était beaucoup trop élevé."

* * *

Nouvelle ville de Domtar

ROUYN. (Spéciale) — Le Domaine Quévillon Ltée, filiale de Dominion Tar & Chemical Company, Limited, a présenté une pétition à l'Assemblée législative demandant l'érection d'une ville dans les cantons Quévillon et Tonnancourt qui sera connue sous le nom de Lebel-sur-Quévillon. Ce nom de ville sera donné en hommage à M. Jean-Baptiste Lebel, entrepreneur forestier de Senneterre, qui s'est fait le plus tenace partisan de la construction d'une pulperie dans ce coin d'Abitibi-Est.

* * *

Démission du député Turpin?

ROUYN. (Spéciale) — M. Edgar Turpin, député libéral de Rouyn-Noranda, démissionnerait prochainement, pour raisons de santé, s'il faut en croire l'hebdomadaire "La Frontière", de Rouyn. Ce serait sur les recommandations de son médecin que M. Turpin, présentement hospitalisé à Québec où il se remet lentement de l'intervention chirurgicale qu'il a subie il y a quelques jours, prendrait cette décision. Depuis quelques années, M. Turpin a été terrassé par la maladie à quelques reprises. Une première fois, une attaque cardiaque le confinait au repos pour près d'un mois. Cette fois-ci, la convalescence sera plus longue. M. Turpin est âgé de 58 ans et il a derrière lui une longue carrière d'homme d'affaires et d'homme politique. On chuchote dans la région qu'il serait nommé au Conseil législatif.

* * *

Usine de $1 million dans le comté de Brome

COWANSVILLE (Spéciale) — Le comité d'aménagement rural du comté de Brome étudie actuellement la possibilité de construire une usine de planche murale, au coût d'un million de dollars, dans les environs de Brigham. Cette industrie utiliserait les déchets de bois qui se trouvent sur les terres marginales de la circonscription pour en faire un produit semblable et même supérieur au contreplaqué et au bois pressé. Cette manufacture serait la première du genre dans la province de Québec. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation est très intéressé par ce projet d'envergure. Il va sans dire que l'ARDA apportera une aide substantielle au comité d'aménagement rural de Brome, si les études révèlent qu'une telle entreprise puisse être rentable. Il faudra former une coopérative d'agriculteurs pour administrer l'usine.

Celle-ci employerait une trentaine d'hommes dont seulement quelques-uns comme techniciens ou ouvriers spécialisés. L'usine serait construite selon les expériences qui ont été tentées en Europe où elles eurent beaucoup de succès. Les membres du comité d'ARDA feront des études pour savoir si le produit fini peut se vendre à un prix aussi élevé que le contreplaqué et si le coût de production serait assez réduit pour qu'un profit intéressant soit possible.

VENTE SEMESTRIELLE D'AMEUBLEMENT EATON
DERNIERS JOURS MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Luxueux tapis "Yukon" tout laine tissé serré, 13 coloris

Enfin ! Le tapis dont vous rêvez, maintenant offert à un prix à votre portée ! Il est beau, il absorbe le bruit, il est résistant et durable; traité anti-mites et facile d'entretien. Choix de 13 teintes élégantes : AQUA, OR ANTIQUE, OR AMBRE, OLIVE DORE, BEIGE SABLE, CUIVRE, BLEU, BOIS DE SANTAL, VERT MENTHE, VERT AVOCAT, NOIX DE MUSCADE, VERT SAUGE, VERT QUARTZ. Largeurs : 9' et 12'.

Rég. 14.95 la verge carrée

Prix de la Vente **11.99** *la verge carrée*

Tapis de couloir de 27" de largeur ..... 9.95 *la verge linéaire*

Moelleux tapis à fibres retorses 80% laine et 20% nylon

Les maîtresses de maison apprécieront ce tapis pratique et résistant à un prix très, très bas ! Remarquez sa confortable épaisseur; son tissage serré laine-et-nylon est retors pour doubler sa résistance et sa durabilité. Il existe en 10 coloris : BEIGE DESERT, VISON, OR FONCE, TURQUOISE, VERT ECUME, OLIVE, BEIGE PALE, VERT AVOCAT, OR PALE ET VERT SAULE.

Prix de la Vente **9.99** *la verge carrée*

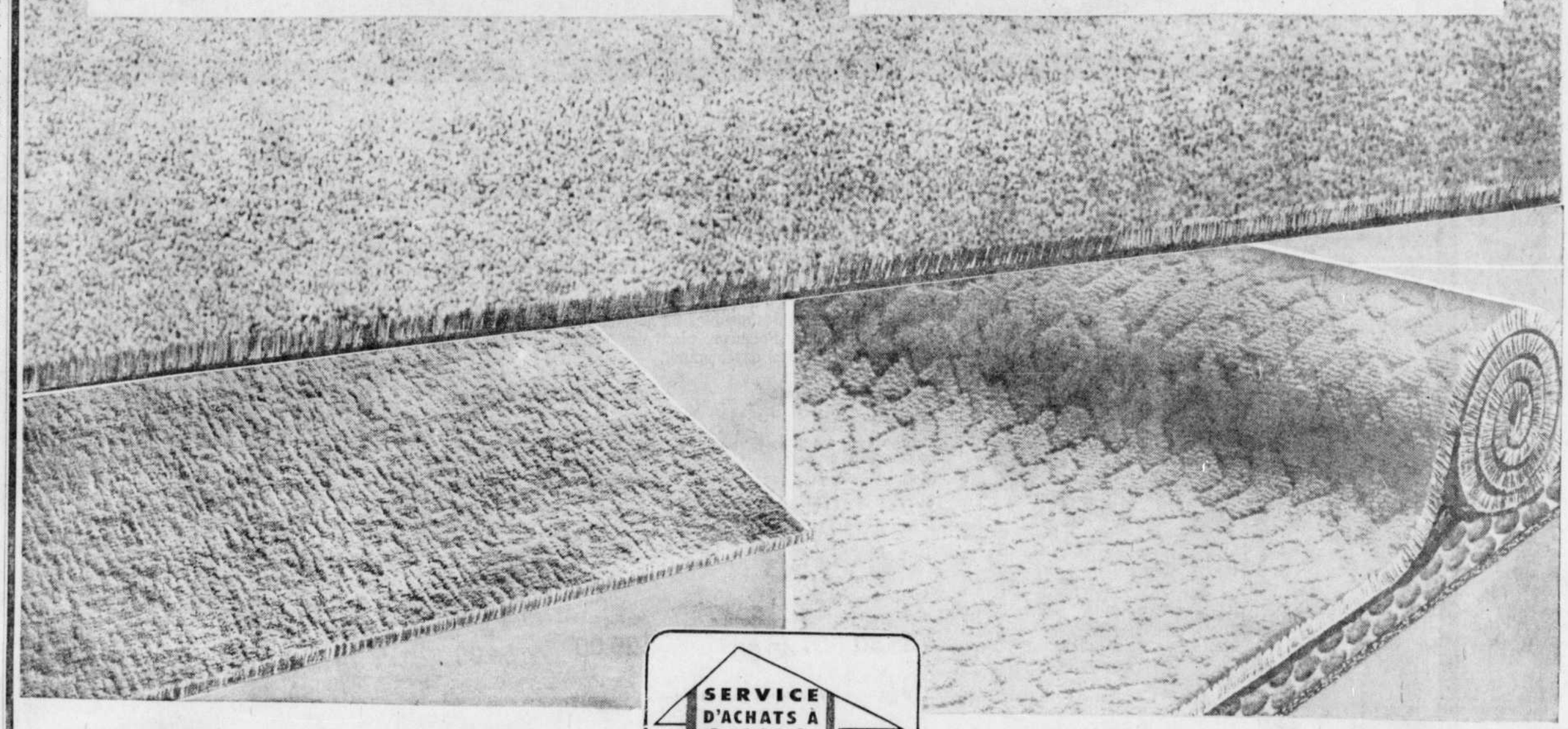

Résistant tapis "Springdale" en nylon

Ce tapis à fibre de nylon convient spécialement dans les chambres d'enfants. Il est aussi facile d'entretien, à l'épreuve des mites, de l'humidité, non-allergène. Envers robuste. Tons unis de beige, champignon, brun cuivré, vert pin, or. Effet 2-tons : beige d'automne, vert avocado, bleu paon, or. Largeur 12'.

Prix de la Vente **6.99** *la verge carrée*

SERVICE D'ACHATS À domicile EATON

Profitez du service d'achat à domicile

EATON

Sur votre demande, un représentant qualifié se rendra à votre domicile avec des échantillons de tapis et vous établira un estimé avant de commencer le travail, sans frais ni obligation de votre part.

Composez 842-9211, postes 731 ou 831

Les coloris font le succès du 'Trilan Cathay'

12 teintes fascinantes ! Ce tapis est tissé de fibres résistantes qui ne gardent pas la marque des pas. L'envers renforcé ajoute à la durée et garantit sa stabilité sur le sol. Offert en 2 largeurs 9' et 12'. *Légère surcharge pour seuil de porte, bordures aplanies et installation spéciale sur escaliers.

Installation complète sur sous-tapis de feutre caoutchouté 9.99*

Prix de la Vente **7.24** *la verge carrée*

COMPOSEZ 842-9211

EATON — Tapis et carpettes (Rayon 272), au sixième étage

Tapis laine et rayonne

De marque déposée "Haddon Hall" d'Eaton qui garantit leur qualité et leur résistance, ils sont de type Axminster avec frange disponibles dans un choix de motifs orientaux aux teintes chaudes avec un fond à prédominance rouge ou un effet ton-sur-ton moderne en beige, or ou vert.

9' x 12' Rég. 111.50 Prix de la Vente **99.95**

5'9" x 9' Rég. 62.50 Prix de la Vente **54.00**

Carpettes "ACRILAN" antidérapantes

L'envers en latex évite les dérapages sur les planchers polis. Anti-mites et non-allergènes. Tons de blanc hiver, bois de santal, corail, orange, vert, rose, bleu, lilas, or antique, turquoise, noir, violet Windsor, bleu paon, vert mousse. Dimensions approximatives.

	Prix de la Vente		Prix de la Vente
24" x 36"	6.25	30" x 54"	12.99
27" x 48"	8.50	54" x 72"	29.99

Carpettes de coton pelucheux

Envers traité au latex pour éviter tout glissement. Très lavables, ces carpettes sont une aubaine merveilleuse. Disponibles dans les coloris de vert pâle, bleu poudre, beige, bois de santal, brun, rose cendré, vert émeraude, or, blanc, olive, bordeaux. Dimensions approximatives.

Dimensions	Ord.	Prix de la Vente		Ord.	Prix de la vente
24" x 36"	4.25	3.49	30" x 54"	9.50	7.49
24" x 45"	5.95	4.69	4' x 6'	17.95	13.49

25% de rabais! TECO "Specified" d'Eaton

Un choix de 5 finis de qualité

SPECIAUX "SPOTLIGHT"

La pinte

REG. 1.70

1.25

Le gallon

Rég. 5.50

4.10

D'EXTERIEUR BLANC

Pour la maison et le chalet... A formule spéciale résistant aux intempéries.

VENTE SPOTLIGHT EATON

COMPOSEZ 842-9211

Service des commandes téléphoniques

PEINTURE D'INTERIEUR AU LATEX. Un fini velouté pour murs et plafonds. Couleurs : blanc, turquoise, rose pétale, blanc antique, vert menthe, vert laurier, ton pêche, bouton d'or, bleu clôture, beige, orchidée pâle, couche d'apprêt.

PEINTURE D'INTERIEUR SEMI-MATE. Fini satiné pour murs et boiseries. Même choix de teintes que pour le fini latex.

EMAIL D'INTERIEUR. Pour votre cuisine et salle de bain. Teintes-mode : blanc, vert "Sherwood", jaune tulipe, rouge carnaval, bleu des Bermudes, ivoire camée, mandarine, noir luisant, couche d'apprêt.

EMAIL D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR. Tout indiqué pour le sol des endroits très passants : garage, allée. S'applique sur bois, ciment ou linoléum. Nuances : brun automne, vert patio, gris moyen, rouge tuile, laque clair.

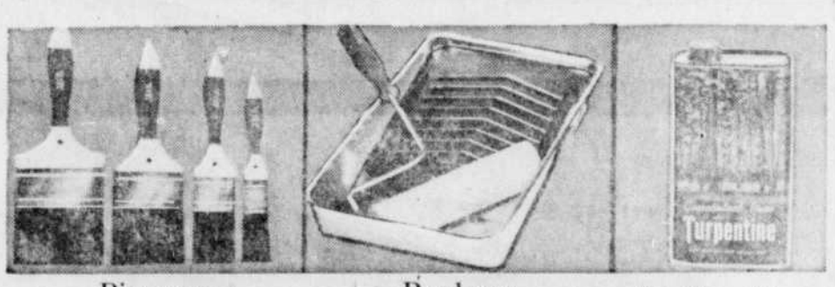

Pinceaux

"Teco Specified" d'Eaton. En poil véritable. Un ensemble "Expoxy" de qualité pour tous vos travaux de peinture.

Prix "Spotlight" chacun

1" .75 3" 2.50

2" 1.45 4" 3.70

Rouleau

Pour appliquer votre peinture uniformément. Rouleau en mohair 7½" et plateau en métal "Teco Specified" d'Eaton. Prix "Spotlight"

2 pièces 1.95

Rouleau de rechange 7½" (sans manche) .75 chacun

Térébenthine

Pour tous vos travaux de peinture.

la pinte	le gallon
.56	1.46

Pratiques pinceaux "Boeck" 3" poil véritable de première qualité

Prix "Spotlight" le pinceau **2.99** chacun

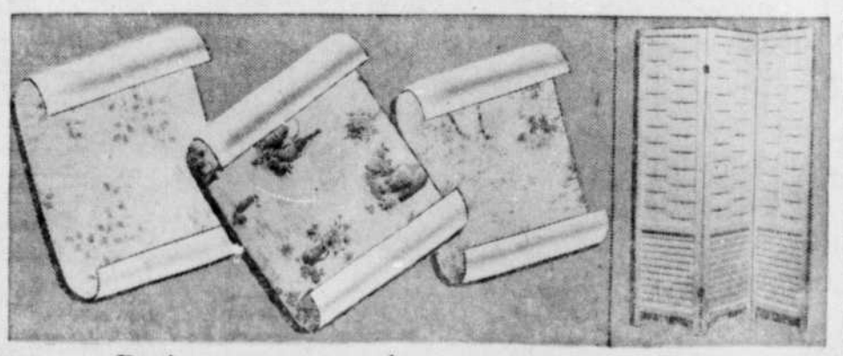

Papiers-tentures modernes

Bas prix de réduction du manufacturier pour ses papiers-tentures à divers motifs et couleurs qui s'assortiront à toutes les pièces de la maison. Pré-enduits, plastifiés et ajourés avec minutie pour une application sans défaut. PRIX "SPOTLIGHT" .59

EATON — (Rayons 274) peintures, au 5e étage et papiers-tentures, au 6e étage

Paravent

51" x 64" de hauteur. Motif lattes tressées à mi-hauteur. Choix de nuances à la page : blanc, bouton d'or, sable, vert printanier. PRIX "SPOTLIGHT" 19.95

Papiers-tentures modernes

Papier-tenture à motif grain de bois. Imite à s'y méprendre le grain du bois. Idéal comme lambris dans les salles de jeux, vestibules. Plastifié, pré-enduit, avec plinthe.

Prix "Spotlight" **1.19**

EATON — Peintures et papiers-tentures (Rayon 274), au 5e étage

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

la vie féminine

Voyage d'étude qui profitera aux enfants de la thalidomide

Mlle Denise Mauger, ergothérapeute, responsable de la section Entrainement à la prothèse chez les enfants à l'Institut de Réhabilitation de Montréal, est déléguée par le département de recherche et de formation de cet institut pour faire un stage de perfectionnement de trois semaines à Rohampton, Angleterre. Mlle Mauger suivra un cours intensif à l'entrainement se rapportant à la prothèse actionnée au gaz carbonique. Ces prothèses au gaz carbonique seront utilisées, cette année particulièrement, par les enfants atteints de malformations congénitales causées par la thalidomide.

Mlle Denise Mauger

A son retour d'Angleterre, Mlle Mauger, récipiendaire de la bourse Lady Hoare, se rendra à l'université de New York pour un cours de 15 jours sur les prothèses du membre supérieur.

Mlle Mauger a fait ses études secondaires à l'Académie Ste-Anne de Rawdon et au Collège Marie-Anne de Ahuntsic. Diplômée en physiothérapie et en ergothérapie de l'école de réhabilitation de Montréal depuis septembre 1963. Elle est, de plus, membre de l'équipe de recherche et de formation de l'institut depuis octobre 1963.

Bonne Idée!

Même si l'aspirateur est l'instrument idéal pour souffler la poussière, la vadrouille humide n'en demeure pas moins très utile pour le nettoyage. Si vous prenez la précaution de la tremper dans l'eau avant de vous en servir, cela éliminera l'inconvénient, quand vous la secouez, d'inonder vos voisins de poussière blanche. Quand vous secouerez la vadrouille, même humide, prenez soin d'envelopper la tête dans un sac de papier. Pour peigner les cheveux, utiliser une vieille brosse à dents, et ne manquez pas de tremper votre vadrouille dans une eau à laquelle vous aurez ajouté un quart de tasse d'huile. Secouer vigoureusement, puis remiser jusqu'au prochain vadrouillage.

Cadeaux utiles à la future mariée

MONTREAL. (PC) — Un "shower" de gâteau pourrait servir de thème à une réception offerte à la future mariée. Des casseroles de tout genre, des tôles pour déposer les gâteaux en sortant du four, des cuillères de bois pour faire les mélanges, un tamis pour la farine, sont autant de petits cadeaux non coûteux que les amies peuvent donner à la cuisinière en herbe.

Chacune des invitées apportera aussi sa recette préférée de gâteau.

Les nappes de toile s'inscrivent aussi dans le trousseau de la mariée. Ces jolies pièces de toile sur les tables de salle à manger servent de décor aux bons mets de sorte que, pour les convives, le plaisir des yeux s'ajoute à la saveur des plats.

Pour les grands dîners, on emploie les nappes damassées ou de dentelles.

La future mariée peut choisir les styles les plus nouveaux, mais de toute manière, ces belles nappes conservent toujours leur valeur malgré certains changements de la mode, laquelle d'ailleurs revient par cycle.

Henry Ford II serait excommunié

DETROIT (PA) — Le Rév. Père Edmund Battersby, porte-parole du diocèse de Détroit, a déclaré récemment que M. Henry Ford II était automatiquement excommunié de l'Eglise catholique du fait de son mariage avec une divorcée, l'Italienne Maria Cristina Vettore Austin.

"La loi de l'Eglise est telle, a-t-il dit. Si un catholique, dont le mariage est valide, divorce et se remarie il est excommunié".

Le père Battersby ajoute que la même loi s'applique dans le cas de Mme Ford si elle est catholique.

De son côté, M. Ford affirme qu'il ne s'inquiète pas outre mesure des réactions à son récent mariage. "Toutefois, dit-il, je n'avais pas prévu que mon mariage causerait ces réactions."

La nouvelle Mme Ford est Italienne d'origine et veuve d'un officier de la marine britannique. La cérémonie civile du mariage a eu lieu à Washington vendredi dernier. Actuellement, le couple est en voyage de noces en Europe.

perruques
FABRIQUEES A LA MAIN

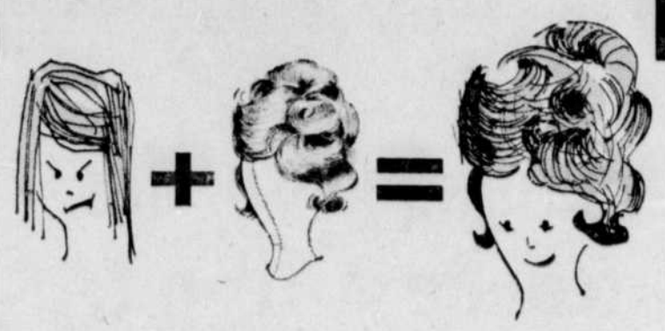

OFFERTES
• dans une boite de fantaisie
• parfaitement coiffées
• sur une tête à perruque

FABRICATION INDIVIDUELLE
dans toutes les teintes désirées

AU PRIX MODIQUE DE $219.50

WIG CREATIONS
1330 OUEST, rue SHERBROOKE
(ouest rue de la Montagne)

VENTE LEDUC 5 JOURS

ASPIRINES Bayer
100 comprimés
Rég. 93c ch.
Maintenant
2 pour $1.34

SACCHARINE
1,000 comprimés
½ grain — Rég. 1.65
MAINTENANT CHEZ LEDUC $1.19

SEL ENO
Rég. 1.09
MAINTENANT 87c

BOEUF, FER ET VIN
Le tonique parfait pour la famille.
Grosse bouteille de 40 oz. Rég. $2.50. MAINTENANT CHEZ LEDUC $1.88

Tonique GERITOL
REG. $5.50
MAINT. 3.98
Liquide 24 oz ou 80 capsules

LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS
Rég. 1.19 — 26 oz ou 200 comprimés
CHEZ LEDUC 99c

INFANTOL
Le tonique vitaminé idéal pour les enfants et les tout-petits. Grand flacon 16 oz. Rég. 3.50
CHEZ LEDUC $2.69

HUILE DE FOIE DE FLETAN
VITAMINE "A" NATURELLE
Grosse bouteille de 500 capsules
REG. 4.35 — Maintenant, CHEZ LEDUC 2.95

ÉCONOMIE DE $2.00!
NOUVEAU PAQUET-PRIME
125 COMPRIMÉS AU PRIX DE 100 $6.00
PARAMETTES
POLYVITAMINES ET MINÉRAUX
MAINTENANT CHEZ LEDUC 3.99

CEPACOL
Rince bouche d'un goût agréable. Bouteille 14 oz. Rég. $1.40 — MAINTENANT CHEZ LEDUC 1.29

ABSORBINE Jr
Pour fatigue et douleurs. Bouteille grand format. Rég. 2.50 — MAINTENANT CHEZ LEDUC 1.99

HUILE DE FOIE DE MORUE
100 capsules
CHEZ LEDUC 77c

COUSSIN ELECTRIQUE
Coussin électrique automatique. Chaleur douce et pénétrante. Commutateur pratique pour chaleur forte, médium ou basse. Rég. 5.89
$3.82 CHEZ LEDUC

SUCARYL
1000 comprimés. Rég. 5.30.
CHEZ LEDUC 4.49

credico
Votre crédit est bon AUX 19 PHARMACIES LEDUC

PAPIER DE TOILETTE DELSEY
Rég. 2 pour 29c
MAINT. 6 pour 79c

AGAROL
Pour la constipation. Grande bouteille 16 oz. Rég. 1.49. MAINTENANT CHEZ LEDUC 1.19

SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS
POT, rég. 1.19 MAINTENANT 1.04
TUBE, rég. 89c MAINTENANT 79c

Broxodent®
BROSSE à DENTS AUTOMATIQUE
• brosse de haut en bas
• peut servir à toute la famille
• commutateur sous le doigt
• de toute sécurité (approuvée par CSA)
SQUIBB
Rég. 22.95 chez LEDUC 18.95

MICRIN
SPECIAL 14 oz
98c

HUMIDIFICATEUR ET VAPORISATEUR HANKSCRAFT

Capacité : 1 gallon
Dure de 10 à 12 hres
Arrêt automatique
Rég. 9.95
MAINTENANT SEULEMENT 6.45 CHEZ LEDUC

HYGROMETRE ET THERMOMETRE

Surveillez l'humidité dans votre foyer ou bureau, avec cet hygromètre et thermomètre de précision. Rég. 3.50.
CHEZ LEDUC 2.99

Du nouveau! Donnez à votre visage un merveilleux éclat de jeunesse!
'Natural Blush'
de Helena Rubinstein
avec pinceau escamotable exclusif

Appliquez au pinceau le nouveau Natural Blush de Helena Rubinstein . . . Votre visage devient instantanément plus lumineux! Il présente un nouvel éclat naturel et vous saurez que vous êtes toujours en beauté!

Natural Blush est offert avec son propre petit pinceau escamotable exclusif en poil genre martre. Ouvrez celui-ci pour le passer légèrement sur votre visage et votre cou. Refermez-le avant de le glisser dans votre sac.

Le nouveau Natural Blush de Helena Rubinstein est différent de tous les produits que vous connaissez déjà. Grâce à sa formule exclusive, il ne donne jamais au visage l'air poudré et il tient mieux que la poudre. Ses quatre teintes pastel sont fraîches et candides: Blush Pink, Blush Rose, Blush Peach, Blush Amber.

Le duo Natural Blush comprend le joli "poudrier" rose de Natural Blush et le pinceau escamotable. Il se vend $5.50.

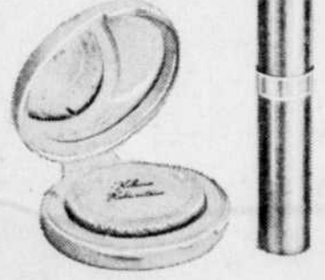

2 Boites de 48 KOTEX 2 pour $2.98 Rég. 1.86 ch.

LIVRAISON GRATUITE JOUR ET SOIR
Tél. : VI. 2-7811 ou appelez votre PHARMACIE LEDUC DE VOTRE VOISINAGE

JAVEL BLEACH Mix-O
QUALITÉ ANALYSÉE

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

IL Y A UNE PHARMACIE LEDUC PRES DE CHEZ VOUS POUR VOUS SERVIR

19 pharmacies Leduc : • 3440 St-Denis, VI. 2-7811 • 7701, St-Denis, 272-1184 • 1416, Bleury, AV. 8-3196 • 1635, Bélanger est, RA. 9-2805 • 1451 est, Laurier, 525-2505 • 2002, Maplewood, RE. 8-4791 • 282, St-Viateur ouest, CR. 1-4644 • 307 ouest, Prince-Arthur, VI. 2-3431 • 5101, av. Verdun, 766-2361 • 4100, Wellington, PO. 9-4535 • 2901, Masson, RA. 2-4605 • 3201 est, Ste-Catherine, LA. 6-2837 • 751 est, du Mont-Royal, LA. 2-3159 • 1100 est, Ontario, LA. 1-1112 • 3641 est, Ontario, LA. 6-3759 • 1901 ouest, Ste-Catherine, WE. 3-4221 • Hôtel Reine-Elisabeth, UN. 1-6042 • Centre d'achats St-Martin, MU. 1-3894 • St-Laurent : 961, boul. Décarie, 747-2441.

COMMANDES POSTALES 3440 rue ST-DENIS, MONTREAL, P.Q.

La surtaxe britannique sur les importations réduite à 10 p.c.

La Grande-Bretagne a cédé aux protestations de l'AELE — Appel de M. Brown à la confiance générale

LONDRES. (AFP) — La surtaxe britannique sur les importations imposée en octobre dernier par le gouvernement travailliste sera réduite de 15 p.c. à 10 p.c. à partir du 27 avril prochain, a annoncé hier à la Chambre des Communes M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier.

Le cabinet britannique s'était réuni hier matin à 10 h. GMT pour prendre une décision définitive au sujet de la réduction de la surtaxe douanière.

Cette décision devait être prise en fonction des rapports transmis à Londres de Genève par MM. George Brown et Douglas Jay, ministres des Affaires économiques et du Commerce, qui dirigent la délégation britannique à la réunion du Conseil ministériel de l'Association Européenne de Libre Echange. Les deux ministres, partis hier pour la Suisse, avaient été chargés d'effectuer des sondages auprès de leurs collègues des autres pays de l'AELE (Suède, Norvège, Danemark, Suisse, Autriche et Portugal) en vue de déterminer la réduction minimum que ceux-ci seraient prêts à accepter.

Selon les informations en provenance de Genève, il semblait que ce minimum devait être de 5%.

C'est vers 15 h. 30 GMT que le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, a annoncé la décision au Parlement. M. Brown était ensuite en mesure d'en informer officiellement ses collègues de l'A.E.L.E.

La surtaxe . . . provisoire

Après avoir annoncé la réduction de la surtaxe de 15 pour cent sur les importations britanniques, M. Callaghan a ajouté : "Le gouvernement britannique estime que l'intention ainsi donnée de réduire la surtaxe en avril prochain effacera l'incertitude et confirmera la fait que la politique gouvernementale ne consiste pas à faire de la surtaxe un instrument permanent de notre système économique".

M. Edward Heath, porte-parole conservateur aux Affaires économiques, qui a accueilli cette décision avec satisfaction, a cependant demandé pourquoi ce long délai, d'autant, a-t-il souligné, que rien ne prouvait que cette surtaxe ait été jusqu'à présent de quelque utilité, car les statistiques tendent à démontrer que c'est dans le secteur des matières premières et des denrées alimentaires (exemptes de la surtaxe) que se manifeste un important déficit export-import.

Le ministre des Finances, répondant à M. Heath, a souligné qu'au contraire les exportations britanniques avaient augmenté tandis que c'étaient les importations de produits manufacturés et de produits chimiques qui avaient diminué. Il faudra beaucoup de temps, a-t-il ajouté, "pour que la Grande-Bretagne se débarrasse du déficit de 800 millions de livres sterling que lui a légué le précédent gouvernement conservateur".

En réponse à une question du leader libéral Jo Grimmond, M. Callaghan a souligné qu'il serait prématuré d'envisager la date d'une plus ample réduction de la taxe.

A Genève

L'impression qui se dégageait des premiers entretiens de la nuit de dimanche à lundi et de hier matin, qui a vu l'ouverture du Conseil ministériel de l'A.E.L.E., était en effet que la Grande-Bretagne allait prendre une décision favorable. Seuls le processus et les délais de cette réduction resteraient encore à préciser. Ce devait être le sujet de la double déclaration qui a été faite hier après-midi, tant à la Chambre des Communes qu'à Genève.

Le conseil s'est ouvert hier matin à 9.00 (heure locale) dans une atmosphère de calme qui contrastait avec les explications orageuses de la nuit précédente.

MM. Georges Brown, ministre des Affaires économiques britannique, et Douglas Jay, président du Board Of Trade, ont, semble-t-il, informé officiellement leurs collègues de la décision de leur gouvernement au sujet d'une réduction de la surtaxe de 15 pour cent à l'importation, apprend-on de source sûre.

"Le conseil des ministres de l'AELE a exprimé à l'unanimité sa gratitude pour la réduction de la surtaxe annoncée par le gouvernement britannique. Il estime que la crise de confiance à l'intérieur de l'association est résolue", a déclaré un porte-parole de l'AELE, plus tard dans la journée.

Déclarations de M. Brown

"Le gouvernement britannique espère bénéficier maintenant d'une période de stabilité et de confiance internationale, a déclaré en séance, selon un porte-parole de l'AELE, M. George Brown, ministre britannique des Affaires économiques, après avoir annoncé au Conseil de l'AELE la réduction de 5 pour cent de la surtaxe britannique à l'importation."

Il ne fallait reculer devant aucune décision en vue d'arrêter l'hémorragie dont souffrait l'économie britannique, diminuer le déficit commercial et celui de la balance des paiements et défendre la livre sterling, a souligné le ministre.

On a peut-être attaché dans le monde trop d'importance aux mesures à court terme et trop peu à celles à long terme, a-t-il poursuivi, en citant notamment l'augmentation du taux d'intérêt bancaire et l'aide aux exportations de son pays. La surtaxe de 15 pour cent ne plaisait pas plus au gouvernement britannique qu'aux autres, a-t-il assuré, mais elle était indispensable à la stabilité de la livre sterling.

Il nous faut fournir encore un effort pour développer notre économie et renforcer le rôle essentiel de la Grande-Bretagne dans le monde, a dit également M. Brown.

Déjà au cours des quatre derniers mois, l'économie britannique a fait preuve d'une amélioration très nette. Le revenu national brut s'accroît de 4 pour cent par an, chiffre qui devrait passer à 25 pour cent en 1970.

Trois tâches se présentent actuellement au cabinet de Londres, a dit M. Brown.

— Adapter l'économie britannique aux conditions actuelles,

— la moderniser,

— maintenir la stabilité des prix.

M. Brown a conclu en mettant l'accent sur le plan national du Royaume-Uni, qui doit permettre une collaboration intime des capitaux publics et privés, ces derniers devant rester privés, a assuré le ministre, "à l'exception de quelques changements marginaux".

RAPPORTS FINANCIERS

B A Oil Ltd.

TORONTO — Etant donné que les bénéfices nets consolidés de la British American Oil ont dépassé $35 millions en 1964, un dividende de $1.00 par action a été déclaré sur les 8,335,648 actions ordinaires restreintes détenues par la Gulf Oil Corporation. Ce dividende s'élève au même montant, par action, que le montant payé sur les actions ordinaires non restreintes en 1964 et il a été déclaré selon les conditions relatives aux actions ordinaires restreintes.

En outre, étant donné que les bénéfices nets consolidés de la compagnie pour 1963 et 1964 s'élevaient à plus de $69 millions (soit $75 millions), les actions ordinaires restreintes sont maintenant égales aux autres actions ordinaires sous tous les rapports, y compris les dividendes. En conséquence, elles recevront le dividende régulier de 25¢ par action dont B-A a annoncé le paiement pour le 1er avril aux actionnaires inscrits le 2 mars.

Les actions restreintes ont été émises en 1956 à la Gulf Oil, à titre de paiement pour l'acquisition par B-A de la Canadian Gulf qui, jusqu'alors, avait fonctionné en tant que filiale de la Gulf Oil Corporation, qui se livrait à des activités d'exploration et de production au Canada. Ces dividendes sont les premiers à être déclarés sur les actions ordinaires restreintes depuis cette date.

La fusion, en 1956, des activités d'exploration et de production de la Canadian Gulf Oil avec les opérations de la British American ont contribué dans une large mesure à l'expansion et à l'exploitation de B-A durant les neuf dernières années, période pendant laquelle la British American est devenue le plus grand producteur de gaz naturel et le deuxième producteur de pétrole au Canada.

Québec Téléphone

Les revenus d'exploitation de Québec Téléphone pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier se sont montés à $14,834,430, contre $13,599,345 en 1963, accusant ainsi une hausse de 9.0 pour cent. Ils ont permis une légère hausse de 6.0 p.c. dans les revenus nets avant impôts, qui sont de $4,503,500, contre $4,246,550 en 1963. De ce fait les revenus nets avant répartition s'établissent à $2,180,588 contre $2,071,293 en 1963, soit une hausse de 5.2 p.c.

Le bénéfice net par action privilégiée s'établit à $5.53 (contre $5.13) pour chacune des 393,796 actions de cette catégorie (elles étaient 403,575 en 1963). Par action ordinaire, le bénéfice net s'inscrit à $1.23 (contre $1.14 en 1963) pour chacun des 1,434,832 titres existants (ils étaient 1,433,482 l'année précédente).

The Gillette Company

Les ventes nettes de The Gillette Company en 1964 ont dépassé légèrement le niveau de l'année précédente, à $298,956,000 contre $295,700,000. Les bénéfices nets après provision pour impôts s'établissent à $37,673,000 soit $1.33 par action, contre $41,545,000, soit $1.47 par action, en 1963.

Le total des dividendes versés s'est élevé à $33,965,000, soit $1.20 par action, (inclu un dividende additionnel de $0.10) donc le même rendement que l'année dernière.

C'est la compétition accrue (surtout dans le domaine des lames) qui a, au début de l'année, comprimé les ventes et les bénéfices, mais les six derniers mois se sont avérés les meilleurs dans toute l'histoire de la compagnie.

Le rapport aux actionnaires mentionne aussi que si Gillette Safety Razor Co. a faibli un peu, l'année dernière, les filiales The Toni Company, et Paper Mate Co. ont efficacement contribué à la réussite générale. Les profits moindres de la division lames de rasoir sont dus principalement aux dépenses d'introduction de la nouvelle lame sur le marché.

Le rapport indique également que les profits récoltés en Amérique du Nord sont passés de 69 à 70 pour cent du total et que le Fonds de roulement de la Compagnie Gillette est passé de $51,825,000 à $57,043,000, les réserves se maintenant en fait au même niveau, à $69,751,000 (contre $69,632,000).

Violamac Mines

Les comptes, non vérifiés, de Violamac Mines Ltd., pour 1964 font apparaître une production minière de $4,994,701 ayant donné des ventes nettes de $3,679,347, des coûts d'opération de $2,561,051 et en fin de compte, des revenus bruts de $1,118,296.

Les bénéfices nets, après divers amortissements, s'établissent à $328,832. (dont $144,281 pour le seul dernier trimestre de 1964).

Le degré moyen du cuivre extrait durant les neuf premiers mois a été de 1.18 p.c. celui du dernier trimestre de 1.52 p.c. pour donner une moyenne annuelle de 1.26 p.c.

Rien qu'à la mine Kam-Kotia, au cours du dernier trimestre on a extrait pour 161,400 tonnes de minerai, dont 73 pour cent de l'exploitation souterraine. Le rapport signale à ce sujet que la compagnie a presque achevé la conversion de son exploitation autrefois à ciel ouvert, en exploitation souterraine.

Forte poussée des exportations canadiennes escomptée en 1964

OTTAWA. (PC) — C'est, selon toute expectative, d'ici trois semaines que les données relatives aux importations et exportations canadiennes seraient publiées par le bureau fédéral de la Statistique.

Les résultats préliminaires des 11 premiers mois de 1964 font ainsi état d'une violente poussée de la balance des exportations ; cette dernière frôlerait les 126.6 pour cent du montant global pour la même période de 1963.

La plupart des grands courants d'importations et d'exportations affichent des mouvements à la hausse. Il en est ainsi, par exemple, des importations globales de marchandises qui ont atteint les $6,835,700,000 pour la période allant de janvier à novembre 1964 ; c'est là une augmentation de 13.9 pour cent sur la valeur des biens entrés au Canada pour la même période de 1963. Pendant ce temps la valeur des exportations se serait chiffrée à $7,572,000,000, ce qui équivaut à un gain de 19.6 pour cent sur les $6,326,600,000 de denrées canadiennes écoulées l'an dernier sur les marchés étrangers.

Une analyse en termes de destination montre que les pays autres que les gros preneurs habituels, en l'occurrence les Etats-Unis et le Royaume-Uni, sont à l'origine de ces sensationnelles augmentations relatives. Cette remarque vaut pour les autres pays du Commonwealth et aussi pour les autres pays d'une façon générale.

Le tout n'est d'ailleurs pas sans refléter le poids des exportations massives de blé et de grains négociées au cours de 1964 qui, semble-t-il, ne devraient vraisemblablement pas se continuer au même rythme.

Pourcentages accrus

Voici comment se présentent l'ampleur et le niveau de variation en pourcentages de ces courants commerciaux de janvier à novembre 1964; l'augmentation est ici rapportée à la base des 11 premiers mois de 1963. Du point de vue des entrées de marchandises américaines, le commerce s'est élevé à $4,717,600,000, soit une hausse de 15.6 pour cent; les achats de denrées canadiennes par ce voisin ont totalisé $4,047,900,000, soit une augmentation de 12.8 pour cent. Les transactions commerciales avec le Royaume-Uni présentent aussi un rythme d'évolution positif.

Les mouvements à l'importation et à l'exportation se sont soldés respectivement à $527,500,000 et $1,100,900,000, pour des hausses de 10.0 et 17.2 pour cent.

Plus significative et surtout plus favorable encore paraît devoir être l'évolution du courant achats-ventes de marchandises avec les autres pays du Commonwealth d'une part et avec tous les autres pays d'autre part.

Ces premiers ont vendu pour $371,100,000 de leur production, pour une légère augmentation de 2.0 pour cent, tout en accentuant de beaucoup leurs achats au Canada pour hisser ces derniers au niveau de $454,600,000, soit une remarquable poussée de 26.8 pour cent.

Il en fut de même pour la catégorie "tous autres pays" qui ont écoulé pour $1,217,600,000 de produits au pays, soit 13.1 pour cent en plus, et qui ont acheté pour $1,968,700,000, ce qui équivaut à une amélioration de l'ordre de 36.6 pour cent.

De tout cela il découle un solde commercial positif de $736,300,000 pour les 11 premiers mois de 1964 pour une amélioration nette de 126.6 pour cent d'une balance qui s'élevait à $324,800,000 pour la même période de 1963. De $493,300,000 qu'il était en 1963, le déficit commercial avec les Etats-Unis s'est accru à $669,700,000. Par contre, la balance favorable avec le Royaume-Uni est passée de $460,000,000 à $573,400,000.

Dans le cas des autres pays du Commonwealth, le solde a changé de signe. Au déficit de $7,100,000 en 1963 vient désormais se confronter un surplus de l'ordre de $81,500,000 pour 1964. L'augmentation plus que sensible des achats de tous les autres pays a par ailleurs entraîné la balance positive avec ces pays de $365,200,000 à $751,100,000.

Léger recul des profits d'Imperial Tobacco Ltd

Les administrateurs de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited ont déclaré, à valoir sur les opérations de 1964, un dividende final de 12½ cents par action sur les actions ordinaires, payable le 31 mars 1965 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 3 mars 1965. La présente déclaration porte le dividende total sur les actions ordinaires pour les opérations de 1964 à 72½ cents par action ou à $7,011,000, soit le même que le total de dividendes payé sur les actions ordinaires pour l'exercice de l'année précédente.

Sous réserve de la vérification finale, les bénéfices nets consolidés pour l'année 1964 se sont élevés à $11,506,000 comparativement à $12,014,000 en 1963. Les bénéfices attribuables aux actions ordinaires ont été de $1.15 par action au regard de $1.20 en 1963.

Après les régularisations pour les amortissements accumulés, la vente d'actif immobilisé, l'achat pour annulation d'actions privilégiées à dividende cumulatif de 6%, et après avoir payé ou pourvu à tous les dividendes d'actions privilégiées applicables et à tous les dividendes d'actions ordinaires (incluant le dividende final), l'accroissement des bénéfices retenus a été de $4,080,000 pour l'année 1964.

Placements

En 1964, des placements substantiels ont été effectués ou prévus dans les actions ordinaires de Canada Foils, Limited, Growers' Wine Company Limited, et Welland Winery Limited de sorte que l'on peut maintenant considérer que leur contrôle effectif appartient à l'Imperial Tobacco.

Emission de 1,300,000 actions de Corgemines

Corgemines Limitée a été autorisée à émettre 1,300,000 actions. Les Placements B G M Limitée en ont acheté 300,000; Bouchard et Cie Limitée, courtier en valeurs mobilières, en a acheté 400,000 pour le compte d'un client et la compagnie lui a accordé une option d'achat de 600,000 actions aux conditions et termes suivants : 200,000 actions au prix de 70¢ l'action payable dans les six mois suivant la date de la permission de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec; 200,000 actions au prix de 80¢ l'action payable dans les neuf mois suivant la date de la permission de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec; 200,000 actions au prix de $1.05 l'action payable dans les douze mois suivant la date de la permission de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec.

Capitalisation

La Société Corgemines Ltée possède un capital autorisé de cinq millions d'actions ordinaires d'une valeur nominale de $1.00 chacune. 1,745,000 actions ont déjà été émises en faveur des actionnaires de Quebec South Shore Steel Corporation et de Hull Iron Mines Ltd., en paiement du actifs de ces deux compagnies.

Lorsque la présente émission de 1,300,000 actions sera entièrement souscrite, le capital-actions émis et payé de la compagnie sera de 3,045,000 actions. Le cours des actions offertes par la présente émission est actuellement d'environ $1.00.

Historique

Corgemines Limitée est une société minière qui a été formée il y a quelques mois, après plus de deux années d'études par un groupe d'industriels et de financiers qui désirent participer à la mise en valeur des richesses minières de la province de Québec. Elle exploitera, comme point de départ, les gisements de minerai de fer antérieurement détenus par Hull Iron Mines, à Hull.

La compagnie fait actuellement l'examen de plusieurs autres gisements de minerai de fer dans la province et elle projette aussi de pénétrer dans d'autres domaines que celui de l'exploitation du minerai de fer.

M. Charles Dupriez, ingénieur belge de renommée internationale dans le domaine minier et sidérurgique, a été nommé récemment conseiller général de Corgemines Ltée. On se souvient que M. Charles Dupriez a participé activement à la préparation des rapports sur la rentabilité d'un complexe sidérurgique québecois.

M. Dupriez a fait une étude de la rentabilité de l'exploitation du gisement de minerai de fer de Hull. Il est arrivé à la conclusion que l'exploitation de ce gisement est une excellente affaire en elle-même et qu'elle peut aussi être considérée comme une opération initiale à laquelle viendra se greffer l'exploitation de gisements voisins dont l'existence est probable.

Ventes au détail à Montréal

Les ventes au détail dans la région de Montréal, au cours de la semaine dernière, se comparent presque en tout point à celles qu'on avait enregistrées au cours de la semaine correspondante de 1964. Les ameublements de maison, surtout les mobiliers, ont continué à se vendre à un rythme satisfaisant, de même que les appareils électriques et les articles de quincaillerie.

Les ventes en gros se sont également maintenues à des paliers avantageux, aucun changement important dans la demande n'ayant été rapporté au cours des dernières semaines. En moyenne, l'industrie lourde a soutenu une production régulière, tandis que les commandes des compagnies suffisent à assurer une activité comparable pour l'avenir immédiat. Les encaissements commerciaux, dans la région, se sont révélés entre médiocres et bons au cours de la semaine.

Dans la région de Montréal, au cours de la semaine, il y a eu dix-huit faillites commerciales, comportant des passifs de $322,882 et des actifs de $102,989, au regard de douze faillites commerciales impliquant des passifs de $1,292,770 et des actifs de $961,840 pour la semaine correspondante de 1964.

Les réserves bancaires aux Etats-Unis ont fléchi

A joutée à la baisse indiquée par les dernières compilations des réserves disponibles appartenant aux banques commerciales, la hausse récente des taux d'intérêt à court terme a convaincu bien des observateurs très au fait du marché monétaire aux Etats-Unis, que les autorités dans ce domaine sont en train de restreindre la disponibilité du crédit au pays.

L'une des raisons pour lesquelles La Réserve fédérale a graduellement fermé le robinet du crédit, a été d'empêcher une exubérance excessive de l'économie. Une autre raison importante a été le désir de diminuer l'écoulement des dollars hors des Etats-Unis, en augmentant les taux d'intérêt du marché monétaire.

En janvier, la production industrielle s'est accrue et l'embauche dans les usines a été plus considérable, ce qui a pu porter La Réserve fédérale à juger qu'une réduction des disponibilités de crédit serait désirable et ne nuirait pas à l'économie.

Le Reserve Bank de New York a rapporté que les réserves disponibles des banques commerciales — qui constituent un baromètre très surveillé pour connaître les intentions de la banque centrale — ont diminué au cours de la dernière semaine à une moyenne quotidienne s'établissant à moins de $59,000,000. En d'autres termes, les emprunts de certaines banques à la Réserve fédérale ont dépassé de 59 millions de dollars les surplus de solde des autres banques à la Réserve fédérale.

Ce déficit de $59,000,000 représentait une chute de $87,000,000 — une baisse considérable pour une seule semaine — du surplus de $28,000,000 enregistré la semaine précédente pour les réserves disponibles en moyenne par jour; il s'agissait de la première semaine depuis celle du 10 novembre 1964 qu'on relevait un solde déficitaire des réserves disponibles. La semaine du 10 novembre avait accusé un déficit de $60,000,000.

Quelques experts professionnels du marché monétaire croyaient que la banque centrale ne comptait pas permettre un déficit si prononcé au cours de la semaine dernière.

Pétrole brut

Le production de pétrole brut et de son équivalent a atteint 25,137,300 barils en octobre 1964, soit 5.7 p. 100 de plus que les 23,784,197 d'un an plus tôt. La production de pentanes plus a totalisé 2,102,964 barils durant le mois.

JARRY LEASING CORP.
SERVICE PERSONNEL de LOCATION d'AUTOMOBILES
4384 ST-DENIS
Tél.: 842-8221

SICO INC.

M. MAURICE CARON, T.D.

La direction de SICO INC. annonce la nomination de Monsieur Maurice Caron comme préposé au contrôle de la qualité de la production à sa nouvelle usine de Ville Jacques-Cartier, en banlieue de Montréal. Cette nouvelle usine servira à la fabrication d'émaux pour cuire, de vernis synthétiques et de finis industriels.
Monsieur Caron possède une expérience de 18 années dans le domaine de la peinture et était auparavant affecté au contrôle de la qualité à l'usine de Québec.

LA RELIANCE
COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCES
ASSEMBLEE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de La Reliance Compagnie Canadienne D'Assurances aura lieu au bureau de la Compagnie, 759 Carré Victoria, Montréal, le jeudi onze mars 1965, à midi, aux fins de recevoir le rapport de l'année écoulée, d'élire les directeurs et de traiter toutes autres affaires qui pourraient venir devant l'assemblée.

W. G. PEREGO,
Secrétaire-trésorier.

Montréal 1,
le 18 février, 1965.

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 Ouest, Rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.
TORONTO LONDON CALGARY VANCOUVER
Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, l'Association des Ingénieurs Conseils en Administration, Inc.

UN EMPRUNT DE LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE PEUT-IL AMÉLIORER VOTRE ENTREPRISE?

Des milliers d'entreprises au Canada ont obtenu des emprunts de la Banque d'expansion industrielle pour développer ou améliorer leurs immobilisations.
Si vous avez des projets d'expansion pour votre entreprise et avez besoin de fonds, nous vous invitons à nous consulter.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
25 SUCCURSALES AU CANADA
MONTRÉAL, P.Q.: 901, carré Victoria — Téléphone: 866-2701

Nous sommes heureux d'annoncer les nominations suivantes

M. F. D. CHAPMAN, comme Président Honoraire

et

M. R. B. WEST, comme Président

du Conseil d'Administration

ainsi que

M. J. O. HUGHES,
comme Président de la Société

A. E. Ames & Co.
Limited
Maison fondée en 1889

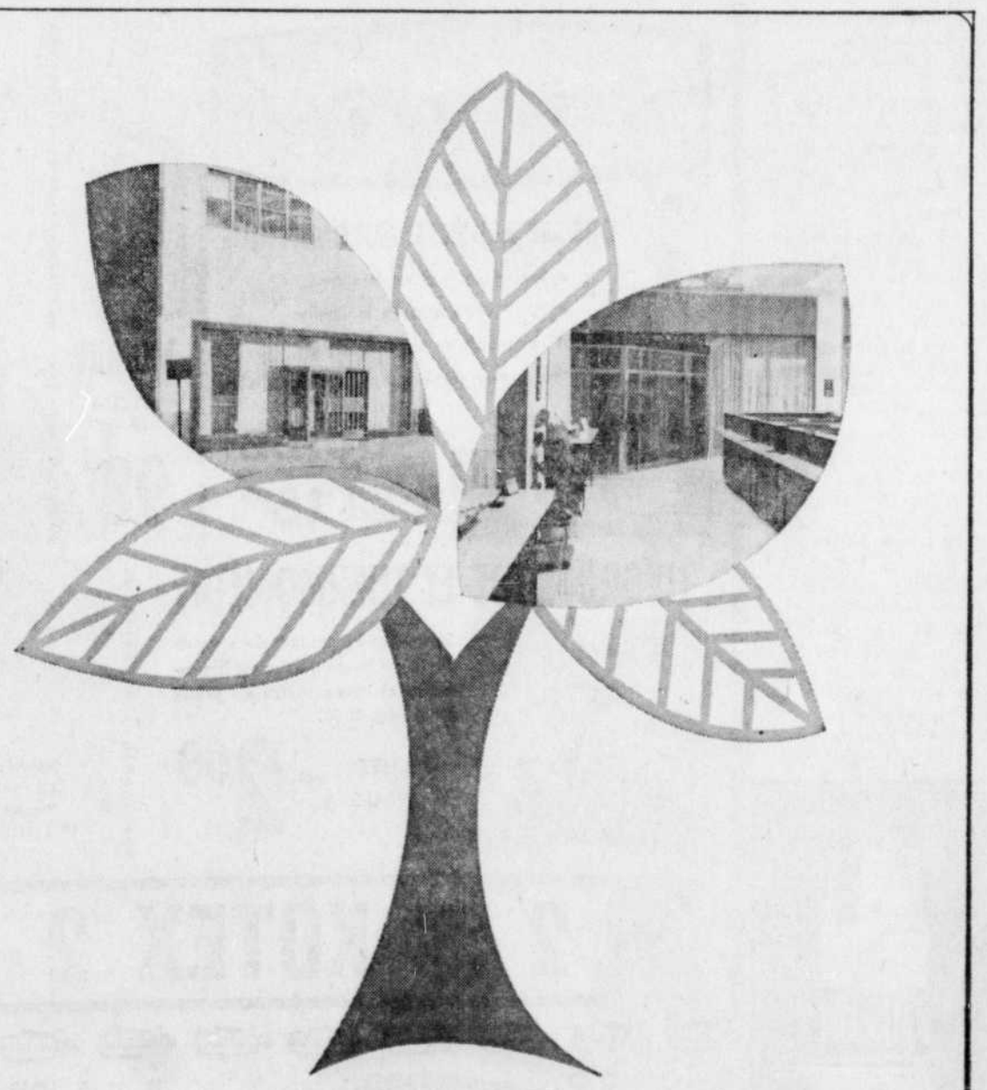

LA BCN ÉTEND SES RAMIFICATIONS

Succursale de l'Immeuble de l'aviation internationale, coin Université et Dorchester
Gérant: M. F. F. De Montigny — Tél. 878-9671

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
230	Abitibi	13¾	13¼	13¼
—	Allian CCA	12¾	12¾	—
25	Algoma	77½	77½	77½
—	Alumin	31¾	31¾	—
—	Al 4¼ P	43	42¾	—
—	Alum 1 P	23½	23½	—
—	Alum 2 P	49¾	49¾	—
—	Ang Cdn	12¾	12¾	—
—	Ang Cdn P	29	29	—
—	A T 4½ P	49	49	—
—	AngT 265 P	54¼	54¼	—
—	AngT 290 P	54	54	—
—	Argus	19¾	19¾	—
—	Arg 2.50 P	19½	19½	—
—	Arg 2.60 P	52½	53½	—
200	ArgC Pr	15¾	15¾	15¾
725	Asbestos	25¼	25¼	25¼
—	Atl Sug	18¾	18¾	—
—	Bail 5 P	25½	25½	—
—	Bail 5½ P	25½	25½	—
10	Bq CN	75	75	75
—	25 Bq Imp	70½	70½	70½
—	Bq Mont	68	67¾	—
—	Bq N-E	80¼	80¼	—
—	25 Bq PC	55	55	—
175	Bq Roy	86¾	86½	86¾
—	Bq Tor-D	69¼	69¼	—
—	Bathurst P	26¼	26¼	—
200	Bathur P A	63¾	63½	63¾
—	Bathu P P	11½	11¼	—
1330	Bell Phone	62¾	61¾	62¼
—	Bo Mer Pr	52	52	—
—	Bow Paper	6¾	6¼	—
—	Bralorne	570	570	—
—	Brazil	6	6	—
—	BA Bk N	69	69	—
—	BA Oil	35½	35¼	—
—	BC Forest	30¾	30¾	—
—	BC Phone	64¼	64	—
—	BC Ph 4¾	94	94	—
—	BC Ph 4½	97½	97¼	—
—	BC Ph 5¾	105	105	—
400	Brinco	5¼	5¼	5¼
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
150	Bron	15	14¾	15
—	Bruck A	30½	30½	—
—	Bruck B	20	19½	—
—	Bulolo	7½	7½	—
—	Burrad Pr	8	8	—
—	Cal Pow	20½	20¼	—
—	Cal Pw5Pr	102¼	102½	—
—	Can Cem	57	56¾	—
—	Can Cm Pr	29¾	29¾	—
—	CD Sugr	25	25	—
—	CI Fndry	45½	45½	—
—	CI Fdy 4¼	95½	95½	—
—	Can Malt	24	24	—
—	C St 4.40 P	100	100	—
—	C S L	35¼	35¼	—
—	CSL Pr	6	6¾	—
100	C Avi E	14	14¼	14¼
1400	C Brew	10½	10½	10¼
—	C Brew A	48½	48½	—
—	C Brew B	54	54	—
—	CBr Alm	16¼	16¼	—
—	C Broe Pr	95¼	95¼	—
—	C Chm w	11	11	—
—	C Fndtn	7	7	—
—	C Hydroe	27	27	—
145	C I L	24¼	24	24¼
—	CIL Pr	82	82	—
25	CI Pow	22½	22½	22½
—	CI Pw Pr	50¼	50¼	—
—	C Marconi	5¼	5¼	—
625	CPR	67½	67¾	67½
1000	C Pet p	15¾	15¾	15¾
—	C Pow & P	19	19	—
—	C Pow A	25	25	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	C Vickers	21¾	21¾	—
—	Central Di	845	845	—
25	Chemcell	19¾	19¾	19¾
—	Chem 1.75 p	40	40	—
—	Chrysler	59½	59½	—
—	Caghlin	13¾	13¾	—
—	Col Cell	10	10	—
175	Cons MS	46¾	46¾	46¾
353	Cons Papr	46½	46¼	46½
—	Cons Text	28½	28½	—
—	Consu Glass	10¾	10¾	—
—	Corby A	21	21	—
—	Coronation	5½	5½	—
—	Crain RL	22¾	22¾	—
—	Cred Foncier	82½	82½	—
—	Cr Cork	105	105	—
—	Cr Zell A	33¼	33	—
100	Crush Int	14¾	14¾	14¾
—	Denison	36½	36½	—
75	Dist Seag	36¾	36¾	36½
—	D Bridge	25¾	25½	—
—	D Coal pr	7	7	—
—	D Corset	14	14	—
—	Do Fasco	26½	26¾	—
—	D Glass	16¾	16¾	—
—	D Glass pr	5¾	5¾	—
—	D Lime	6	6	—
100	Dosco	17	17	17
—	D Stores	26½	26½	—
100	D Tar	23¾	23¼	23¾
—	D Tar pr	23½	23½	—
—	D Text	38¼	37	—
25	Donohue	9	9	9
—	Du Pont	56	56	—
—	Du Pont p	82¾	82¾	—
—	Dupuis (A)	14¾	14	—
100	Enamel (A)	8¾	8¾	8¾
—	Enamel (B)	7	7	—
—	Falcon	88	88	—
—	Fam Play	24½	24½	—
—	Fleetwood	20½	20	—
100	Fraser	32½	32½	32½
—	Fr Pete Pr	355	355	—
10	Frosst A	23	23	23
—	Gen Dynam	43½	43¼	—
50	GR BRCI pr	51	51	51
—	Gr Wpg G	10¾	10¾	—
—	GL Paper	24¾	24¾	—
—	Hdy Andy	6	6	—
—	Hardee	75	75	—
10	Hawk Sidd	7	7	7
—	Hollinger	32¼	32	—
—	Hom O A	20	20	—
—	Hom O B	21¾	21¾	—
—	Horne Pf	300	300	—
—	H Smith pr	44¾	43¾	—
—	Hu Bay M	78¼	77¾	—
—	Hud's Bay	14¾	14½	—
100	Husky O	12¾	12¾	12¾
200	Imp Oil	58¾	58¼	58¾
—	Imp Tob	15¾	15¼	—
—	I Tob Pr	6¾	6¾	—
100	Ind Accep	26	26	26
—	I Ac 4.50	97¾	97¾	—
—	Inland N G	11¾	11	—
805	Int Nickel	85¼	85¼	85¼
200	Int Pap	34¾	34¼	34¼
185	Int Util	31¼	31¼	31¼
—	Inter PL	94½	94½	—
—	Iro Gi Pr	10	10	—
—	Labatt	21¼	20½	—
—	Laur Fin	18¼	17¾	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw (A)	8¾	8¾	—
—	Loblaw (B)	8¾	8¾	—
—	Loeb M	12¾	12¾	—
—	MacLaren A	21¼	21	—
—	MacLaren B	23	23	—
—	MacMill-Pow	34¾	34½	—
—	Maritime E	21¼	21¼	—
35	Maritime T	22¼	22	22½
730	Mass F	31	30¾	31
—	Miron 6%	14	13¾	—
—	MitchR A	10	10	—
50	Molson A	44¾	44¾	44¾
100	Molson B	46	45¾	46
—	Mtl Loco	14¾	14¾	—
75	Mtl Trust N	25	25	25
150	Moore Corp	62	62	62
—	Morse A	15¾	15¾	—
—	Mussens	17¼	17	—
—	Nat Drug	11¾	11¾	—
—	NFLD Light	11	11	—
—	Nia Wire B	19½	19½	—
210	Noranda	55	54¾	55
—	N Ont NG	25	24¾	—
—	Nw Util p	87	87	—
—	NS Light	30	29½	—
5	Ocean Fish	7	7	7
100	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ogilvie p	38½	38½	—
—	Ont Steel	31½	31½	—
100	Pac Pete	11	11	11
—	Placer	27¾	26¾	—
50	Power Cp	15¾	15¾	15¾
460	Price Br	46	46	46
—	Price p	89	89	—
—	Provabild	125	125	—
—	QN Gas	12¾	12¼	—
—	QNG 63 w	620	620	—
50	QNG p	164½	164½	164½
—	Que Phone	27	26	—
—	Que PH 61 p	21	21	—
—	Reed Paper	8	8	—
—	Reitman's	10¾	10¾	—
—	Rio Algom	14¾	14¼	—
—	Rolland A	12¼	12	—
—	id B	14	14	—
—	Rothmans	24¼	24	—
—	Royalite Pr	26	26	—
—	Russell A	15	15½	—
—	Royal T			
—	5% (A)	23	22¾	—
—	St L Cem A	55	54	—
—	id wt	18	16	—
—	St-L Cor A	104	104	—
300	Salada F	12¾	12¾	12¾
—	Scott LaS	13¾	13¾	—
300	Shell Can	18¾	18¼	18¾
—	Shell I Pr	27¼	27¼	—
—	SherW	45½	45	—
—	id Pr	140	140	—
—	Shop Save	17¾	17½	—
—	Sicard	6¾	6¾	—
—	Simpsons	28	27¾	—
—	Soc GF	6	6	—
—	Sogemin Pr	15	15	—
—	Southam	34¾	33½	—
—	SS Steel	18	17¾	—
1120	Steel Can	28¾	28¼	28½
163	Steinbg A	40¾	40½	40¾
—	id pr	85	85	—
130	T Fin (A)	14½	14½	14½
—	Tr-C Corp	10¾	10¾	—
5	Tr-C PL	38½	38½	38½
—	Tr Mt PL	21¾	21¾	—
—	Triad Oil	246	246	—
—	Turnbull	13	12¾	—
200	Un Carb	28¾	28¾	28¾
—	Union Oil	16½	16½	—
—	UN Steel	110	110	—
—	Vasu	12½	12½	—
—	Wellwood	14¼	13¾	—
200	Walk GW	38¾	38¾	38¾
—	W Coast Tr	15½	15½	—
—	Weston (A)	17¾	17¾	—
—	Weston (B)	18¾	18¾	—
—	Zeller's	14½	14	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	10	10	—
—	Alpha A	110	100	—
—	Alscope	4	94	94
—	Alsef	14	13	—
—	AMg B B	28	29	—
—	Ameranium	6	6	—
—	Anthonian	6½	4½	—
—	Arno	5	4½	—
—	Augustus	35	33	—
—	Baker Tale	8	8	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	4½	4	—
—	Bateman	6½	6	—
—	Beauce Pl	14	14	—
—	Beld-Crt	$ 13¼	13¼	—
—	Bethlehem	770	770	—
1000	Blck Hwk	289	295	289
—	Blck Rvr	17	15½	—
—	Bl Bonnt	320	315	—
—	Bluewatr	12	12	—
—	Bornite	7½	7½	—
50	B Carpets	$ 47	47	47
—	Br Presto	18	17	—
—	Bruneau	25	25	—
—	Burt H	30	30	—
—	Cal Ed	$ 20¾	20¾	—
—	Calumet	7	7	—
50	Camflo	333	335	335
—	SC Pete	285	285	—
—	C Dredg	320	330	—
—	C In Gas	$ 13¾	13	—
—	C Interurb	315	310	—
—	C Magnes	80	75	—
—	C Sec Und	125	120	—
—	Carbec	7	6½	—
—	Cartier-Q	10	10	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cassiar	$ 14	14	—
—	Cessland	423	410	—
—	Cheskirk	12	11	—
—	Chib Copper	7	6½	—
3000	Chipman	23	22	22
—	Cleveland	7	6½	—
—	Com H&M	80	80	—
—	Com O&G	64	64	—
279	Commod	$ 8¾	8¾	8¾
—	Condr w	460	460	—
1000	Cominga	13	13	13
—	C Sanorama	53	53	—
—	C New P	9	9	—
—	C Monpas	6½	6½	—
—	C Mozador	40	38	—
12100	Cons M	60	55	59
—	C Persh	12	11	—
—	C Q Yell	8	8	—
—	Cons Virg	40	38	—
1000	Copstream	14	14	14
—	Couv A	$ 31	30	—
—	Cr MG A	$ 12½	12½	—
—	Cr St-L A	$ 10½	10½	—
1000	Cr Br Cor	40	40	40
3000	Dauphin Ir	34	34	34
—	Delta El	265	265	—
—	Denau A	$ 12	12	—
23000	Dolsan	24	23	23½
—	Dome	$ 39¾	39¾	—
—	Dom Exp	14	14	—
—	Dome Le	$ 21½	21½	—
25	D Oilco	$ 32¾	32¾	32¾
—	Drum W	$ 10¾	10¾	—
—	Dumagami	29	28	—
—	Dumont	29	28	—
—	E Koot Pr	190	190	—
—	E Vent	34	32	—
—	Electrol	$ 9¼	9¼	—
—	Emp Oil	5½	5¼	—
2000	Equity E	35	35	35
8500	Fab Mt	25	24	24½
—	Fabi	$ 5½	5½	—
5000	Fano	10½	10½	10¼
—	First M M	500	475	—
—	Fiscal	$ 10¾	10½	—
—	Fscal Pr	15	15	—
—	Fst Int Rck	54	49	—
—	Fontana	5	4½	—
7000	FT Rele	42	40	41
—	Fox Lak	15	14½	—
200	Frigstors	65	65	65
—	Fundy	5½	5	—
—	Futurity	43	42	—
1000	Ghislau	39	39	39
100	G Autotrn	215	215	215
—	Gaulet	12	12	—
—	Gln Lak	174	174	—
—	Garney	40	40	—
—	Grissol	270	270	—
—	Gui Pr Ur	30	30	—
—	Hastings	370	270	—
—	Hubbd A	$ 29	29	—
—	Inind Ch	500	500	—
300	Inspiratn	195	195	195
200	Int Atlas	135	135	135
—	Int Ceram	5	5	—
—	Intp Dredg	15	15	—
—	In Found	$ 52	52	—
—	In FD 6P	$ 53	53	—
—	Israel Oil	10	10	—
—	Jockey	$ 5½	5½	—
—	Jubilee	168	165	—
—	K Desmnd	101	101	—
—	K Desmnd	51	51	—
—	Kenting Av	5½	5½	—
—	Kiena	275	260	—
200	Kdiac Pet	160	160	160
—	Kontiki	6½	6½	—
—	Lab Acc A	$ 10	10	—
—	Labrador	$ 40½	40½	—
—	adu boro	45	45	—
—	Lait Lec A	8½	8¾	—
—	L Shore	210	210	—
—	L Dufault	15¾	15¾	—
—	Lamont A	$ 21½	21½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	17½	17	—
—	Lowney	$ 28	27½	—
—	Louanna G	25	23	—
—	Malart NY	27	26	—
—	Massval	10	10	—
—	Malachw	35	30	—
—	McAdam	96	86	—
500	McKinney	29	29	29
—	Melchers	$ 20	20	—
—	Melcher p	5¾	5½	—
—	Merc Chip	14	11	—
—	Mid-Chib	26	26	—
500	Midepsa	244	235	235
—	Mistango	30	30	—
—	Molyb	50	41	—
—	Monpre	12½	11	—
—	Mount C	26	23	—
3900	Mt Pleast	103	101	102
—	MR Dair	$475	475	—
—	MR Rice	$ 14½	14¼	—
—	NA Vend	115	115	—
—	Native M	13	13	—
—	N Formaq	8	8	—
900	N Impec	227	225	226
2000	Newrich	24½	24½	24½
—	Nocana	7½	7	—
—	NA Rare M	34	34	—
—	NorthEx	202	199	—
500	NW Canal	12	12	12
—	Ouem Ex	17	14½	—
—	Opemiska	$ 15	$ 15	—
—	PA Inv	430	430	—
—	Paton	$ 9	9	—
11200	Pat Silver	36	35	35½
—	Paudash	7½	7	—
—	Peace Riv	500	490	—
—	Pennbec	8½	6½	—
—	Peso S	175	165	—
—	Phoenix O	70	70	—
—	Pitt Gold	5	5	—
21000	Porcupine	29	28½	28½
—	Pow C 1 P	$ 49¼	49¼	—
100	Pow C 2 p	$ 16½	16½	16½
—	Que Chib	16	15	—
—	Q Cobalt	175	175	—
10000	Q Indust M	35½	35½	35½
—	Que Lith	350	350	—
—	Que Smelt	30	28	—
—	Que PH50	$ 21	20¾	—
—	Que PH51	$ 21	21	—
—	Que PH55	$ 21	21	—
100	Que PH56	$ 21	21	21
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Rusty L	54	54	—
—	Ruby Foo	370	370	—
—	RubyF wts	38	38	—
500	Sapawe	36	36	36
—	St Lucie	20	20	—
1500	StL Colum	380	380	380
—	StL D Lds	85	85	—
—	Select F	5¾	5¾	—
—	Silver Reg	20	18	—
—	Silver Sum	24½	21	—
—	Silver Tow	39	34	—
—	Siscoe	340	340	—
—	Sobeys A	$ 17½	17½	—
—	S Dufault	8	8	—
—	Sogena	10½	10	—
1000	Spartan Aid	62	62	62
—	Spartan w	15	13	—
—	Stairs Ex	135	130	—
—	Std Gold	12	10	—
—	Sullivan	410	405	—
—	Superpak	400	375	—
—	Suptest O	$ 20¾	20	—
—	Surlaga	31	31	—
—	Tache	10	9¼	—
—	Talisman	68	68	—
—	Tazin	8	7½	—
—	Tib Expl	7	6¼	—
500	Titan	8	8	8
—	Tooke	175	160	—
—	Toke Pr	300	300	—
—	Tor LI	375	375	—
—	TrC Freez	$195	195	—
2500	Trsterre	65	65	65
—	Tru Wall	450	450	—
—	U Corp B	$ 13¾	13¾	—
—	U Corp Pr	$ 31½	31½	—
—	Un Obalski	37	37	—
—	U Towns E	$ 16	16	—
—	Val-Mar	$ 5¾	5¾	—
100	V Der Hit	115	115	115
—	Vanguard	7	6¼	—
—	Wabasso	$ 16¼	16¼	—
—	Westburne	149	116	—
—	West Hei	45	44	—
—	Western M	535	535	—
3500	Westville	36	33	33
—	White Star	44	43	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Beaubran Corporation	$0.70	15-3	27-2
Cassiar Asbestos Corp.	(w) $0.10	26-4	31-3
Calgary Power Ltd (ord)	$0.15tr.	15-4	16-3
Cdn Collieries Resources (5% priv)	$1.25tr.	15-4	16-3
Calgary Power Ltd (5% priv)	$0.25tr.	31-3	12-3
Cdn General Securities ("A" & "B")	$0.22½tr.	15-3	1-3
Crown Zellerbach Can. ("A")	$0.25tr.	1-4	10-3
Fraser Companies Ltd.	$0.30tr.	26-4	31-3
Imperial Tobacco Co Ltd (ord)	$0.15int.	31-3	3-3
Imperial Tobacco Co Ltd (ord)	$0.12½fin.	31-3	3-3
Imperial Tobacco Co Ltd (6% priv)	3% semi-a	31-3	3-3
Molson Breweries Ltd ("A" & "B")	$0.25tr.	26-3	19-3
Monarch Fine Foods	$0.12½	1-4	15-3
Que. Tel. (5% pr. sér. 1950/51/55/56)	$0.25tr.	1-4	1-3
Texpack Ltd (ord)	$0.18s.	31-3	15-4
Trans Mt. Oil Pipe Line	$0.25tr.	26-3	5-3
Welwood of Canada Ltd (ord)	$0.12½	1-4	5-3

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ dec.	1965	100¼	100¾
2¾ 15 juin	1968	95½	95¾
3¼ juin	1976	86	86½
4¼ sept.	1972	95¾	96¼
5½ avril	1969	103¾	103¼
5½ oct.	1975	104¼	104¾
4½ sept.	1963	93¾	93¾
CNR 5½ déc.	1971	102¾	103¼
CNR 4½ avril	1967	100¼	100¾
CNR 5¾ janv.	1965	107½	108½
CNR 4 fév.	1981	88¾	88¾
CNR 5 oct.	1987	99¼	99¾
3 perpetuels	—	73½	76½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F 5½	1986	101¾	102¾
B C Elect 5½	1988	102	103
B C Elect 3¼	1967	96¼	97¼
B C Elect 3¼	1969	95½	96½
B C Pow 5 sept	1982	96	97
B C Elect 5¾	1984	102½	103½
Manit 5¾ janv.	1981	103¾	104½
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1972	97½	98½
Nfld 6 fév.	1981	103½	102½
Nova S 5½ mars	1982	101½	102½
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100¼
Ont H 5¾ nov.	1983	99¾	100¾
Ont 3 avril	1965	99¼	100
Ont H 4 mai	1966	99	100
Ont 5¼ oct.	1984	99¾	100¼
Que 4¼ juin	1977	94	95
Que 5¼ août	1985	97	98
Que 5¼ juin	1980	99	100
Que 6 août	1972	103	104
Que 5¾ fév.	1986	101	103
Que 6 août	1982	103¾	104¾
Q Hyd 3½ mars	1975	85½	86½
Q Hyd 5½ nov.	1965	99¼	100¼
Shaw WP 5½	1972	100½	101½
Shaw WP 4¾	1976	93½	94½
Shaw WP 3½	1970	91¼	92½

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83	84
Montreal 5½	1981	96	97
Ottawa 5½	1969	98	100
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	101½	103½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abit P & P 4½	1966	106	—
Brazil Tr 4½	1971	78	—
Can. Delhi 5½	1973	103	—
Cdn Petrofina 4	1972	91	—
C Utilities 5¾	1977	158	—
Fnlnd Cemnt 4½	1976	89	—
Fnlnd N Gas 5½	1977	99	99
Loblaw 3¾	1978	134	—
Pac Pete 5	1977	106	108
Simpson's 5½	1979	139	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipe Line 5	1969	117	120
TC Pipe Line 5	1988	146	150
U Town Elec 6¼	1981	116	—
W'coast 5½	1988	106	108

INDUSTRIES

Abit P&P 6¼	1977	104	105
TC Pipe Line 5	1988	146	—
Algom Steel 5½	1978	89	100
Al of Canada 4½	1973	94½	95½
BA Oil 5	1977	98	99
CB Alum 5½	1980	100½	101¼
CIL 5¾	1977	101½	102½
C Breweries 5	1983	95¼	96¼
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
CPR 5	1983	96½	96½
Cr Foncier 5½	1974	98¾	99¾
D Stores 5½	1976	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98½	99½
Dom Textile 4	1966	98¼	99¼
Imperial Oil 3	1984	81	84
Ind Accept 5¾	1982	100¼	101¼
Loblaw Groc 6	1977	101½	102½
Reynolds Al 5¾	1978	100½	101½
Shell Oil 4½	1976	92¼	93¼
Shell Oil 5¾	1977	101½	103
St Law Corp 5	1978	95½	96½
Simpson's 4¾	1973	98	99
Steinberg's 5½	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	98½	99½
Weston Geo 4¾	1971	96½	97½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta G TasT 5¼	1981	98	99
Bell Tel 3¾	1979	84½	85½
Bell Tel 5½	1982	101	102
Bell Tel 5¾	1984	102½	104
Bell Tel 6¼	1978	105½	107
Bow Pow 3¾	1980	83½	84½
BC Tel 5¾	1986	101	102
Calgary Pow 5¾	1983	101	—
Can Elect 4	1968	94	—
C West N G 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¼	1984	100½	102
Cons Gas 5½	1984	100½	102
Gt Lakes P 5¾	1977	101	—
Lakel N Gas 5½	1982	100¼	102
Marit Elect 5¾	1988	100	102
Nfld L&P 5½	1982	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1983	101	102½
North Tel 5¼	1983	99	101
Que Nat Gs 5¾	1985	98	99½
Que Nat Gas 6	1988	100	101½
Que Tel 5¾	1983	99¼	101
TC Pip Line 8.85	1987	102	103½
Union Gas 5½	1977	99	101

Légère hausse des cours à l'ouverture

MONTREAL (PC) — Les banques étaient en hausse ce matin au début de la séance à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Banque royale du Canada cotait 80¾, gain de ¼ et Banque de Montréal, 68, une hausse de ¼.

Dans les papeteries aussi, le ton était ferme; Consolidated a progressé de ¼ qui lui donnait 46¼.

Asbestos a réalisé un gain de ⅛ à 25⅛ dans les industrielles.

Canadien Pacifique et Téléphone Bell ont tous deux fléchi de ¼ à 67⅞ et 61⅞ respectivement.

Les autres titres négociés ce matin étaient fermes.

Parmi les valeurs spéculatives, Genine Autotron a baissé de 10 cents à $2.15 et Black Hawk a monté de deux cents à $2.99.

* * *

TORONTO (PC) — Les titres industriels fluctuaient à l'ouverture d'une séance plutôt calme à la Bourse de Toronto.

Stelco qui a augmenté le prix de son produit hier, a progressé de ⅜ à 27¾. D'autres entreprises sidérurgiques annonceront vraisemblablement des hausses également. Algoma Steel a monté de ¼ à 77¾ et Dofasco, de ⅛ à 26½.

Les autres compartiments sont restés calmes. Dans les métaux usuels, Noranda a augmenté de ⅜ à 54½ et Denison, de ⅛ à 27.

Dans les spéculations, Copper Corporation a baissé de deux cents à 40 cents.

* * *

NEW YORK — Après ces trois derniers jours de congé, le début de la séance était assez actif et l'aspect général de la cote en hausse, à Wall Street.

La majorité des avances chez les titres clés étaient fractionnaires. Toutefois, faisant exception, Eastman Kodak, par suite de ses ventes et revenus record pour l'année 1964, gagna plus de 2 points.

Les lignes aériennes et les aérospatiales étaient mixtes.

Par suite des gains marqués par les aciéries, les automobiles, les chemins de fer, les chimiques, les pharmaceutiques, les matériaux de construction et les pétroles, la moyenne des indices était plus élevée.

* * *

LONDRES (Reuter) — La Bourse de Londres était terne encore aujourd'hui. La crainte d'un budget austère a un effet déprimant sur les transactions. Les valeurs de tout repos étaient fermes.

Les titres négociés en dollars enregistraient plus de gains que de pertes. Abitibi, Algoma, British American Oil, Canadian Husky, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Hollinger, International Nickel, Massey-Ferguson, Noranda et Trans-Can Pipe ont progressé.

Hudson Bay Oil and Gas et Imperial Oil ont baissé.

Banque de Montréal et Banque de Nova Scotia ont avancé un peu.

* * *

PARIS — La Bourse est étale. Si l'on fait abstraction d'un petit nombre de fluctuations dépassant un pour cent, la cote se borne aujourd'hui à reproduire à d'infimes différences ses cours de la veille. La pause apparait ainsi totale du côté des vendeurs comme de celui des acheteurs, les uns comme les autres estimant sans doute que la conjoncture ne renferme pas

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MARDI 23 FEVRIER 1965 — 81e ANNEE — No 44

L'incendie de la mosquée des Black Muslims est-il la réponse au meurtre de Malcolm X?

téléphoto PA

Les menaces le laissent froid

Elijah Muhammad, le "prophète" des Black Muslims, affirme que ses partisans ne sont pas responsables de l'assassinat de Malcom X, chef d'un mouvement nationaliste noir rival, et qu'il ne craint pas les menaces de représailles "parce que nous sommes innocents". On voit ici le prophète au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à sa demeure de Chicago. Il est entouré de Herbert Muhammad (à gauche), son fils de 35 ans, et de James Shabazz, un disciple.

NEW YORK (UPI, PA, AFP) — L'incendie, précédé d'une explosion, qui a détruit la nuit dernière une mosquée des Black Muslims au coeur de Harlem serait le premier acte de représailles pour l'assassinat du leader nationaliste noir Malcolm X.

L'incendie, qui a ravagé les deux étages supérieurs de l'immeuble de quatre étages, a été qualifié de "suspect" par les autorités. La police dit avoir trouvé des chiffons imbibés d'essence dans un immeuble voisin et une enquête a été entreprise par le service des incendies et la police.

Cinq pompiers ont été blessés lorsqu'une partie de la devanture de l'édifice, situé à l'intersection de la 116e rue et de l'avenue Lenox, s'est écroulé, faisant pleuvoir les briques sur les pompes à incendie. Il semble que personne n'ait été blessé à l'intérieur, mais le chef des pompiers John T. O'Hagan a dit que ses hommes n'avaient pu fouiller la salle de réunion des Muslims au quatrième étage.

Une explosion a précédé l'incendie

Le feu, visible à plusieurs rues de distance, a attiré une foule nombreuse par un froid de 15 degrés.

L'inspecteur chef Lawrence J. McKearney a souligné que les policiers et détectives de faction autour de la mosquée vers 2 h. 15 la nuit dernière ont tous fait le même récit : ils ont entendu une explosion qui a fait éclater les fenêtres et les flammes ont aussitôt surgi du quatrième étage.

Des ambulances ont été dépêchées sur les lieux, sous la garde de la police depuis l'assassinat de Malcolm X dans une salle de danse du voisinage, dimanche.

La police soupçonne les Black Muslims, que Malcolm avait dirigés à New York avant de rompre avec eux en mars dernier, d'être responsables du meurtre. Aussi de nombreux agents exerçaient-ils une étroite surveillance dans Harlem hier, afin d'empêcher des représailles contre les Muslims de la part des partisans de Malcom X.

Pour les adeptes d'Elijam Muhammad, qui expulsa Malcolm X du mouvement il y a deux ans, il ne fait aucun doute que cet incendie est l'oeuvre

A San Francisco

SAN FRANCISCO. (PA) — Des inconnus ont arrosé de pétrole le trottoir et la porte d'entrée de la salle des Black Muslims et y ont mis le feu, à San Francisco, aujourd'hui. Les dommages ont été légers parce que deux agents de police ont aperçu les flammes dès le début et l'incendie a été promptement maîtrisé.

Les agents ont dit n'avoir aperçu personne lorsqu'ils étaient passés en patrouille devant l'édifice quelques minutes plus tôt. On ignore si l'incident a quelque rapport avec l'assassinat de Malcolm X à New York, dimanche.

des partisans de Malcolm X, assassiné dimanche alors qu'il s'apprêtait à prononcer un discours à Harlem. Déjà, dimanche, un mystérieux incendie a détruit à Chicago une partie de l'immeuble ou habite Casius Clay, champion du monde des poids lourds, qui est resté fidèle à Elijah Muhammad.

L'immeuble incendié abritait la Mosquée No 7, siège central à New York des Black Muslims de Elijah Muhammad qui, lui, a ses bureaux à Chicago. Il abritait également le restaurant Shabazz, propriété des Muslims, en vertu de l'opinion de ces derniers selon laquelle les Noirs doivent posséder et diriger leurs propres commerces.

Les Muslims, dit-on, louaient tout l'édifice et sous-louaient le rez-de-chaussée à diverses petites boutiques et les deux étages du milieu pour des danses, des réceptions et autres événements.

A la recherche des assassins de Malcolm

A une douzaine de rues de là, le corps de Malcolm X repose dans un cercueil de $2,000; il sera exposé au public durant une semaine à compter de cet après-midi. Les funérailles auront lieu samedi.

La police poursuit cependant ses recherches pour retrouver les responsables de la mort de Malcolm. Un Noir de 22 ans, Talmadge Hayer, est détenu pour homicide et il est sous la garde de la police à l'hôpital Bellevue. Il a été blessé dimanche dans un échange de coups de feu, au milieu d'une foule horrifiée de centaines de personnes réunies dans la salle de danse Audubon pour entendre Malcolm X.

Mais en dépit de divers indices découverts hier, les complices de Hayer — de deux à quatre — son toujours en liberté. La police n'a pu obtenir de renseignements additionnels des gens qui étaient dans la salle au moment de l'assassinat. La voiture de Malcolm X, une Oldsmobile bleue 1963, a été retrouvée hier soir à 20 rues du lieu de l'assassinat.

La police protège Elijah Muhammad

Entre temps, la police de New York et de Chicago cherche à éviter des représailles contre les Black Muslims. La rumeur veut que la vie de leur chef suprême, Elijah Muhammad, soit menacée et la police a pris des mesures de sécurité extraordinaires dans un secteur du quartier sud de Chicago.

Des détectives ont été postés aux aéroports, gares d'autobus et de chemins de fer et des voitures de patrouille surveillent constamment la demeure de Muhammad.

Au cours d'une conférence de presse, hier, Muhammad lui-même n'a manifesté aucune crainte de représailles et il a nié que son groupe soit relié à l'assassinat de Malcolm X. La réunion annuelle des Black Muslims aura lieu de vendredi à dimanche à Chicago, selon les plans établis, a-t-il ajouté. Il est décidé à porter la parole à l'assemblée sans tenir compte des menaces de mort.

Muhammad a exprimé ses regrets de la mort de Malcolm X, mais, a-t-il conclu, "il a été victime de ses propres enseignements, car il prêchait la violence".

téléphoto UPI

Les honneurs pour compenser les soucis

Conflit au Sud-Vietnam, crise raciale aux USA, etc. etc. : le lot du chef d'Etat américain n'est pas tout agrément. Mais Lyndon Johnson échappe parfois aux lourdes tâches de la présidence. La photo le montre portant toge et toque après avoir reçu un doctorat honorifique de l'Université de Kentucky où il avait brossé à larges traits le rôle des USA dans le monde et invité la jeunesse américaine à s'intéresser aux problèmes mondiaux.

Nguyen Khanh représentera Saigon à l'ONU

SAIGON (AFP, PA, Reuter, UPI) — L'ex-homme fort du Sud-Vietnam, le général Nguyen Khanh, démis de ses fonctions de commandant en chef des forces armées à la suite des événements en fin de semaine, a accepté de devenir ambassadeur de son pays aux Nations unies, à New York.

Au cours d'une entrevue exclusive avec la Presse Associée, Khanh a déclaré: "Je suis triste à la pensée de quitter mes troupes en pleine guerre, spécialement en cette période critique. Mais je continuerai de servir mon pays avec d'autres moyens. Cette guerre doit être livrée sur les fronts diplomatique et politique aussi bien que militaire. Je vais maintenant être un ambassadeur itinérant".

Khanh a enfin précisé que sa première tâche aux Nations unies serait de fournir des preuves de l'infiltration du Vietcong par le Nord-Vietnam, preuves saisies sur un navire communiste le long de la côté, la semaine dernière.

Le général doit quitter le Sud-Vietnam avec sa femme et ses deux enfants dans les prochains jours.

Par ailleurs, les bouddhistes viennent de se déclarer satisfaits de la répression, par l'armée, de la tentative de putsch de vendredi dernier.

Cette déclaration semble ainsi infirmer les hypothèses selon lesquelles la nomination d'un catholique comme successeur de Khanh déclencherait une nouvelle vague de violences bouddhistes.

Le bonze supérieur Thich Tam Chau, directeur de l'Institut bouddhique de Saigon, a notamment déclaré : "Nous approuvons chaleureusement et soutenons l'action entreprise par le conseil des forces armées et le gouvernement. Nous espérons toutefois que, conformément aux déclarations des chefs militaires et du gouvernement, l'esprit révolutionnaire et les libertés démocratiques seront préservés".

Thich Tam Chau, qui parlait à la radio, a demandé aux fidèles bouddhistes d'aider l'armée et le pouvoir civil "à assainir les organismes nationaux afin d'éviter de nouvelles surprises désagréables dans l'avenir".

Libérer le Nord-Vietnam ?

Par ailleurs, le général Nguyen Khanh Thi, l'un des officiers qui ont participé à la répression de samedi, a défini les aspirations des forces armées vietnamiennes. Il n'a pas caché que l'armée envisageait toujours la libération du Nord-Vietnam afin de permettre la réunification du pays. Les observateurs à Saigon se demandent si on ne va pas assister à une relance de la propagande en faveur de la "marche au Nord", soit l'extension des opérations militaires en territoire nord-vietnamien.

Sur le plan militaire, certains rapports indiquent que les combats auraient fait hier plus de 100 victimes dans les rangs de l'armée régulière ; 35 militaires auraient été tués et 60 autres, blessés. Pendant ce temps, le Nord-Vietnam a affirmé qu'il était en train d'armer et d'entraîner 120,000 jeunes recrues.

A Washington, pendant ce temps, on précise que les Etats-Unis n'ont aucun projet, à l'heure actuelle, de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU de l'affaire vietnamienne, contrairement aux rumeurs qui avaient couru en ce sens à Londres.

A Paris, par contre, on indique de sources diplomatiques généralement fiables que le Nord-Vietnam aurait fait savoir au gouvernement français, mais sans trop insister, qu'il est favorable à l'ouverture de négociations pour mettre fin au conflit dans le Sud-Est asiatique. Cette "approche" aurait cependant été faite de manière non officielle, dans un but d'information. Rappelons que pareille rumeur avait déjà couru le mois dernier.

Enfin, les représentants nord-vietnamiens à la Commission internationale de contrôle ont adressé aujourd'hui au président de l'organisme une protestation contre l'envoi à Da Nang, au Sud-Vietnam, d'un deuxième bataillon de fusées américaines "Hawk" — il comprendrait 36 missiles.

Les Canadiens devraient se tenir à l'écart des événements du Sud-Vietnam

— M. John Holmes

Les Canadiens devraient se tenir à l'écart des événements qui se déroulent au Vietnam, a dit hier M. John Holmes, directeur-général de l'Institut canadien des affaires internationales.

M. Holmes a dit au cours d'une entrevue que "bien entendu, il devra y avoir des négociations sur le Vietnam". Mais il ne voit guère ce que pourraient faire les membres canadiens de la Commission de contrôle international.

Plus tôt, dans une causerie prononcée devant les membres du Canadian Club, M. Holmes avait déclaré :

"Nous devons accepter le fait que les Etats-Unis, qui détiennent presque toute la puissance décisive de l'Ouest, prendront des décisions unilatérales critiques dans le genre du blocus de Cuba ou le bombardement du Nord-Vietnam."

"Nous devons reconnaître que la puissance américaine en Asie, comme en Europe, est importante pour nous", a-t-il dit.

Ce serait une "folie" de la part du Canada de s'en remettre aux intérêts américains dans la région Atlantique, tout en ne se préoccupant aucunement des intérêts américains en Asie du Sud-Est.

M. Holmes a ajouté que le Canada doit reconnaître, de façon réaliste, que les Etats-Unis sont les champions de l'Ouest, "la super-puissance qui sauvegarde les intérêts occidentaux dans la course nucléaire."

"Ce que les Etats-Unis sont en droit d'attendre c'est que nous agissions comme un allié adulte et responsable et que nous contribuions à donner l'exemple aux autres alliés", a-t-il dit.

La G.-B. est prête à fournir un appui logistique à l'ONU

LONDRES. (AFP) — La Grande-Bretagne est disposée à fournir un appui "logistique" à une force internationale des Nations unies comprenant jusqu'à six bataillons d'infanterie, a annoncé, aujourd'hui, à la Chambre des communes, M. Michael Stewart, chef du Foreign Office.

La contribution britannique, a poursuivi le ministre, pourrait se composer "par exemple" d'avions à court rayon d'action, d'unités du génie et de transmissions, d'ambulanciers, ainsi que de matériel de transport.

Si le besoin s'en faisait sentir, le gouvernement britannique accepterait de désigner certaines unités de spécialistes à cet effet.

Le gouvernement britannique, a ajouté M. Stewart, espère également pouvoir mettre à la disposition de la force de l'ONU des avions à long rayon d'action pour le transport des troupes. Le financement de la contribution britannique sera décidé en fonction des arrangements qui seront conclus au moment de la création de la force de l'ONU.

Le chef du Foreign Office a annoncé d'autre part que la Grande-Bretagne entendait ratifier les amendements apportés à la charte de l'ONU concernant l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social.

Enfin, M. Stewart a déclaré que le gouvernement britannique fera en temps voulu des propositions "positives" au sujet des méthodes de règlement des conflits par la médiation et la conciliation — questions qui font actuellement l'objet d'études d'un groupe d'experts.

La CIC quitte ses postes de contrôle au N.-Vietnam

OTTAWA. (PC) — Le Canada est d'accord pour abandonner les cinq postes d'observation qu'occupait au Nord-Vietnam la Commission de trêve pour l'Indochine, mais il espère que ses représentants pourront demeurer à Hanoi, capitale du pays.

En réponse à une question de M. Michael Starr (PC-Ontario), M. Martin a précisé que le gouvernement canadien avait accepté d'imiter l'exemple de l'Inde et de la Pologne, les deux autres membres de la Commission, mais ceci à contrecoeur. On sait que le Nord-Vietnam avait demandé à la Commission d'abandonner ces postes. M. Martin a toutefois ajouté que Hanoï n'avait pas mentionné la possibilité de fermer les quartiers généraux de la Commission à Hanoï.

On souligne à Ottawa que la fermeture des locaux de la Commission de trêve à Hanoï pourrait signifier la désintégration de la Commission créée en 1954, par la Conférence de Genève.

Visite au Canada d'un ministre de la Chine nationaliste

OTTAWA. (PC) — M. Shen Chang-Huan, ministre des Affaires étrangères de la Chine nationaliste, sera à Ottawa mercredi en visite non officielle, a annoncé hier le ministère canadien des Affaires extérieures.

Au cours de sa visite de deux jours dans la capitale canadienne, il doit s'entretenir avec M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures et d'autres membres du cabinet.

Ulbricht dénonce Bonn et Bonn menace la RAU

LE CAIRE (AFP, UPI, Reuter) — En route pour Alexandrie où il est attendu demain, le leader de l'Allemagne de l'Est, M. Walter Ulbright, a dénoncé aujourd'hui, dans un message téléphonique radiodiffusé au Caire, les accords entre l'Allemagne fédérale et Israël, accords qui comprennent "des plans conjoints en vue de produire des armements atomiques".

M. Ulbright ajoute que la participation de la République fédérale allemande à une force nucléaire relevant de l'OTAN ne constituerait pas seulement un danger pour les Etats du Pacte de Varsovie, mais encore pour tous les pays d'Europe et même pour les pays arabes.

De son côté, l'Allemagne fédérale annonce qu'elle va suspendre son aide à la RAU, laquelle, en recevant officiellement M. Ulbright, se trouve à reconnaître le régime de Pankov.

King organise une marche sur Montgomery

SELMA. (UPI, PA) — Martin Luther King a annoncé hier soir que "d'ici quelques jours", une marche serait organisée sur Montgomery pour montrer au gouverneur George Wallace que "les Noirs en ont assez". Il a dit que plusieurs autres manifestations auraient lieu à travers l'Alabama pour appuyer la campagne en faveur du droit de vote pour les Noirs.

Ce soir, une marche sera organisée "au crépuscule" à Selma. King, comme il l'a déclaré hier soir, avait l'intention de passer outre à la défense faite par le gouverneur Wallace d'organiser des manifestations le soir. Toutefois, ses conseillers juridiques lui ont recommandé de porter plutôt cette affaire devant les tribunaux.

Plus de 200 Noirs, dirigés par King, qui arrivait d'Atlanta, en Georgie, ont fait la queue hier au palais de Justice du comté de Dallas pour revendiquer leur droit de vote. Cette campagne d'enregistrement a donné lieu à plus de 3,000 arrestations depuis qu'elle a débuté il y a cinq semaines.

Menaces de mort contre le leader

Des menaces de mort ont été proférées contre le leader de l'intégration dans un appel téléphonique mystérieux reçu par un Noir à Selma, a déclaré M. Wilson Baker, directeur de la sécurité publique de la ville. M. Baker a ajouté qu'une enquête n'avait apporté aucun résultat concret. Quant à King, il ne prend pas cette menace au sérieux. "Je suppose qu'il s'agit comme d'habitude d'une mauvaise plaisanterie", a-t-il dit.

Cependant, ses conseillers, faisant état de l'assassinat de Malcolm X, leader extrémiste des Musulmans noirs, dimanche à New York, se déclarent grandement préoccupés de cette menace. La police a pris d'importantes mesures de sécurité à l'endroit de King. Des agents du FBI ne l'ont pas quitté d'une semelle à Selma et à Marion, ville avoisinante.

Des douzaines d'agents de police montaient la garde dans les rues entourant l'immeuble de trois étages où certains Noirs ont fait le nécessaire pour pouvoir exercer leur droit de suffrage. Il n'y eut aucun incident.

Les leaders noirs se sont déclarés désappointés face au petit nombre des manifestants.

Plus de 1,200 Noirs avaient participé à une manifestation similaire la semaine dernière.

Le colonel Al Lingo, directeur de la sécurité publique de l'Etat d'Alabama, était à Selma en vue de prendre la direction de ses agents venus à la rescousse de la police locale.

Les USA se soucient de la paix partout dans le monde (Johnson)

LEXINGTON, Kentucky. — (AFP) — Les Etats-Unis ne peuvent pas se désintéresser des choses de ce monde, et ils ne s'en désintéresseront pas. "Nous sommes trop riches, trop puissants et trop importants", a déclaré lundi le président Lyndon Johnson, "et nous nous en préoccupons beaucoup."

M. Johnson, qui prononçait un discours à l'université de Kentucky, a ajouté que son pays "se préoccupe du fait que des hommes ont faim non seulement dans les Appalaches mais aussi en Asie et en Afrique".

"Nous nous soucions du fait que des hommes vivent sous l'oppression non seulement dans notre pays mais partout où l'homme fait preuve d'injustice envers son prochain".

Appel à la jeunesse

"Amérique se préoccupe aussi du fait que les hommes doivent se gouverner eux-mêmes et façonner leurs propres destinées, non seulement au Kentucky mais dans toutes les régions de tous les continents."

Enfin, les Etats-Unis "se soucient de la paix, non seulement dans leur propre pays", mais partout où sévissent des conflits. S'adressant à la jeune génération, le chef d'Etat lui rappelle que sa tâche est aujourd'hui différente et plus difficile que celle des hommes qui l'ont précédée.

"Il est désormais impossible d'ignorer les espoirs des pauvres et des opprimés". Pour la première fois, "nous avons la puissance de réaliser ces espoirs. Il est possible que vous soyez les témoins de la renaissance de l'espoir ou de l'effondrement de la civilisation — de la défaite de la pauvreté ou de la destruction de l'humanité. En tant qu'Américains, aujourd'hui, vous êtes aussi citoyens du monde : votre cause est véritablement la cause de l'humanité".

Un million d'ouvriers italiens en grève

ROME. (PA) — Plus d'un million d'ouvriers des métiers de la construction, en Italie, ont déclenché aujourd'hui une grève d'une demi-journée.

Cet arrêt de travail a été commandé par les syndicats communistes et non communistes, en guise de pression auprès du gouvernement pour qu'il mette immédiatement fin au ralentissement de la construction.

Mort du juge Felix Frankfurter

WASHINGTON. (AFP) — M. Felix Frankfurter, ancien juge à la Cour suprême est mort hier à Washington à l'âge de 84 ans d'une violente crise cardiaque.

Juge Felix Frankfurter

M. Frankfurter, qui avait été nommé à la Cour suprême par le président Franklin Roosevelt, était né à Vienne, Autriche le 15 novembre 1882. Il arriva aux Etats-Unis en 1894 et, après avoir commencé ses études à New York, il fut étudiant en droit à l'université de Harvard. En juillet 1963 le président Kennedy lui avait attribué la médaille présidentielle de la liberté, la distinction la plus importante qu'un président puisse donner à un civil en temps de paix. Un mois plus tard il reçut la médaille d'or de l'Association du Barreau américain pour ses importants services à la cause de la jurisprudence. Il avait pris sa retraite en 1962 à la suite d'une première — mais légère — crise cardiaque.

J'ETAIS UN PEUREUX . . . !

Ce n'est pas un compliment que je me fais; mais c'est ce que j'étais. Un peureux.

J'avais peur de l'opinion des autres. J'avais peur de ne pas réussir. J'avais même la peur du succès.

J'avais entendu dire que l'Institut de Personnalité pouvait m'aider. Mais je ne pouvais même pas aller assister à une démonstration gratuite de ces cours de perfectionnement. J'avais peur d'y rencontrer des gens gênés ou gênants.

Un bon jour, j'ai pris mon courage à deux mains, j'ai laissé la peur de côté et je me suis rendu à l'Institut de Personnalité. J'ai eu la surprise de ma vie : j'ai été accueilli à l'aise tout de suite. J'ai alors décidé de vivre cette merveilleuse expérience, qui m'a aidé à devenir beaucoup plus sûr de moi. J'ai maintenant le goût de réaliser mes ambitions, d'acquérir de l'initiative, d'assumer des responsabilités.

Je suis devenu capable d'exprimer mes pensées, d'exposer mon opinion, de faire valoir mes idées. Auparavant j'étais un type peureux, maintenant je suis un type heureux.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation.

C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 6,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 23 ou mercredi le 24 ou jeudi le 25 février à 8 heures p.m. au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit PEP signalez 842-8186.

Londres fournira à l'Inde une garantie nucléaire contre la Chine rouge

Le chancelier de l'Echiquier laisse prévoir une augmentation des impôts pour le prochain printemps

LONDRES. (AFP, PA, Reuter) — Les contribuables britanniques verront leur fardeau fiscal augmenter à la suite des prévisions du chancelier de l'Echiquier, M. James Calaghan, selon lequel les dépenses gouvernementales s'accroîtront au cours de l'exercice financier 1965-1966.

Par ailleurs, le premier Livre Blanc travailliste sur la Défense, publié aujourd'hui, confirme l'intention du gouvernement Wilso de fournir à l'Inde une garantie nucléaire contre la Chine. Ainsi, le cabinet Wilson entend mettre l'accent, du point de vue défense sur le Moyen-Orient et l'Asie plutôt que sur l'Europe.

Le document qualifie de fardeau le coût d'entretien de l'armée britannique du Rhin. Le déploiement actuel des forces de l'OTAN en Allemagne de l'Ouest devrait être revisé à la lumière de la puissance atomique écrasante des Etats-Unis, ajoute le document.

Cependant, le Livre Blanc souligne l'importance de la contribution militaire de la Grande-Bretagne à l'est de Suez et demande aux alliés de coopérer étroitement avec Londres en vue d'y faire face.

En Extrême-Orient, dit le document, l'explosion nucléaire chinoise projette une nouvelle ombre sur l'avenir, ce qui rend plus difficile les prévisions de nature politique dans une région où la Grande-Bretagne conserve des responsabilités.

Un conflit nucléaire Est-Ouest doit être considéré comme très "improbable", poursuit le Livre Blanc, mais la possibilité d'une guerre accidentelle demeure et la politique de la Grande-Bretagne doit consister à rassurer les pays non nucléaires.

Augmentation des prix

Les observateurs prédisent que les prix des boissons alcooliques, du tabac, des appareils ménagers et, peut-être, de l'essence augmenteront après la présentation du budget, au mois d'avril. L'impôt sur ces produits serait majoré, ce qui entraînerait l'élévation des prix. Outre ces augmentations d'impôt sur les articles de consommation, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les gains en capital seront également haussés.

M. Callaghan a en effet informé la Chambre des communes, hier, que les dépenses du gouvernement pour l'exercice financier 1965-66, qui débute le 1er avril prochain, s'élèveront à une somme record de $21,412,000,000, soit une augmentation de 8.9 pour cent par rapport à l'exercice financier courant.

Augmentation des prix

Le ministre a attribué cette augmentation des dépenses gouvernementales à l'augmentation des prix, en partie du moins. En outre, M. Callaghan a déclaré qu'une partie de l'augmentation serait attribuable à des engagements souscrits par le précédent gouvernement, soit celui de sir Alec Douglas-Home.

Les dépenses pour le bien-être social, les pensions et l'éducation accuseront une augmentation. D'autre part, les dépenses pour le budget de défense connaîtront également une augmentation, mais moins élevée que pour les dépenses énumérées précédemment.

M. Callaghan a précisé que les dépenses du budget de défense s'élèveront à $6,360,000,000 pour l'exercice financier 1965-66, soit une augmentation de $363,000,000 par rapport à l'exercice financier courant. Les milieux gouvernementaux indiquent que les crédits prévus pour la défense auraient été plus élevés si des mesures d'économie n'avaient pas été prises.

609 HOMMES — FEMMES DEMANDES

ASSUREZ VOTRE AVENIR
AU NIVEAU
SECRETARIAT
★ PROFESSIONNEL ★ EXECUTIF
★ LEGAL ★ OFFICIEL

APPRENEZ LA
STENOTYPIE
STENOGRAPHIE SUR MACHINE UTILISANT L'ALPHABET

DACTYLO ELECTRIQUE DICTAPHONE
Cours du jour et du soir pour hommes et femmes.

★ SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT POUR NOS GRADUES.

INSTITUT INTERNATIONAL DE STENOTYPIE
1015 BEAVER HALL HILL

878-9186

HOMMES FEMMES DEMANDES
De préférence résidents de Verdun quels que soient votre emploi, votre âge ou votre sexe, augmentez vos revenus à temps partiel. Travail facile à portée de tous. Moyenne de revenu de nos employés à temps partiel $75 à $100 par semaine. Si vous êtes ambitieux téléphonez à 769-5682 de 9 hres à 6 hres p.m.

HOMMES OU FEMMES
4 personnes pour vendre, compagnie canadienne bien connue. Revenu $100. et plus par semaine. Entraînement complet aux frais de la compagnie. Ecrire, gérant des ventes Armand Paquette, 4253 Est Beaubien, chambre 24.

HOMMES et femmes, 25 ans et plus, si vous désirez obtenir un des meilleurs revenus dans le domaine de la vente, joignez-vous à une compagnie nationale, spécialisée dans la distribution des Fonds Mutuels. Aucune expérience nécessaire, car un entraînement effectif vous sera donné. Si vous êtes ambitieux et désirez certainement faire un bon revenu. Appeler : Monsieur Boileau, 527-9285.

OPERATEURS de machine Singer demandés pour costumes et manteaux dames; travail régulier; bon salaire, travail par section: 7170Clark, 2e étage, 272-3241.

TENEUR DE LIVRES BILINGUE, EXPERIMENTE
Adjoint au gérant de bureau, connaissant la machine comptable, pour maison progressive. Mme Harris à 352-4660.

TENEUR DE LIVRES AVEC EXPERIENCE DANS LE COMMERCE DE L'AUTOMOBILE. S.V.P. APPELEZ 731-4271, DEMANDEZ M. PRENOVOST.

TRAVAIL de bureau, correspondance bilingue. Cannor Products, 218 St-Paul ouest. 849-9258.

VENDEURS et vendeuses, actifs, qui désirent un service stable et très rémunérateur. Nous avons la clef pour ouvrir les portes. Plusieurs de nos spécialités sont plus en demande que la cigarette. Equipement de travail fourni, 60 jours d'essai à nos risques. Donnez votre âge, votre adresse et emploi actuel à Case 3764, La Presse.

611 FEMMES — FILLES DEMANDEES

OPERATRICES
Avec expérience dans la couture. Ouvrage par sections facile. Très bons avantages.

7255 Alexandra, nord Jean-Talon, entre St-Laurent et Parc

PREPOSEES AU CREDIT
Expérimentées et sachant dactylographier. Aussi dactylo et préposée aux dossiers demandées par série de magasins détaillants. Faut être bilingue, semaine de 5 jours dans bureau moderne. Se présenter à M. Stern chez Grover's, 632, rue de Courcelle.

Bureau situé au nord-est
demande sténo-dactylo bilingue, pour correspondance générale, et ouvrage clérical, semaine 5 jours, 9 à 5 heures, bénéfices de la compagnie. Appeler : Monsieur Riedl, 279-7361 — La Compagnie Canadienne d'oxygène Ltée.

ABSOLUMENT besoin personnes sérieuses, régulier ou partiel, aucune vendeuse. 642-5766.

ACHETEZ, revendez bas nylon à partir de $2.90 douzaine. 259-4141.

ACTRICES sans expérience, théâtre, possibilité télévision. Soir 8 heures, 526-1903.

A DOMICILE, $5. 89 par jour, vente bas hommes. 388-5146.

AI BESOIN sollicitrices domicile ou bureau soir, produits beauté, bonnes conditions. 681-9522.

AI BESOIN vendeuses, sollicitrices à domicile, pour vendre cours. Se présenter vers 10 hrs a.m. Ecole Thérèse Gauthier, 4519 Delaroche.

AI BESOIN femmes sérieuses, comme représentantes, pour compagnie en pleine expansion, âge minimum 25 ans, ouverture spéciale pour retraitées. G. Girard, 527-9265, 255-1719.

AIDE générale, ou fille mère aimant enfants, bon chez soi, chambre privée, références. 331-4686.

ALLURA a besoin de représentantes sérieuses dans les cosmétiques. Expérience non requise, très haute commission. Commencez votre entraînement dès aujourd'hui, 488-0311 ou AV. 8-6272.

On demande immédiatement à notre service de crédit des employés
BILINGUES
STENOGRAPHE
DACTAPHONISTE, DACTYLOS
COLLECTEURS
CAISSIERES POUR FINS DE SEMAINE

INSTRUCTION D'ECOLE SUPERIEURE DE PREFERENCE, EXPERIENCE UN AVANTAGE. AGE 21-40 ANS.

5 JOURS, 40 HEURES PAR SEMAINE POUR PERSONNEL REGULIER.

AVANTAGES COURANTS COMPRENANT :
★ PARTICIPATION AUX PROFITS
★ ASSURANCE-VIE DE GROUPE
★ PLAN MEDICAL "MAJEUR"
★ ESCOMPTES SUR ACHATS

SE PRESENTER AU BUREAU DU PERSONNEL AU 7e ETAGE

Simpson's MONTREAL

611 FEMMES — FILLES DEMANDEES

STENO-DACTYLO
UN POSTE DE RADIO DE LA REGION DE MONTREAL A BESOIN D'UNE STENO-DACTYLO BILINGUE POUR TRAVAILLER DANS SON SERVICE DE VENTE.

LA CANDIDATE N'A PAS BESOIN D'AVOIR DE L'EXPERIENCE CEPENDANT L'ORTOGRAPHE FRANÇAISE ET ANGLAISE DOIT ETRE IMPECCABLE.

LE MILIEU DE TRAVAIL EST TRES INTERESSANT ET PROGRESSIF. LA CANDIDATE DOIT AIMER LE TRAVAIL EN EQUIPE ET DOIT AVOIR L'AMBITION D'AMELIORER SON STATUT.

LE SALAIRE INITIAL SERA PROPORTIONNE AUX APTITUDES ET A LA COMPETENCE.

POUR RENDEZ-VOUS TELEPHONEZ A : 849-3814, DE 9 A.M. A 1 P.M.

Important agent de change
REQUIERT
OPERATRICE DE TELETYPE
Opératrice de machine à facturer Burroughs

LES POSTULANTES AUX DEUX EMPLOIS DOIVENT ETRE EXPERIMENTEES DANS BUREAU D'AGENT DE CHANGE. SALAIRE : $275 A $325.

POUR ENTREVUE, VEUILLEZ TEL : MLLE HOGAN A 866-6351.

STENOS-DACTYLOS BILINGUES ET DICTAPHONES
de 20 à 40 ans. Nous avons plusieurs positions dans différents districts de la ville. Salaires : $275 à $350. Pour rendez-vous téléphonez à Mlle Leduc, 866-5051.

B.A.B. 1253 McGILL COLLEGE CHAMBRE 590, 5e ETAGE PRES STE-CATHERINE
NOS SERVICES SONT GRATUITS

CAISSIERE
REGULIERE DE NUIT
A UNE JEUNE FILLE OU UNE DAME DE MISE SOIGNEE. EXPERIENCE DE CAISSE ET DU PUBLIC DEMANDE. VOUS PRESENTER APRES 3 P.M. A :
ST-HUBERT BAR-B.Q. LTEE
1224 PEEL

DAMES — DEMOISELLES
AVEC AUTO
Nous avons besoin de 3 représentantes âgées d'au moins 25 ans, aucune expérience nécessaire car nous vous entraînerons. Il suffit tout simplement de visiter notre clientèle. Vous n'avez aucune sollicitation à faire. Salaire $100 par semaine plus commission et boni. Pour entrevue composez 387-8267

OPERATRICES
EXPERIMENTEES MACHINES OVERLOCK, ZIZ-ZAG, UNE AIGUILLE, TRAVAIL DE MANUFACTURE. VETEMENTS DE NUITS. BON SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL. QUEENTEX LTD., 9090, AV. DU PARC, AU 2e.

SECRETAIRE BILINGUE
Préférence avec expérience médicale, requise par fabricants de produits pharmaceutiques. Répondre par écrit donnant tout detail concernant expérience et salaire précédents. Ecrire case 3734 La Presse.

AIDE-CUISINIERE d'expérience demandée. Equipe du soir. Montréal-Nord. DU. 2-5945.

APPRENEZ à conduire facilement, 16 à 72 ans, nerveuses, handicapées, assurance minimes gratuite, char pour test. Ecole conduite Villeneuve, 843-5444.

ASSISTANTE du gérant d'une fabrique de jupons-combinaisons. Travail de bureau et étiquetage des échantillons. Faut avoir bonne connaissance de l'anglais, de la machine à écrire et être habile en calcul. 357 place Louvain, tél. 381-7606.

ATTENTION. Besoin dames, demoiselles élégantes, pour défilés de mode. CR. 4-1963.

ATTENTION, faites $40 à $50 par semaine en devenant conseillère en beauté. Temps plein ou partiel. Expérience non nécessaire. Aucun de bourse. Clientèle fournie. 932-5756.

AVONS besoin serveuse d'expérience pour restaurant B.B.Q. à 684-9014, Dollard-des-Ormeaux. Jour.

BEAUTY COUNSELLORS
offre possibilités illimitées à personne ambitieuse, expérience non nécessaire. HU. 8-4029.

BESOIN 5 personnes, pour travail au téléphone à temps partiel, appeler CR. 7-1262.

BESOIN filles, femmes élégantes, grand spectacle modes Mlle Landry, CR. 2-7040.

CAISSIERE permanente pour grand restaurant, pour le jour. S'adresser M. Shloffer, 866-9741.

CAISSIERE expérimentée marché Beausoleil Métro, 3192 Beaubien. Assurance, excellent salaire.

CAISSIERE expérimentée Super Marché. Bon salaire. Semaine 5 jours. Se présenter 5925 Victoria.

CARRIERE dans la vente, nous recherchons une femme responsable ambitieuse et désireuse d'améliorer sa situation présente, âgée de 30 ans et plus, nous vous entraînerons pour une position permanente avec sécurité, prestige, et possibilités de revenu au-dessus de la moyenne, pour fixer rendez-vous, appeler : Madame Grenon, 842-8402.

COMMIS COMPTABLE - $275
parfaitement bilingue, expérience paie et dactylographie central. Ace Personnel, 1405 Peel, 842-1104.

COMPAGNIE de finance a besoin des services d'une jeune fille intelligente, bilingue, dactylo 45 mots. Ste-Catherine ouest. Beaucoup d'avancement. Mme Terry, 842-9777.

COMPTABLE expérimentée, connaissance du dactylo, à temps partiel matin ou après-midi. S'adresser Vanity Brassières, 7255 Alexandra.

COMPTABLE expérimentée, bilingue, district Cremazie. Tel. UN. 1-2002, M. Greenfield.

COMPTABLE complète, parfaite bilingue, avec expérience dans l'industrie de l'aiguille (needle trade), connaissance de toutes les phases. $85 M. Field, 842-9777.

CONCIERGE FEMME, fille seule, pension vieillesse, legers travaux. 844-8365 — 845-2703.

CONTREMAITRESSE POUR DEPARTEMENT DE FINITION, MANUFACTURIER DE LINGE D'ENFANT. 30 EMPLOYES A SURVEILLER. CONNAISSANCE DU PRESSAGE AU FER ET EXAMINAGE. GAY TOG LTEE, 2240 PARTHENAIS, LA. 4-0854, M. GAUTHIER.

CONTREMAITRESSE pour manufacture de blouses de dame. Faut être parfaitement expérimen. et bilingue. Paierons le meilleur salaire. Phil Gordon & Co., 3375, boul. St-Laurent, porte 412. VI. 2-8448.

COUPEUSES de fils, fabrique de robes pour dames. Emploi stable à l'année, semaine 5 jours. Marcus Fearman, 9600, St-Laurent, porte 601.

SERVEUSES
RESTAURANT LICENCIE
POUR HEURE DU DINER SEULEMENT. 20 ANS ET PLUS. EXPERIENCE DE SALLE A MANGER, DE PREFERENCE MAIS PAS NECESSAIRE. EXPERIENCE DU SERVICE DE LA BOISSON, MAIS PAS ESSENTIELLE. NOUS VOUS DONNERONS L'ENTRAINEMENT AVEC PLEIN SALAIRE. UNIFORMES DE 8 A 12 ANS. VOUS PRESENTER ENTRE 3 ET 9 P.M. A :
ST-HUBERT BAR-B.Q. LTEE
1224 PEEL

Secrétaire de direction pour bureau d'immeuble
Nous recherchons une fille intelligente, capable de s'adapter à un travail divers et intéressant. Salaire équivalant aux exigences. Semaine de 5 jours. Emploi permanent. Pour informations, appelez :
M. G. Rancourt — VI. 5-1144
Armand des Rosiers Inc.

STENO SENIOR
Bilingue, expérimentée, célibataire ou mariée, pour importante compagnie de l'est de la ville.

Conditions de travail idéales, bureau moderne et climatisé.

Traitement initial extrêmement intéressant, bénéfices sociaux complets.

Appeler 255-7741, Mme Hollis.

OPERATRICES
avec un peu d'expérience sur machines à coudre Singer pour manufacture de gaines et brassières.
C. J. GRENIER LIMITEE
4835 COLONIALE

Coupeuses de fils
à la machine, aussi à la main. Avec bonne expérience seulement. 7255 Alexandra, nord Jean-Talon, entre St-Laurent et Parc.

COUPEUSES de fils, travail régulier, 5505 St-Laurent, chambre 4203.

COUPLE âge moyen, pas d'enfants, pour conciergerie 26 appts, à la semaine. 288-8910.

COUSEUSES de boutons expérimentées, manteaux et costumes de dames. Malanson Inc., 395 rue Mayor, porte 253.

COUSEUSES de boutons à la main, expérimentées en manteaux pour dames. M. Rogers, DU. 1-6274.

COUTURIERES expérimentées pour atelier de draperies, travail à la main et à la machine. 7514 St-Hubert.

CUISINIERE demandée, pour maison de convalescents, 6 jours semaine, $50. semaine. Appeler : 254-8744.

CUISINIERE demandée pour communauté. 277-1545; 271-1541; 278-2329

DACTYLO-COMMIS. $65★
bilingue, St-Jacques ouest. Positions Unlimited, 1117 Ste-Catherine ouest, ch. 302. VI. 2-4603.

★ DACTYLO JUNIOR $225 ★
Parfaite bilingue, 11e année. Rapid Placement, UN. 1-8418.

DACTYLO pouvant faire de la tenue de livres, pour bureau de comptable agréé. Appeler 359-2981, entre 2-5 p.m.

★ DACTYLO $300 ★
Parfaite bilingue, célibataire, 22 à 35 ans. Rapid Placement, UN. 1-8418.

DACTYLO bilingue, expérience comptabilité et ouvrage général de bureau, 8495, 10e ave, Ville St-Michel.

DACTYLO BILINGUE
Demandée pour compagnie d'assurances générales pour services de reclamations, connaissance du dictaphone requise.
Appeler M. Moran, 849-3568

DACTYLO bilingue junior, très bonne en anglais, avec expérience générale de bureau. Est, Mme Mayes, 842-9777.

DACTYLO téléphoniste junior, célibataire, expérience, ouvrage général de bureau, bilingue, mise soignée. 6215 Côte-de-Liesse. Appelez M. Dorion: 636-1460.

DACTYLO expérience minimum 1 an, $85 et plus par semaine. S'ad. directement au 1108 Bleury.

DACTYLO
Ouvrage général de bureau, semaine 5 jours. Pour rendez-vous 849-8356, Mlle Lafrance.

DACTYLO bilingue pour faire factures et repondre au téléphone. 5 jours par semaine. S'adresser 651 Notre-Dame ouest, suite 103.

DACTYLO bilingue, travail général de bureau, dans un restaurant du nord de la ville, interview sur rendez-vous seulement, RI. 8-8844.

DALMY'S PLACE VILLE-MARIE
Requiert jeunes filles ayant aptitudes pour vendre dans département de vêtements sport. Salaire intéressant, bonnes conditions de travail, situation permanente. Se présenter en personne de 10 à 12 a.m. et de 2 à 5 p.m. Demandez M. Pierre.

DAME pour tenir compagnie à personne âgée, à Ste-Thérèse de Blainville, menus travaux. 669-0676.

DAME ou fille pour garder 2 enfants, 2.30 hres à 8 hres. 4245 Langevin.

DAMES et jeunes filles, travail agréable au téléphone, de notre bureau, centre de la ville. Emploi immédiat et stable. 844-0202.

DEMOISELLE d'âge moyen ou veuve désirant obtenir position permanente comme commis pour bureau d'affaires s'occupant de commerce avec classe professionnelle. Travail consiste à rédiger rapports journaliers et mensuels. La personne devra être bilingue et posséder assez d'aisance au dactylo. Bénéfices sociaux accordés. Salaire selon qualifications. Pour application écrire à Mlle M. Fortier, C. P. Station B, Montréal.

DEPARTEMENT des recherches médicales a besoin d'une secrétaire parfaite bilingue, pour directeur. Doit avoir sténo anglaise et française. Très bonnes conditions de travail, $345. M. Galea, 842-9777.

★ DICTAPHONISTE BILINGUE $280 ★
Peel-Ste-Catherine, excellente occasion. Positions Unlimited, 1117 Ste-Catherine ouest, ch. 302. VI. 2-4603.

DICTAPHONISTE, parfaite bilingue, entre 20 et 30 ans, expérimentée, et bonne en traduction anglaise-française ou vice versa. $70. M. Field, 842-9777.

ETUDIANTES demandées, pour travail de téléphonistes, travail 5-9 p.m. Ouverture pour une téléphoniste, temps plein. 321-4493.

EXAMINATRICES EXPERIMENTEES demandées pour manufacturier robes prix moyens; s'adresser Stylecraft Dress, 1193 Place Phillips, 3e étage.

EXECUTIVE - Secrétaire, parfaite bilingue, avec sténo française, et forte en chiffres, entre 30-40 ans. Expérience exigée. Bas de la ville, $80. M. Galea, 842-9777.

611 FEMMES — FILLES DEMANDEES

DACTYLO BILINGUE
POUR LE SERVICE DE PUBLICITE FRANÇAISE. DANS UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, SITUEE A ST-LAURENT.

EXCELLENTE OCCASION POUR UNE PERSONNE DESIRANT TRAVAILLER AU DICTAPHONE.

LES POSTULANTES DOIVENT AVOIR UNE BONNE INSTRUCTION, ETRE EXCELLENTES DACTYLOGRAPHES, AVOIR UNE CONNAISSANCE PARFAITE DU FRANÇAIS ET DE BONNES NOTIONS D'ANGLAIS.

BON SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX NON CONTRIBUTOIRES. POUR RENDEZ-VOUS, APPELEZ :
747-6565
SERVICE DU PERSONNEL
SMITH KLINE AND FRENCH
300 BLVD LAURENTIEN
MONTREAL 9, QUE.

COURS DE SECRETAIRE
DACTYLO-DICTAPHONISTE
★ I.B.M. ★
ELECTRIQUE
ET DICTAPHONE
FOURNIS A LA MAISON AVEC LE COURS
★
● Cours 6 mois par correspondance.
● Service de placement gratuit pour nos diplômées.

APPELER 334-0130 OU ECRIRE
ECOLE PROFESSIONNELLE A.B.C.
59 Place Crémazie, Suite 1201, Mtl 11

SECRETAIRE BILINGUE
Bonne apparence
POUR PLACE CREMAZIE
DOIT ECRIRE SANS FAUTE DANS LES DEUX LANGUES, ETRE POLIE, EX. CHIFFRES, DEVRA ASSUMER RESPONSABILITES. POUR RENDEZ-VOUS TELEPHONEZ A :
384-0830

CAISSIERE
POUR HEURES BRISEES, UNE JEUNE FILLE OU UNE DAME DE MISE SOIGNEE, POSSEDANT EXPERIENCE DE CAISSE ET DU PUBLIC. POSSIBILITE DE SALAIRE, $40. A $45. PAR SEMAINE. VOUS PRESENTEZ APRES 2 HEURES P.M. A :
ST-HUBERT BAR-B.Q. LTEE
1224 PEEL

TECHNICIENNE HEMATOLOGIE
Technicienne (R.T) avec expérience en Hématologie, pour hôpital 250 lits, bonnes conditions de travail, réf : Hôpital St-Michel, 722-2571 local 216.

SECRETAIRES
Ouvertures temporaires immédiates pour secrétaires bilingues avec expérience, salaire très élevé. Appelez Mlle Scott, 842-6037.
CANADIAN OFFICE SERVICES LTD.

BAS NYLON
Prix manufacturier, vendeuses, $2.00 douzaine. Commandes postales, Sylray Hosiery, 2621 Notre-Dame O. 935-7257.

FAITES facilement $2.50 et plus l'heure à visiter parents, amies. Produits connus et populaires. Aurez l'aide d'une gérante très qualifiée. Aucune expérience requise. LA. 6-9191 ou DU. 7-5541.

FEMME expérimentée pour enceuser chapeaux de fleurs, 950 St-Urbain, 3e étage.

FEMMES, 3 soirs par semaine, vente en bijouterie, paierons $30 à $40. Auto indispensable. 739-5121, 731-0541.

FEMMES FILLES ENSEIGNONS PAILLETTES PERLES CROCHET POUR TRAVAIL DOMICILE 6536 ST-DENIS.

FEMME ou fille demandées pour legers travaux de manufacture, heures régulières bon salaire, 300 Sauvé Ouest 2e étage.

FEMME demandée pour ménage de bureau l'après-midi, 5 jours par semaine. 1242 Peel.

FILLE, femme seule, pour travail dans restaurant, nourrie, logée, 523-4170.

FILLES, ouvrage de production, assemblage rapide, S'adresser : immédiatement 363 Lemoyne, entre St-Pierre et McGill.

FILLE demandée pour travail général dans manufacture de vêtements enfants; s'adresser Canadian Youth Products, 486 ouest, Ste-Catherine.

FILLE pour restaurant snack-bar, ouvrage général, 6 jours par semaine. 1201 Villeray coin Chambord.

FILLE pour ouvrage général de manufacture, 493 Port-Royal ouest, 2e étage.

FILLE demandée comme comptable, doit être très expérimentée et bilingue, appeler M. Shendall, HU. 4-5437.

FILLES pour ouvrage général dans manufacture. Emploi stable, paies d'assurances. Ouvrage propre, 8 jours de fête observés. 1295 des Carrières.

FILLE ou femme, bilingue, pour ouvrage de téléphone. Plein temps, temps perdu. Mr. Coby, Tab Dyers, 6730 Park Ave. 272-1146.

FILLE pour couper fils de robes, 5650 Iberville, porte 304.

FILLE junior intelligente, bilingue, 12e spéciale commerciale, de préférence avec sténo. Département importation dans compagnie importante de l'est. Bénéfices, bonnes chances d'avancement. Mme Terry, 842-9777.

FILLE pour travail général bureau, capable de taper, bilingue, de préférence taille 12, pour costumes et manteaux. S'adresser Malber Inc., 24 ouest, Mont-Royal.

FILLE d'expérience sur machine spéciale, pour boutons et boutonnières, position permanente. S'adresser à : Berkeley Dress, 5505 St-Laurent.

FILLES demandées pour machine à boutons recouverts, 1491 Bleury.

FILLE DE COMPTOIR BILINGUE
Jeune fille, environ 20 ans, pour magasin nettoyage à sec, situé 5677 Ave Monkland, N.D.G. Doit posséder agréable personnalité. 486-3388. Tous les samedis libres.

FILLE DE VESTIAIRE DEMANDEE 1294 ST-ANDRE.

FILLE bilingue expérimentée de préférence pour faire factures au dactylo et répondre au téléphone. S'adresser : 120, Laurier ouest.

FILLES demandées avec un peu d'expérience machine spéciale robe, 1465 Bleury chambre 600.

FINISSEUSE expérimentée et aussi fille expérimentée pour machine spéciale ; travail régulier. Bon salaire. 1404 Visitation, Jolly Dress.

FINISSEUSES expérimentées, manteaux pour dames. M. Rogers, DU. 1-6274.

FITTEUSE demandée dans pantalons pour hommes, bonnes conditions travail. 636-1600.

GERANCE-VENTE
Personne bilingue, service secrétariat, commission, 50% des profits. VI. 9-6466.

INTERVIEUWEUSES BILINGUES
Travail d'enquête sur la route pour maison de solide réputation. Longue durée d'emploi pour intervieweuses compétentes. Pas de vente. 9.30 a.m. à 3 p.m. du lundi au vendredi. Salaire garanti, auto utile. Ecrire à Case 3844 La Presse, donnant numéro de téléphone.

50 JEUNES filles demandées pour ouvrage léger dans manufacture. Aucune expérience requise, semaine de 5 jours S'adresser en personne à : 8490 Jeanne-Mance, 3e étage.

JEUNES filles pour travailler dans manufacture de chapeaux de cowboy et plage. Possibilité d'apprendre machine à coudre. 9699 Foucher.

JEUNE fille comptoir, rafraîchissements, pharmacie, 5333 Queen Mary Rd.

JEUNES FILLES, léger travail dans manufacture, expérience non nécessaire, 17 de Castelneau, troisième étage.

JEUNE FILLE sérieuse et active, connaissant dactylo pour ouvrage général de bureau, bilingue de préférence, inutile de téléphoner.
C. J. GRENIER LTEE
4835 COLONIALE

611 FEMMES — FILLES DEMANDEES

HOPITAL STE-JUSTINE
REQUIERT
LES SERVICES DES CLASSIFICATIONS SUIVANTES :
★ Infirmières licenciées
★ Garde-malades auxiliaires
★ Techniciennes de laboratoire R.T. et A.R.T.
★ Travailleuses sociales diplômées
★ Assistantes sociales diplômées
★ Sténos dactylos bilingues

SEMAINE DE 5 JOURS, BENEFICES MARGINAUX TELS QUE : CONGES DE MALADIE CUMULATIFS, ASSURANCE-SALAIRE, ASSURANCE-SANTE.

SALAIRE SELON EXPERIENCE.

S'ADRESSER :
BUREAU D'EMPLOI
ENTRE 2 ET 4 HEURES
3175 CHEMIN STE-CATHERINE
RE. 1-4931 LOCAL 209 OU 210

COMMENCEZ AUJOURD'HUI
SOYEZ PRETE
POUR PAQUES
EN REPRESENTANT LES
COSMETIQUES AVON
DANS VOTRE LOCALITE. TEMPS PLEIN OU PARTIEL. NOUS VOUS ENTRAINONS. SIGNALEZ
866-2685

SECRETAIRE
DE PREFERENCE AVEC EXPERIENCE DANS LE SERVICE DU PERSONNEL. DACTYLOGRAPHIE ESSENTIELLE. BILINGUE.

VEUILLEZ TELEPHONER OU ECRIRE :
IROQUOIS GLASS LTD
CANDIAC, P.Q.
OL. 9-5411

A QUI LA CHANCE ?
Si vous avez 25 ans ou plus et possédez votre auto, nous vous entraînerons à nos frais, nous vous assurons d'un salaire minimum de $145. par semaine, avec tous les bénéfices usuels, en plus allocation pour auto, expérience non nécessaire. N'attendez plus, téléphonez
739-8892

DACTYLOS
Ouvertures temporaires immédiates pour dactylos avec expérience, l'anglais est nécessaire, Mlle Scott, 842-6037.
CANADIAN OFFICE SERVICES LTD.

COMMIS DACTYLO
Commis bilingue, expérience, machine à écrire, factures, et ouvrage général de bureau, 25-35 ans. S'adresser immédiatement, 365, Lemoyne, angle St-Pierre, Jet Fastener Corp.

JEUNES filles demandées pour ouvrage général dans manufacture de broderies. Emploi stable, bon salaire. S'adresser 7145 St-Urbain.

JEUNES FILLES
MANUFACTURIER DE LINGE, POUR ENFANTS, REQUIERT JEUNES FILLES, POUR OUVRAGE GENERAL DANS MANUFACTURE, BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, APPLIQUER : MADE TO FIT GARMENT, 9050 AVE DU PARC.

JEUNES FILLES pour fabrique ceintures, 1199 Bleury, porte 213.

JEUNES filles demandées à temps partiel pour travail facile de recrutement dans une organisation sportive des Laurentides. Préparez vos vacances et vos fins de semaines ainsi que celles de vos amis tout en faisant de l'argent. Téléphoner à 273-0220.

15 JEUNES FILLES demandées pour travail intéressant par téléphone à notre bureau moderne à Place Crémazie. Votre choix : le matin, l'après-midi ou le soir. Pour emploi immédiat appelez 381-8352.

JEUNE FILLE BILINGUE DEMANDEE. OUVRAGE GENERAL DE BUREAU, CONNAISSANCE DE LA DACTYLO. 1435 ST-ALEXANDRE, CHAMBRE 1280.

JEUNE fille bilingue, travail général de bureau, s'adresser à 8779 Henri-Julien.

JEUNE fille pour s'occuper enfants, un peu de menage, logée, nourrie, 671-7910.

JEUNE fille demandée avec expérience en banque, 4023 Hochelaga, 255-7767, de 10 à 3 hres.

JEUNES FILLES demandées pour travailler comme opératrices de machines à coudre. Bon salaire. Appeler Roger Collin 866-4051.

JEUNE fille demandée pour magasin. S'adresser 276 Ste-Catherine ouest.

5 JEUNES FILLES ou dames pour communiquer avec nos clients par téléphone. Choix : matin, après-midi ou soir. Pour entrevue : signaler, 861-8644.

JEUNE FILLE pour travail de bureau, connaissance de dactylo et de classement de dossiers nécessaire. Faut parler anglais. Mlle Silver à 271-4681.

JEUNE fille bilingue, expérience de comptabilité, dactylo (40), St-Laurent. Mme Mayes, 842-9777.

JEUNE secrétaire demandée pour une institution d'assurance-vie, située Boul. Décarie, Ville St-Laurent, bonne dactylo, excellente grammaire, apparence soignée, bénéfices d'assurance-groupe, semaine 5 jours, vacances payées, pour entrevue, tel. Pierre Boisclair, 631-4597.

● LACHINE — $375 ●
Secrétaire d'administrateur. Bilingue parfaite. M. Leblanc, 1405 Peel, 842-1104.

LACHINE, secrétaire parfaite bilingue, avec sténo anglaise, traduction anglais-français et vice versa, 10 ans d'expérience exigée. $325. M. Field, 842-9777.

LAVEUSE de vaisselle, de jour, 3581 St-Laurent.

● MACHINE PERFORATRICE $280 ●
Place Ville-Marie, bilingue parfaite, expérimentée. M. Leblanc, 1405 Peel, 842-1104.

MANNEQUIN
Taille 11, environ 5 pieds 7 pouces, pour ajustages et travail général de bureau, salle 201, 400 ouest, Ontario, Daymore Dress Inc.

MASSEUSE demandée, temps plein ou partiel, expérience, permis nécessaire, bonnes conditions de travail. Appelez : 727-3732.

MECANICIENS avec expérience pour freins d'automobiles, Chaplin Brake Service, 1335 Barré.

NOUVELLE compagnie située Bleury près Ste-Catherine, a besoin de 10 filles ou femmes pour un travail intéressant au téléphone, temps plein ou partiel, pour emploi immédiat. Signaler VI. 5-4321.

OFFRE FANTASTIQUE
Pour vendeurs de caractère et ambitieux, d'un nouvel appareil, sans compétition, possibilités illimitées aux aspirants. Avec ou sans auto. 389-2556.

MANUCURISTE demandée, salon barbier, Place Crémazie, bonnes conditions. Téléphoner à M. Romano, 387-6509.

ON DEMANDE infirmières licenciées pour petit hôpital de campagne, 60 milles de Winnipeg ; salaire initial $360 semaine de 40 heures. Pour tous renseignements, adressez-vous à Mlle Cécile Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

OPERATEUR DE PRESSE A DECOUPER
Manufacturier d'appareils demande opérateur de presse à découper ayant quelque expérience ; $1.20 l'heure au début ; s'adresser Dandy Corp., 5770 Ferrier, 731-3757.

OPERATRICE de machine spéciale, pour machine à boutonnières, machines à points cachés et à jours. Aussi pour entretenir 25 opératrices. Très bon salaire et travail permanent. 861-6188.

OPERATRICES avec expérience dans la robe, 400 rue Dow, 4ème étage, demandez Madame Joubert.

OPERATRICE, pour couper et coudre dans atelier de rembourrage, 481-2201.

OPERATRICE BILINGUE, DE MACHINE A COUDRE A UNE AIGUILLE, POUR MEUBLES REMBOURRES. TRAVAIL REGULIER A L'ANNEE, PAYEE A L'HEURE. DU. 1-7214.

OPERATRICES expérimentées pour pyjamas, machine Overlock. S'adresser à Home and Country, 5505 Iberville, 2e étage.

OPERATRICE expérimentée pour coudre fermetures-éclair sur "slacks" dames, semaine 40 heures, bon salaire ; 4399 St-Laurent.

611 FEMMES — FILLES DEMANDEES

COMMIS DE BUREAU
★ COMMIS DE BUREAU BILINGUES, POUR TRAVAILLER AUX POLICES DE GROUPE. DOIVENT POUVOIR FAIRE DES TRADUCTIONS.

★ COMMIS DE BUREAU BILINGUES, DOIVENT POUVOIR DICTER LEURS PROPRES LETTRES ET SAVOIR TRADUIRE CONVENABLEMENT.

BUREAUX MODERNES, PLACE CREMAZIE, CAFETERIA DANS EDIFICE, SEMAINE 5 JOURS.

INSTRUCTION MINIMUM 11e OU 12e ANNEE, AGE MINIMUM 20 ANS. APPELEZ A
384-0520, LOCAL 46

DACTYLO-RECEPTIONNISTE
demandée par importante maison de fourniture d'hôpitaux, située à Saint-Laurent, intersection Côte-de-Liesse et Montée-de-Liesse.
Facilité de transport disponible
Doit être bilingue. De préférence célibataire avec expérience sur dactylo électrique.
Local moderne. Semaine 5 jours avec bénéfices usuels.

Pour entrevue, s'il vous plaît appelez :
M. R. Deschamps
631-6723

TRAVAIL INTERESSANT
Le directeur de la publicité du magazine Châtelaine requiert les services d'une secrétaire-fille à tout faire bilingue et responsable (sténo non exigée). La postulante doit être excellente dactylo et pouvoir prendre quelque responsabilité. Pour entrevue tel. Mlle Rodger, 845-5141.
SITE : SHERBROOKE ET PEEL

OPERATRICES DE MACHINE A COUDRE
Expérimentées sur machines Overlock, Flatlock, élastique inséré, Union Special, travail leger et regulier, bon salaire, bonnes conditions de travail. Croix-Bleue, Regent Knitting Mill, 2025 Parthenais.

PUBLICITE
Réceptionniste, environ 20 ans, demandée pour une agence de publicité. Doit avoir une connaissance de l'anglais et dactylo.
849-5363

COMPTE PAYABLE
Personne bilingue demandée, doit avoir expérience des comptes payables. Pour entrevue appeler Mr. Buche, CL. 4-5343.

OPERATRICES MANUFACTURIER DE LINGE POUR ENFANTS, REQUIERT OPERATRICES EXPERIMENTEES, SUR MACHINE SINGER ORDINAIRE, MACHINE OVERLOCK ET BOUTONNIERES EXCELLENTES CONDITIONS TRAVAIL, APPLIQUER : MADE TO FIT GARMENT, 9050 AVE DU PARC.

OPERATRICE d'expérience machine Singer plain et Singer Overlock, dans chandails pour dames. S'adresser : Alpine Knitters, 6295 Durocher, CR. 1-2591.

OPERATRICES d'expérience demandées pour la robe au complet, bon salaire. Philmart Dress, 85 est Rachel, 5e étage.

OPERATRICES pour faire blouses complètes, avec expérience. S'adresser à 131 Mont-Royal est.

OPERATRICES EXPERIMENTEES DANS LES BLOUSES POUR DAMES, TRES BON SALAIRE, OUVRAGE A L'ANNEE LONGUE. S'ADRESSER A STEINWIN SPORTWEAR, CHAMBRE 402, 99 CHABANEL OUEST

OPERATRICES de machine spéciale, expérience nécessaire. Bon salaire. Philmart Dress, 83 est Rachel, 5e étage.

OPERATRICES avec expérience sur machine Overlock and Hemmer, bon salaire, Made-Rite Knitwear Ltd., 7275 St-Urbain, 274-2591.

OPERATRICES blouses dames, salaire début $1.25 l'heure, semaine 37½ heures. Expérience indispensable. 2175 Orléans (près Ontario) 526-3771.

OPERATRICES d'expérience dans vêtements sport, shorts, jupes, corsages. Irving Sportswear, 2028 Union.

OPERATRICE d'expérience sur machine à boutons. 5650, Iberville, ch. 304.

OPERATRICES expérimentées machines Singer et Merrow. Excellents salaire et conditions. Se présenter à 5265, De Gaspé, au 2e.

OPERATRICES EXPERIMENTEES DEMANDEES POUR MANUFACTURIER ROBES, PRIX MOYENS, TRAVAIL REGULIER A L'ANNEE, S'AD. 5e ETAGE, STYLECRAFT DRESS, 1193 PLACE PHILLIPS.

OPERATRICES de machine à coudre, expérimentées dans fabrique de robes pour d

ÉDUCATION-INSTRUCTION

701 ECOLES DE METIERS

L'AUTOMATION

VOUS MENACE C'EST UN FAIT

APPRENEZ aujourd'hui

A OPERER LES MACHINES — I B M

—Key Punch
—Les machines Data Processing

AUTOMATION DATA PROCESSING
1242 RUE PEEL

POUR INFORMATION 861-6505

617 COIFFEUSES

COIFFEUSE demandée, fin de semaine, carte compagnon, sachant bien peigner. Jour 331-5085, soir 388-6965.

COIFFEUSES, bon salaire, position permanente, immédiatement, PO. 7-2996.

COIFFEUSE avec carte compagnon. VI. 4-4708; soir MO. 9-3458.

COIFFEUSE avec carte demandée, informations AV. 8-0883, soir après 8 heures. 625-4521.

COIFFEUSE demandée, apprentie un an d'expérience régulier, 523-0641.

COIFFEUSES demandées, 1460 rue Joliette, LA. 1-0450.

COMPETENTE ou apprentie, avec expérience, clientèle si possible mais non nécessaire, demeurant dans l'est, LA. 2-4357.

COMPETENTE, régulière ou fin de semaine. Plaza St-Hubert 6871.

IMMEDIATEMENT coiffeuse capable. Clientèle établie. 674-3446.

JEUNE coiffeuse demandée, avec carte de compétence, bonnes conditions. Jour: 279-7116, soir: 277-1893.

SALON coiffure à vendre, 11 ans même propriétaire. LA. 2-3654, soir NO. 1-2188.

701 ECOLES DE METIERS

"SOYEZ MODERNE"
ADOPTEZ
IBM
Executive
IBM Standard — IBM Selectric
IBM
Executive
AUSSI "KEY PUNCH"
Cours de jour ou du soir
861-8484
MODERN TRAINING CENTRE
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT MODERNE
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1723

SOYEZ "MODERNE"
ADOPTEZ
"IBM"
INSCRIVEZ-VOUS AU COURS SUR MACHINES ELECTRIQUES
"IBM"
STANDARD, EXECUTIVE, SELECTRIC ET MACHINES A DICTER
Cours du jour ou soir
861-8484
MODERN TRAINING CENTRE
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT MODERNE
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1723

APPRENEZ
SOUDURE
PRATIQUE A L'ECOLE
OU PAR CORRESPONDANCE
Diplôme d'école secondaire non nécessaire
AUTRES COURS
Soudure (oxy-acétylénique, électrique et héliarc), mécanique d'automobile, moteur diésel, dessin industriel, photographie, lettrage d'enseignes, réfrigération et climatisation.
POUR RENSEIGNEMENTS GRATUITS TELEPHONEZ A
271-3593 — JOUR ET SOIR
276-6435 après 9 p.m.
L'Institut d'Entraînement Spécialisé du Québec
65 JEAN-TALON OUEST
MONTREAL, QUE.

R-E-T-S
SPECIALISTE EN TELEVISION ET ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
POUR INFORMATIONS
ECOLE DE RADIO, D'ELECTRONIQUE ET DE TELEVISION
8607, BOUL. ST-LAURENT
TEL.: DU. 1-4258
BROCHURE SUR DEMANDE

APPRENEZ métier de barbier, école Labrosse, 3241 Ste-Catherine est.

APPRENEZ métier de barbier, conditions avantageuses, succès assuré. Moreau's Barber School Inc., 1013 St-Laurent.

DEVENEZ l'homme que tout contracteur recherche. Apprenez à peu de frais l'opération de Bulldozer, loader grader, pelle mecanique électrique, diesel ainsi que la maintenance. 380 boulevard des Laurentides, Pont-Viau.

DEVENEZ horloger-bijoutier. Cours jour, soir, correspondance. Prospectus gratuit. Institut d'horlogerie, 4379 St-Hubert. 523-7623.

PHOTOGRAPHIE, cours professionnel complets et cours pour amateurs, 8 leçons, $20. Ecole Canadienne de Photographie, 1722 St-Hubert. 288-4582

703 COURS FEMMES-FILLES

A L'ECOLE Yvette Couture, apprenez cours chapeaux, 522-3557, 2013 Laurier.

APPRENEZ rapidement couture machine industrielle, école d'opératrices Alberta Grandmaison, 521-4861.

AVEC DIPLOME
COURS DE TELEPHONE EN 15 LECONS
PROCHAINS COURS:
24 FEVRIER — 1er MARS
MODERN SWITCHBOARD SCHOOL
4806 ST-DENIS — VI. 4-5671
APPELEZ DE 11 A.M. A 5 P.M.

COURS individuels, coupe, couture, dessin-patron, chapeaux, charme et personnalité, $1 la leçon, jour, soir, correspondance. Inscription dès maintenant. Prospectus gratuit envoyé sur demande. Ecole Thérèse Gauthier Enrg. 527-1397

COURS privés, pour enfants, de première à 7e, dans l'est de la ville, 256-8829, après 4 heures.

FEMMES filles, apprenez devenir opératrices machines manufactures, apprenez vitesse, cours jour soir, aidons l'élève, école Universelle 1971 Mont-Royal près Delorimier. 522-3536, 2-3825.

705 STUDIOS DE DANSE

PRENEZ PART A LA VIE

En 1965 faites-vous de nouveaux amis, essayez la danse, 15 leçons pour $7.50. Téléphoner maintenant:

STUDIOS ARTHUR MURRAY
Est: 849-2333, 721-9231
Ouest: 731-1316, 488-9119

ECOLE danse "Suzanne Desjardins" groupe, privé, 2506 Boulevard Rosemont, RA. 1-5385.

708 COURS — INSTRUCTION

POUR APPRENDRE
rapidement l'espagnol
Voyez des professeurs d'expérience. J. L. Velasco et M. Villasante
Cours de conversation pour avancés et débutants.
INSTITUT ESPAGNOL
1452 BISHOP, SUITE 12 VI. 2-3566

★ ANGLAIS ★
ECOLE INTERNATIONALE DE LANGUES, VI. 3-8016

ATTENTION pendant 26 jours seulement l'école de langues Sanderson offre
COURS COMPLETS D'ANGLAIS OU D'ESPAGNOL 6 MOIS POUR $39.
Afin de faire connaitre au public son efficace méthode de pratique conversationnelle, débutants, intermédiaires, ou avancés. Renseignez-vous aujourd'hui à 2067 Université. Appeler: 845-3960.

ATTENTION! COURS DE DICTION ET D'ART DRAMATIQUE, PAR PROFESSIONNELS DE PARIS. ECOLE SANDERSON, 2067 UNIVERSITE, 845-3960.

COURS IBM, DACTYLO, ANGLAIS, FRANÇAIS. JOUR, SOIR. 1723 PLACE VILLE-MARIE, 861-8484.

COURS privés anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage par professeur. 271-2271.

COURS commercial complet. Spécialité: anglais, certificat 7e, 9e, 11e année, etc. Ouverture: 11 janvier, AV. 8-5318.

DACTYLOGRAPHIE, JOUR, SOIR, CORRESPONDANCE, DIPLOME. LOUONS DACTYLOS. 747-2444.

DISQUES, conversation anglaise, $50., flambant neufs. 661-0432.

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse, Sciences pour tous, usagés, Aubaine, 256-3369.

Institut LaRoche Enrg.
Leçons strictement privées jour - soir
Spécialités: Français, Anglais, Sténographie bilingue, dactylographie, Mathématiques, Comptabilité, etc.
7058 St-Denis — Tél.: 271-6458

TRADUCTION
Cours accélérés, semi-privés; formation professionnelle par les Traducteurs Associés, Enrg. 844-5473.

801 BLANCHISSAGE — TAPISSERIE

PLAFOND, peinture $3., tapissage, ouvrage garanti, Houle. 271-6301.

803 ELECTRICIENS — COUVREURS

CONTRACTEUR commercial, résidentiel, industriel, underground, refilage neuf. Ouvrage garanti. 352-2400.

BOTTIN DES SERVICES

805 ENTREPRENEURS

A. ABACA, SPECIALITES: PLATRE, PEINTURE, JOINTS, MENUISERIE. 323-1377.

ABAISSEZ prix, menuiserie, peinture, gyproc, plâtre, brique, pierre, ciment fondation finition. 524-8802.

ABAISSONS prix. Menuiserie, ciment, brique, fondations. Spécialité: finition soubassements. 256-3121.

A BAS PRIX, rénovations, ciment, plâtre, menuiserie, finition sous-sols, estimation gratuite. Lamoureux construction, 524-0201.

ABATTAGE d'arbres, toutes sortes, ouvrage garanti avec assurance. Tél. 687-9393.

A. BEAUDRY, réparation de plâtre, joints de gyproc, ciment roulé, ouvrage immédiat. 729-9300.

A BON MARCHE, finition de salle de jeux, bar et foyer, pierre artificielle. 322-9369, 661-4833.

ANDRE CONSTRUCTON, SPECIALITE PLATRE, JOINTS GYPROC, MENUISERIE. ESTIMATION GRATUITE. 323-1377.

BAS PRIX, réparations générales sous-sol, cuisine moderne. 276-6791.

C'EST le moment faire travaux construction, rénovation, Ville, campagne, aucun comptant, remboursement selon moyens. 321-1597.

RENOVATION, chambre bain, tuile céramique, cuisine, soubassement. L. Giard. 653-5584.

807 EXTERMINATION DE VERMINE

EXTERMINATION de rats, souris, coquerelles, etc., sans danger, sans senteur, sans sortir. Voiture sans annonce. Résultats garantis, satisfaction ou non-paiement. Service Sanitaire Hygiénique, 731-6149.

809 MENUISERIE — EBENISTERIE

A BON MARCHE, salle de jeu, bar, foyer 322-9369, 661-4833.

ARMOIRES, cuisine, arborite, menuiserie générale, peinture, intérieur-extérieur, contrat, RA. 1-2528.

SALLE DE JEUX, cuisine rénovation, Viateur Hamelin. 6836 Delanaudière. 274-8520.

813 TAPIS

CHESTERFIELD et tapis nettoyés, lavés, ou réparés à prix réduits, ouvrage garanti, estimation gratuite à domicile. St. Michel Carpet. 722-5326.

POSEUR de tapis, nettoyage, réparation, ouvrage garanti. Vente prix du gros. Appelez: 642-5763.

TAPIS directement manufacture, spécial, broadloom $1.95 verge carrée. Tapis passage, $1.69. 3442 St-Denis 288-7142.

TAPIS
Directement du manufacturier, viscose, $3.30 v.c.; Acrilan, $3.75 v.c.; Trilan $6.25 v.c.; Nylon 501 - $8.25 v.c., feutre et installation inclus. Estimation gratuite à domicile. St. Michel Carpet. 722-5326.

TAPIS toutes sortes, installation mur à mur, poseur d'expérience. 844-

815 PLANCHERS

A-1
ABAISSEZ LES PRIX
A $2.75 et plus l'appartement, sablage sans poussière, ouvrage garanti 521-3971.

A-1, A BAS PRIX, planchers sablés, finis, expérimenté. LA. 1-4565.

A BAS PRIX, sablage, finition, vieux et neuf, — RA. 1-1705.

ABSOLUMENT expérimenté, sablage planchers, bonnes conditions. Machines modernes, sans poussière. LA. 2-3825.

815 PLANCHERS

APPARTEMENTS sablés, laqués, $8, imperméable $10. Nouveau fini plastique, 277-6020.

APPTS sablés, finis $8, imperméables $10., procédé sans cirage, raisonnable. CR. 7-8210.

817 PEINTURE

A BAS PRIX
PEINTURE de tous genres, réparations générales, ouvrage par expert, estimation gratuite, 521-3071.

ACHETEZ bonne peinture moitié prix. $1.15 et plus le gallon. Livraison. 6028 Papineau. CR. 2-4418.

CONTRACTEUR peintre, intérieur, extérieur, commercial, résidentiel, tapisserie, ouvrage garanti. DU. 9-0683.

DOUCET Charland Enrg., seul vrai centre de peinture sur le Plateau. 1306 Laurier est, 524-3931.

MAISON DES AUBAINES DE PEINTURE
Vente sensationnelle. Peinture meilleure qualité. Grande réduction, livraison. Stationnement gratuit. 2008 St-Denis. AV. 8-1738.

PEINTURE au prix de gros, direct du manufacturier, peinture de qualité. Appeler 254-5358, 2691 Charlemagne, Moniréal.

VENTE SENSATIONNELLE
Milliers de gallons des meilleures marques: Sherwin - Williams, Canada Paint, Martin-Senour, Lowe Brothers, C-I-L, moins que la moitié du prix du gros. Livraison gratuite. 6210 Papineau. CR. 2-1633.

821 BRULEURS A L'HUILE

2 BRULEURS à l'huile automatiques, 2 fournaises à l'huile, pompe pour camp d'été, 481-9524.

SYSTEME DE CHAUFFAGE A L'HUILE A AIR CHAUD INSTALLE, JUSQU'A 7 ANS POUR PAYER, 735-2240

823 REPARATIONS DIVERSES

SPECIALITE, réparation de plâtre. 389-2695.

835 GARDE-MALADES

GARDE-BEBE, graduée, $65-$70., pension, semaine 5 jours, CR. 4-7196.

INFIRMIERE licenciée, pour prendre charge de nuit, expérience en pédiatrie, aussi postes pour garde-malades auxiliaires ou garde-bébés, appeler entre 3 et 4 p.m. 626-6621.

837 GARDERIES

AHUNTSIC, cottage, personne bonne éducation, meilleures références, pension licenciée, prends enfants 1 à 6 ans, heure, jour, semaine. Soins maternels, cour clôturée. Boul. Gouin est. 388-3714.

PONT-VIAU, accepterais enfant, soins maternels, près écoles. 667-1978.

ACCEPTERAIS enfants en pension, à la semaine, bons soins. 525-6944.

ACCEPTE enfants 5 à 10 ans, à la semaine, LA. 1-3473.

AIMERAIS prendre bébé naissant à 5 ans. Informations 645-1919.

CHAMBRE pour dames ou garderait enfant en pension. 844-7070.

GARDERAIS enfants entre 3 et 5 ans chez-moi 5 jours semaine, bons soins. 676-5157.

GARDERAIS enfants, bon chez-soi, 5037 St-André, CR. 3-6702.

GARDERAIS enfant 1 à 4 ans, lundi au vendredi. 389-3460.

GARDERAIS enfant jour ou semaine. Bons soins. 663-2021.

GARDERAIS bébé, 5 jours semaine, 843-5098.

GARDERAIS 1 ou 2 enfants à la semaine. 727-5610.

GARDERAIS enfant à domicile. 665-2122.

GARDERAIS bébé naissant à 5 ans. Aide garde-malade, bas avec grande cour. 524-4563.

GARDIENNE
2 enfants, 2 - 3 ans, 4 p.m. à 10 p.m. 524-4742.

INSTITUTRICE française, Outremont, garderait enfants, préparation scolaire et repas. 271-2271.

PRENDRAIS enfant en pension, naissant à 2 ans. 691-2776.

PRENDRAIS enfant 2 à 8 ans, à la semaine. 381-0811.

PRENDRAIS enfants, bons soins, 671-3954.

PRENDRAIS à la semaine, enfant naissant à 1 an, bonnes conditions. 725-7192.

PRENDRAIS enfants naissants jusqu'à 5 ans, pouponnière moderne, vrai chez-soi, garde-bébé diplômée, médecin. RA. 8-9170.

PRENDRAIS bébé, lundi au vendredi, bonnes références, 523-2876.

839 HOPITAUX PRIVES

GARDE-MALADES prendrait personnes âgées ou convalescents. Situé sur bord de l'eau, piscine privée, chambres privées, semi-privées. Téléphone dans chambre. Prix modique. Repentigny. 581-1673.

MAISON convalescents, accepte tous cas, couple, chambre privée, semi. 254-5223.

845 REMBOURREURS

ABAISSONS LES PRIX
QUINTAL CHESTERFIELD CO.
Neuf, réparations, termes faciles. Chesterfields, davenports, sectionnels. 2315 Ontario, LA. 3-0736.

BECHARD Chesterfield, recouvert prix modique, estimation gratuite. LA. 4-8132, soir: CR. 9-1140.

LEGAULT CHESTERFIELD
Rembourrez votre mobilier pour moitié du prix du neuf. Estimation, livraison gratuite. 721-4987. Soir: DU. 1-1743.

LEGAULT REMBOURREUR
Enregistré spécialiste chaises chroniées, chesterfields, estimation, livraison gratuite. RA. 7-3148. Soir DU. 1-1743.

MEUBLES bonne qualité, Kroehler, Simmons, Snyder etc. réparés avec soin, $69.00 et plus, demandez échantillons, estimé gratuit; Boyer Limitée. 722-4625.

REMBOURREUR demandé. 4946 Blvd Lévesque, St-Vincent-de-Paul. 661-0633.

849 IMPRIMERIE

ESTIMATION - INVENTAIRE
TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE
Nous n'imprimons pas. Nous conseillons, analysons et aidons dans la préparation de vos travaux complets. Publicité, catalogues, formules, etc. Pour rendez-vous. 636-2955.

LINOTYPES
Atelier de composition mécanique et manuelle met en vente 5 linotypes modèle 31 et 1 linotype modèle 33, équipées de magasins et de matrices, le tout en parfait état. Egalement cabinets en acier pour galées; scies à lignes; Ludlow; Elrod; presses à épreuves. La vente se ferait de préférence en bloc. A la même adresse: appareil de reliure (Perfect Binding) pour livres de poche. S'adresser pendant les heures de bureau, tél. 861-9621, Montréal.

PETIT CYLINDRE 12 x 18, Little Giant, modèle 4, $575. 661-3703.

851 CAMIONNAGE — TRANSPORT

★ E.TREMBLAY TRANSPORT ★
Déménagement toute heure. Local, longue distance, bas prix. Assurances. 273-3250.

LA. 5-4272. Le seul service de déménagement pour chambreurs et locataires d'appartements, bas prix.

A BAS PRIX, (2 hommes $6. l'heure), déménagement en tout temps, assure, CL. 4-6374, ville, campagne.

A BAS PRIX. Marcel Martin Transport, déménagements assurés jour, soir. RA. 7-2805.

A bas prix, déménagements, toute heure, assurés. 255-6719.

APPELEZ TRUDEAU TRANSPORT GENERAL
Déménagement ville, campagne. Spécialité: poêle, frigidaire, entreposage. LA. 1-7535.

APRIL Transport. Déménagement, Montréal, Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick. LA. 2-7330.

DEMENAGEMENTS, ville, campagne, assurés, raisonnable, homme compétent, Mercure Express. 255-7737.

DEMENAGEMENT de chambreurs et locataires d'appartements à bas prix. 677-4583.

853 COMPTABILITE

RAPPORTS d'impôt, tous genres, à bas prix, comptabilité. 522-8521.

855 ASSURANCE

ALLSTATE, la meilleure, moins chère, W. Vander, 271-4110.

859 CARTES PROFESSIONNELLES

INSTITUT MEDICAL psychologique, désordres psychosomatiques, sexuels, nerveux. 134 Sherbrooke ouest, VI. 5-0356.

Médecins

J. F. Rocheleau, maladies de peau, génito-urinaires, maladies des organes. 3431 ave Laval. 288-2424.

CHOQUETTE STANISLAS, maladies vénériennes, syphillis, gonorrhée, 2260 boulevard Pie-IX, CL. 5-9989.

COMPTABLE AGREE
RAYMOND COUTURE, 7000 AVENUE DU PARC, 274-2797, 381-2054.

VÉHICULES-MOTEUR

915 TRACTEURS

TRACTEUR Carterpillar D-7, parfaite condition. Demandez M. Roy 721-1056

925 MOTOCYCLETTES — SCOOTERS

GILERA 300 cc, 4 vitesses, $550. 489-5751-5752.

927 REMORQUES

MAISON mobile 50 x 10, 1964, 5 pièces, plus annexe 8 x 9, servi 8 mois. Réelle occasion, 667-9392, après 6 h. p.m.

ROULOTTE Fleetline 1964, très propre, 17 pieds, toute équipée. 721-2798.

ROULOTTE demandée, 2 chambres à coucher, paierais $2,000 à $2,500. 721-4995, Mme Gélinas.

931 ACCESSOIRES D'AUTOS — CAMIONS

R. CARON SCRAP, achetons autos et camions usagés. Vendons pièces. Jour 666-4449, soir: NO. 1-1915.

936 CAMIONS A VENDRE

Garantie 3 ans
CAMION
SN 5164A
1963, Dodge Panel, peu de millage, très propre, comme neuf. Prix $1575. Tél. DU. 7-3878.

AUBAINE, Ford 64, S.100, pick-up, 6 cyl., particulier, $1,690. Jour: 381-7178, soir: 725-4615.

AUBAINE, Jeep Willys 1956, station wagon avec winch. 661-1900.

A VENDRE Chevrolet 61, ¾ tonne, 6 cylindres, 4 vitesses, $950. échange accepté. 526-7332.

CAMIONS
½ à 5 tonnes Métro, pick-up, Van, et dompeuse. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

CAMION Dodge, avec semi-trailer, dompeur, ouvrage à l'année, 722-8405.

CAMION à vendre avec contrats, $1,500 comptant. 256-0211.

CAMION G.M.C., 1962, 2 tonnes, châssis et cab, très bonne condition. 627-2648.

CAMION Chevrolet 10 roues, dompeur. Bonne condition. Visible 3943 St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 626-4295. 4295.

CHEVROLET 1958 1 tonne, "curb side", excellente condition. $750. RI. 4-6350.

CHEVROLET 1963 camion, 3 tonnes, châssis et cab, moteur V8, en très bonne condition. 627-2648.

ECONOLINE, autobus 1961. Un propriétaire, comme neuf. 526-3331.

FARGO 1958 pick-up, bon mécanisme, pneus neufs. $150. 277-2268.

1 G.M.C., 1 Fargo, 4 tonnes, dompeuse. 272-5749.

INTERNATIONAL Métro 1961, roues doubles, 1½ tonne, propre. $1375. LA. 4-6400.

INTERNATIONAL 1962 B.C.F. 180, 10 roues, parfait ordre $5,000. M. Hamel, 4469 Levesque, St-Vincent-de-Paul.

JEEPS, neufs et usagés, charrue et Winch. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

MERCURY 55, 3 tonnes, dompeur, aubaine. 665-6522.

MERCURY 1 tonne 1962, stake body, V-8, bonne condition. 725-4704.

PARTICULIER vendrait camion Mercury 1957, 2 tonnes, parfait ordre. Après 7 heures, téléphonez 381-4119. $600.

PARTICULIER, Chevrolet, pick-up, 61, bas millage, faut vendre. 725-6424.

PARTICULIER, Econoline, 61, très propre, comme neuf, faut vendre. 725-6424.

TOWING, Willis 1962, tout équipé, très propre, financement possible. — 935-4675.

VAN ECONOLINE 62, garanti 100%, échange. 642-5376.

938 AUTOS — CAMIONS DEMANDES

ACHETONS
Autos, camions toutes marques
Modèles 1959 à 1965
Meilleurs prix payés
PAYONS COMPTANT
381-8020

ACHETERAIS AUTOS
de particulier 1958 à 1965. Payons comptant. Gérard Bourget, 524-4514.

ACHETONS autos, pour la "scrap", 521-9674.

ACHETONS comptant, vendons autos usagées, 819 est, Rachel. LA. 2-1196.

AUTOS et camions pour "scrap", meilleurs prix payés. 381-8029.

CHARS, CAMIONS, TOUTE SORTE DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP, 10171 PELLETIER MONTREAL-NORD, DA. 1-4820.

DESIRE acheter préférablement Volkswagen autobus de modèle récent, continuerais paiements. Pas de compagnie de finance, pas de vendeurs. 731-4240, 663-4451.

Nous payons comptant
Les plus hauts prix
Pour autos usagées, propres
1959 à 1964
Capital Credit
2122 Ontario E., (près Delorimier)

PERSONNE de l'extérieur désire acheter auto usagée comptant, 932-6129, soir, 681-3993.

POURQUOI PERDRE C'EST VOTRE ARGENT
NOUS OFFRONS PLUS CHER
Nous avons un besoin pressant de voitures 1959 à 1964
Tous marques et modèles. Vous n'attendez pas, nous vous payons immédiatement.
Délisle Automobile Ltée,
2815 Est, Sherbrooke — 523-1122

940 AUTOS A VENDRE

—AVIS—
AUTOS SAISIES
MISES EN VENTE PAR ORDRE DE NOTRE BUREAU DE MONTREAL
Pas de comptant requis, échange accepté. Toutes les voitures sont en bon état et garanties.
TEL.: 274-2166
Ces autos peuvent être examinées de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. au Garage Laurier, 390 ouest, rue Laurier, coin avenue du Parc, Montréal.

'64 METEOR Autom., sedan.	$2100	'61 CHRYSLER Hardtop, tout équipé.	$1375
'63 PONTIAC Sedan, autom.	$1675	'61 CITROEN	$ 275
'63 VOLKSWAGEN Autobus	$1675	'61 VAUXHALL Sedan.	$ 375
'63 VOLKSWAGEN Coach.	$ 900	'60 PONTIAC Hardtop, tous servo-mécanismes.	$1075
'63 VAILLANT Signet hardtop, tout équipé.	$1800	'60 ANGLIA	$ 375
'63 CHEVROLET Automatique.	$1725	'60 CORVAIR Automatique.	$ 775
'62 STUDEBAKER Hawk G.T.	$1425	'60 STUDEBAKER Coach, automatique.	$ 575
'62 FORD Galaxie, sedan, automatique.	$1275	'59 FIAT Modèle 600.	$ 195
'62 CHEVY II Automatique.	$1050	'59 CHEVROLET Décap., tous servo, tous accessoires.	$1025
'62 ANGLIA	$ 575	'59 PONTIAC Bonneville, Hardtop à 4 portières, tous accessoires.	$ 975
'62 CHEVROLET Coach, automatique, radio.	$1475	'59 PLYMOUTH Sedan.	$ 375
'61 HILLMAN Station-Wagon. Automatique.	$ 550	'56 CADILLAC Coupé de Ville, tout équipé.	$ 450

Toutes les autos sont en parfait état et garanties

ECHANGES ACCEPTES —		PAS D'ACOMPTE REQUIS	
'61 CHEVROLET Station.	$1125	'61 CONSUL Sedan.	$ 600
'62 CONSUL Sedan, modèle 315.	$ 850	'60 OLDSMOBILE Hardtop, Super 88.	$1075
'61 CADILLAC Tous accessoires.	$2350	'59 VANGUARD Sedan.	$ 275
'61 LINCOLN Continental.	$2400	'58 PONTIAC Sedan, automatique.	$ 525
'61 PONTIAC Station-wagon, V-8, Autom., radio, Laurentian.	$1350	'57 CHEVROLET Station-wagon.	$ 200
'61 RAMBLER Coach, automatique.	$ 875	'57 DODGE Custom Royal, hardtop.	$ 275
'61 VALIANT Coach, automatique.	$1025	'56 MERCEDES Sedan 220.	$ 475
		'55 PLYMOUTH Coach.	$ 95

CAMIONS
62 MERCURY .. $850
ECONO LINER

"Vous en avez les moyens"
• AUCUN COMPTANT REQUIS •

63 PONTIAC PARISIENNE
Convertible, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, impeccable.
Spécial $2495

62 PONTIAC STRATO-CHIEF
6 cylindres, automatique, parfait pour la famille.
Spécial $1395

64 VOLKSWAGEN - 1500
Radio, bas millage, garantie économie.
Spécial $1995

62 VOLKSWAGEN DE LUXE
Très propre, aubaine, un seul propriétaire.
Spécial $ 895

58 BUICK SPECIAL
Sed., complètement équipé, bon confort.
Spécial $ 595

57 METEOR STATION-WAGON
8 cylindres, automatique, à bas prix.
Spécial $ 385

PLUSIEURS AUTRES AU CHOIX
Echanges acceptées — finance sur place
SAFETY AUTO CENTRE
Dépositaire DATSUN
350 CREMAZIE EST DU. 7-3781
OUVERT JUSQU'A 9 P.M.

A qui la chance
SN 5206A
Pontiac, 4 portes, hard top Parisienne 1963. P. B. P. S. V-8. Radio. 1 seul propriétaire. Garantie. A prix de gros: $2,275. Tél.: DU. 7-3878.

* VALIANT *
$2,469
Sedan 1965 2 portes "V100" équipé. Comptant $295 ou votre échange, $55 par mois, finance 7%, livraison immédiate, garantie 5 ans.
Pagé et Fils Limitée
3350 WELLINGTON
PO. 6-3571 — Ouvert tous les soirs

★ EXTRA SPECIAL ★
SN5236A
Chevrolet station 4 portes, Bel-Air, 1963, P.B., P.S., V-8, radio, très bonne condition. A ne pas manquer. Au prix de $2195. Tél. DU. 7-3878

AUBAINE
Dodge 1960, automatique, 8 cylindres, modèle Pioneer, $775. DU. 7-3878.

Acheteur de Station
SN 5225 A
Dodge station sport 4 portes 1960, V8, aut., P.B. P.S. radio. Très propre. Bonne occasion à profiter. Prix $1095. Tél.: DU. 7-3878.

ATTENTION Chevrolet 62, $50. comptant, balance 30 mois. 381-6775.

ATTENTION: Chevrolet 63, bijou, $50 comptant, balance 30 mois, 381-6775.

ATTENTION, voitures de 57 à 65, $25 comptant, balance 30 mois. 381-6775.

ATTENTION, Mercury 62, bijou, $50 comptant, balance 30 mois. 381-6775.

AUBAINE, Renault 62, $25. comptant, balance 30 mois. 381-6775.

AUBAINE, Buick 61, 2 portes, hard top, $50. comptant, balance 30 mois. 381-6775.

AUBAINE, démonstrateur, Dodge 64 Polara, 4 portes, hard top, garantie char neuf, $50 comptant. Balance 30 mois. 381-6775.

AUBAINE, Plymouth, hard top, 2 portes, 1954, propre, bonne condition. 727-5940.

AUBAINE, Chevrolet 1960, 6 cylindres, automatique, radio, particulier. 352-3915.

AUSTIN 850 Station-wagon 1962, bonne condition, propre.
4584 PAPINEAU — 527-9861

AUSTIN Healey 1964, pleine garantie, comme neuf, 523-1122.

AUSTIN Westminster 1961, 6 cylindres, automatique, très propre, échange et termes acceptés.
4584 PAPINEAU — 527-9861

AUTOMOBILE Pontiac 4 portes 1962, automatique, lave-vitres, couleur "Copper gold", cause mortalité. Tél.: 744-5761 après 5 heures.

A VENDRE ou échanger pour petite auto Ford 1955. 273-9240.

ACHETERAIS autos 56 à 65, paye comptant. M. Barré, LA. 4-3000.

BELL Téléphone, autos station wagon, camions, 500 Laurentides, Pont-Viau.

BONNEVILLE 1961, 4 portes, toit rigide, comme neuve, brun avec intérieur assorti, particulier, demander Mme Jolly, le jour. HU. 6-0078; soir, 482-2277.

BUICK 1961 Invecta, 2 portes, hard top, servo-direction, servo-freins, radio, garantie 100/100, $100 comptant, balance 30 mois, 273-8809.

Offre pour Mécanicien
SN 5138A
Plymouth sedan 1963, 6 cylindres, automatique. Propre. Prix en bas de gros: $1,125. Tél.: DU. 7-3878.

REPRIS DE FINANCE
Plusieurs voitures modèles 1958 à 1964. Pas de comptant requis, seulement continuer les paiements. Appeler:
LA. 6-5444 — LA. 6-5856
★ IRONS VOUS CHERCHER

★ PRIX TRES BAS ★
SN5196B
Buick 4 portes, hard top, 1958, tout équipé, bonne condition. Au prix de $495. Tél. DU. 7-3878.

BUICK 1962, H.T. Comme neuf. Doit vendre. 523-1122.

BUICK Wildcat 1964, hardtop, tout équipé, accepterais échange. 767-6868.

BUICK 55, servo-freins, direction, $75. Ford 55, Fairlane, $250. 7856 Lévesque, Ville D'Anjou, 352-1686.

BUICK 1960, 34,000 milles originale, équipé au complet, demandez M. Brasseur à LA. 7-4919.

BUICK 62, H. T., 4 portes, très propre, faut vendre, $1,975. Paul Letourneau, CL. 9-4611.

BUICK 1960, 4 portes, hard top, parfaite condition, un propriétaire. 523-1167.

BUICK 1959 modèle Electra $600. Tout équipé. Informations: André Tousignant, 365-1261, après 6 heures.

BUICK 1957, 4 portes, hardtop, $15. comptant $6. semaine. 277-0983.

CADILLAC 1960, Sedan de Ville. Un propriétaire, bas millage. 523-1122.

CADILLAC 1963, Sedan de Ville. Un propriétaire. Doit vendre. 526-3331.

CADILLAC 1959, sedan de ville, Seulement 33,000 milles. 381-5855.

CARAVELLE 1963, gris métallique, intérieur rouge, entièrement reconditionnée, garantie 1 an, bas prix, aucun comptant. 738-1143.

CHEVROLET Impala, 1960, 2 portes, hardtop, automatique. 321-7111; soir, 669-1129.

CHEVROLET 62, comme neuve, 100% garantie. 642-5376.

CHEVROLET 1959, automatique 6, 6353 DeNormanville, 277-3380, soir.

CHEVROLET 1956, automatique, propre, $15 comptant, $22 mois. Particulier. 387-8534.

CHEVROLET Impala 1961 convertible, V8, power brakes et steering. Tout équipé. Bas millage. Particulier, 632-3176.

CHEVROLET 1961, Belair, 6 cylindres, 4 portes, automatique, servo-direction, radio. 1840 Darling, 526-3781.

1963 CHEVROLET, automatique, garanti 100%, 3,000 timbres Pinky gratuits. 334-9121.

CHEVROLET 1962, Belair, automatique, très propre, pas d'échange, après 6 heures. DU. 8-6742.

CHEVROLET Station Wagon 64, 20,000 milles, bonne condition, $2,300. 725-4704.

CHEVROLET 58, conv., toit neuf. $275. à LA. 2-6979.

1962 CHEVROLET convertible, Impala V8, radio, automatique, sièges baquets, très propre. 723-4557.

CHEVROLET 1959, standard, 6 cyl., 2 portières, propre, excellent état, peu de parcours, $600. CR. 1-4574.

940 AUTOS A VENDRE

OH OUI -- VOUS LE POUVEZ!

Oui, vous pouvez acquérir un de ces récents modèles d'échange — très facilement — Comme vous pouvez le réaliser, nos prix sont aussi modiques (et même inférieurs) que certains modèles semblables annoncés — mais, ce que vous économisez en frais de finance et notre allocation d'échange élevée en font une aubaine imbattable n'importe où!

No 598
CHEVROLET 1963
Sedan "Biscayne" 6 cylindres, chaufferette, transmission standard.
$1,675

No 1045
CADILLAC 1963
Sedan hardtop "De Ville", tous accessoires, propre, état d'origine.
$4,150

No 1094
AUSTIN 1964
Sedan "Cambridge" à transmission automatique, chaufferette, vrai parcours 14,000 milles.
$1,450

No 1014
PONTIAC 1963
Station-wagon "Strato-Chief" V-8, Powerglide, servo-direction, radio, chaufferette.
$1,995

No 1008
CHEVROLET 1962
Station-wagon à 4 portières "Biscayne", 6 cylindres, chaufferette.
$1,695

No 875
CHEVROLET 1963
Sedan "Bel-Air" Powerglide, servo-direction, radio.
$1,790

No 804
OLDSMOBILE 1962
Hardtop "88" à 4 portières, tous servo-mécanismes.
$1,895

No 588
PONTIAC 1963
Sedan "Strato-Chief", transmission automatique, chaufferette.
$1,795

No 900
CHEVY II 1963
Décapotable "Nova 400", 6 cylindres, Powerglide, radio, chaufferette, reste de garantie d'auto neuve.
$1,825

No 576
OLDSMOBILE 1964
Hardtop "88" à 2 portières, tous servo-mécanismes, reste de garantie d'auto neuve.
$2,995

No 1015
CORVETTE 1964
Reste de garantie d'auto neuve.
$4,950

No 591
OLDSMOBILE 1963
Sedan "88", tous servo-mécanismes.
$1,995

CHEVROLET
MOTOR SALES
COMPANY LTD.
TERRAIN D'AUTOS USAGEES "OK"
2080 OUEST, RUE STE-CATHERINE
UNE RUE A L'OUEST DU FORUM — EN FACE DE NOS SALLES DE MONTRE CHEVROLET — CORVAIR — OLDSMOBILE — ENVOY
WE. 3-6731 • WE. 3-6066 • Ouvert le soir jusqu'à 10 h.

A PRIX COUPE
SN 5047A
Austin Sprite, convertible 1963, blanc et noir. Condition parfaite. Aussi bas que $1,195. Tél.: DU. 7-3878.

Avez-vous dû renoncer récemment à l'achat d'une automobile parce que vous aviez d'autres problèmes de crédit? Si oui, et si vous avez une place sûre et un peu d'argent, nous vous en livrerons une sur-le-champ.
5 PLANS DE FINANCE OFFERTS
RE. 1-8271 — LOCAL 50

GARANTIE 4 ANS
SN

Une déclaration de Pearson cause un vif émoi au sein de l'OTAN

OTTAWA. (PC) — La mention faite par le premier ministre M. Pearson, de la possibilité d'un retrait d'Europe des forces militaires canadiennes et américaines, a, selon les milieux renseignés, pris complètement par surprise les ministères des Affaires extérieures et de la Défense, tout en provoquant un vif émoi dans les capitales de l'OTAN.

Le 10 février dernier, dans un discours prononcé à Ottawa, M. Pearson avait déclaré qu'il croit toujours à une communauté atlantique politique et économique. Mais c'était alors impossible. Il avait ajouté :

"Comme alternative, nous devrons peut-être étudier de nouveaux accords, en vertu desquels l'Europe aurait la responsabilité d'assurer la sécurité d'un côté de l'océan, et l'Amérique du Nord, de l'autre côté, en même temps que d'autres accords de coopération garantiraient une assistance mutuelle contre toute attaque."

De son côté, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, s'est demandé "si cette idée de deux forces peut s'appliquer dans le domaine de la défense occidentale".

Quant au ministre de la Défense, M. Hellyer, il était en Europe au moment du discours où M. Pearson expliquait aux autorités de l'OTAN ce que continuera d'être la contribution du Canada à la défense de l'Europe, au cours des prochaines années. Plus tôt, il avait déclaré qu'il prévoyait le maintien jusqu'en 1970, au moins, du rôle de l'ARC en Europe.

De 1948 à 1965, les conditions ont changé

M. Pearson avait ajouté : ". . . . Les programmes de défense qui s'appliquaient en 1948 peuvent ne pas être bons pour 1965 ou pour longtemps après 1965."

Dans les cercles diplomatiques, on considère le discours de M. Pearson comme la contrepartie orale du grand exercice militaire américain "big lift" d'il y a un an, alors que les Etats-Unis avaient montré comment ils pouvaient en seulement quelques jours transporter d'Amérique du Nord en Europe une division entière de 18,000 hommes.

La leçon donnée par le "big lift", c'est que si les Etats-Unis ramènent leurs forces d'Europe, ils pourront les y retourner rapidement si la nécessité s'en fait sentir.

Le Canada maintient en Allemagne occidentale une brigade d'infanterie de 6,200 hommes, ainsi qu'une division aérienne de 144 appareils en Europe. Mais sa contribution de 1,000 hommes à la force spéciale aéroportée de l'OTAN demeure toujours au Canada, d'où elle peut être rapidement envoyée outre-mer. Cette contribution peut laisser deviner ce que pourrait devenir la stratégie militaire canadienne au sein de l'OTAN.

Des informateurs croient que M. Pearson posait un point d'interrogation sur les accords futurs de coopération militaire au sein de l'OTAN comme un tout, plutôt que sur la position individuelle du Canada dans ce domaine.

Vers l'auto-défense de l'Europe

Ils insistent sur le fait que les forces canadiennes en Europe sont toujours politiquement importantes, étant la preuve permanente de l'intérêt porté à l'Europe occidentale par l'Amérique du Nord. Tout départ des Canadiens, disent-ils, pourrait laisser prévoir le retrait des Américains.

Mais M. Pearson a lui-même déclaré que l'accord de défense collective faiblit en même temps que changent les conditions qui avaient fait naître l'alliance, il y a 16 ans.

Il croit, dit-on, que l'Europe — qu'il a décrite comme "forte et florissante" — ne devrait plus dépendre, pour sa propre défense, de la direction et des armes américaines.

Le premier ministre a dit "qu'un pays comme le Canada devra étudier très sérieusement la question de savoir si la contribution que nous apportons actuellement outre-mer à l'OTAN est le meilleur emploi de nos ressources pour la défense de la paix.

"Il n'est pas question de manquer à nos obligations de contribuer à la défense collective. C'est plutôt le fait de savoir de quelle façon nous pouvons mieux apporter notre contribution à mesure que les conditions changent."

Ce qui est remarquable à propos de Shakespeare, c'est qu'il est véritablement très bon — en dépit de tous ceux qui disent qu'il est très bon.

(M. Robert Graves)

Rapatriement : le projet sera déposé bientôt — *Pearson*

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier que le gouvernement a l'intention de soumettre le projet de rapatriement de la constitution canadienne au Parlement au cours de la session. Il s'est déclaré par contre incapable de se prononcer sur la rapidité avec laquelle la Chambre l'expédiera.

"Les modalités de la procédure parlementaire à cet égard devront être arrêtées en fonction de l'action des gouvernements provinciaux. En conséquence, le gouvernement ne peut pour le moment donner de plus amples précisions à cet égard."

Dans sa réponse écrite à une question posée par M. Andrew Brewin, néo-démocrate de Greenwood il note qu'un livre blanc sur la formule de rapatriement a été agréé par les provinces et sera déposé en Chambre la semaine prochaine.

Il ajoute que le gouvernement juge qu'il serait inopportun d'accepter la suggestion de M. Brewin en vertu de laquelle la Chambre profiterait de l'examen de la formule proposée pour faire une revue complète de tous les aspects de la revision de la constitution.

"La mise en oeuvre de cette formule nous donnerait une constitution authentiquement canadienne. C'est là le premier objectif à atteindre.

"Une fois cet objectif atteint, nous serons plus en mesure d'étudier la possibilité de donner suite aux modifications que pourrait souhaiter la nation canadienne."

Le premier ministre a ajouté que Terre-Neuve a déjà souscrit à la décision du gouvernement fédéral et que les autres provinces l'ont informé qu'elles étudiaient la procédure à suivre pour obtenir l'assentiment de leur Législature respective.

Parallèle entre la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge russe

Racontant avec verve et esprit sa récente visite en Russie, le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal, a établi un parallèle entre la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge soviétique. Intéressé surtout par la question des transfusions, le conférencier a souligné que le gouvernement soviétique s'occupait de la technique des cliniques et des laboratoires de fractionnement alors que la Croix-Rouge et le Croissant rouge soviétique s'occupent de la propagande. Au Québec, tout ce travail incombe à la Croix-Rouge.

En Russie, les donneurs de sang ont droit à un congé légal d'une journée. Cependant, en URSS, le dimanche n'existe pas comme tel. Au Québec, on profite des jours de congé pour organiser des cliniques. "Nous avons l'avantage de faire quelque chose pour rien !" a noté le Dr Gingras. "C'est un plus grand don de soi-même."

La Croix-Rouge soviétique s'occupe de recueillir non seulement du sang mais de la peau. Il est vrai que la science n'est pas parvenue à réaliser des greffes de la peau avec des tissus appartenant à un autre individu.

Cependant, en recouvrant la surface brûlée avec de la peau, on réussit à diminuer l'écoulement du plasma qui est la cause fréquente de la mort dans les cas de brûlures. On arrête ainsi la dégénérescence des cellules et on active la guérison de ces malades.

La Croix-Rouge soviétique est très bien renseignée sur les affaires de la Croix-Rouge internationale. Elle s'est particulièrement intéressée à la tragédie de la thalidomide. Il semble n'exister aucun cas de ce genre de l'autre côté du rideau de fer.

Le Dr Gingras a rappelé que l'objet de son voyage en Russie était l'étude de la prothèse électronique, le fameux "bras russe" qui a été remis à l'IRM récemment, et dont la démonstration a été faite par le colonel H. M. Hagues. Le colonel Hagues était présent à la 55e assemblée annuelle de la Croix-Rouge canadienne au cours de laquelle le Dr Gingras a adressé la parole. Le colonel Hagues a donné une démonstration pour le bénéfice de l'assistance. Il a été chaleureusement applaudi.

Dans le domaine de la prothèse, le bras électronique marque un énorme progrès. En Allemagne, on a mis au point un bras activé par le gaz carbonique (CO^2). Ces deux nouvelles méthodes seront probablement utilisées, dans l'avenir, selon les cas, et la méthode traditionnelle demeurera elle aussi en usage. A l'Institut, on estime que les 33 enfants "thalidomidés" seront prêts à utiliser la prothèse électronique d'ici trois ans. On s'emploie donc à confectionner des prothèses "miniatures". Au Canada, la thalidomide a causé 125 naissances d'enfants malformés dont 100 vivent encore. A elle seule, la province de Québec en compte 45.

La causerie du Dr Gingras était agrémentée de projections de diapositives prises à Moscou et de films montrant le fonctionnement du bras électronique et celui des prothèses des "enfants de la thalidomide".

A la fin de l'après-midi, l'assemblée a élu les membres du Comité exécutif et des divers comités de la Division de la province de Québec. Le président est M. Gérald Bronfman, et les vices-présidents, MM. S. E. Brock et H. F. Gundy.

Président du Richelieu International

OTTAWA. (Spéciale) — Les délégués des 142 clubs groupés dans la société Richelieu International ont choisi comme président, en fin de semaine, M. Armand Beaupré, de Sillery, dans la banlieue de la ville de Québec, au cours de leur congrès annuel tenu à Ottawa en fin de semaine. M. Beaupré succède à M. Raymond Dufresne, de Ville St-Laurent, P.Q.

Le congrès était entièrement consacré à des problèmes de régie interne. Dans son rapport le secrétaire sortant, M. Robert Cusson, d'Ottawa, a révélé que les clubs Richelieu, qui existent dans trois provinces canadiennes, soit le Québec, l'Ontario, et le Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux Etats-Unis, en Nouvelle-Angleterre, ont consacré collectivement la somme de plus d'un demi million de dollars à l'aide à l'enfance malheureuse.

La société Richelieu, qui compte à travers ses 142 clubs plus de 6,000 membres, a élu aux autres postes de son conseil d'administration comme vice-présidents, M. Roland Desjardins, de Somerset, Mass; Me Pierre Mercier, d'Ottawa, Ont. ; et M. Léandre Chiasson, d'Edmundston, N.-B. ; comme secrétaire, le Dr Raymond Paiement, d'Ottawa ; comme trésorier, M. Gaétan Schingh, d'Ottawa ; et comme conseiller juridique, Me Louis Vincent, d'Ottawa.

Neuf directeurs ont également été choisis : il s'agit de M. Marc Angers, de Pointe-Claire, P.Q. ; M. Gontran Rouleau, de Baie-Comeau, P.Q. ; M. Patrick Laughrea, de Thetford Mines, P.Q. ; M. Léopold Lalonde, de Timmins, Ont. ; M. Paul-A. Gagnon, des Trois-Rivières, P.Q. ; M. Gaston Beaulieu, de Toronto, Ont. ; M. Robert Cusson, d'Ottawa, Ont. ; M. Jacques Robertson, de Hull, P.Q. ; et M. Pierre Dussault, de Hull également.

M. Fernand Roy élu président du Haut-Richelieu

ST-JEAN. (DNC) — M. Fernand Roy, de Saint-Jean, vient d'être élu président du comité intermunicipal du Haut-Richelieu. M. Roy agissait comme président "pro tempore" depuis la formation de l'organisme, en octobre dernier.

MM. Jean-Paul Lasnier et Armand Goyette, maires de Ste-Brigide et d'Iberville, ont été élus premier et deuxième vice-présidents. M. Jean-Guy Payette a été nommé secrétaire-trésorier.

Un questionnaire

Au cours de l'assemblée, le comité a décidé de faire parvenir un questionnaire à toutes les municipalités, afin de faire l'inventaire des ressources de la région et de présenter les résultats au gouvernement provincial dans un mémoire qui sera remis au ministre des Affaires municipales d'ici quelques mois.

A cette occasion, le comité demandera à Québec la reconnaissance "au moins" comme organisme consultatif.

Le facteur religieux ne peut être ignoré dans le traitement psychiatrique

"Pourquoi la psychologie moderne fait-elle abstraction de la religion ?" a demandé un prêtre, hier après-midi, à l'auditorium de l'hôpital Notre-Dame, au Dr Pierre Lefebvre, psychiatre, qui traitait du sujet "Les troubles psychologiques courants et leurs répercussions sur la vie religieuse", devant une assistance nombreuse, composée en grande majorité de prêtres et de religieuses.

Le Dr Lefebvre a répondu qu'il est "de moins en moins vrai" que la psychologie fait abstraction de la religion.

Mais le psychiatre a tenu à faire quelques distinctions afin d'éviter la confusion courante en matière de psychologie, de psychiatrie ou de psychanalyse.

La psychologie, et les disciplines qui en découlent, peut être considérée sous trois aspects : premièrement, comme technique d'exploration; deuxièmement, comme corps de renseignements où sont amoncelées les connaissances acquises; troisièmement, comme thérapeutique, comme méthode de traitement.

Dans le premier cas, dit-il, le facteur religieux en soi n'est pas nécessairement un outil d'exploration; dans le deuxième cas, la religion n'est pas exclue, alors que dans le troisième, celui du traitement, la religion n'est pas nécessairement exclue, même si elle ne peut pas en faire partie intégrante au départ, car la psychologie est une science naturelle qui ne peut reposer sur des vérités de l'ordre de la Révélation.

En terminant, le psychiatre s'est dit d'accord avec son interlocuteur — et avec Freud, que ce dernier avait cité — sur le fait que dans le traitement psychiatrique, le psychologue, qu'il soit croyant ou non, doit tenir compte des croyances de son patient.

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Le visage de l'Expo '67 chez Dupuis

Avec le concours des dirigeants de la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967, le magasin à rayons Dupuis Frères présentera un étalage des maquettes et photos de l'emplacement et des pavillons de la grande foire de Montréal.

L'inauguration de cette présentation aura lieu demain midi, au cinquième étage. Des dignitaires de l'Exposition universelle seront présents de même que le bureau exécutif du grand magasin. Une troupe de danseurs folkloriques, vêtus des costumes illustrant les principaux pays qui participeront à l'Expo, donnera un spectacle. A l'occasion de l'inauguration aussi, il y aura projection en primeur d'un film sur les travaux de l'Exposition.

* * *

"Le Québec à la croisée des chemins"

"Le Québec à la croisée des chemins" est le sujet du débat qui mettra aux prises les députés fédéraux Léon Balcer, Gilles Grégoire et Jean-Luc Pépin, à la tribune du Club Optique de Montréal, à l'auditorium du Plateau, 3700 rue Calixa-Lavallée, demain soir, à 8 h.

Le Club Optique se définit comme un cercle d'information neutre "qui essaie d'offrir à la population de Montréal, en dehors des campagnes électorales, les points de vue des différents partis politiques".

* * *

"Le Canada français en période de transition"

"Le Canada français est encore en période de transition" est le sujet qui sera développé en trois conférences par le professeur de sociologie Everett C. Hughes, demain soir, à 8 h., ainsi que les mercredis, 3 et 10 mars, à la salle Redpath de l'Université McGill.

Le conférencier est l'auteur du livre "French Canada in Transition", publié en 1943, et il enseigne à l'Université Brandeis, à Waltham, Massachusetts.

Sa première conférence traitera de ce qu'était le Canada français il y a 25 ans. Les deuxième et troisième conférences seront consacrées à l'effet de l'industrialisation rapide du Québec sur l'orientation ethnique. Ces cours seront donnés dans le cadre du programme d'études du Canada français de l'Université McGill. Les conférences sont ouvertes au public et l'entrée est libre.

* * *

Une amicale métropolitaine des anciens élèves des FEC

Tous les anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes du Grand Montréal sont convoqués à un forum sur la formation d'une amicale métropolitaine, à la salle paroissiale Sacré-Coeur, 2030 rue Maisonneuve, demain soir, à 8h.15.

En plus de la fusion de certaines amicales, on discutera du prochain congrès mondial des anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes, qui se tiendra au Québec en 1967, à l'occasion de l'Exposition universelle.

* * *

Soirée bilingue de prières interconfessionnelles

Le Centre d'oecuménisme organise chaque mois une soirée bilingue de prières interconfessionnelles pour l'unité des chrétiens. Elle a lieu au centre, 1444 rue Drummond, et le public peut y assister.

Demain soir, le Révérend Paul Chapman, directeur d'un centre oecuménique à Boston, sera présent à cette soirée mensuelle de prières. A la fin de la soirée, il fera part de ses expériences oecuméniques à Boston.

* * *

Promotions aux Chemins de fer nationaux

M. Jacques Richer, âgé de 32 ans, a été nommé directeur du Service de la communication intérieure, qui relève du Service du personnel et des relations syndicales des Chemins de fer nationaux. Avant d'entrer à l'emploi de la compagnie en 1963, M. Richer avait fait du journalisme et s'était occupé de relations publiques.

Au même service des Chemins de fer nationaux, M. John Linder, âgé de 42 ans, a été nommé directeur adjoint. Il était antérieurement au Service de l'information de la même compagnie.

* * *

Conférences sur la fonction publique

Le département de Science politique du Collège Jean-de-Brébeuf a organisé une série de conférences sur la fonction publique. Ces conférences sont données en l'auditorium du Pavillon Lalemant, 5625, rue Decelles.

La prochaine conférence sera donnée le 1er mars, à 10 h. du matin, par M. Roch Bolduc, directeur de la planification à la Commission du Service civil de la province de Québec.

* * *

Elections à l'Institut canadien de la santé publique

L'Institut canadien des inspecteurs de la santé publique, secteur du Québec, a réélu à la présidence, pour un deuxième mandat, M. Robert Cadieux. Les autres membres du bureau de direction sont : MM. Gaston Lebrun, vice-président; Gérard Dorris, secrétaire-trésorier; Laurent Lalonde, de Verdun et Philippe Gaudreault, de Baie-St-Paul, directeurs.

L'organisme groupe en association professionnelle tous les inspecteurs de la santé publique détenteurs d'un certificat de compétence décerné par la Canadian Public Health Association.

* * *

Pageant folklorique des groupes ethniques

Pour la 17e année consécutive, le Bureau des classes bilingues de la CECM a organisé un Pageant folklorique auquel participeront les divers groupes ethniques de Montréal.

Cette année, 20 groupes différents participent à cette soirée qui aura lieu au Forum le 9 avril, à 8 h. 15.

S. Exc. Mgr André-M. Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, a accepté la présidence d'honneur de cette soirée.

Les billets sont gratuits et peuvent être obtenus au Bureau des classes bilingues de la CECM, 3737 est, rue Sherbrooke.

* * *

Examen de la Société des décorateurs-ensembliers

L'examen de la Société des décorateurs-ensembliers du Québec aura lieu à Montréal les 3 et 4 mai 1965. Les personnes intéressées à se présenter à l'examen devront en faire la demande au secrétariat de la société, au 1476 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal. Les candidats devront, par ailleurs, remplir les exigences prévues par la loi, comprenant trois ou quatre ans de cours théoriques et un ou deux ans d'expérience pratique.

Les demandes d'inscription devront être retournées au secrétariat de la société avant le 3 avril 1965.

Enfin...
MAINTENANT AU QUÉBEC
SEULEMENT $1.60
Le vin le plus populaire en France
Maintenant . . . un vin à la hauteur de votre table à un prix convenable. Léger et agréable à boire, Préfontaines est merveilleusement adapté aux exigences de l'homme moderne. Ce vin au goût typiquement français vous apporte stabilité et équilibre. Faites confiance au plus élégant des vins . . . il est à la hauteur de votre table.

Préfontaines
IMPORTÉ
ROUGE (530-C) OU BLANC (530-D)
EN VENTE À TOUS LES MAGASINS DE LA RAQ

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

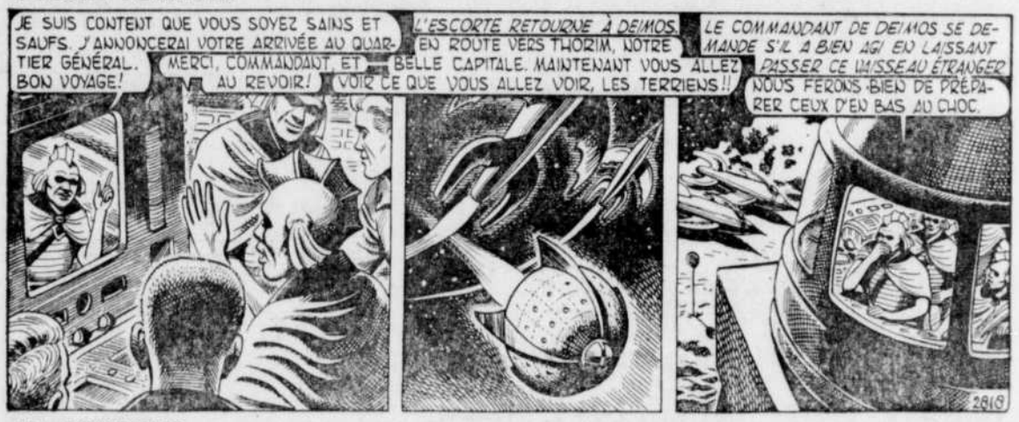

LE FANTOME

LE SURHOMME

ROGER LA GUIGNE

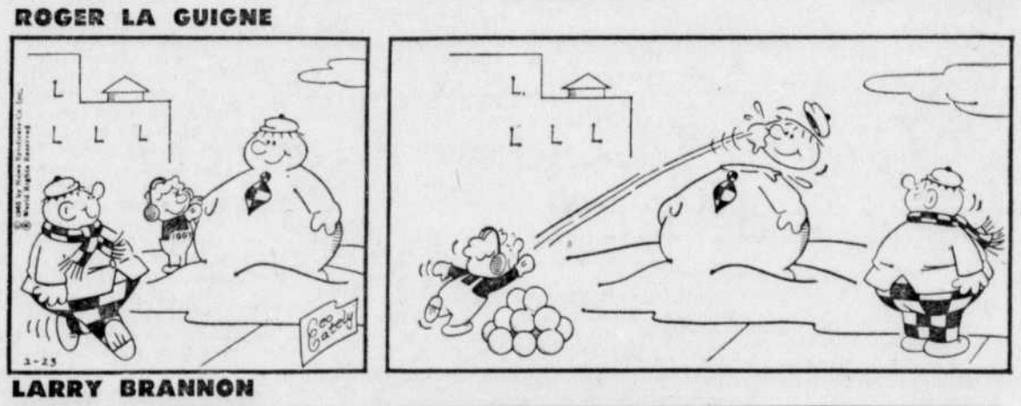

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

d'un SPORT à l'autre

Une nouvelle perche pour sauter ?

NEW YORK. (UPI) — Un habile chimiste pourrait faire une fortune en découvrant une nouvelle substance pour fabriquer une perche encore meilleure pour remplacer le fibre de verre qui commence déjà à devenir vieux jeu.

Le saut à la perche et le saut en hauteur, deux des compétitions les plus envoûtantes dans les concours de pelouse au cours des dernières années, deviennent des événements standards maintenant avec des bonds de 16 et 17 pieds avec perche et de sept pieds, sans perche.

On ne peut faire grand-chose pour le saut en hauteur, mais le champ est ouvert à tous les scientistes pour créer un successeur de choix à la canne de verre pendant un certain temps si controversée pour lancer les voltigeurs un peu plus haut dans l'atmosphère.

Une nouvelle perche ferait sûrement sensation, temporairement du moins.

La saison de football assez longue

PALM DESERT, Calif. (UPI) — Le baseball se joue de mars à octobre, le hockey de septembre à mars et le golf 12 mois par année.

Voilà maintenant qu'on parle de prolonger la saison de football jusqu'à février, ce qui ferait huit mois en incluant l'entrainement.

Un groupe a même suggéré de jouer dans des villes du sud, telles que Fort Lauderdale, Tampa et Jacksonville, en Floride, a dit le commissaire Pete Roselle. "Il n'y aurait pas trop à s'inquiéter de la recette, parce que les droits de TV formeraient la majeure partie de la recette.

"Mais en autant que je suis concerné, cela n'arrivera pas. Mentalement et physiquement, la saison actuelle est suffisamment longue pour un joueur. En jouant plus longtemps les joueurs se fatigueraient et deviendraient plus sujets aux blessures", dit-il.

Sport de l'heure en N.-Angleterre

BOSTON. (PA) — Les autos-neige, d'origine canadienne, quelle que soit leur appellation, sont le sport de l'heure. Inventées au Canada comme véhicules fort utiles pour les chasseurs, les bûcherons, les trappeurs et même la RCMP, il y a une dizaine d'années, les autos-neige ont fait leur apparition en Nouvelle-Angleterre, il y a quelques années seulement, mais sont devenues très populaires.

Ces véhicules munis de skis et actionnés par un moteur à essence de deux cylindres se détaillent de $650 à $1,200. Ils peuvent asseoir trois ou quatre passagers. Ils atteignent une vitesse de 35 milles à l'heure.

Dans l'Etat du Maine, où la neige est généralement plus abondante, ces autos-neige ont acquis une popularité croissante. Des concours de tous genres sont organisés à maints endroits.

L'on croit même qu'il deviendra un sport familial de grande importance parce qu'il ne requiert pas d'habileté particulière, comme le ski par exemple. Bien entendu, ici ce véhicule ne sert que pour le sport.

Tournoi vraiment international

QUEBEC. (PC) — Le tournoi international de hockey, qui a amené des joueurs de l'Amérique du Nord, de neuf à 12 ans, à Québec, depuis six ans, pourrait amener des Mexicains, des Soviets, des Scandinaves et des Japonais, l'an prochain.

L'organisation du tournoi a dit qu'elle était en communication avec une organisation de hockey du Mexique. Ce serait le premier objectif. Mais les organisateurs communiquent également avec d'autres organisations d'Europe. Ainsi, espèrent-ils obtenir des participants de la Russie, de la Suède et de la Norvège.

Pour la première fois le tournoi deviendrait vraiment international.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

"C'est le métier qui rentre!"

Pour ce jeune des Loisirs St-Ambroise, le contact avec la bande a signifié plus de peur que de mal, mais il a vite oublié son mal quand tous ses coéquipiers, ses adversaires et les deux instructeurs sont venus le réconforter. Même l'arbitre était sur les lieux !

Pêcheurs et chasseurs ont dépensé $188 millions en articles de sport

En 1952, la production totale de l'industrie des articles de sport ne dépassait pas $10 millions.

En 1964, les exportations à elles seules atteignaient ce montant assez impressionnant, et il n'y a pas lieu de douter que cette tendance se poursuivra.

Ces statistiques révélatrices découlent de la conférence prononcée par Jean-Luc Pépin, secrétaire parlementaire du ministre du commerce du gouvernement central devant l'Association canadienne des fabricants de cycles et articles de sports, il y a une dizaine de jours.

Pépin n'est pas un inconnu sur la scène du sport. Son frère, Robert, a brillé durant nombre d'années dans l'uniforme du Royal de Montréal, tandis que ses deux autres frères, Yvon et Denis, ont également brillé sur la scène sportive.

"Mais quelle est l'étendue du marché canadien des articles de sport ?

"En 1964, les sportifs canadiens ont dépensé près de $275 millions afin de s'équiper pour les sports nautiques. Etant donné qu'environ 1.5 million de personnes s'adonnent à la pêche sportive, et qu'ils dépensent $188 millions, nous pouvons nous féliciter d'avoir ce qu'il faut pour accomoder ces enthousiastes.

"Les chasseurs sportifs ont dépensé près de $90 millions en 1964, pour s'adonner à la vie en plein air et pour servir de pâture aux maringouins, et l'on estime qu'un demi-million de Canadiens ont fait régulièrement du camping l'an dernier."

Pépin s'est permis de signaler certains autres chiffres impressionnants pour 1964. Au golf par exemple, 7,000 Canadiens de plus ont arpenté les 750 terrains canadiens, portant à 500,000 le nombre de golfeurs qui ont dépensé $10 en équipement et presque autant au bar!

Le hockey intéresse près d'un million d'adeptes qui dépensent $40 millions pour l'équipement. Ce montant exclut les comptes d'hôpitaux.

"Le ski est également parmi les grands sports canadiens et nos voisins du Sud arrivent tous les ans, toujours plus nombreux, pour prendre leurs ébats sur les grandes pentes rapides des divers centres réputés. Evidemment, les fabricants de matériel et de costumes pour le ski en ont bénéficié.

"Un fabricant canadien de costumes de ski a estimé que 80% de ces marchandises ne se rendent jamais aux pentes de ski; il y a des gens qui veulent tout simplement avoir l'air sportif !

"Alors que la population du Canada grandit au rythme que nous connaissons et qu'une population de 27 millions est prévue d'ici 1980, avec à ce moment une semaine de travail plus courte et plus de temps libre, les Canadiens consacrent leurs loisirs aux sports en nombre toujours croissant.

Enfin, plus loin, Pépin a tenu à souligner que les importations sont encore trop importantes, et il s'est permis de poser une question aux manufacturiers.

"Bien qu'il soit sans aucun doute nécessaire d'importer les articles que nous ne somme pas en mesure de fabriquer de façon compétitive, il doit tout de même exister un certain nombre d'articles que nous pourrions fabriquer au Canada. Cela relève en grande partie de votre **compétence.** Si nous jetons un coup d'oeil sur nos statistiques d'importation, quelques postes attirent notre attention par leur importance : $6.2 millions pour les bicyclettes, tricycles et pièces détachées; $2.8 millions, pour les skis, raquettes, et bâtons de baseball; $4.7 millions pour les articles de pêche et $6.2 millions pour les fusils de chasse et munitions. Ne pourrions-nous pas fabriquer plus d'articles de ce genre au Canada et à meilleur prix ?"

Devant l'avenir du Canada, ne vaudrait-il pas la peine de tenter de répondre à cette question ? La parole est aux fabriquants.

Le Verdun continuera dans la ligue Provinciale Senior

par Paul-Emile Prince

Les Pirates de Verdun ont connu une expérience assez coûteuse dans la Ligue Provinciale Senior, mais ils n'ont pas du tout l'intention d'abandonner. C'est ce que nous déclarait hier soir le gérant général Arf Rioux.

"Nous sommes certains de revenir dans la ligue la saison prochaine", nous disait-il sans hésitation. L'on sait que les Pirates, à leur première saison dans ce circuit, ont bataillé jusqu'à la fin mais n'ont pu se qualifier pour le détail.

Que s'est-il passé ?

Une des principales raisons, ce fut la question du gardien de but. "Au début, Donald Monette a joué quelques bonnes parties, puis il a faibli. Par la suite, il semblait découragé. Nous avons tenté notre chance avec le substitut Jacques Girard, qui a fait son possible, mais n'était pas de calibre.

"Finalement, nous nous sommes décidés à recourir aux services de Claude Cyr, qui avait fait l'entraînement avec nous et dont nous connaissions bien la valeur.

"Mais Cyr appartenait à une autre équipe. Nous avons trop hésité à débourser l'argent qu'il fallait pour nous l'approprier. Ce fut notre erreur. Si Claude Cyr avait commencé la saison avec nous nous serions tout probablement dans le détail aujourd'hui."

Mais il y a eu autre chose. A cause de la nonchalance de certains joueurs, le club a désappointé à certains moments. Rioux en convient.

"Certains joueurs ayant une réputation bien établie nous ont vraiment désappointés." Il ne tient pas à les nommer, mais nous croyons comprendre que Skippy Burchell et Cliff Pennington sont du nombre.

C'est ainsi que le club qui avait connu quelques succès au début et attiré un public "respectable" en nombre, commença une série de déboires. "La défaite de 10-2 aux mains du Drummondville et une autre de 5-2 quelques jours plus tard, découragèrent nos partisans. L'assistance baissa alors graduellement."

Aussi la direction des Pirates a fortement l'impression qu'il faut recourir à des joueurs d'expérience encore, mais tabler davantage sur des jeunes pour l'avenir.

Ainsi les Pirates songent déjà à obtenir Fleming Mackell, qui jouait cette année à New Glasgow; Michel Gosselin, qui évoluait à Trois-Rivières, au joueur de défense André Labelle, du Rosemont junior; à Michel Hétu, un ancien joueur des Maple Leafs de Verdun, un autre solide joueur de défense, puis à d'autres jeunes.

Rioux songe à donner la chance aux jeunes surtout, parce que ceux-là ont encore la chance de graduer, tandis que les vétérans évoluant dans son circuit, n'ont plus de chance de monter, et partant manquent parfois d'enthousiasme.

Pour l'an prochain, les projets ne sont pas encore très précis, naturellement, puisque le club a été fort occupé à batailler, mais en vain, pour une place dans le détail. Tout ce que M. Rioux peut affirmer, malgré les insuccès financiers de l'entreprise, c'est que le club reviendra dans la lutte.

Jouera-t-il à Verdun ? Peut-être, mais cela n'est pas certain non plus, selon ce que nous laisse entendre le gérant général.

Girardeau entraîneur au tournoi de la Palestre

Guy Girardeau, entraîneur des Alouettes, occupera un poste semblable au prochain tournoi des "cadets", au centre Paul-Sauvé.

Girardeau aura tout son équipement à sa disposition, gracieuseté des Alouettes.

Jacques St-Jean, l'organisateur du tournoi, a également révélé que l'examen médical sera à nouveau obligatoire cette année.

Les responsables ont également décidé des 48 équipes qui participeront au tournoi. 28 viendront de la région métropolitaine, et les 20 autres de l'extérieur, et d'aussi loin que Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et de Weymouth et Melrose, au Massachusetts.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Chateaugay au haras

LEXINGTON, Kentucky. (PA) — Chateaugay, vainqueur du Derby du Kentucky en 1963, a été envoyé au haras.

Le propriétaire, John W. Galbreath, a annoncé hier que le rejeton de Great Swaps avait élu domicile à la ferme Darby Dan de Lexington. Chateaugay a été envoyé au haras à cause d'une blessure à une patte qui ne semble pas guérir.

Williams nommé pilote du Ville Mont-Royal

Ron Williams, un ancien porte-couleurs des Shamcats de Verdun, occupera le poste d'instructeur des Lions de Ville Mont-Royal, l'an prochain.

Williams, qui agissait l'an dernier à titre d'assistant de Dennis Carroll, remplacera ce dernier qui a résigné ses fonctions de pilote. Carroll agira comme gérant général en 1965.

Par ailleurs, deux importantes réunions de football sont prévues cette semaine.

Tout d'abord, demain soir, au Motel Belvedere, l'exécutif de l'Union de Rugby Football du Québec se réunira afin de clore la saison 1964. Ce sera la dernière réunion pour cette saison et on y fixera également la date de l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu en mars.

Le lendemain, jeudi, au même endroit, le commissaire George Lindsay, de la Conférence de football junior, rencontrera les membres de l'exécutif de ce groupe. L'un des principaux buts de la réunion sera d'étudier définitivement la demande d'affiliation conjointe faite par Verdun et Pointe St-Charles.

Tout porte à croire que la demande sera acceptée et que la Conférence de football junior comprendra quatre équipes cette saison.

ACHETEZ SEL POUR LA GLACE sifto MAINTENANT
...sur surface dérapante...sur neige glissante
55-5-2

"Tout d'abord, j'ai demandé un prêt plan-à-Terme à la Banque Royale; après cela, je suis allé voir les marchands d'auto"

Un prêt plan-à-Terme vous procure du pouvoir d'achat immédiat, *avant même* d'aller voir les marchands d'auto. Cela vous met en bonne position pour négocier, abaisse vos frais d'emprunt et vous laisse plus d'argent à consacrer à l'achat même.

C'est la manière rationnelle de faire un emprunt! Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Quand vous avez besoin d'argent pour une voiture neuve ou pour tout autre achat important, *voyez d'abord* la Banque Royale au sujet d'un prêt plan-à-Terme à faible intérêt; il comporte une assurance-vie.

Ces exemples montrent le coût modique des prêts plan-à-Terme

Montant du prêt	*Remboursement en*	*Mensualités*
$ 500	12 mois	$ 43.93
$2,000	30 mois	$ 75.44
$3,600	36 mois	$115.73

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE QUARTIER

Parfois, le V.O. semble encore meilleur ...AUJOURD'HUI, PAR EXEMPLE !

Joseph E. Seagram & Sons, Limited, Waterloo, Ontario

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

DOMINION TIRE STORES
DOMINION ROYAL TIRES
VENTE SPÉCIALE POUR UN TEMPS LIMITÉ
SOLDES
PNEUS D'HIVER
Faites votre choix maintenant et économisez !
FACILITÉS DE PAIEMENT
Comptant très bas
DOMINION ROYAL PNEUS RECHAPÉS
10.50
et votre pneu rechapable
DOMINION ROYAL "TRACTION GRIP"
Le nouveau pneu d'hiver tout nylon avec traction formidable.
750 x 14 sans chambre à air
16.95 AVEC ECHANGE
DOMINION ROYAL "WINTERIDE"
Le meilleur pneu d'hiver que nous vendons. Les gens nous disent que c'est le meilleur pneu d'hiver au pays
750 x 14 sans chambre à air
20.95 avec échange
Accessoires d'hiver à bas prix
DOMINION TIRE STORES
1167 ouest, BERNARD 274-7553
3035 rue HOCHELAGA 524-7585
OU LA QUALITÉ ET LA VALEUR SONT GARANTIES PAR LA COMPAGNIE DOMINION RUBBER LTEE

Luc Brien à Pinegrove

Luc Brien, le nouveau professionnel du club Pinegrove, appose sa signature au bas d'un contrat scellant l'entente d'un an qu'il vient de conclure avec la direction de ce club, représentée par David Weinstein, son président.

Luc Brien remplace Jack Kay à Pinegrove

par Jacques Barrette

Luc Brien, l'un des meilleurs adjoints professionnels de la province de Québec, a été nommé professionnel du club de golf Pinegrove succédant à Jack Kay, le nouveau pro du club Rosedale, à Toronto. C'est à regret que Jules Huot a ainsi perdu son assistant au club Laval-sur-le-Lac au cours des quatre dernières années. En bon prince, Huot lui souhaite cependant toute la chance du monde dans ses nouvelles fonctions.

David Weinstein, le dévoué président du club Pinegrove, a annoncé la nouvelle, hier après-midi, et il s'est dit très heureux d'accueillir Brien, qui est âgé de 24 ans. "Nous avons étudié plusieurs candidature au cours des dernières semaines. Nous avons arrêté notre choix sur ce jeune homme d'une maturité étonnante pour son âge. Nous croyons que nos membres et lui feront bon ménage", a déclaré Weinstein. A propos, l'omnium canadien de 1964 a eu lieu sur les links du club Pinegrove.

Avant de passer dans les rangs professionnels, Brien a connu certains succès chez les amateurs. En effet, il a déjà atteint la tournée quart-de-finale du championnat amateur de la province de Québec, à Mont-Bruno. Il représentait alors le club de golf Country Club de Montréal.

En 1962, Luc a été couronné champion provincial des assistants-professionnels dans une compétition disputée sur les links du club Beaconsfield. Il était dans le temps à l'emploi de Huot.

Au cours des quatre derniers hivers, Brien a eu la charge de l'école de golf de l'Université de Montréal ainsi que de trois différentes cliniques de golf dans la Métropole. Depuis novembre dernier, il est le conseiller de golf de la corporation Electr-O-Golf, qui exploite la machine Golf-O-Tron, à ville Saint-Michel.

Brien passera donc la saison prochaine et, il espère, plusieurs autres comme professionnel attiré du club Pinegrove. C'est un excellent choix !

Joueur inéligible avec le club Port Alfred jr

L'Association du hockey amateur du Québec, par l'entremise de son représentant régional Eddie Doherty, d'Arvida, confirme officiellement que le National de Port-Alfred, de la Ligue Saguenay-Lac-St-Jean, a aligné un joueur trop âgé au début de la présente saison.

A la suite d'un protêt logé par Jonquière et vérifié par la Q.A.H.A. le joueur ROY PARKS qui a évolué durant huit parties avec Port-Alfred du 30 octobre au 27 novmbre 1964, est trop âgé pour le calibre junior, étant né le dix mai 1943.

Au début de la saison, Parks a présenté comme pièce à conviction de sa date de naissance une carte d'identification de l'aviation qui fut alors acceptée par Port-Alfred et la Q.A.H.A. A la suite de récentes démarches, il a été prouvé hors de tout doute que le joueur en question avait falsifié cette carte d'identification.

A la suite de cette décision, le club Port-Alfred accuse une perte de douze points de classement pour être relégué en deuxième position, alors que les Marquis de Jonquière s'emparent de la première place. Parks s'est aligné avec le National durant huit parties et le National a gagné six de ses parties, trois conte Arvida, deux contre Dolbeau et une contre Alma.

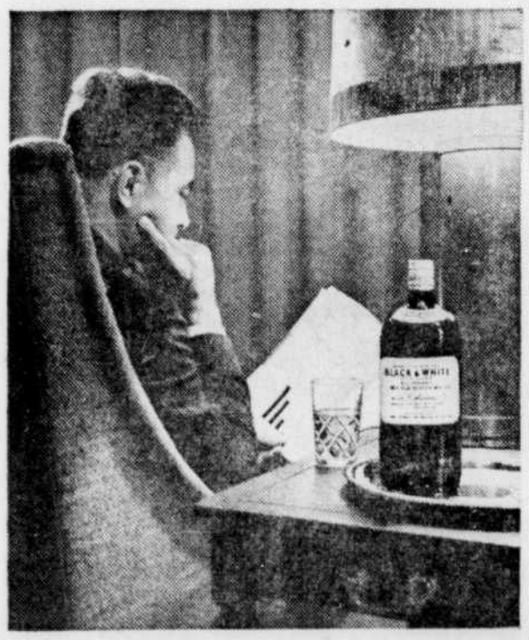

Achetez votre Scotch aussi soigneusement que vos actions

"... et vous choisirez sans doute du Black & White.

Parce que *vous*, vous scrutez plus loin que la réclame et les étiquettes.

Ce qui vous intéresse, c'est la qualité du Scotch.

C'est ce qui nous intéresse nous aussi.

Ce whisky réputé est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des gens qui aiment le Scotch.

Essayez-le!

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté James Buchanan & Co. Ltd. Distillateurs de Scotch Whisky

Nouvelle envolée-jet sans escale vers Paris tous les jours à 7:35 P.M. – Sensationnelle!

Europe 870 sera là bientôt! A partir du 25 avril un jet DC-8 d'Air Canada quittera Montréal vers Paris tous les jours... et à la même heure: 7:35 P.M.! Vraiment, ce printemps et cet été rien ne sera plus rapide ni plus commode que l'envolée *"Europe 870"!*

Europe 870 sera le choix des gens avides de l'Europe qui veulent s'y rendre à la rapidité du jet et surtout dans une ambiance amicale et détendue. A partir du 25 avril, un départ tous les jours de la semaine fixé à une heure idéale: 7:35 P.M. Communiquez avec votre agent de voyages ou Air Canada aujourd'hui même! Tél. 937-5571.

Pour un avant-goût de l'Europe...

AIR CANADA

Notre nouveau numéro: 937-5771.
Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et au 7116, rue St. Hubert.

NECROLOGIE

M. Paul-E. Filion

M. Paul-Emile Filion, de la paroisse Ste-Odile de Cartierville, est décédé dimanche, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 49 ans. Il était le fils de feu Alfred Filion, ancien président du Comité exécutif de Montréal. Depuis 23 ans, il était à l'emploi de la firme Armand Fillion & Associés, comptables agréés.

Il laisse sa femme, née Cécile Morin, et trois enfants : les jumelles Marie et Lucie, et son fils Jean; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Léo Filion (Mildred Ahern), M. et Mme Réal Filion (Madeleine Gratton); ses soeurs et beaux-frères, Mme Jules Ritchie, M. et Mme Charles Larin (Simone), M. et Mme D'Assise Désormeaux (Germaine), M. et Mme Jean Doyon (Léda); sa belle-mère Mme J.-Baptiste Morin; ses beaux-frères et belles-soeurs : le R.P. Joseph Morin, rédemptoriste, la R.Soeur Marie-Paul-du-Christ-Roi, rédemptoristine, MM. et Mmes Dollard, Jean-Paul, Gérard, Pierre et Gabriel Morin, MM. et Mmes Gilles Gendron (Suzanne) et Roger Maltais (Madeleine), ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces.

R.P. U.-M. Cloutier, o.f.m.

A l'infirmerie provinciale des Franciscains, Montréal, est décédé après une longue maladie le R. P. Urbain-M. Cloutier, o.f.m., à l'âge de 75 ans. Il comptait 53 ans de religion et 47 de sacerdoce.

Fils de Joseph Cloutier et Joséphine Ledoux, de St-Narcisse de Champlain, où il est né le 27 mai 1890, le P. Urbain-M. fit ses études classiques au Collège Séraphique de Montréal. Il revêtit l'habit franciscain le 14 août 1910, émit ses premiers voeux le 15 août 1911 et ses voeux solennels le 15 août 1914. Il reçut le sacerdoce le 29 juillet 1917.

Après une année de professorat de Belles-Lettres au Collège Séraphique, il partait pour les Missions : de 1918 à 1928, il est au Japon dans la préfecture apostolique de Kagoshima, confiée aux Franciscains du Canada. Il en sera supérieur ecclésiastique de 1926-1927. En 1928, forcé de quitter le Japon, il obtint de se rendre en Terre-Sainte. Pendant 5 ans, il y occupe diverses charges, avant de devenir chancelier de l'évêque d'Alexandrie, 1934-37. C'est alors qu'il part pour le Pérou où de 1938 à 1961, il s'occupera de la colonie japonaise du Pérou, à Lima. Il fut supérieur de la résidence franciscain de Lima pendant 6 ans (1951-57). Malade, il devait revenir définitivement au Canada en juillet 1961. Il a écrit de nombreux ouvrages sur les missions franciscaines du Japon, d'Egypte et du Pérou. Il a traduit en espagnol plusieurs catéchismes et livres japonais. Pendant son séjour au Japon, il obtint la nationalité japonaise et prit le nom de Yonekawa.

Le P. Urbain laisse deux frères, Edmond et Joseph, une soeur, Claire, religieuse franciscaine missionnaire de Marie, actuellement au Japon.

La dépouille mortelle est exposée au couvent de la Résurrection, 5750 boul. Rosemont. La translation des restes y aura lieu, mercredi le 24 février à 7 h. du soir et les funérailles seront célébrées à l'église conventuelle de oRsemont, le 25 février à 10 h. du matin. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Châteauguay.

DERNIER HOMMAGE RENDU MME FERNAND DELORME

Lundi, le 21 décembre 1964, au milieu d'un grand nombre de parents et amis, ont eu lieu en l'église St-Octave de Montréal-Est, les funérailles de Mme Fernand Delorme, née Gertrude Pigeon, épouse de M. Fernand Delorme, demeurant à 11,345 Dorchester, à Montréal-Est.

Elle laisse son époux M. Fernand Delorme, cinq fils et deux filles, Jean-Marc, Bernard, Monique, Carole, Marcel, René et Normand. Elle laisse aussi cinq frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Anastase, Jean-Paul, Gaetan, Yves et André Pigeon; ses soeurs et beaux-frères MM. et Mmes Hervé Cusak (Aurore), Wilfrod Lahaie (Florence), Renée Clément (Denise); sa belle-mère Mme Ovila Delorme; son beau-frère M. Patrick Delorme et M. et Mme Paul-Emile l'Ecuyer (Yvette Delorme) ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Naissance

GROU — M. et Madame Bernard Grou (née Gisèle Charland), désirent annoncer la naissance d'un fils le 18 février à l'Hôpital St. Mary's, petit frère à Bernard jr. La mère et l'enfant se portent bien.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de Montréal

Service du Personnel

Analyste de matériaux (laboratoire) ($5000-$6200)
Effectuer en laboratoire les analyses et essais standardisés de différents matériaux et produits industriels.
Avoir au moins 21 ans à la date de la nomination. Résider dans la Ville de Montréal. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours de sciences physiques ou chimiques d'une institution reconnue. Quelque expérience dans un laboratoire d'essai de matériaux, ou dans un travail d'analyses chimiques ou physiques de produits variés.

Chaîneur ($2500-$3200)
Effectuer diverses tâches élémentaires relatives aux travaux d'arpentage.
Avoir au moins 17 ans à la date de la nomination. Résider dans la ville de Montréal. Au moins l'équivalent d'une 9e année d'études. Aucune expérience n'est exigée.

Chargé de planification (Urbanisme) ($10700-$12200)
Concevoir et élaborer des programmes d'études; préciser les objectifs à réaliser; coordonner et diriger les activités d'un groupe d'employés.
Posséder un diplôme universitaire en urbanisme d'une institution reconnue. Plusieurs années d'expérience dans l'exécution de travaux se rapportant à l'urbanisme.

Infirmière ($4200-$5200)
Travailler dans les cliniques de nourrissons, visiter les écoles, etc.
Etre membre en règle de l'association des infirmières de la province de Québec.

Inspecteur agronome ($6500-$7700)
Inspecter les établissements de produits laitiers.
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. Etre membre en règle de la corporation des agronomes de la province de Québec lors de la nomination.

Médecin vétérinaire ($6500-$8900)
Inspecter les fermes, les troupeaux et les endroits où sont manipulés le lait et les viandes, afin d'assurer l'observance des lois et règlements d'hygiène.
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. Etre membre en règle du collège des médecins vétérinaires de la province de Québec lors de la nomination.

Opérateur de téléphone et de télétype ($4200-$5200)
Recevoir et transmettre messages par téléscripteur ou par téléphone.
Bonne connaissance du français et de l'anglais. Avoir au moins 21 ans à la date de la nomination. Résider dans la ville de Montréal. Au moins l'équivalent d'une 9e année d'études. Bien connaître la dactylographie ou le maniement d'un téléscripteur ainsi que la géographie de Montréal et de sa banlieue.

Policier ($4400-$5795)
Etre citoyen canadien bilingue et avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Au moins l'équivalent d'une 10e année d'études. Taille minimum : 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement.

Pompier ($3925-$5525)
Avoir au moins 19 ans au 1er avril 1965 et ne pas avoir atteint 26 ans à la date d'entrée en fonction. Résider dans la ville de Montréal. Au moins l'équivalent d'une 10e année d'études. Taille minimum : 5'8" pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement.

Préposé à la planification $5000-$9500)
Effectuer des études diverses sur les phénomènes urbains que comportent l'élaboration et la réalisation de projets d'urbanisme. Posséder un diplôme universitaire en urbanisme ou dans une discipline connexe : architecture, génie, géographie, mathématiques et statistiques, etc. d'une institution reconnue.

Urbaniste conseil ($12800-$15000)
Conseiller le directeur du service et contribuer à définir la politique d'action en matière d'urbanisme.
Posséder un diplôme universitaire en urbanisme d'une institution reconnue. Une vaste expérience dans l'exécution de travaux se rapportant à l'urbanisme.

FORMULE DE DEMANDE D'EMPLOI : La formule de demande d'emploi, que l'on peut se procurer par la poste ou au service du Personnel, bureau no 403, à l'hôtel de ville, devra être complétée et retournée au service du Personnel, accompagnée des certificats de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (app. 2½ x 3). Dans tous les cas, les candidats devront posséder une certaine connaissance du français et de l'anglais.

Il faut encore $6,500 pour la Tour de l'Expo

Il faut encore $6,500 pour parachever les travaux de sondage entrepris au début de l'année dans le cadre des études projetées en vue de la construction d'une tour-monument "Paris-Montréal" estimé à au moins $20,000,000, à l'occasion de l'Exposition universelle 1967.

Cette somme additionnelle permettrait d'exécuter le plus rapidement possible les travaux de sondage pour lesquels le comité executif votait d'abord un crédit de $15,500, le 19 janvier dernier.

La nature des couches de roc rencontrées rend le travail plus difficile et "l'élévation du lit du fleuve, plus basse que prévue, nécessite des forages plus profonds qu'anticipé", rapporte-t-on.

Des citoyens de Chomedey tiennent au référendum

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires municipales, "The Chomedey Residents Association Inc." proteste énergiquement contre la négation au droit de référendum tel que contenue dans le rapport Sylvestre.

Précisant qu'elle ne désire pas discuter de la valeur des projets de fusion, ni faire de la politique, l'association réclame le maintien des droits que possède la population sous la présente loi.

"Nous croyons vivre dans un régime démocratique, formule suivant laquelle le droit au vote secret et libre est sacré", peut-on lire dans la lettre adressée à Me Pierre Laporte.

"Nous ne voulons pas de mesure dictatoriale arbitrairement adoptée par le gouvernement. Que ce dernier sache que nous avons la ferme intention de réclamer nos droits."

D'autre part, la Ligue de l'autonomie municipale de l'île Jésus, formée de citoyens anti-annexionnistes, a fait parvenir un télégramme aux 228 municipalités membres de l'Union des municipalités de la province de Québec, leur demandant de protester auprès du gouvernement contre la suppression du droit de référendum.

Du côté de l'Union des municipalités elle-même, on a distribué aux membres une copie du projet de loi (bill 13), afin de les renseigner sur la nature de ce procédé de "fusion volontaire".

Autre assemblée spéciale du conseil municipal, vendredi

C'est à 10 h. du matin, vendredi, que s'ouvrira l'assemblée spéciale du conseil municipal projetée par le comité exécutif.

Cette assemblée au cours de laquelle le conseil sera saisi des projets d'amendements à la charte préconisés par le comité devait avoir lieu jeudi soir.

Le feu détruit les bâtiments d'une coopérative

Le feu a complètement détruit, la nuit dernière, les bâtiments de la Coopérative Agricole de Chambly. Les dégâts ont été évalués à environ $100,000 et la cause du sinistre n'est pas encore connue.

Les décès dans le monde

WASHINGTON. — **Felix Frankfurter,** âgé de 82 ans, juge à sa retraite de la Cour suprême des Etats-Unis ; décédé d'une crise cardiaque.

NOUVELLE - ORLEANS. — **Richard Leche,** ancien gouverneur de la Louisiane ; décédé après une longue maladie.

HALIFAX. — **T. Harold Johnson,** âgé de 76 ans, ancien vice-président de l'Association des experts comptables du Dominion.

AURORA, Ontario. — **Mme Jean Moffat,** âgée de 60 ans, bailli d'Aurora ; décédée après une brève maladie.

Une auto-sport s'écrase sur un camion-remorque

M. John Rodger, 47 ans, du 275 rue Massey, à Châteauguay, a failli perdre la vie, vers 5 h. hier après-midi, au carrefour des routes nos 3 et 4, à approximativement un mille au nord de Châteauguay, lorsque, au volant d'une auto-sport, il s'est écrasé sur l'arrière d'un camion-remorque.

Le conducteur a été transporté à l'hôpital Général du Christ-Roi de Verdun, souffrant d'une fracture de la jambe droite. Son état est jugé satisfaisant. Sa voiture a subi de lourds dégâts.

ARCHAMBAULT (Florida) — A Joliette, le 21 février 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Archambault, née Florida Mercure, demeurant à 71A Place Bourget sud. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Garceau, Perreault & Garceau, 636 rue Manceau,
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGER (Mary Ellen) — Le 22 février 1965, à la demeure de sa soeur Hilda (Mme James Berminghame), 1525, place Dennis, Dorval, est décédée Mary Ellen Berger, épouse de feu Felix Berger, mère de Michael. Le convoi funèbre partira des Salons funéraires Lakeshore
560, chemin Lakeshore
pour se rendre à l'église St-Veronica de Dorval où le service aura lieu jeudi matin à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Heures de visite : 1 à 10 p.m.

BERNIER (Philippe) — A Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 62 ans 6 mois, est décédé M. Philippe Bernier, époux de Maria Brillon, demeurant 574 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Ernest) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Ernest Bolduc, époux de Berthe Mongeon, demeurant à 1590 Sauvé, appt. 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Rose lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME (Paul-Emile) — A Saint-Laurent, le 21 février 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul-Emile Bonhomme, époux de Jeanne Deslauriers, père de Claude et Huguette (Mme Rudy Liberio). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Maria) — A Dorval, le 20 février 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Maria Boyer, fille de feu Damase Boyer et de feu Ulalie Lecoure, demeurant au 1 Allard, Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 9 hrs pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLETTE (Marie-Ange) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Théophile Brouillette, née Marie-Ange Massicotte. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPIGNY (Alfred) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Alfred Champigny, époux de feu Georgianna Barré, demeurant au 7001 rue Sagard. Il laisse dans le deuil ses fils, M. l'abbé Jean-Claude Champigny et Louis Paul. Ses filles, Mme Rolland Dubé (Bérangère), Mme Roger Bédard (Carmen), Mme Claude Choquette (Lise), Mme Gérard Choquette (Rita), Françoise, Jacqueline et Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Alexina) — A Verdun, le 20 février 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Jean Charron, née Alexina Sabourin, demeurant au 306 Gordon, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était dame de Ste-Anne, associée du Rosaire et Tertiaire, Fraternité Notre-Dame-des-Anges.

CHARRON (Gladys) — A la demeure de son fils, à St-Bruno, le dimanche 21 février 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Gladys Weadick, de St-Lambert, épouse de feu Victor Gédéon Charron, mère de Madeleine (Mme A. Chenier), Rita et Jacques. Exposée au salon
J. W. MacGillivray & Son
207 Riverside Drive, St-Lambert
Service mercredi à 10 h. a.m. à l'église St. Francis of Assise, de St-Lambert. Inhumation au cimetière St. Lambert Park.

CHENIER (Emma) — A Montréal-Nord le 22 février 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Emma Grenier, épouse de feu Sévigné Chénier, demeurant à 11,891 rue Racette. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée,
5001 Boul. Henri-Bourassa
coin Ste-Gertrude
à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Théophile) — A Ville Chambly, le 20 février 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Théophile Choquette, époux de Léa Grisé, demeurant au 708 rue St-René. Père de Yalaine (Mme Gilles Wilson). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils,
330 rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHRETIEN (Roland) — A Montréal, le 20 février 1965, à l'âge de 26 ans, est décédé Roland Chrétien, époux de Jacqueline Letendre. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTIN (Jacques) — A Ville St-Michel, le 20 février 1965, à l'âge de 37 ans, est décédé Jacques Constantin, époux de Louise Sicotte, demeurant au 9122, 12ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Edgar) — A Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Edgar Côté ex-employé de la Cité de Mtl époux de feu Amanda Bellemare demeurant 546 St-Rémi. Père de Alfred et Mme Rhea Montgeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE ROMEO LEDUC

Le 20 février, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roméo Leduc, sacristain à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve depuis 34 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Blanche Verville, ses fils Serge, Bernard et Jean-Claude, sa soeur Mme Esdras (Léa) Beauregard, ainsi que beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 février, à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus à 9 hres. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Amanda) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Arthur Dagenais, née Amanda Laberge, demeurant au 1872 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire & Pelletier,
1575 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DAVID (Lucienne) — A Longueuil, le 20 février 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Lucienne David, fille de feu Joseph David et de feu Albertine Boyer, demeurant au 184 rue Montenach. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg.
70 boul. LeMoyne, Longueuil,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESORMEAUX (Rosario) — A Montréal, le 20 février 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Rosario Desormeaux, sergent de l'Armée canadienne, fils de feu Wilfrid Désormeaux et de Adelina Arcouette, demeurant au 1473 Iberville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Marie-Anne) — A Montréal, le 22 février 1965 à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Marie-Anne Dufresne, fille de feu Alfred Dufresne et feu Honorine Delfausse. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative des Frais Funéraires
4846, rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Noëlla) — A Cité-des-Deux-Montagnes, le 21 février 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée subitement Mlle Noëlla Dupras, employée de la Maison Granger & Frère, de Montréal, fille de feu Pierre Dupras et de feu Cordélia Boucher, demeurant chez son frère, M. Pierre Dupras, 78, 11ème ave, Cité-des-Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin & Fils,
1004 chemin Oka,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Louisa) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Louis Dupuis, née Louisa Parent, demeurant au 2188 Chambly. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Clarenceville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DYOTTE (Bibiane) — A Lachine, le 21 février 1965, est décédée à la Maison Mère des Soeurs de Ste-Anne, soeur Marie Benoite, s.s.a., née Bibiane Dyotte, ex-préfète générale des études. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant à 9 heures à la Maison Mère des Soeurs de Ste-Anne
1950 rue Provost, Lachine
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Paul-Emile) — A Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Paul-Emile Filion, époux de Cécile Morin demeurant à 4210 De Salaberry. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée
2095 rue De Salaberry
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Lucia) — A Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 82 ans est décédée Mlle Lucia Fortin, fille de feu Sylvio Fortin et de feu Hermeline Perrier, demeurant à 8535 La Jeunesse, soeur de Alice (Thérèse, Cécile, Oscar et Philippe Fortin. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était Tertiaire. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FRIGON (Alice) — A Montréal, le 21 février 1965 à l'âge de 57 ans est décédée Mme Armand Frigon née Alice Deschênes, demeurant 1452 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Maria) — A Montréal, le 21 février 1965, est décédée Maria Sansoucy, épouse en 1ères noces de Alzéar Pigeon et en 2èmes noces de Amable Girard, de St-Denis-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée.
1111 rue Laurier ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invit.

GIROUX (Alice) — A Terrasse Vaudreuil, le 23 février, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Hormidas Giroux, née Alice Bourdeau, demeurant à 63, 3e boul. à Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Protection de Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 hres. Inhumation à la paroisse St-Jean-Baptiste de Dorion. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

avis de DÉCÈS

GIROUX (Bernadette) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Félix Giroux, née Bernadette Guilbault, demeurant au Foyer Rousselot, 5775 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gagnas Ltée,
5805 rue Boileau
angle Lacordaire
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE (Arthur) — A St-Hyacinthe, le 22 février, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Arthur Govette, époux de feu Rosalia Fréreau, père de Constant, Josaphat, Alphonse, Bernard, Jean-Pierre, Julien, Mme R. Desmarchais (Angèle), soeurs St-Constant, St-Martin et Ste-Colombe, de la communauté St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 février. Le convoi funèbre partira des salons Ubald Lalime,
900, Bourdage, St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Valerien-de-Sheffard où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Ovila) — A Montréal, le 20 février 1965, est décédé Ovila Hamelin (Pit), époux de Jeannette l'Abbé, demeurant au 4258 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée,
4201 rue Hochelaga,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-La Salle, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Gérard) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Gérard Hébert, époux d'Irène St-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit,
2102 rue Dublin,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEROUX (Pierre) — A Verdun, le 23 février 1965 à l'âge de 57 ans est décédé Pierre Héroux, époux de Thérèse Robert, père de Lise (Mme G. Ventura), Robert et Paul, demeurant 755 rue de l'Eglise, Verdun. La dépouille mortelle sera exposée au salon L. Thériault
512 rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. Avis des funérailles plus tard.

HORAN (Harold Thomas) — Le 22 février 1965, est décédé Harold Thomas Horan, fils de May O'Connor Horan et de feu Peter Horan, frère de Leo, Bernard, Patrick, Peter, John, Martin et Terence. Le convoi funèbre partira des salons Chas. Halpin
4500, av. Verdun
pour se rendre à l'église St. Willibrord, où le service aura lieu jeudi matin à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JOUBERT (Léonie) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Léonie Joubert, fille de feu Léon Joubert et de feu Marie-Louise Sarrazin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Léo) — Subitement, à Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 56 ans est décédé M. Léo Julien, époux de feu Carmelle Morin, demeurant 10245 St-Firmin, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc.,
3225, rue Ontario est
à 8 hrs 55 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Hélène) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lachapelle, née Hélène Waters, demeurant au 4633 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ville de St-François, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOREST (J. A.) — A Montréal, le 22 février 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé J. A. Laforest entrepreneur général, époux d'Eugénie Chenier, demeurant 1653 Beaudry. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs pour se rendre à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LaRICHELIERE (Hélène) — A Outremont, le 20 février 1965, à l'âge de 97 ans, est décédée Hélène Gougeon, épouse de Gabriel LaRichelière, mère de Pierre et de Jasmine, fille du capitaine Pierre Gougeon et de feu Gilberte Léonard, soeur de Jasmine (Mme P. Gauthier), Laurence (Mme J. Valade), Bernadette (Mme G. Guérin), Loraine (Mme R. Tremblay), Rolande (Mme D. Beaulieu) et un frère Jacques Gougeon, ainsi que Mme Pierre Gougeon (Fernande Lecavalier). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée.
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église de Saint-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Marguerite) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Jean-Paul Landry, née Marguerite Guérard, demeurant au 7128 Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons René *Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Laurette) — A Montréal, le 21 février 1965, à l'âge de 35 ans, est décédée Mlle Laurette Laberge, fille d'Armand Laberge et de feu Maria Villeneuve, dem

1 - OS ED.FINALE
Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mardi 23 février 1965 / saint Pierre Damien / 81e année, No 44 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : Moins froid, neige demain / min. 5 sous zéro / max. 15 au-dessus

Offensive des Caisses populaires contre les "compagnies de finance" • *En page 13*

Des accusations sont portées à St-Jean contre Yvon Dupuis

L'ancien ministre est formellement accusé d'avoir conspiré pour exiger ou obtenir un pot-de-vin de $10,000

par **Léopold Lizotte**

Le juge André Régnier, de la Cour de magistrat à Saint-Jean, a émis cet après-midi une sommation de comparaître contre M. Yvon Dupuis, député de Saint-Jean à la Chambre des Communes, et jusqu'à ces derniers temps ministre d'Etat dans le gouvernement fédéral.

Le député de Saint-Jean devra comparaître le 4 mars sous trois accusations différentes.

Selon les plaintes logées aujourd'hui par Me Jacques Ducros, l'assistant du procureur général en charge des procédures criminelles pour toute la province, Dupuis est formellement accusé d'avoir conspiré pour exiger ou obtenir un pot-de-vin de $10,000 et d'avoir effectivement reçu cette somme du chiropraticien Roch Deslauriers, promoteur d'une nouvelle piste de courses dans ce comté de la rive sud.

L'officier commandant de la Gendarmerie royale pour la région de Québec, M. Maurice Nadon, accompagnait Me Ducros au moment où celui-ci s'est présenté devant le juge Régnier pour lui exposer les grandes lignes de la preuve que la Couronne entend faire contre l'ex-ministre.

On sait que ce dernier a violemment nié en chambre des Communes avoir jamais reçu cette somme de $10,000 de M. Deslauriers.

Par contre à la suite d'une enquête tenue en marge de la faillitte de ce dernier, M. Dupuis a admis qu'il avait emprunté une somme de $5,000 du failli dont on était à étudier les déboires financiers.

Le député de Saint-Jean était absent de son domicile cet après-midi au moment où les accusations ont été portées contre lui.

Chez lui on a répondu tout simplement qu'il était absent pour une couple de jours.

Pour Dali, ici, il ne s'agit pas d'un barrage mais d'un embouteillage. Il y a deux ans, à New York, il n'avait rien trouvé de mieux que d'installer un lit dans la librairie de la 5e Avenue où il devait autographier son dernier livre. La foule accourut, la rue s'encombra. Pour mesurer son émotion, le maître, aux "moustaches-radar", s'était fait brancher un électrocardiographe au bras droit. C'est quand on le photographiait que son coeur battait le plus vite !

La PP a arrêté Jacques Hébert

Jacques Hébert a été arrêté à 1 h. de l'après-midi, alors qu'il attendait tranquillement l'arrivée des policiers de la Sûreté provinciale.

L'éditeur était en compagnie d'un de ses procureurs, Me Pierre-Elliott Trudeau.

A la même heure, à Québec, Me Jean-Guy Boilard, procureur de la couronne annonçait aux journalistes avec un sourire : "Messieurs, Jacques Hébert s'en vient. Il a été arrêté."

Le juge Challies a déclaré : "C'est inexcusable de la part de l'intimé (Jacques Hébert dans le langage de la justice) de ne pas être ici. C'est même insultant pour le Tribunal quelles que soient les prétentions de ses avocats".

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a poursuivi: "Plaise à la Cour... L'intimé était présent quand jugement a été rendu. Le fait qu'il brille par son absence est une injure que la Couronne considère comme grave. S'il y a un mépris de cour à la face du Tribunal c'est bien l'absence. J'ignore qui a bien pu lui conseiller de ne pas venir mais je souligne les articles du code criminel concernant l'incitation à commettre acte criminel."

Seul des quatre avocats de Jacques Hébert Me Maurice Marquis s'était rendu à Québec ce matin. Il a déclaré que lui et ses confrères prenaient tout le blâme sur leurs épaules et il a ajouté: "Rien ne m'obligeait à venir".

Le juge l'a immédiatement interrompu : "Essayez une autre fois de ne pas venir..."

Me Jean Guy Boilard a soutenu que Jacques Hébert étant présent lorsque le juge Challies a émis verbalement l'ordonnance il se devait d'être présent ce matin.

Me Marquis est revenu à la charge pour affirmer : "Il faut que l'ordonnance soit signifiée". Le juge l'a de nouveau interrompu : "Ça n'a absolument rien à voir avec l'absence de votre client. C'est inconcevable qu'un accusé au criminel ne se présente pas."

Et comme Me Marquis tentait encore de faire admettre sa manière d'agir le juge a noté : "Soyons sérieux. L'ordonnance a été rendue verbalement. C'est la première fois que je vois une chose semblable".

Le juge a alors déclaré : Qu'on lève un mandat immédiatement. Qu'on fasse arrêter

Voir HEBERT en page 2

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Valise en main, Jacques Hébert quitte l'immeuble des éditions du Jour où des agents de la PP sont venus l'arrêter sur l'ordre du juge Challies. Hébert ne s'était pas présenté devant lui ce matin.

Le Parti civique de Chomedey exige une enquête sur Lavoie

QUEBEC. (DNC) — De sources certaines, on apprend que le député libéral de Laval et maire de Chomedey, Me Jean-Noël Lavoie, se lèvera sur une question de privilège durant la séance de la Chambre, en fin d'après-midi, pour demander la formation d'une commission royale d'enquête qui sera chargée de faire toute la lumière sur les accusations portées hier contre lui devant le procureur général, Me Claude Wagner, par le Parti civique de Chomedey.

Il semble que cette demande sera faite en accord avec le gouvernement Lesage et que celui-ci accédera à la demande du député de Laval.

On se rappelle que dans le cours de janvier 1964, le même groupement avait accusé les organisateurs de M. Lavoie d'avoir faussé, par des tactiques irrégulières, le résultat du référendum tenu à ville Renaud en faisant voter des compagnies qui n'avaient jamais donné leur accord à cet effet.

Le Parti civique de Chomedey avait demandé, à cette occasion, la formation d'une commission royale d'enquête en vue d'éclaircir toute l'affaire.

L'incident ayant rebondi en Chambre le 7 février 1964, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, avait alors déclaré que rien ne justifiait la création d'une telle commission d'enquête puisque son ministère avait déjà fait une enquête à ce sujet pour en arriver à la conclusion que toutes les accusations portées par le Parti civique de Chomedey étaient fausses et mal fondées.

Le Parti civique demande une enquête

Dans un dossier de 23 pages adressé à Me Claude Wagner et à Me Pierre Laporte, le Parti civique de Chomedey a réclamé hier une enquête du procureur général et du ministre des Affaires municipales sur le député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie et sur son

Voir LAVOIE en page 2

Le juge Dorion refuse d'enquêter sur les fuites

par **Jacques Pigeon**
et **Jean-V. Dufresne**

OTTAWA. — Le juge Frédéric Dorion, de la Cour Supérieure, a saisi personnellement le premier ministre du Canada d'un jugement rendu sur le banc ce matin, dans lequel le président du tribunal déclare ne pouvoir prendre lui-même la responsabilité d'enquêter sur les fuites émanant du dossier secret de la Gendarmerie Royale du Canada.

Le juge a expliqué que le gouvernement fédéral seul peut désormais élargir l'ordre en conseil constituant la Commission et lui permettre de déterminer les origines de cette fuite grâce à laquelle le leader néo-démocrate aux Communes, M. T. C. Douglas, et le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, purent saisir le parquet des Communes de l'affaire Rivard.

La RCMP venait à peine de terminer alors son enquête sur les accusations de tentatives de corruption portées par Me Pierre Lamontagne contre l'ex-chef de Cabinet du ministre René

Voir ENQUETE en page 2

Grève générale des enseignants si le conflit de Québec se perpétue

par **Teddy Chevalot**

QUEBEC. — C'est à l'unanimité que les 3,500 instituteurs de Québec et de sa grande banlieue ont adopté, hier soir, un voeu qui demande à leurs dirigeants d'organiser un arrêt de travail complet à travers la province, si le conflit entre 13 commissions scolaires et leurs 657 professeurs n'est pas réglé d'ici la fin de semaine.

Présenté une première fois d'une manière plus brutale — on demandait immédiatement la cessation de travail pour tous les professeurs de la province, — ce voeu fut d'abord repoussé par la majeure partie des enseignants.

Un deuxième voeu, d'une nouvelle facture, rallia ensuite tous les suffrages. Sous réserve que la CIC, (Corporation des instituteurs catholiques), fera d'abord une grande campagne d'information auprès de ses membres, il a été résolu que :

A l'appel du président de l'Association des instituteurs de Québec, M. Robert Blais, et des présidents des trois syndicats de professeurs incriminés dans le conflit, une foule nombreuse, enthousiaste, jeune, avait envahi de bonne heure l'auditorium de l'Académie de Québec.

Au moment de l'ouverture de cette assemblée extraordinaire, on ne comptait plus un seul siège de libre aussi bien sur le plancher que dans le grand balcon et les deux balcons subsidiaires, au point même que les travées ainsi que les couloirs de sortie comprenaient des centaines de professeurs agglutinés entre eux, qui voulaient suivre les débats. Bref, on peut évaluer à près de 3,500 personnes le nombre d'instituteurs qui s'étaient rendus à l'appel de leurs dirigeants.

Parmi eux, outre les quatre présidents de syndicats déjà cités, on trouvait aussi MM. Léopold Garant, président de la CIC, Aimé Brochu, conseiller technique, Laval Grondines, conseiller technique et coordonateur des "journées pédagogiques", etc...

Cette assemblée en fut essentiellement une d'information. Tour à tour, MM. André Therrien, Laval Grondines et Léopold Garant expliquèrent à leurs auditeurs le sens de la lutte que menaient 657 professeurs contre 13 commissions scolaires. Ils refirent l'historique du conflit, en faisant ressortir qu'à "un geste illégal posé par les commissions scolaires ne pouvait répondre qu'un durcissement des positions prises par les professeurs.

Voir ENSEIGNANTS en page 2

Les élèves préparent des manifestations

QUEBEC. (T.C.) — "Si les 13 commissions scolaires et leurs 657 professeurs ne peuvent s'entendre, si, de plus, le gouvernement a de la difficulté à faire entendre raison aux deux parties, il ne reste plus qu'une seule solution pour lui : qu'il abolisse les commissions scolaires et qu'il rattache tous les professeurs directement au ministère de l'Education."

Ainsi parlaient, hier, les dirigeants du Comité central des étudiants des 13 commissions scolaires, au cours d'une conférence de presse qu'ils donnaient au centre social Montmorency-Laval.

Ils ont, par ailleurs, déclaré qu'à partir d'aujourd'hui ils feraient trois manifestations : la première, aujourd'hui même, devant l'immeuble de la CSN dans lequel se tiennent les professeurs; la deuxième, demain, devant les bureaux de la commission scolaire de Giffard; et la troisième, jeudi, devant le parlement.

Ils prévoient être entre 1,500 et 2,000 manifestants à chacun

Voir ETUDIANTS en page 2

Une fresque de Dali sur le barrage de la Manicouagan

par **Raymond Grenier**

Une fresque Salvador Dali sur le barrage de la Manicouagan pour une cinquantaine de mille dollars ? — Ce serait probablement l'"affaire artistique" du siècle.

C'est celle, en tout cas, que l'Hydro-Québec est en train de réaliser, à ce que l'on affirme, pour son barrage et notre province.

Ayant eu à collaborer avec Dali, il y a un mois, à la réalisation d'un film, un artiste bien connu de Montréal (et des lecteurs de LA PRESSE) a eu vent de cette mirifique occasion que l'Hydro-Québec s'emploie actuellement à saisir.

Le début des pourparlers — on en est là — remonterait au passage récent à Montréal de la personne qui fait office de secrétaire auprès du célèbre et déroutant artiste espagnol.

On sait que, rentré en Espagne et en grâce, Dali a su alimenter son art, si souvent volontiers provoquant jusqu'au funambulesque et jusqu'à la blague à froid, aux sources les plus classiques. Il existe de lui un Christ en croix qui montre de la façon la plus admirable jusqu'où ce peintre sait aller dans cette voie.

Il y aura un côté Renaissance dans l'oeuvre que l'Hydro-Québec souhaiterait obtenir de Dali.

De même que pour telle ou telle loggia du Vatican, Raphaël se contentait de faire l'esquisse de l'oeuvre et en laissait l'exécution aux élèves de son atelier, ainsi Dali ne serait-il invité qu'à préparer trois ou cinq esquisses de fresque pour Manicouagan, pour le plus grand barrage du genre au monde.

L'exécution proprement dite de l'oeuvre, ce sont des mains expertes de chez nous qui en seront chargées par l'Hydro-Québec.

C'est sans doute sur la façade de Manic 5, son oeuvre maîtresse, que l'Hydro-Québec aimerait placer la fresque de Dali.

Ainsi, dans l'enivrement d'un juste orgueil, les Québécois retrouvent-ils ce sens d'un décor majestueux que les Mexicains ont manifesté en faisant couvrir d'immenses fresques les façades des édifices de leur Cité universitaire toute neuve.

Où "l'affaire" s'avère remarquable, selon ce qu'on en dit, c'est dans le fait que l'Hydro-Québec, après avoir fait le choix de l'une d'entre elles pour la faire exécuter en fresque, conservera la propriété de toutes les esquisses du peintre et pourra en faire l'utilisation artistique la plus appropriée à ses besoins.

Elle pourra donc les exposer et en utiliser des reproductions pour rehausser l'éclat de sa présence dans les manifestations publiques (congrès, etc.) qu'elle organise elle-même ou auxquelles elle prend part.

Les dieux seuls peuvent tenter de deviner ce que pourront être ces esquisses, et même chez eux cette tentative doit s'accompagner d'une certaine inquiétude.

Une toile célèbre du peintre est tout particulièrement remarquable par l'extraordinaire mollesse de la montre qu'on y voit, qui s'est à moitié renversée et pliée comme une crêpe.

Il serait déroutant que la fresque de Dali à Manic 5 donnât l'illusion d'un barrage fondant comme du chocolat !

Fumiste ou génie, c'est le plus grand

par **Paule Beaugrand-Champagne**

Si on ne connaît pas ses oeuvres, on connaît au moins l'homme. Ou ce qu'il veut bien nous en laisser voir : cet homme a le sens de la publicité et il s'en sert. Que l'on soit profane, amateur ou spécialiste de la peinture moderne, on se pose inévitablement la question : Cet homme est-il fou, comme on pourrait le croire, ou génial, comme il le dit et le croit ? Salvador Dali reste impénétrable et même après sa mort la question restera entière. Est-il le plus grand peintre surréaliste de tous les temps ou le plus grand fumiste de

Voir GENIE en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le bon usage des corps consultatifs

On remarque depuis quelques années, au gouvernement provincial, la prolifération d'organismes consultatifs au sein desquels sont représentés les différents secteurs de la société. Ces organismes ont été créés dans le but fort louable de tenir les autorités au courant des besoins de la population dans différents domaines, et d'empêcher que les

Voir DEMOCRATIE en page 2

Le procès d'Amos débute du mauvais pied pour la Couronne

Le premier témoin à charge fait une déposition cousue de contradictions ; le tribunal le déclare témoin hostile et le place incommunicado

par **Claude Gendron**

AMOS, Qué. — Le procès de François-Urbain Roux, enregistreur en chef au service des mines du ministère des Richesses naturelles, et de Ray Bazil Carson, prospecteur d'Ottawa, accusés l'un d'avoir reçu de l'argent et l'autre de lui en avoir donné, pour déposséder une compagnie minière d'un permis qu'elle avait, a débuté d'un bien mauvais pied, hier, pour la couronne.

En effet, un fonctionnaire provincial, à l'emploi du gouvernement depuis 38 ans, sous le coup d'une accusation de parjure, a catégoriquement nié, au cours de son témoignage, que son supérieur eût reçu deux billets de $50, comme il l'avait déclaré dans deux documents assermentés et signés.

M. Yves Mercier, âgé de 57 ans, de Québec, a rapidement été déclaré témoin hostile, au cours de son témoignage cousu de contradictions qui ont rendu perplexes tous les avocats présents, comme le président du tribunal, le juge Félix Allard, lui-même. Après avoir affirmé le contraire, le témoin a déclaré avoir subi diverses pressions de diverses personnes, dont son supérieur, M. Roux, et même qu'il avait parlé de la cause et du témoignage qu'il devait rendre avec le chef du contentieux au ministère des Richesses naturelles : Me Robert Langevin.

Il ne put cependant révéler la teneur de son entretien avec Me Langevin, parce que le juge maintient une objection des avocats de la défense, Me Yves-A. Perron et Paul Jolin, à l'effet que les accusés n'étaient pas présents à cette conversation.

Bref à l'issue de la première journée du procès, qui débuta dans l'après-midi et se poursuivi, dans la soirée, le procureur de la couronne, Me Yves Migneault déclara : "A ce stade-ci, si c'était mon dernier témoin, je lâcherais tout de suite". Néanmoins, comme l'avocat n'avait pas encore terminé l'interrogatoire de M. Mercier, à la demande de celui-ci le juge ordonna qu'on place le témoin sous la protection de la police pour qu'il demeure incommunicado et ne subisse d'autres pressions au cours de la nuit.

Dans la première partie de son témoignage, néanmoins, M. Mercier confirma le fait que J.-Emile Provencher, prospecteur de Montréal, Louis Legault, et Ray Carson, l'un des co-accusés, avaient rendu visite à M. Roux entre la mi-septembre et le 12 octobre 1962, parce qu'ils étaient intéressés aux claims ouverts sur les lots 42 et 44 du canton de Maiartic.

Il affirma aussi être vraie la teneur d'un document assermenté, signé par Emile Provencher le 26 juillet 1963, et qui démontrait que celui-ci était intéressé aux claims en question et qu'il s'était rendu au bureau de M. Roux pour lui demander de faire "quelque chose pour moi", de laisser les claims ouverts et d'envoyer deux inspecteurs du gouvernement sur les lieux le jour du piquetage.

Au troisième paragraphe du document de Provencher, on lit ce qui suit : "J'ai été catégorique et lui (Roux) ai dit que je ne partirais pas de Québec

Voir AMOS en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Education / 44
Finance / 18, 19
Horoscope / 21
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 35
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles métro / 43
Radio et Télévision / 6
Session fédérale / 13, 20
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 38 à 42
Tribunaux / 8, 9
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Vie syndicale / 20
Votre médecin / 24

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

politiques gouvernementales ne s'élaborent en vase clos.

Cette pratique a aussi des désavantages. Ces organismes constituent une tentation assez sérieuse, pour le gouvernement, de refiler à d'autres ses responsabilités.

On a déjà (ou on aura bientôt) un Conseil supérieur de l'Education, un Conseil supérieur du Travail, un Conseil supérieur de la Famille, un Conseil d'Orientation économique, un Conseil des Arts, une Commission d'urbanisme et un Conseil consultatif de la Justice.

Pour certains ministres, il s'établira un équilibre sain entre eux et leurs Conseils respectifs. On voit Gérin-Lajoie ou possiblement plus tard Wagner, par exemple, s'en remettre à des organismes consultatifs pour l'élaboration de la politique de leurs ministères.

Pour d'autres, ces conseils constitueront des béquilles utiles à masquer l'inertie ou l'ineptie du ministre, à suppléer à l'insuffisance des cadres du ministère. Ils peuvent également servir d'écran politique.

On s'en remet à ces organismes pour décider de la politique même du gouvernement. On délègue, sous le couvert de la consultation, des responsabilités que l'on devrait assumer soi-même.

L'ancien premier ministre Antonio Barrette s'était attiré les foudres du parti libéral et de tous les intéressés en donnant au Conseil supérieur du Travail le mandat de préparer une nouvelle législation du Travail. Tout ce que vous me proposerez, je l'accepte d'avance, avait-il dit. Devant l'opposition générale, Barrette avait dû reprendre son chèque en blanc.

Le gouvernement actuel en a tiré une leçon, en ce sens qu'il ne donne pas de chèque en blanc. Mais il délègue parfois ses responsabilités d'une manière tout aussi répréhensible.

Ainsi, la planification économique que prétend appliquer le gouvernement Lesage suit les hauts et les bas du Conseil d'Orientation économique et les initiatives de la Société générale de financement. On ne discerne pas trop bien où exactement se situent les responsabilités gouvernementales dans le domaine de la décentralisation industrielle ou du plein emploi. Le gouvernement Lesage a-t-il une pensée qui lui est propre, ou ne fait-il que suivre les impulsions que lui donne le COE ?

Le Conseil supérieur du Travail devait être un organisme consultatif, mais il a évolué dans une direction imprévue. Il est devenu un forum où se fait l'arbitrage entre représentants patronaux et syndicaux sur les réformes à effectuer dans les lois du travail. Pour le ministre, cela peut tenir lieu de politique du travail.

On pourra dire — avec raison — que tout cela est mieux que rien et qu'au moins le gouvernement est conscient de l'existence de certains problèmes.

Cependant cette délégation et cet éparpillement des responsabilités ne peut que nuire à l'élaboration d'une politique d'ensemble et d'une unité de pensée chez les membres du Conseil des ministres. Comment un ministre et les officiers supérieurs de son ministère peuvent-ils devenir sensibles aux besoins économiques et sociaux de la province, lorsqu'ils se contentent d'entériner ou de rejeter des solutions toutes cuites d'avance ?

Un ministère ne peut abandonner la planification à des corps consultatifs et se contenter simplement de l'administration quotidienne. A ce régime, il se dessèche et s'éloigne graduellement des gens qu'il veut aider.

C'est ainsi que les organismes consultatifs, créés dans le but louable d'établir un dialogue valable avec la population et les corps intermédiaires, peuvent éloigner peu à peu le gouvernement du but qu'il recherche.

Un gouvernement élu ne peut se contenter de trancher les questions. Il doit également effectuer lui-même toute la recherche et rassembler tous les faits qui éclaireront ses décisions. Quant aux organismes consultatifs, ils doivent être là uniquement... pour consultation !

LAVOIE

SUITE DE LA PAGE 1

administration comme maire de la ville de Chomedey.

Le Parti civique, qui s'est toujours opposé au maire Lavoie et lui a livré bataille sur le plan de la politique municipale, le prétend "indigne d'occuper une fonction publique" et va même jusqu'à demander qu'il soit "irrémédiablement chassé en attendant les poursuites judiciaires qui s'imposent".

Le document, qui n'est toutefois signé par aucun membre du Parti civique, a été expédié à tous les membres de l'Assemblée législative. Il a pour objet, peut-on y lire, de "faire la preuve" d'une série d'accusations suivant lesquelles M. Lavoie "abuse de sa situation et de ses prérogatives" dans "son intérêt personnel et dans l'intérêt de ses organisateurs d'élection", le tout "aux dépens des contribuables."

Le Parti civique met aussi en cause certains dirigeants municipaux et plusieurs organisateurs d'élection du maire-député, dont Gaston Clermont, "fabricant d'asphalte et hôtelier".

Plusieurs accusations

En premier lieu, citant les numéros de cadastre et les numéros d'enregistrement des transactions, le dossier expose toute une série de transferts de propriétés faits avant une élection municipale dont on ne donne pas la date.

Ainsi, le 27 août 1958, M. J.-N. Lavoie aurait vendu des terrains "à des amis" qui les lui auraient rétrocédés après l'élection, le 11 octobre 1960. Ce procédé, lorsque utilisé pour donner le droit de vote à d'autres personnes, est illégal en vertu de l'article 152 a de la Loi des cités et villes, ne manque pas de souligner le Parti civique.

Puis il rappelle "l'affaire des faux sceaux de compagnies", mettant en cause "un dénommé Gaston Clermont, organisateur d'élection de M. Jean-Noël Lavoie".

M. Clermont aurait acheté, le 12 janvier 1961, 17 sceaux de compagnies qui auraient été "apposés au bas de fausses résolutions de ces compagnies, habilitant à voter (en leurs noms) M. Gaston Clermont, l'acheteur des sceaux, de même qu'un certain nombre d'organisateurs de M. J.-N. Lavoie" (tels Roch Clermont, Fernand Miron, Germain Monette, etc.), lors du référendum de Renaud qui a conduit à la fusion de trois villes pour former Chomedey.

Le dossier du Parti civique accuse encore le maire-député de Chomedey de s'être révélé "le politicien sans scrupules sur le choix des moyens" lors de l'élection scolaire de Chomedey en août 1964. Il dénonce la présence des figures dominantes de l'organisation Lavoie, tel Gaston Clermont, le recours aux "habituelles méthodes d'intimidations", et les "pressions du maire-député" sur certains candidats.

Puis viennent les accusations "d'irrégularités dans l'octroi des contrats par soumissions publiques", et celles voulant que M. Lavoie fasse payer ses employés personnels par la municipalité.

Les ponts de l'île Paton

Enfin, le Parti civique accuse le maire Lavoie d'avoir fait exécuter, par l'entremise du conseil municipal, aux frais des contribuables de Chomedey, des travaux donnant une plus-value à ses propriétés.

M. Lavoie aurait acheté l'île Paton et le terrain situé en face, entre la rivière des Prairies et le boulevard Lévesque. Mais ce terrain étant marécageux, "des travaux de dragage (auraient été) effectués pour moitié par la ville de Chomedey, aux frais des contribuables". Puis on aurait procédé "à la confection d'un grand boulevard, à voies divisées avec éclairage moderne" qui mène "droit à l'extrémité ouest de l'île Paton".

Et pour accéder à cette île, des ponts (règlements municipaux C-556 et C-557) auraient été construits, toujours aux frais des contribuables.

Au sujet de ces ponts, le dossier contient des photo-copies de documents selon lesquels les dirigeants municipaux ont omis de mentionner la construction des ponts lors de l'affichage des avis de convocation relatifs aux règlements d'emprunts à ces fins. Cela dans le but de "dissimuler à ses contribuables fonciers (...) la construction de deux ponts (...) pour relier l'île Paton (propriété du maire de Chomedey) à la terre ferme".

Enfin, le dossier du Parti civique souligne qu'à Ville d'Auteuil, "sur 350 terrains vendus (pour taxes), 200 ont été adjugés à MM. Gaston Clermont et Lucien Rivard, propriétaire de la plage Idéale".

En conclusion, le Parti civique déclare que "le climat administratif et politique qui prévaut à l'heure actuelle, dans cette ville (Chomedey) du Québec a créé des impératifs auxquels il n'est plus possible de se soustraire sans mettre en cause les principes de la justice et de la dignité humaine". C'est pourquoi il réclame une enquête et promet d'apporter les documents et preuves de nombreuses autres irrégularités.

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

et l'obligation pour eux de déclencher des "journées pédagogiques".

Pour sa part, le président de la CIC s'attacha à démontrer que l'action menée actuellement par les commissions scolaires était illégale de bout en bout. Il assura les professeurs de la périphérie de Québec, pris dans le conflit, de l'appui plein et entier de sa corporation.

Il félicita, par ailleurs, les étudiants d'avoir pris l'initiative de former un comité spécial pour aider au règlement du conflit.

"Nous avons été touché, a-t-il dit, par le geste posé par les étudiants des cours secondaires et pré-universitaires. Ils ont su prendre leurs responsabilités. Nous avons admiré ce geste, et nous espérons que cette intervention des étudiants aidera au règlement rapide du conflit."

Durant la période des propositions, l'assemblée, déjà enthousiaste, le devint encore plus. Un professeur de Giffard proposa au milieu d'une vague d'applaudissements l'arrêt de travail pur et simple, dès cette semaine, pour tous les enseignants de la province.

"Que les enseignants des 1,400 commissions scolaires de la province se retirent du travail d'ici la fin de semaine", proposa-t-il.

Accueillie d'abord chaleureusement par la majeure partie des professeurs, cette résolution n'en fut pas moins battue après intervention du président de la CIC, M. Léopold Garant, ainsi que de professeurs parlant du parquet.

Le président de la CIC expliqua qu'il n'était pas possible aux dirigeants d'ordonner un tel arrêt de travail, parce que c'était au conseil général, qui tient ses assises les 27 et 28 février à Montréal, d'étudier en premier lieu cette question.

Il ajouta qu'à son avis, avant d'ordonner le déclenchement d'un tel arrêt de travail, il fallait informer le plus objectivement possible tous les enseignants du Québec, afin qu'ils sachent exactement la portée du geste qu'ils poseraient advenant le cas où le recours à l'arrêt total du travail serait devenu obligatoire.

D'autres professeurs expliquèrent qu'il ne fallait pas brusquer les choses. Il valait mieux, présentement, aider financièrement les professeurs pris dans le conflit, plutôt que d'ordonner le déclenchement de "journées pédagogiques" à travers la province, sans être sûr d'obtenir l'appui de tous les professeurs.

Finalement, les présidents des trois syndicats impliqués dans le conflit, soit MM. Gilles Lamontagne, association des instituteurs de la banlieue de Québec, Augustin Lacroix, syndicat de la Côte de Beaupré, et Viateur Dupont, syndicat de Québec-Comté, vinrent expliquer à leurs collègues qu'avant de demander à tous leurs membres de déclencher des "journées pédagogiques" par sympathie pour les 637 autres, il fallait étudier la portée d'un tel geste, ce qui ne voulait pas dire que cette situation n'était pas envisagée par eux.

De fait, si les trois syndicats obtenaient un arrêt de travail pour tous les professeurs de la banlieue de Québec, plus de 2,000 professeurs paralyseraient alors 25 commissions scolaires, et forceraient près de 30,000 élèves à prendre des vacances forcées.

HEBERT

SUITE DE LA PAGE 1

Jacques Hébert et qu'on l'amène ici dans le plus bref délai".

Me Jean-Guy Boilard s'est levé : "Il y a ici l'inspecteur Vallée (de la Sûreté provinciale). Il va agir avec célérité pour amener Jacques Hébert à Québec cet après-midi".

Me Marquis a riposté : 'Nous allons prendre un habeas corpus".

Le juge a répondu : "Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Je trouve la conduite des avocats inexcusable aussi".

Le juge Challies a ensuite demandé qu'on lui remette le dossier de la cause. "Une ordonnance aurait dû être émise", a-t-il dit. Il a demandé à la Couronne de signifier une ordonnance à Jacques Hébert quand il aura été arrêté.

Me Boilard a demandé à l'avocat de Jacques Hébert, dans l'intérêt de la Justice, s'il connaissait une adresse où on pourra le rejoindre rapidement. Me Marquis a expliqué : "Mon confrère sait parfaitement que mon client a un bureau d'affaires rue St-Denis (aux Editions du Jour).

Et la cour s'est ajournée à 2 h. 30 cet après-midi en comptant sur la présence de Jacques Hébert.

AMOS

SUITE DE LA PAGE 1

avant d'être certain que les claims seraient ouverts au piquetage. Par la suite j'ai pris deux billets de cinquante dollars et les lui ai donnés en présence de M. Yves Mercier".

M. Mercier a déclaré, hier, comme il l'avait fait à l'enquête préliminaire à Val-d'Or, que la deuxième phrase du paragraphe était fausse. Mais il a dit que la première était vraie.

Mercier a aussi dit qu'il avait regretté par la suite d'avoir signé deux déclarations, l'une le 13 septembre 1963 et l'autre le 10 septembre 1964, attestant la véracité de la déclaration de M. Provencher. Il a expliqué qu'il l'avait fait dans l'espoir de "trouver une solution pour faire perdre la position de M. Roux" et d'accéder lui-même à ce poste, parce qu'on lui avait fait voir qu'il avait la compétence suffisante après tant d'années de service, et qu'il était libéral.

"J'ai réalisé, rendu chez moi, que je venais de faire une bêtise et que ça me causerait des ennuis plus tard", dit-il au tribunal. Néanmoins, il affirma qu'il n'avait pas subi de pressions avant de signer les documents, alors qu'à l'enquête préliminaire d'octobre dernier, il a déclaré qu'il avait peur.

Le témoignage de M. Mercier se poursuit aujourd'hui et l'on prévoit que le prochain témoin sera M. Provencher.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

des défilés, et ils ont assuré que ces manifestations auront lieu dans l'ordre et le silence.

Parallèlement à ces manifestations, les dirigeants du comité, chaque jour, rencontreront, ou tenteront de rencontrer, les responsables syndicaux, scolaires et gouvernementaux.

Dénonçant avec une rare violence "l'orgueil des parties en cause, qui leur interdit, pour ne pas perdre la face, d'accepter une solution de compromis", ces mêmes dirigeants estudiantins, MM. Daniel LaBerge, André Lacasse et Gilles DesRosiers, ont ajouté : "Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement agisse. Qu'il agisse aux dépens de l'une ou l'autre partie, cela nous est complètement égal. Mais ce que nous voulons, c'est ne pas perdre nos études comme conséquences, et, puisque commissaires et instituteurs se refusent à en venir à une entente, eh bien ! que le gouvernement prenne leur place et leur impose sa solution."

Ils ont fait état de plusieurs solutions qu'ils se proposaient de suggérer tant aux parties en cause qu'au gouvernement.

La première consisterait en une médiation directe et forcée du gouvernement ; la seconde, à imposer un vote parmi les 65 commissaires d'écoles des 13 commissions scolaires, afin de connaître leur opinion franche et honnête sur l'acceptation ou le refus de la sentence arbitrale; la troisième, à former un tribunal, agréé par les deux parties en cause, et composé exclusivement d'étudiants, lesquels pourraient suggérer une solution au problème que les deux parties s'engegeraient à respecter; la quatrième, et dernière, que le procureur général Claude Wagner nomme un juge qui soit exclusivement chargé d'entendre la cause en annulation de sentence arbitrale, et qui devra rendre un jugement dans les plus brefs délais.

GENIE

SUITE DE LA PAGE 1

tous les temps ? Comment savoir ?

Il suffit, pour être dérouté, de se souvenir de quelques-unes de ses nombreuses déclarations : "J'ai commencé à peindre dans le ventre de ma mère" — "Je suis passé maître dans l'art de manger des meubles, même ceux qui ont des miroirs" — "Ma peinture, GALACIDALACIDE - SOXIRIBUNUCLEIACID, est l'expression de la persistance génétique de la mémoire humaine" — "Je suis contre les hommes et pour moi-même".

Mais si l'on est dérouté face à l'homme, on l'est tout autant face à ses oeuvres. Les critiques d'art sont divisés sur cette question. Pour plusieurs c'est le plus grand artiste religieux du 20e siècle ; pour d'autres, c'est peut-être un peintre qui a un certain talent, mais c'est d'abord un homme qui a un tel sens des autres hommes qu'il peut leur faire dire n'importe quoi ou les faire réagir exactement comme il l'entend. Cela cependant, il ne l'avouera pas ; il dira plutôt : "Toutes mes excentricités sont pour prouver que je suis vivant et immortel. Avec moi, c'est comme ça : la mort ou la vie." Il considère d'ailleurs que la clé de son oeuvre est "la molécule-source-de-toute-vie".

C'est un peintre consciencieux : il met souvent plusieurs mois à compléter un tableau, non pas tant qu'il cherche à perfectionner techniquement son ouvrage, mais surtout parce qu'il veut justifier chaque détail par de patientes recherches et de longues méditations.

Ce peintre a aussi sa petite histoire au catalogue des artistes de ce siècle. Espagnol, il a 60 ans qu'il a vécus dans son pays natal ou à New York. Elève à l'Académie des Beaux-Arts de Madrid, il a subi l'influence de l'impressionnisme, puis du cubisme. C'est à compter de 1928 qu'il est passé dans le camp des surréalistes. Une dizaine d'années plus tard, il a réalisé pour le parc d'amusement de la Foire de New York le Rêve de Vénus. Et le cinéma lui doit Un Chien andalou (1928), en collaboration avec Bunuel, et l'Age d'or (1930). Toutes les techniques du monde moderne le passionnent.

On ne préjuge certainement pas en croyant que jusqu'à la fin, Dali jouera le jeu. Dali sera toujours Dali, c'est une de ses raisons de vivre. Il soigne son image avec amour. A elles seules, ses moustaches retroussées, collées, auxquelles il attribue des qualités qui rappellent celles d'un radar, auront toujours le même pouvoir "accrochant" pour tous les publics de tous les temps.

On peut aimer ou ne pas aimer Dali et ce qu'il représente. De toutes façons, ça le laisse indifférent : "Dali aime Dali" et cela lui suffit. Ce qui lui plaît, laisse-t-il entendre, c'est qu'on lui soit hostile : "Pour que survive la légende 'dalienne', il faut que l'hostilité se perpétue."

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

Tremblay, Me Raymond Denis.

Le président du tribunal a suggéré que le gouvernement pourrait décréter une deuxième enquête entièrement distincte sur les fuites du dossier secret, à défaut d'élargir le mandat de l'actuelle commission.

A peine la séance fut-elle ajournée à 12 h. 30 que le juge Dorion se rendit au bureau du premier ministre.

C'est donc le gouvernement et non plus le juge Dorion qui déterminera si oui ou non on devrait enquêter sur l'origine de cette notoire indiscrétion que certains attribuent à des journalistes.

Le juge Dorion a précisé toutefois qu'à la lumière de l'actuelle commission, il aurait pu rendre son jugement dans un sens ou dans l'autre.

"Je n'hésite pas à dire que j'aurais pu interpréter ce mandat de deux façons, a dit le juge.

M. Dorion a lu avec grande rapidité un texte rédigé en anglais et dont les journalistes n'ont pu prendre note in extenso, le juge devant se rendre aussitôt chez M. Pearson.

"Je ne suis pas requis de prendre la responsabilité d'enquêter sur les fuites. Si le gouvernement en décidait autrement, il lui serait facile de réviser l'ordre en conseil.

"C'est au gouvernement maintenant de prendre sa décision et je m'en vais en informer le premier ministre cet après-midi," a déclaré le juge.

Voici le texte de l'actuel ordre en conseil qui régit la commission :

"Sur la recommandation du premier ministre, le comité du Conseil privé conseille que l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour Supérieure de la Province de Québec, soit nommé commissaire... pour enquêter à fond sur des allégations concernant toutes incitations ou pressions indues dont on aurait usé envers l'avocat chargé de la demande d'extradition du dénommé Lucien Rivard et sur toutes les circonstances pertinentes de l'affaire, y compris la façon dont la Gendarmerie Royale du Canada, tout membre de celle-ci, le ministère et le ministre de la Justice ont agi à l'égard des allégations lorsqu'elles leur ont été signalées, et notamment, mais sans restreindre la portée générale de ce qui précède, pour examiner à fond les rapports que la Gendarmerie Royale du Canada a présentés au ministre de la Justice, les preuves déposées devant lui à ce sujet et tout nouveau témoignage porté devant le commissaire ou obtenu par lui, et si, à son avis, il y a présomption légale d'après laquelle un délit a été commis en ce qui a trait à l'activité de toute personne impliquée dans les allégations, en tant qu'employés de l'Etat, fonctionnaire d'un ministère, pour étudier les autres questions qui peuvent lui sembler pertinentes et présenter un rapport complet à cet égard." famn

Rien dans ce texte n'autorise explicitement le juge à enquêter sur les fuites sinon les mentions "... sur toutes les circonstances pertinentes à l'affaire..." et "... pour étudier les autres questions qui peuvent lui sembler pertinentes..."

Le juge a décidé que cette latitude, imprécisément définie, ne lui permet pas de prendre une responsabilité qui selon lui relève des auteurs du décret ministériel, à savoir le gouvernement.

Ce décret fut adopté originalement le 24 novembre. Puis les Communes furent saisies d'une deuxième version le 27 novembre, mais qui ne tenait pas compte d'une proposition faite aux Communes la veille même par le néo-démocrate Stanley Knowles, qui réclamait pour sa part l'examen des circonstances dans lesquelles le dossier secret était tombé dans les mains de la presse et de députés aux Communes.

A peine le juge avait-il donné lecture de son jugement qu'il dut suggérer à Me François Chapados, qui interrogeait ce matin l'inspecteur de la RCMP, M. J. P. Drapeau, de formuler ses questions en tenant compte de cette décision.

Me Chapados a obtenu que le juge soit lui-même saisi de divers rapports écrits par l'inspecteur Drapeau au sujet de quatre appels téléphoniques entre lui et Me Pierre Lamontagne, tous étant reliés à la question des fuites, de l'aveu même du témoin.

La météo

MINIMUM : 5 sous zéro
MAXIMUM : 10 au-dessus

Minimum cette nuit : 5 sous zéro
Maximum demain : 15 au-dessus

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Estrie :** ensoleillé et très froid aujourd'hui ; demain, nuages croissants, neige au soir, moins froid. Vents d'ouest de 20 milles aujourd'hui ; cette nuit et demain, brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 5 sous zéro et 15 au-dessus; Ottawa et Sherbrooke, 10 sous zéro et 15 au-dessus; Sainte-Agathe, 15 sous zéro et 10 au-dessus.

Régions du Saint-Maurice, de Québec et du lac Saint-Jean : Ensoleillé et très froid aujourd'hui et demain, puis nuages croissants vers le soir. Vents d'ouest de 20 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Québec, 15 sous zéro et 10 au-dessus ; Chicoutimi, 15 sous zéro et 5 au-dessus.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Ensoleillé et très froid aujourd'hui ; demain, ensoleillé et moins froid, puis nuageux vers le soir. Vents d'ouest de 15 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 15 sous zéro et 10 au-dessus; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 sous zéro et 5 au-dessus.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Nuages et neige intermittente aujourd'hui et cette nuit; demain, généralement ensoleillé. Très froid. Vents du nord-ouest de 25 milles avec rafales aujourd'hui et cette nuit; vents d'ouest de 15 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie Comeau et Sept-Iles, 10 sous zéro et 10 au-dessus.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

La meilleure qualité
Toujours à PRIX COUPÉS

PIN BLANC .69 — SIROP — 16 OZ. REG. 1.00. PRIX COUPE
COCILLANA .69 — SIROP — 16 OZ. REG. 1.00. PRIX COUPE
ASPIRINE Bayer EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .67
KOTEX en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

VITAMINES
PARAMETTES 3.69 — Quantité de 125 — Rég. $6.00
SIROP PARAMETTE PRIX COUPE 3.49 — Quantité 20 oz. — Rég. $5.50
INFANTOL PRIX COUPE 2.49 — En 16 oz. — Rég. $3.50
PARDEC PRIX COUPE 5.59 — Quantité 130 — Rég. $7.50 —
PARDEC PRIX COUPE 2.69 — En 16 oz. — Rég. $3.50
OSTOCO PRIX COUPE 3.39 — En 50 cc. — Rég. $4.25
GERITOL PRIX COUPE 3.98 — 80 tab. Rég. $5.50 — 24 oz. Rég. $5.50

SAC à GLACE Rég. 2.00 1.49
SAC à DOUCHE complet Rég. 2.25 1.69
POIRES à DOUCHES Rég. 2.00 1.49
IRRIGATEUR BOCK en plastique complet Rég. 4.00 3.19
BASSINE PLASTIQUE Rég. 6.00 4.95
URINOIR en PLASTIQUE Rég. 2.00 1.49
SAC à EAU CHAUDE Rég. 1.75 1.19
COUSSIN ELECTRIQUE Rég. 5.00 3.74
16 oz Rég. 1.35 89¢

SIROP MATHIEU Rég. .65 — PRIX COUPE .49
SIROP LAMBERT Rég. .65 — PRIX COUPE .52
CEPACOL 14 oz — Rég. 1.40 — PRIX COUPE 1.09
BAN DESODORISANT — Grand format Rég. 1.25 — PRIX COUPE .79
SEL ENO GRAND FORMAT Rég. 1.19 — PRIX COUPE .87
BROMO SELTZER Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
SPRAY NET HELEN CURTIS Rég. 1.49 — PRIX COUPE 1.09
PEPSODENT DENTIFRICE Rég. 1.39 — PRIX COUPE .99

APPAREILS AUDITIFS
LUNETTES — Piles, batteries, cordes, etc., pour toutes les marques, livrées à domicile. Succ. 6511 St-Hubert
APPAREILS A PARTIR DE $39.95

HUMIDIFIEZ avec le nouvel humidificateur HANKSCRAFT modèle 1965 — Rég. $8.95 SPECIAL $6.45
LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions qui ne vendent que des Remèdes et des Articles de Toilette et Hygiène
Gervais BEAUDRY — Un des 8 pharmaciens

ANALYSES
TEST DE GROSSESSE en 2 h. $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE
sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX
BAS ELASTIQUES — Nylon, fabricant reconnu. Pieds fermés — Légères imperfections presque invisibles. Rég. $15.95, SPECIAL $9.75
Aussi : - BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTION, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.
Exécution des Prescriptions pour Articles d'Orthopédie

PARLER L'ANGLAIS...
c'est
• AUGMENTER VOS REVENUS
• FAIRE DE NOUVEAUX AMIS
• AVOIR ACCES AUX SITUATIONS SUPERIEURES
• AMELIORER VOTRE NIVEAU DE VIE
• PROFITER DE NOUVEAUX AVANTAGES DE TOUS GENRES
et tout cela POUR LE RESTE DE VOTRE VIE

Une des classes du Laboratoire au travail

LE LABORATOIRE VOUS OFFRE :
• l'équipement électronique le plus moderne et le plus perfectionné
• des professeurs hautement qualifiés, diplômés d'universités canadiennes et américaines
• un enseignement sous la direction d'un conseil pédagogique
• la meilleure méthode au Canada
EN UN MOT, TOUS LES AVANTAGES REUNIS AU MEME ENDROIT
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI — AUSSI : L'ESPAGNOL, LE RUSSE ET L'ALLEMAND
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
842-8514
★ VEUILLEZ S.V.P. M'EXPEDIER VOTRE PROSPECTUS GRATUIT :
LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
306 est, rue Sherbrooke, MONTREAL
NOM .....
ADRESSE .....
TEL. ..... VILLE .....

BUREAUX LUXUEUX
CENTRE PROFESSIONNEL de Montréal
Angle Sherbrooke et St-Hubert
• Service gratuit de planification.
• Occupation immédiate.
• Situé à proximité de la station du métro.
• Air climatisé.
• Divisions intérieures et fixtures gratuites pour vous convenir.
• Stationnement intérieur.
• Salle de conférence à votre disposition.
Renseignements : 527-2496
R. Duhamel
P. Lajeunesse

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 23 FEVRIER 1965 — 81e ANNEE — No 44

Québec projette un terrain de camping géant près de l'Expo

par Gilles DAOUST

Le ministre du Tourisme du Québec, M. Gérard Cournoyer, a annoncé, hier, que son ministère négocie présentement avec les autorités fédérales en vue d'aménager un terrain de campement géant pour 10,000 personnes sur la rive sud du St-Laurent, en face de Montréal.

Ce terrain, propriété du gouvernement fédéral, est situé près des rapides de Lachine. Si les négociations aboutissent, le terrain de campement pourra être prêt pour l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre adressait la parole à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Office des congrès et visiteurs de Montréal qui réunissait, à l'hôtel Ritz-Carlton, des représentants de la plupart des milieux intéressés à l'industrie touristique. On remarquait la présence de MM. Gérard Delage, président de l'Association des hôteliers, et Robert Shaw, commissaire-adjoint à l'Expo '67.

Recourir à toutes les armes modernes de la publicité

Parlant des moyens d'attirer le tourisme dans la métropole, M. Cournoyer a déclaré que les nombreux avantages touristiques que présente Montréal ne sont pas suffisants pour attirer chez nous les visiteurs. "Pour obvier, dit-il, à la concurrence effrénée dont nous menace un nombre de plus en plus considérable de centres touristiques, nous devons recourir à toutes les armes modernes de la publicité".

M. Cournoyer s'est empressé d'ajouter que l'Office fédéral du tourisme ne manquait pas d'annoncer Montréal comme l'un des principaux centres touristiques du Canada, mais, comme cet organisme a la tâche de défendre les intérêts de toutes les villes et de toutes les provinces canadiennes, son apport est loin de "nous rendre pleinement justice à l'étranger".

Le ministre a souligné l'importance, pour une ville, de posséder un organisme de tourisme dûment constitué et bien financé et il a, à ce propos, félicité les hommes d'affaires qui ont souscrit plus de $2 millions, depuis 1919, à l'Office des congrès et visiteurs de Montréal.

M. Cournoyer a enfin affirmé que le Conseil du tourisme avait déjà fait des recommandations au gouvernement afin qu'il augmente son aide financière aux organismes de tourisme.

L'industrie hôtelière a souffert d'un véritable marasme

Quelques instants avant le discours du ministre Cournoyer, lors de la lecture des rapports de l'année au congrès, M. Phil Maurice, récemment élu président de l'Office des congrès, a déclaré que cet organisme avait grand besoin de contributions financières afin d'augmenter la visite de congressistes à Montréal et d'organiser une politique de plus grande envergure, à l'exemple de celle de l'Ontario.

M. Jean Rinfret, président sortant, a affirmé, pour sa part, dans son rapport annuel aux membres de l'Office, qu'au calendrier des congrès, janvier 1964 avait affiché une assez piètre figure.

"Au cours des mois d'été, a dit M. Rinfret, l'industrie hôtelière a souffert d'un véritable marasme; seuls les congrès tenus à Montréal en juillet et août, mais inscrits à l'ordre du jour depuis déjà plusieurs années, ont réussi à rétablir en partie la situation alors critique. Montréal en gé-

Voir CAMPING en page 7

Un pavillon agricole de $5,500,000

Le plus vaste lot de l'Expo 67 — neuf acres — a été réservé au Pavillon de l'Agriculture. Dans ce pavillon de $5.5 millions, on présentera non seulement l'histoire de "la mère des industries humaines", mais également les moyens modernes qu'elle se donne pour résoudre l'angoissant problème du surpeuplement et de la sous-alimentation.

C'est ce qu'ont révélé officiellement, ce matin, les dirigeants de l'Expo au cours d'une conférence de presse organisée à Ottawa à l'occasion d'une réunion du comité consultatif de l'Expo pour l'agriculture.

Les premiers dessins et esquisses qui ont été dévoilés montrent un vaste bâtiment d'exposition couvrant une superficie de trois âcres (les six autres âcres seront réservées au parking).

Remblayage supplémentaire de l'île Notre-Dame

Le pavillon sera construit à l'ombre du pont Jacques-Cartier, à l'extrémité est de la nouvelle île Notre-Dame. Les travaux commenceront dès le printemps par la plantation d'arbres et un remblayage supplémentaire de l'île.

Au mois d'août, architectes et dessinateurs auront terminé les plans du pavillon, dont la construction sera achevée à la fin de l'été 1966. Il restera alors

Voir AGRICULTURE en page 7

photo LA PRESSE

Jubilé de journalisme

M. Jean-Charles Harvey était, hier soir, au restaurant Hélène-de-Champlain, l'hôte d'un groupe imposant de journalistes et d'amis venus célébrer son 50e anniversaire de journalisme. Précédé d'un vin d'honneur offert par la ville de Montréal, le dîner était sous la présidence conjointe de M. Ernest Palascio-Morin, qui représentait le ministre des Affaires culturelles, du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de l'Imprimeur de la Reine, M. Roger Duhamel. Une bourse a été remise au jubilaire par M. Alain Stanké, au nom des journalistes et amis réunis. A l'issue du dîner, M. Jean-Charles Harvey a lancé un volume intitulé: "Des Bois, des Champs, des Bêtes". Dans la photo on voit, de gauche à droite, le journaliste Alain Stanké, le maire Jean Drapeau, le jubilaire, M. Jean-Charles Harvey et M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale.

Un homme aurait blessé son propre frère, un policier, d'un coup de couteau dans une bagarre

Un groupe de fiers-à-bras de la rive-sud, dont l'un se dit le chef de la pègre de ce secteur, a fait des siennes hier soir au Restaurant Central, 3201 Grande-Allée, à Laflèche, où le propriétaire, M. Jacques Fortin, a été battu et séquestré, ainsi que sa femme, après avoir refusé de remettre $25 pour obtenir "de la protection", selon le rapport de la police.

Après une heure de captivité, M. Fortin a cependant réussi à se rendre au poste de police de Laflèche où il a raconté son effroyable aventure alors que sept ou huit hommes saccageaient tout dans son restaurant.

Cinq policiers provinciaux ont été mandés pour prêter main-forte à leurs confrères de Laflèche. Le contingent policier a réussi à capturer deux des rebelles. C'est à ce moment que l'un des deux individus aurait blessé son propre frère d'un coup de couteau à l'abdomen.

Le blessé, un policier de Greenfield Park, venu expressément à Laflèche pour tenter de raisonner son frère qui criait qu'il était le "chef de la pègre", se remet lentement de sa blessure profonde de deux pouces environ. Il a été transporté à l'hôpital Général de St-Lambert.

Pour sa part, l'autre individu arrêté, a tenté de se suicider en se pendant dans sa cellule du quartier général de la PP à Montréal où le duo avait été transporté en fin de soirée.

Grâce à l'intervention rapide des gardiens il a eu la vie sauve. Les deux compères doivent comparaître incessamment sous diverses accusations. Le sergent Rock de la PP, en charge de la police municipale de Laflèche nous informe que d'autres arrestations seront effectuées aujourd'hui relativement à ces incidents.

Me Paul Papineau ne sera pas tenu de témoigner contre Marcel Sauvé dans l'affaire des faux certificats

par Léopold Lizotte

Me Paul Papineau, qui avait refusé de témoigner contre Marcel Sauvé, dans la célèbre affaire des faux certificats d'électeurs, vendredi dernier, ne sera pas tenu de le faire. Et de briser ainsi le secret professionnel auquel il soutient être tenu.

C'est la décision rendue ce matin par le juge Jacques Trahan.

"Entre le conflit de ne pas révéler un secret professionnel et l'obligation où se trouve tout avocat cité en justice de dire ce qu'il sait sur les faits que son témoignage a pour but d'éclairer, c'est l'inviolabilité du secret professionnel qui doit prévaloir", a affirmé le tribunal.

Et il ajoute:

"L'avocat se doit de garder le secret sur tout ce qu'il apprend en sa qualité d'avocat. L'accusé ne pouvant être contraint de témoigner dans sa propre cause, il en est ainsi de son procureur, qui est la continuation de sa personne légale".

"Le secret professionnel repose sur une obligation contractuelle, un mandat se formant entre le client et l'avocat, et ce mandat, même tacite, oblige l'avocat à la discrétion.

"Ce secret a d'ailleurs pour base un intérêt social, public et moral. C'est l'ordre social, public et moral qui exige que certaines personnes, entre autres les avocats, soient astreintes à la discrétion."

Auparavant, le juge Trahan avait longuement étudié le "traitement" donné à cette question du secret professionnel par nos diverses lois.

A ce sujet le juge remarque qu'en général, lorsqu'une question juridique est soulevée devant un tribunal pénal, les principes juridiques qui la gouvernent émanent de la "Common Law", qui est sa source d'inspiration. Et il est par ailleurs reconnu que, dans son ensemble, le même droit pénal s'applique à toutes les provinces du Canada.

"Cependant, d'ajouter le tribunal, n'oublions pas qu'à l'exception du Québec, qui a son propre droit civil d'inspiration française, toutes les autres provinces s'inspirent, en droit civil, de la Common Law".

"Or, dans l'administration de la justice pénale, et également dans son application, notre droit civil ne peut et ne doit pas être ignoré.

"C'est pourquoi, dans toutes les causes pénales où notre droit civil peut ou doit être invoqué, tel que la question du mandat entre l'avocat et son client, l'interprétation de ce droit ne saurait nous venir des autres provinces ou d'ailleurs. Nous devons référer à ses sources françaises.

"Or, que dit l'article 332 de notre code de procédure civile:

Voir PAPINEAU en page 7

photo LA PRESSE

A l'inauguration du Centre de la Croix Blanche

Hier après-midi avait lieu l'inauguration des locaux du Centre de la Croix Blanche. C'est le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, qui a présidé l'inauguration. On le voit sur notre photo entouré du lieut.-colonel S. C. Holland, (à gauche) président de la division du Québec de l'Association canadienne pour la Santé mentale, et du Dr François Cloutier, directeur général de la Fédération mondiale de la santé mentale.

Les malades mentaux ont un nouveau centre de réadaptation

Un nouveau centre pour la réadaptation sociale des malades mentaux, a été inauguré hier par le Dr Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé.

C'est grâce à un don de la Fondation McConnell que le nouveau centre a pu être créé. Il est situé au 264 square St-Louis, à Montréal.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Dr Couturier a souligné l'importance de plus en plus grandissante que son ministère accorde à la psychiatrie. Il a notamment souligné qu'en 1960-61, la somme de $17 millions avait été dépensée sur les hôpitaux psychiatriques et qu'en 1964-65, les dépenses dans ce domaine atteindront $47 millions.

Le Dr Couturier a déclaré que la réadaptation des malades mentaux était une entreprise nécessaire au Québec. Il a affirmé que plusieurs malades seraient en mesure de quitter l'hôpital s'ils savaient où se diriger.

L'un des points les plus importants dans la réadaptation du malade mental qui a obtenu son congé de l'hôpital est de lui assurer un entourage qui va lui faciliter graduellement son intégration à la vie de famille et à la vie sociale.

La Croix Blanche entend être ce centre qui fournira au malade une méthode efficace de franchir cette douloureuse étape qui le conduit de l'hôpital à son milieu normal, c'est-à-dire dans sa famille et parmi ses amis.

Voir MALADES en page 7

Berthio est présentement en congé

FAITS divers

Vandalisme dans une église

QUEBEC (PC) — Des vandales ont causé de lourds dégâts à l'intérieur de l'église catholique St-Paul-Apôtre du quartier Limoilou de Québec au cours de la nuit dernière.

Les tabernacles du maître-autel et des autels latéraux ont été brisés, les candélabres et les colonnes de marbre des bénitiers et des statues ont été jetés par terre et brisés.

Mais c'est sans succès que les voyous ont tenté de dévaliser les troncs des pauvres. La police municipale a ouvert une enquête sur ces actes de vandalisme qui ont jeté la consternation sur la population de la ville de Québec.

Vol à main armée à Terrebonne

Quatre bandits fortement armés ont fait irruption hier après-midi à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Terrebonne, et ont forcé les employés de la banque à leur remettre une somme d'argent dont le montant n'a pas été immédiatement révélé. Les bandits ont pris la fuite après avoir enfermé les employés dans la chambre forte.

Une auto emboutit un camion-remorque: le conducteur tué

Un père de famille de trois enfants s'est tué, vers 10 h. 30 hier soir lorsque l'automobile qu'il conduisait a embouti un camion-remorque, sur la partie de la Route transcanadienne appelée "Montée des Sources", près de Pointe-Claire.

La victime est M. Jean-Paul Bolduc, 36 ans, dont le domicile est situé au 720 rue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides, dans la région de Québec.

Voir FAITS DIVERS en page 7

Un Montréalais d'origine chinoise se fait voler toutes ses économies

(O.M.) — Adieu Hong Kong, épouse, enfants et toute la famille... C'est ce que doit se dire, M. Long Wong, âgé de 74 ans, du 3913 St-Urbain. M. Long Wong a reçu, hier après-midi, la visite de deux invididus qui se sont présentés comme des employés de l'Hydro-Québec. Une fois à l'intérieur de la maison, les deux malfaiteurs se sont livrés à une fouille en règle et ont pris la fuite avec les économies de toute une vie: $3,450, un appareil de télévision et une montre.

Ils ont laissé pour toute carte de visite deux coups de poing au vieillard avant de prendre la fuite à pied.

M. Long Wong est au Canada depuis 1921. Sa dernière visite effectuée à sa famille remonte à 1927. Depuis ce temps, il n'a revu ni épouse, ni fils, ni bru, ni Hong Kong.

Un rêve qui disparaît

Notre Canadien d'origine chinoise rêvait du jour où il retrerait à Hong Kong revoir les siens. Il avait ramassé, toute sa vie durant, de l'argent pour réaliser ce rêve. Mais l'été dernier, une maladie grave l'obligea à garder le lit. Qu'adviendrait-il de ses économies, qui étaient à la banque, si, par malheur la maladie l'emportait? Cette idée tourmentait notre septuagénaire qui a décidé d'encaisser sa fortune et de la garder bien en poche. Ce ne fut pas une décision sage. Il doit la regretter amèrement.

M. Long Wong n'a aucune assurance pour le couvrir contre ce genre de risque. Depuis deux ans, étant donné son âge avancé, il a décidé d'arrêter de travailler. Jusque-là il s'occupait d'une buanderie.

Sans revenu, à l'exception de sa pension de vieillesse, M. Long Wong doit renoncer à son voyage et à la réunion familiale. Il doit se contenter maintenant de sa maison qu'il habite actuellement et qu'il a achetée en association avec un autre jeune chinois du nom de Hong Kong.

Les rêves s'envolent...

M. Long Wong, âgé de 74 ans, croit bien maintenant qu'il ne pourra plus revoir son épouse et ses enfants à Hong Kong, comme il en rêvait depuis plusieurs années.

Guynemer apporte à Paris un dossier appuyant sa plainte

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — "Après un séjour en Angleterre, en Ecosse et en Corse, je suis venu à Paris notamment pour remettre à mon avocat, Me René Floriot, un dossier à l'appui de la plainte en escroquerie que j'ai déposée contre Gaston Naessens", a déclaré à LA PRESSE M. René Guynemer, de Duvernay, dont le fils est mort de leucémie en juillet dernier, malgré le traitement à l'"Anablast" administré par le "biologiste" français.

M. Guynemer signale qu'il a quitté le Canada le 27 janvier dernier et qu'il est entré en France le 4 février. "J'étais sans le sou, a-t-il dit, et j'ai dû vendre les propriétés que je possédais en Angleterre. Je ne compte rentrer au Canada qu'après avoir réglé l'affaire Naessens et ma dette envers la trésorerie québécoise."

M. Guynemer sera vraisem-

Voir GUYNEMER en page 7

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
Médard DÉNIGER Président
Agent distributeur:
DODGE – CHRYSLER
VALIANT – SIMCA
Vaste terrain d'autos usagés
Location à court ou long terme
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 ouest, rue St. Charles, Longueuil

EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

AVEC LES PORTES et FENETRES WEATHER VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, ave. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

OFFRIR UN CADEAU n'est pas un problème . . . pour notre clientèle.
(Si c'en est un pour vous, venez voir le plus tôt possible notre immense variété d'objets domestiques de luxe et d'articles hautement décoratifs.)
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
PLATEAU A FROMAGE en beau bois création "BARIBEAU"
Riche fini impeccable. Poignées soigneusement chromées. Très jolie pièce d'une collection de bon goût.
BAS PRIX "VEDETTE" $6.95

"Le paradis du cadeau"
Lemieux
A LEMIEUX CADEAUX INC.
763, rue Beaubien (près St-Hubert) — 277-4828

FINIE la corvée du lavage par temps froid!
Depuis que j'ai découvert le fameux "service populaire" de Nouvelle Méthode, non seulement j'économise mais je n'ai plus à me préoccuper du problème du lavage par temps froid!
Renseignez-vous sur notre SERVICE POPULAIRE en deux points:
1.—Tout le linge plat (draps, serviettes, etc.) est bien repassé.
2.—Toutes les serviettes en ratine et pièces vestimentaires sont parfaitement séchées et pliées.
GEORGES JOLICOEUR, prés.
SIGNALEZ 273-3391
Frais comme un lys!
Nouvelle Méthode
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Deux morts et trois blessés dans une collision de trains

KIRKLAND LAKE, (PC f) — Deux hommes ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés, au début de la soirée d'hier, dans la collision nez à nez de deux convois du chemin de fer Ontario Northland, sur la voie de Rouyn-Noranda, à environ trois milles à l'est de Kirkland Lake.

Les morts sont MM. Carl Houston et Alan Webster, tous deux de Englehart, à 30 milles au sud de Kirkland Lake.

Des porte-paroles du chemin de fer ont déclaré que les deux hommes se trouvaient sur le chasse-neige, à l'avant d'un train se dirigeant vers l'ouest, lorsque la collision se produisit avec un convoi de marchandises comprenant six wagons et se dirigeant vers l'est. Huit autres travailleurs se trouvaient sur le premier convoi.

Les blessés sont MM. Arthur Wallace, Charles Swayne et Donald Monahan. Tous les employés sont de Englehart.

Famille réveillée par les flammes à Saint-Lambert

Un incendie qui avait pris naissance dans un divan a jeté une famille de trois personnes sur le pavé la nuit dernière à Saint-Lambert.

La famille sinistrée est celle de M. Robert-B. Todd, qui a une fille de 16 ans. Lui, sa femme et sa fille ont échappé aux flammes qui avaient pris de l'ampleur pendant leur sommeil, en descendant du deuxième étage de la maison par une échelle.

Quelque vingt pompiers, sous les ordres du capitaine Rolland Brosseau et du chef Gérald Rallie, ont combattu les flammes de 2 h. 55 à 3 h. 55 environ. Ils ont utilisé dix boyaux pour circonscrire l'incendie qui dégageait beaucoup de fumée et a causé des dégâts sérieux à la propriété, qui pourra toutefois être réparée.

Violent incendie à Outremont

Les pompiers d'Outremont ont combattu pendant plusieurs heures, hier après-midi, un incendie qui a ravagé une maison de trois étages, à l'angle des avenues De l'Epée et Lajoie.

Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance vers 3 h. 30, et tous les pompiers d'Outremont ont été dépêchés sur les lieux. Cependant, devant l'ampleur du sinistre, on a décidé de faire appel à une quinzaine d'autres pompiers qui n'étaient pas de service à cette heure.

L'élément destructeur a complètement ravagé les logis portant les numéros civiques 721, 723 et 725 de l'avenue De l'Epée, avant d'être enrayé par les sapeurs.

Les dégâts, qui n'ont pas été évalués, seraient très considérables. Heureusement, personne n'a été blessé dans ce sinistre.

Quatre messagers attaqués et volés

Quatre vols ont été perpétrés sur la personne de jeunes messagers de pharmacie au cours de l'après-midi et de la soirée d'hier, trois d'entre eux marqués de violence et l'autre commis à l'aide d'un revolver.

Vers 5 h. 30 hier après-midi, Kenneth Cripps, messager de la pharmacie Philipps, sise au 520 rue St-Roch, a été accosté par deux individus, l'un armé d'un revolver, en face du 7514 rue Durocher. Sous la menace, le messager a dû remettre une somme de $23.78 aux apaches, soit tout l'argent qu'il avait en sa possession. Les deux bandits ont pris la fuite à pied.

Par ailleurs, au début de l'après-midi, Michel Batman, âgé de 17 ans, à l'emploi de la pharmacie Bessette, du 2351 est, rue Beaubien, a été appréhendé par deux individus en face du 6641 rue Louis-Hémon. Après lui avoir asséné plusieurs coups au visage, les deux apaches ont pris la fuite avec une somme de $33.

Vers 8 h. 20 hier soir, un adolescent de 13 ans, Georges Labrèche, messager de la pharmacie Doyon, du 6087 boul. Monk, à Ville-Emard, était molesté par deux jeunes individus en face du 2728 rue Jolicoeur. Les assaillants ont pris la fuite à pied après avoir délesté leur victime d'une somme d'environ $15.

Une heure plus tard, soit vers 9 h. 20, André Lapierre, 15 ans, s'est vu contraint de remettre une somme de $15 à deux jeunes voyous qui l'ont appréhendé en face du 4411 rue De Lanaudière, alors qu'il venait d'effectuer une livraison dans les environs. Le jeune Lapierre est à l'emploi de la pharmacie Michon, au 1561 est, rue Mont-Royal. Les deux voleurs ont asséné quelques coups à leur victime avant de prendre le contenu de ses goussets.

Deux garçonnets disparus à Sorel

L'escouade de la Sûreté provinciale de Sorel a signalé, hier soir, la disparition dans cette ville de la rive sud, hier midi, de deux garçonnets.

Il s'agit de Alain Lemire, neuf ans, du 68 rue Hôtel-Dieu, et Denis Proulx, neuf ans également, du 127 rue Limoges.

Faux timbres : deux autres arrestations

Deux autres arrestations, en rapport avec la saisie récente de faux timbres, ont été effectuées, hier soir, par la Gendarmerie royale.

Les deux suspects devront comparaître en Cour sous des accusations qui n'ont pas encore été révélées.

Vol de $7,100 dans un coffre-fort

Les cambrioleurs se sont emparés, au cours de la nuit, des $7,100 placés dans le coffre-fort de l'établissement Elmo Hat Inc., 2101 rue St-Laurent, à Montréal.

Hold-up dans une pharmacie : $350

Un bandit solitaire a fait main basse sur une somme de $350, peu après 2 h. hier après-midi, avant de prendre la fuite à pied.

Brandissant un revolver, le voleur a fait irruption dans la pharmacie Somerled Drug Store, au 4625 rue Wilson. Menaçant le propriétaire, M. David Lakman, qui se trouvait seul dans l'établissement, le bandit s'est fait remettre le contenu de la caisse, soit le montant précité.

Le CIIJ : "Le bill 13, c'est la conscription de la population"

Pour le Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus (CIIJ), le bill 13 équivaut "à la conscription de la population et à son bâillonnement par un état-major qui aurait à lui seul le droit de se prononcer sur une question aussi importante (les fusions volontaires)".

C'est la position prise par l'organisme antiannexioniste qui groupe des représentants de 11 des 14 conseils municipaux de l'Ile Jésus et des Iles Laval, dans un communiqué remis à la presse hier.

Le président du CIIJ, M. Olier Payette, maire de Ste-Rose, affirme que ce projet de loi, qui aurait pour effet d'éliminer le référendum de la procédure d'annexion, "n'est rien d'autre que l'application d'une mesure antidémocratique recommandée dans le rapport Sylvestre". Selon lui, on tente actuellement "par tous les moyens" de supprimer le droit des citoyens au référendum parce que l'on sait très bien que le désir de la population "irait à l'encontre de la fusion totale des municipalités".

La volonté du ministre

"Le bill 13, que l'on a tenté d'habiller afin de dissimuler à la population les embûches qu'il recèle, poursuit M. Payette dans le communiqué, révèle la mauvaise foi de ceux qui tentent actuellement de procéder à la fusion. Nous allons de surprises en surprises et nous n'avons trêve de nous étonner de la désinvolture et de l'effronterie avec laquelle on prône des mesures antidémocratiques."

Le président du CIIJ croit que l'on a inclus le mot "volontaire" dans le but de tromper l'opinion publique puisque cela signifie "volonté de la commission municipale et en définitive, volonté du ministre des Affaires municipales lui-même et non la volonté du peuple".

Puis M. Payette lance un avertissement : "La démocratie, dit-il, c'est le droit de la population à l'autodétermination et un parlement soucieux de la démocratie ne pourrait souscrire à pareille mesure (le bill 13)".

Une méthode de consultation efficace

— M. Pierre Laporte

par Michel van Schendel

"Nous remplaçons un référendum désuet par une méthode de consultation efficace", a déclaré par téléphone au représentant de LA PRESSE le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, en réponse aux accusations contenues dans un communiqué de presse diffusé hier par M. Olier Payette au nom du Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus.

M. Payette s'en était pris au bill 13, dont l'Assemblée législative de Québec discutera en deuxième lecture cet après-midi. On sait que ce bill préconise la fusion volontaire des municipalités, à l'exception de celles qui, comme Montréal et Québec, possèdent une charte spéciale. Selon M. Payette, la procédure nouvelle qui est suggérée équivaut à "la conscription de la population et à son bâillonnement par son état-major qui aurait à lui seul le droit de se prononcer sur une question aussi importante que la fusion volontaire".

M. Laporte a ajouté, au cours de la conversation téléphonique de ce matin, qu'il réservait ses commentaires pour la discussion de cet après-midi à l'Assemblée législative.

Il a cependant déclaré ne pas comprendre la position prise par le Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus, étant donné que ce même Conseil a demandé il y a peu de temps, par une majorité de 7 voix contre 5, l'application immédiate des recommandations de la Commission Sylvestre dont le projet de fusion volontaire est la simple transcription.

Dans le communiqué d'hier, le CIIJ affirme au contraire que ce projet de loi, qui aurait pour effet d'éliminer le référendum de la procédure d'annexion, "n'est rien d'autre que l'application d'une mesure antidémocratique recommandée dans le rapport Sylvestre.

M. Laporte commentera vraisemblablement plus à fond cet après-midi l'étonnement que lui cause cette contradiction de la CIIJ.

En ce qui concerne, de façon générale, l'ancienne procédure de référendum, le ministre s'est contenté de rappeler à quel point cette méthode paraissait désuète, des études sérieuses établissant qu'une moyenne de seulement 10 p. cent des citoyens concernés ont l'habitude de se prononcer lors d'un référendum d'annexion.

Interrogé à son tour, le président du Conseil intermunicipal de l'Ile Jésus a fait savoir au représentant de LA PRESSE qu'il avait consulté par téléphone "tous les intéressés" avant de publier son communiqué, à savoir trois officiers du CIIJ, le trésorier et les 7 maires du Conseil intermunicipal. Le texte, a-t-il précisé, leur a été lu et ils l'ont approuvé.

photo LA PRESSE

Semaine de la fraternité internationale

Au cours d'une cérémonie tenue hier après-midi, au salon de la mairie, à l'occasion de la Semaine de la fraternité internationale, la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal a remis des certificats de membres honoraires à Me Duval Rony, d'Haïti, M. Vidal Simon, du Maroc, et au Dr Pablo Tchang, M.D., d'origine chinoise. Accompagné de M. André Bélisle, directeur de la Commission des relations internationales, et de M. René Tousignant, coordonnateur des événements organisés par la Jeune Chambre à l'occasion de la semaine de la fraternité, M. Gilles Guérin, président général, a remis les certificats en présence du conseiller municipal Lawrence Hanigan, maire suppléant. Ci-haut, M. Hanigan félicitant le Dr Tchang.

Le Musée d'art contemporain s'installera, après 1967, sur le terrain de l'Expo

En définitive, c'est bien sur le terrain de l'Expo, jetée Mackay, que s'installera, après 1967, le Musée d'art contemporain — auquel on commençait à désespérer de trouver un siège permanent depuis la décision de ne pas faire un bâtiment permanent du prochain Pavillon du Québec.

Pendant l'exposition, le futur Musée d'art contemporain — un bâtiment de 20,000 pieds carrés comportant quatre galeries et une cour d'exposition de sculpture — accueillera la plus prestigieuse exposition internationale de chefs-d'oeuvre de tous les temps que l'on ait jamais vue au Canada.

Pour constituer cette collection de 150 peintures et de nombreuses sculptures, le comité consultatif des beaux-arts de l'Expo, jusqu'ici composé uniquement de Canadiens à l'exception de M. Evan H. Turner, directeur du musée de Philadelphie, s'est adjoint, en fin de semaine, 13 sommités mondiales du monde des beaux-arts.

Cette transformation du comité consultatif de l'Expo en comité international s'est faite à l'occasion d'une deuxième réunion d'experts qui s'est tenue, jeudi et vendredi, à Paris, avec la participation notamment de M. Claude Robillard, président du comité consultatif, et de M. Guy Robert, directeur du Musée d'art contemporain, a annoncé, ce matin, M. Gill Bantey, dans le journal montréalais "The Gazette", en précisant que le conservateur du Musée de l'Expo sera fourni par la Galerie nationale d'Ottawa.

Le choix des oeuvres qui seront réunies sera déterminé par le thème même de l'Exposition universelle : "La Terre des Hommes". Les peintures et les sculptures illustreront comment dans le cours de l'histoire et à travers le monde, l'homme s'est conçu lui-même comme être social et créateur dans la cité et comme personne autonome engagée dans la recherche infinie d'un idéal terrestre et divin.

Pour la réalisation de cette exposition d'oeuvres d'art, il faudra dégager des crédits d'un montant de $600,000 uniquement pour le transport et les assurances.

Quant au futur Musée d'art contemporain, dont les plans ont été préparés par les architectes québecois Gilles Côté, Gauthier et Guité avec la collaboration de John Bland, de Montréal, architecte-conseil, et ont été approuvés en principe, son coût est estimé à $1,250,000.

Actuellement, le Musée québecois d'art contemporain n'est pas encore ouvert. Il est logé dans le Château Dufresne, en face du Jardin Botanique, propriété de la ville de Montréal temporairement louée au ministère québecois des Affaires culturelles.

On avait d'abord pensé le loger, après 1967, dans le Pavillon du Québec, au moment où l'on espérait faire de cet ouvrage un bâtiment permanent de $4 millions. Pour diverses raisons d'argent et de temps, on a abandonné récemment l'idée de donner un caractère permanent au pavillon québecois.

L'évaluation foncière à Montréal pourrait atteindre $6,000,000,000

Document attendu impatiemment par des milliers de propriétaires de Montréal que le rôle d'évaluation foncière que M. Camille-R. Godin, directeur du service des estimations, déposera d'ici lundi soir prochain.

Selon d'aucuns, il est possible que la valeur totale des immeubles inscrits au nouveau rôle atteigne $6 milliards.

Il ne faudrait même pas être surpris si la valeur totale dépasse cette somme.

On se rappelle que le rôle d'évaluation déposé il y a un an estimait à plus de $5,500,000,000 la valeur de tous les immeubles — imposables et non imposables — de Montréal.

Les immeubles non imposables étaient évalués à environ $1,340,000,000.

Un parc de la ville portera le nom de "Gilles-Hocquart"

Le parc dans lequel se trouve le Centre d'entraînement du Service d'incendie", rue Notre-Dame, s'appelle maintenant "parc Gilles-Hocquart".

Ainsi en a décidé hier, à l'hôtel de ville, le comité exécutif. C'est une décision conforme à une recommandation formulée par le sous-comité de toponymie.

Ce parc s'étend en bordure sud de la rue Notre-Dame, entre les prolongements des avenues Clarence-Gagnon et Haig, dans le quartier Mercier.

Le baptême est définitif. Le comité exécutif n'a pas à consulter le conseil municipal, selon une récente opinion légale donnée par le Contentieux.

Un billet de $10, volé à Vancouver, retracé à Rawdon

La Gendarmerie canadienne, qui enquête toujours sur le vol de $1,200,000 perpétré le 11 février dans un entrepôt du Pacifique Canadien, à Vancouver, possède maintenant un élément de plus en main pour poursuivre son enquête.

En effet, un billet de $10, qui semble provenir de ce vol, a été retracé en fin de semaine à Rawdon, à environ 50 milles au nord de la métropole.

C'est dans une épicerie de l'endroit que l'on aurait échangé le billet de $10. La police n'a pu toutefois établir de façon définitive s'il s'agissait bel et bien d'un billet provenant du vol.

Les billets volés à Vancouver étaient contenus dans trois boîtes et devaient être acheminés vers l'Hôtel de la monnaie, à Ottawa, pour y être détruits. Ils avaient été annulés au moyen de trois perforations d'un demi-pouce.

La seule différence qui existe entre ces billets et celui retracé à Rawdon est que ce dernier portait quatre perforations au lieu de trois. Cependant, la police présume que la quatrième perforation aurait été faite par les malfaiteurs, probablement dans le but de tromper la vigilance des commerçants.

L'épicier n'a pas pu fournir de détails à la police en ce qui concerne l'individu qui lui a refilé ce billet. Il a révélé ne pas avoir aperçu immédiatement les perforations dans le billet. Il les aurait remarqué seulement au moment de faire le compte de la caisse, en fin de journée.

Il avait immédiatement alerté la Sûreté provinciale de Rawdon qui, après une brève enquête, a confié le billet à la Gendarmerie canadienne.

Il ne semble pas que l'on ait retracé d'autres billets provenant de ce vol. Un fait demeure toutefois, c'est que le billet en question a franchi une distance de 3,000 milles, avant d'échoir dans le Québec, ce qui permet de présumer que l'un ou peut-être les trois individus qui ont perpétré le vol, seraient des Québecois.

AGRICULTURE

SUITE DE LA PAGE 3

six mois pour l'installation du matériel qui illustrera l'importance croissante de l'agriculture dans le monde.

La direction du projet a été confiée à M. Cyril H. Goulden, ancien sous-ministre responsable de la recherche au ministère de l'Agriculture et expert réputé des techniques agricoles modernes. Il a déjà été le directeur de la Ferme expérimentale du Canada.

M. Goulden est l'un des 24 spécialistes qui forment le comité consultatif de l'Expo pour l'agriculture : chercheurs scientifiques, fonctionnaires supérieurs, représentants d'associations et syndicats agricoles et de groupements céréaliers de Winnipeg et de la Saskatchewan.

Organisé dans le cadre du sous-thème de l'Expo intitulé "l'Homme à l'oeuvre", le pavillon de l'agriculture, a dit M. Goulden, tiendra tout particulièrement compte du fait que "la population mondiale aura augmenté, en l'an 2,000, de 90% et que pour résoudre le problème de plus en plus pressant de l'alimentation il va falloir absolument que la production des denrées alimentaires augmente plus vite que la population".

Voici quelques aspects de l'agriculture que l'on compte mettre en lumière : influence historique des progrès des techniques agricoles sur le progrès général de la civilisation; méthodes d'avant-garde de fabrication de produits alimentaires (même à partir d'herbes); fermes de l'avenir (avec tour de commande); utilisation de la génétique, des sciences de l'alimentation et de la physiologie dans l'élevage (transplantation d'oeufs fertilisés, hormones, antibiotiques, etc.).

PAPINEAU

SUITE DE LA PAGE 3

"Un témoin ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a été révélé confidentiellement, à raison de son caractère professionnel, comme aviseur religieux ou légal, ou comme fonctionnaire de l'Etat, lorsque l'ordre public est concerné.

Quant à la loi de la preuve, elle reconnaît comme privilégiées "les communications faites par un client à son avocat" (article 4).

Le juge énumère les quelques exceptions à la règle générale et décide évidemment que le cas actuel ne tombe évidemment pas dans la catégorie de ces exceptions.

De plus, dit-il, la cour peut décider de cette objection en toute objectivité, car, dû à la preuve antérieurement faite au cours de l'enquête, le point sur lequel la Couronne voulait faire témoigner Me Papineau n'aurait apparemment rien apporté de nouveau à la preuve.

La décision du tribunal rendue, le bâtonnier Alfred Tourigny devait féliciter celui-ci de l'étude fort détaillée qu'il avait faite de la question, tout comme il devait remercier le procureur de la Couronne, Me Louis-Philippe Landry, de la grande objectivité avec laquelle il avait présenté son point devant le tribunal, la semaine dernière.

GUYNEMER

SUITE DE LA PAGE 3

blablement appelé à témoigner au procès que doit subir Naessens, les 5, 6 et 7 avril, à Paris, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie en France. La plainte en escroquerie déposée par M. Guynemer serait appelée aux mêmes dates que ce procès, indique-t-on.

L'ancien restaurateur de Duvernay doit bientôt se rendre en Belgique et en Hollande.

CAMPING

SUITE DE LA PAGE 3

néral et l'industrie hôtelière en particulier ont un besoin impérieux de congrès. Le rôle de l'Office est justement de "vendre" Montréal à l'étranger.

Se fiant cependant à ce qui s'est produit dans les autres pays où ont été tenues des expositions, M. Rinfret est d'avis que Montréal, après l'Expo '67, comptera au moins huit années d'intense activité dans le domaine touristique.

M. Rinfret a enfin demandé l'appui des membres devant la nécessité de répondre aux exigences de groupes de touristes de plus en plus nombreux et il a remercié le gouvernement du Québec de l'aide financière qu'il a apportée à l'Office des congrès et visiteurs.

MALADES

SUITE DE LA PAGE 3

Le président de la division du Québec de l'Association canadienne pour la Santé mentale, le lieut.-colonel S.C. Holland, a signalé que la Croix Blanche contribuera certainement à aider les professionnels de l'équipe en santé mentale à réduire le nombre des réadmissions dans les hôpitaux psychiatriques.

Selon les statistiques, plus de 20,000 citoyens du Québec sont présentement hospitalisés dans des institutions psychiatriques de la province.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES : 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

Simpson MONTREAL

Pour la première fois dans un appareil auditif...

Un amplificateur ZENITH

L'"Arcadia", un amplificateur minuscule, vous procurera une audition meilleure parce qu'il donnera plus de puissance à votre appareil

- Il possède 6 transistors.
- Il est scellé contre la poussière et la moisissure.
- Son circuit "Micro-Lithic" est plus petit qu'une tête d'allumette.
- Il est 500% plus sûr que tout autre appareil.
- Dispositif "Tele-Touch" facultatif pour conversations téléphoniques.

Pour plus de renseignements ou démonstration
Venez ou composez
842-3241, local 452

Nous réparons les appareils auditifs Zenith pendant que vous attendez.

Simpson — Appareils auditifs Zenith (763), au septième

Le MAGASIN restera FERMÉ de midi, merc. 24 fév., à 10 a.m. jeudi afin de permettre au personnel de préparer le stock en vue de la plus grande vente de fourrure dans l'histoire de Montréal. Ces fourrures proviennent des 5 magasins que nous avons à travers le Canada.

SWEARS & WELLS Limited
FOURREURS
1454, RUE PEEL
Montréal, Qué.

COURS DE FORMATION EN GENIE INDUSTRIEL

Préparant aux examens officiels des "Work Study Technologists" permettant de devenir technicien en génie industriel et de se mériter le certificat d'"Associate Member" A.M.I.I.Tech.

LE COURS S'ADRESSE AUX
Directeur de production, contremaîtres, comptables en prix de revient, Time Study men ou toute personne désirant faire une carrière dans différentes spécialités du génie industriel.
Exigences : Posséder un certificat de 11e année ou l'équivalent, $40.00 par série de 40 heures.

DEBUT DU COURS
1er mars 7 h. à 10 h. p.m.
Le cours se donne à raison de 3 heures par semaine. Possibilité de choisir entre le lundi soir ou le samedi avant-midi. Il est aussi possible de s'inscrire à un cours par correspondance.

DUREE DU COURS : 3 séries de 40 heures donnant total de 120 heures.

Pour renseignements additionnels écrire : Case 9874 La Presse

parlez globe école de langues anglais
globe école de langues nouvelle globe école de langues
méthode globe école de langues rapide

Enseignement individuel ou groupe ... Méthode directe de conversation ... Programme accéléré ... Cours spéciaux pour compagnies ...
Suite 1538 — Place Ville Marie Appelez 866-9731

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT AVEC NOS PLANS DE RETRAITE

Pour plus de renseignements, remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de la brochure intitulée "Votre retraite à même votre impôt", et adressez-le à l'un de nos bureaux.

MONTRÉAL 84 o. rue N.-Dame Tél.: 849-9421 M. Yves Thériault M. Adrien Boudrias
QUÉBEC 2, ave. Chauveau Tél.: 529-5381 Me L.-Ph. Boutard, gérant
TROIS-RIVIÈRES 143, rue Radisson Tél.: FR. 6-2541 Me Louis Archambault, gérant
OTTAWA HULL Tél.: 778-3227 M. J.-L. Lazure, gérant
RIMOUSKI : 206, boul. St-Germain • Tél. 724-4106 • Jean Dagenais, gérant

NOM
NO. RUE
VILLE

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1650	Abitibi	13¾	13¼	13¼
50	Allian CCA	13	13	13
125	Algoma	27¼	27¼	27½
1040	Alumin	31¾	31½	31½
100	Alum 4¼ P	42¾	42¾	42¾
—	Alum 1 P	23½	23½	—
—	Al 2 P	49¾	49¾	—
—	Ang C	12½	12¾	—
375	Ang C P	29	29	29
—	A T 4½ P	49	—	—
—	AngT 265 P	54¾	54¾	—
—	AngT 290 P	54	54	—
—	Argus	19¾	19¾	—
—	Arg 2.50 P	39½	39½	—
—	Arg 2.60 P	53½	53½	—
40	ArgC Pr	15¾	15¾	15¾
2755	Asbestos	25¼	25	25
—	Atl S	18¾	18¾	—
—	Bell S P	25½	25½	—
—	Bail 5¾ P	25½	25½	—
110	Bq CN	75	75	75
135	Bq Imp	70½	70	70
170	Bq Mont	68	67¾	68
—	Bq N-E	80¼	80¼	—
25	Bq PC	55	55	55
725	Bq Roy	80¾	80½	80½
—	Bq Tor-D	69¼	69¼	—
825	Bathurst P	26¼	25½	25½
200	Bathur P A	63¾	63¾	63¾
—	Bathu P	11½	—	—
2560	B Phone	62¼	61¾	62¼
—	B M Pr	52	52	—
—	Bw Paper	6¾	6¾	—
—	Bralorne	570	570	—
—	Brazil	6	6	—
—	B A Bk	69	69	—
550	BA Oil	35¼	35¼	35¼
100	BC Forst	30¾	30¾	30¾
—	BC Phon	64¼	63	—
—	B Ph 4¾	94	94	—
—	B Ph 4½	97½	97½	—
—	B Ph 5¾	105	105	—
3460	Brinco	5¼	5	5¼
—	Brckv Pr	7½	7½	—
350	Brown	15¼	14¾	15¼
100	Bruck A	30¾	30¼	30¾
50	Bruck B	19¾	19½	19¾
—	Bulolo	7¼	7½	—
—	Burrd Pr	8	8	—
—	Cal Pw	20¼	20¼	—
—	Cl Pw Pr	102¾	102¾	—
200	Can Cm	57¼	56¾	—
—	Cn Cm Pr	29¾	29¾	—
—	CD Sugar	25	25	—
—	CI Fndry	45½	45½	—
—	CI Fndry 4½	93½	93½	—
—	Can Malt	34	34	—
—	C Sfe 4.40p	100	100	—
—	CSL	35¼	35¼	—
—	CSL p	6¾	6¾	—
200	C Aviat E	14¼	14	14
4790	C Brew	10¾	10¾	10¾
200	C Brew A	48½	48½	48½
—	C Brew B	54	54	—
100	CBr Alum	16¼	16¼	16¼
—	C Brie p	95¾	95¾	—
900	C Chem w	11¾	11¾	11¾
—	C Fndtn	7	7	—
—	C Hydroe	27	27	—
245	CIL	34¼	34	34¼
—	CIL p	82	82	—
25	CI Pow	22½	22½	22½
—	CI Pow p	50¼	50¼	—
300	C Marconi	5	5	5
2175	CPR	67¾	67¾	67¾
1600	C Pet Pr	15¾	15¼	15¼
—	C Pow & P	19	19	—
—	C Pow A	25	25	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	C Vickers	21¾	21¾	—
200	Central Del	855	835	855
55	Chemcell	19¾	19½	19½
—	id 1.75 Pf	40	40	—
—	Chrysler	39½	39½	—
—	Coghlin	13¾	13¾	—
—	Col Cell	10	10	—
995	Cons MS	46¾	46½	46½
675	Cons Paper	46½	46¼	46½
—	Cons Text	28½	28	—
525	Cons Glass	10¼	10¼	10¼
—	Corbv A	21	21	—
—	Coronation	5½	5½	—
500	Crain RI	23¾	23¾	23¾
75	Cr. Fonc	82¼	82¼	82¼
—	Cr Cork	105	105	—
—	Cr Zell A	33¼	33	—
100	Crush Int	14¾	14¾	14¾
—	Denison	36½	36½	—
1345	Dist Seag	36¾	36½	36¾
50	D Bridge	23¾	23½	23¾
—	D Corset	14	14	—
—	D Coal p	7	7	—
1675	Do Fasco	27¼	26¾	26¾
200	D Glass	16¼	16¼	16¼
—	D Glass pr	5¾	5¾	—
—	D Lime	6	6	—
400	Dosco	17	17	17
350	D Stores	27	26¼	26¼
330	D Tar	23¼	23¼	23¼
—	D Tar pr	23½	23½	—
50	D Text	37¾	37¾	37¾
25	Donohue	—	9	—
140	Du Pont	56¾	56¾	56¾
—	Du Pont pr	82¾	82¾	—
800	Dupuis A	14¼	14¼	14¼
100	Enamel A	8¾	8¾	8¾
—	Enamel R	7	7	—
400	Falcon	87½	87½	87½
400	Fam Play	24¼	24	24¼
300	Fleetwood	20¼	20	20¼
300	Fraser	32½	32¼	32½
—	Fr Pet pr	355	355	—
110	Frosst A	23	22½	23
—	Gen Dynam	43½	43¼	—
80	GR BRCI pr	51	51	51
—	Gr Wpg G	18¾	18¾	—
225	GL Paper	24½	24¾	24½
200	Hard Carp	31	31	—
—	Hdw Andy	6	6	—
—	Hardee	75	75	—
760	Hawk Sdd	7	6¾	7
525	Hollinger	32¼	32¼	32¼
600	Home O A	19¾	19¾	19¾
225	Home O B	21	21	21
—	Horn SP	300	300	—
—	H Smith Pr	44¾	43½	—
40	Hud B M	77½	77	77½
1570	Hud Bayg	14¾	14¾	14¾
440	Husky O	12¾	12½	12¾
1230	Imp Oil	58¾	58¾	58¾
1425	Imp Tob	16	15¾	16
—	Tob Pr	6¾	6¾	—
470	Ind Accep	26¼	26	26¼
—	I Ac 4.50	97¾	97¾	—
—	Inind N Gs	11¾	11	—
1405	Int Nickel	85¾	85¼	85¾
838	Int Pap	34½	34½	34½
383	Int Util	31¼	31	31¼
100	Interpr PL	94½	94	94½
—	Ir GI Pr	10	10	—
115	Labatt	21½	21	21½
200	Laur Fin	18	18	18
—	Leis	7¼	7¼	—
1000	Loblaw A	8¼	8¼	8¼
—	Loblaw B	8¾	8¾	—
—	Loeb M	12¾	12¾	—
425	MacLaren A	22	21	22
110	MacLaren B	23	23	23
1425	MacMill-Pow	35¾	34¾	35
—	Maritime E	21¼	21¼	—
35	Maritime T	22¼	22	22¼
2395	Mass F	31	30¾	30¾
—	Miron 8%	14	13½	—
—	MitchR A	10	—	—
2300	Molson A	43	44¾	45
800	Molson B	46	45½	46
—	Mtl Loco	14¼	14¾	—
300	Mtl Trust N	25½	25	25¾
200	Moore Corp	62¼	62	62¼
—	Morse A	15¾	15¾	—
—	Mussens	17½	17	—
—	Nat Drug	11¾	11¾	—
30	Nat Trust	23¾	23½	23¾
—	NFLD Ligh	11	11	—
—	Nia Wir B	19½	19½	—
1430	Norandа	55¾	55¼	55¾
—	N On NG	25	24¾	—
—	Nw Ut Pr	87	87	—
30	N S Light	29½	29½	29½
5	Ocean Fish	7	7	7
325	Ogilvie	15	14¾	15
—	Ogilvie Pr	38½	38½	—
—	Omi Steel	31½	31½	—
260	Pac Pete	11¼	11	11¼
—	Placer	27¾	26¾	—
150	Pow Corp	15¾	15¾	15¾
835	Price Br	46	45½	46
—	Price Pr	89	89	—
—	Provincial	125	125	—
1810	QN Gas	12½	12¼	12½
—	QNG 63 w	620	620	—
875	QNG Pr	166	165	166
—	Que Phone	27	26	—
—	Que PH 61	21	21	—
—	Reed Paper	8	8	—
—	Reitman's	10¾	10½	—
—	Rio Algom	14¾	14¼	—
110	Rolland A	12	12	12
—	Rolland B	14	14	—
825	Rothmans	25	24½	24¾
—	Royalite P	26	26	—
—	Russel A	15½	15½	—
5	RoyalT5%A	23½	23½	23½
225	StL CemA	35	35	35
—	StL Cem w	16	16	—
—	StLCorp A	104	104	—
485	Salada F	12¾	12¾	12¾
—	Scott LaS	13¾	13¾	—
500	Shell Can	18¾	18½	18¾
200	Shell I P	27	27	27
—	Sher W	45½	45	—
—	Sher W P	140	140	—
700	Shop Save	18¼	18	18¼
—	Sicard	6¾	6¾	—
70	Simpsons	28	28	28
—	Sor GF	8	8	—
—	Sogemine p	15	15	—
—	Southam	34¾	34½	—
320	SS Steel	18½	18¼	18½
6332	Steel Can	29	28¾	29
489	Steinbg A	41¼	40¾	41
—	Steinbg P	85	85	—
150	T Fin A	14½	14½	14½
100	TrC Corp	10¾	10¾	10¾
5091	Tr-C Pf	38¾	38¾	38¾
1285	Tr Mt Pf	21¼	21¼	21¼
—	Triad Oil	240	236	238
100	Turnbull	13	13	13
350	Un Carbide	28¾	28¾	28¾
—	Union Oil	16½	16½	16½
—	UN Steel	110	110	110
—	Visu	12½	12½	12½
—	Weldwood	14¾	13¾	13¾
600	Walk GW	38¾	38¾	38½
100	WCoast Tr	15¾	15¾	15¾
1000	Weston A	17¾	17¾	17¾
25	Weston R	18¼	18¼	18¼
600	Zeller's	14	14	14

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1500	Alax	10	10	10
—	Alpha A	110	100	—
1000	Alacone	91	90	90
500	Alsof	14	14	14
1500	AMg R B	28	28	28
4500	Ameranium	5½	5½	5½
—	Anthonian	6½	6½	—
400	Arno	4½	4½	4½
2200	Augustus	36	36	36
—	Baker Talc	8	8	—
2000	Band Ore	12	11½	12
—	Barvallee	4½	4	—
1500	Bateman	6	6	6
—	Beauce Pl	14	14	—
—	Beid Cort A	13¼	13¼	—
—	Bethlehm	770	770	—
5500	Black Hawk	290	291	294
4500	Black Riv	16½	16½	16½
400	Blue Bon	315	315	315
—	Bluewater	12	12	—
—	Bornite	7½	7½	7½
3000	Bounty Ex	32	32	32
150	B Carpets A	48	47	48
44500	Bruce-Pres	19½	17½	19
—	Bruneau	25	25	—
200	Burnt Hill	30	30	30
—	Cal-Ed	20¾	20¾	—
—	Calumet	7	7	—
850	Camflo	335	320	330
—	CS Pete	285	285	—
—	C Dredge	330	330	—
100	C Ind Gas	13¼	13¼	13¼
—	C Interurb	315	310	—
500	C Magnasit	77	77	77
1000	C Sec Ind	135	135	135
—	Carber	7	4¼	—
—	Cartier-Que	10	10	—
25	Cassavant	460	460	460
—	Cassiar	14	14	—
100	Cessland	410	410	410
1700	Chemalloy	113	105	113
—	Cheskirk	13	13	—
1000	Chib Copper	7½	7½	7½
9000	Chipman	23	22	22
18500	Cleveland	7	7	7
—	Com HM	80	80	—
5000	Com OG	62	62	62
979	Commodo	8¾	8¾	8¾
200	Comm w	465	460	460
5000	Cominga	13	13	13
500	Canorama	52	52	52
700	C Mogador	39	39	39
100	C Monpas	900	900	900
1000	C New Pac	10½	10½	10½
23000	Cons Man	60	55	57
—	C Perab	12	11	11
500	CQ Yell	8	8	8
—	Cs Virginia	40	38	38
2000	Copstream	15	14	15
—	Couvret A	31	30¾	30¾
—	Cr MG A	12¾	12½	12½
—	Cr-IL A	10½	10½	10½
4500	C Bridge	42	40	42
8000	Dauphin Ice	34	34	34
—	Delta El	265	265	265
80	Denault A	11¾	11¾	11¾
72000	Dolsan	34	33	34
—	Dome	39¾	39¾	39¾
1000	Dom Leas	27½	27½	27½
75	D Oilcloth	32¾	32½	32½
—	Dru Weld	10¾	10¾	10¾
—	Dumazami	63	63	63
5500	Dumont	30	29	30
15	E Kool 7 pr	210	210	210
—	East Vent	34	32	—
—	Electroller	9¾	9¾	—
—	Emp Oil	5½	4½	—
8000	Equity Ex	35½	35	35½
11500	Fab Met	25	23½	23½
—	Fabi	5½	5½	—
6000	Fano	10½	10½	10½
—	First Mar M	500	475	—
—	Fiscal	10¾	10½	—
—	id Pr	15	15	—
—	Flint Rock	54	49	—
1000	Fontana	4½	4½	4½
7000	Ft Reliance	42	40	41
13000	Fox Lake	15	14	14
200	Frigistors	65	65	65
—	Fundy	5½	5	—
500	Futurity	43	43	43
2500	Ghislau	39	38	38
1400	G Autotron	215	210	215
—	Glenlor	13	12	—
—	Glen Lake	174	174	—
—	Garnev	40	40	—
200	Grisaol	265	265	265
6000	Gul-Por Ur	33	30	33
—	Hastings	370	370	—
—	Hahn A	29	29	—
—	Inland Ch	500	500	—
4200	Inspiratn	200	195	200
250	Int Atlas	135	125	135
—	Int Ceram	5	5	—
—	Intp Dredg	15	15	—
—	In Found	52	52	—
—	I FD 8 pr	53	53	—
—	Israel Oil	10	10	—
—	Jockey	5¾	5½	—
200	Jubilee	165	165	165
1000	K Desmon	.01	.01	.01
3200	K Desmond	50	48	50
—	Kenting Av	5½	5½	—
4500	Kiena	275	260	270
1600	Kodiak Pet	160	155	160
—	Kontiki	6½	6½	—
—	Lab Ac A	10	10	—
—	Labrador	40½	40½	—
—	Laduboro	45	45	—
—	Lait Laval A	8½	8¾	—
—	L Dufault	13¾	13¾	—
—	L Shore	210	210	—
25	Lamont A	21¼	21¼	21¼
18000	Lingside	4	4	4
—	Lithium	7½	7	—
—	Lowney	28	27	—
7000	Louvicourt G	24	23½	23½
1000	Malart HY	27	27	27
500	Masval	9½	9½	9½
—	Malachw	35	30	—
—	McAdam	58	58	—
—	McKinner	29	29	—
125	Melchers	21¼	21	21½
25	Meich Pr	5¾	5¾	5¾
—	Merc Chip	14	11	—
—	Mid Chib	26	26	—
400	Midepsa	244	244	244
—	Mistanao	30	30	—
—	Molyb	12	12	12
4000	Monpre	12	12	12
—	Mnt C	26	23	—
4200	Mt Pleast	103	101	102
—	Mr Dam	475	475	—
—	Mr Rice	14½	14½	—
200	Naut Vnd	115	115	115
—	Nat Min	13	13	—
5000	N Formaq	8	8	8
10100	N Imp	234	225	230
200	Newrich	24½	24½	24½
2000	Nw Amuit	6	6	6
1500	Nocana	7½	7½	7½
—	NA Rar M	34	34	—
2100	North E	204	200	203
500	NW Canalk	12	12	12
—	Opem Ex	17	14½	—
—	Opemiska	815	815	—
—	PA Inv	430	430	—
—	Patin	9	9	—
250	Paton 7 P	21½	21½	21½
55650	Pat Silver	41	35	38
1000	Paudash	8	8	8
230	Peace Riv	485	475	485
1000	Pennbec	7	7	7
100	Peso S	172	172	172
—	Phoenix O	70	70	—
700	Pitt Gold	5½	5	5¼
100500	Poreupine	29½	28½	29
—	Pow C l p	49¼	49¼	—
100	PowC 2 Pr	16½	16½	16½
—	Que Chib	16	15	—
100	Q Cobalt	165	165	165
10000	Q Indust M	35½	35½	35½
—	Que Lith	350	350	—
1400	Que Smelt	31	28	30
—	Que PH 50	21	20¾	—
—	Que PH 51	21	21	—
—	Que PH 55	21	21	—
100	Que PH 56	21	21	21
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Rusts L	34	34	—
100	Ruby Foo	350	345	365
—	Ruby F W	38	38	—
2500	Sapawe	36	35	36
—	St Lucie	20	20	—
2650	St-L Colum	380	370	370
—	St-L D Lda	85	85	—
200	Select F	5¾	5¾	5¾
4500	Silver Reg	18	18	18
7500	Silver Sum	22	21	21½
4000	Silver Town	35	33	35
—	Siscoe	340	340	—
—	Sobeys A	17½	17½	—
—	S Dufault	8	8	—
25	Sonzena	10½	10½	10½
18550	Spartan A	63	61	62
1000	Spartan w	18	18	18
5000	Stairs Ex	131	126	128
—	Std Gold	12	10	—
100	Sullivan	410	410	410
—	Superpa	400	375	—
—	Supiest O	20¾	20	—
—	Surlaga	31	31	—
1000	Taché	9½	9½	9½
2500	Talisman	66	66	66
2500	Tazin	7½	7½	7½
—	Tib Expl	6½	6½	—
500	Titan	8	8	8
—	Tooke	175	160	—
—	Tooke p	300	300	—
2000	Tor & LI	375	375	375
—	TrC Free	195	195	—
14100	Trsterre	67	64	65
650	Tru-Wall	455	440	445
50	U Corp B	13¼	13¼	13¼
—	U Corp p	31½	31½	—
1500	Un Obalski	36	36	36
205	U Te El	16	16	16
—	Val-Mar	5¾	5¾	—
900	V D Hout	123	115	125
—	Vanguard	7	6½	—
—	Wabasso	16½	16½	—
5000	Westb	120	120	120
4000	Westfld	44	44	44
—	Western M	53½	53½	—
39300	Westville	36	32	33
3200	White Star	43¼	41	42½

dividendes

		Taux	Paiement	Enreg.
Banque d'Epargne C. et D de Mtl		$0.08 tr.	1-4	26-2
A.I Steel & Iron ("A")		$0.15 tr.	15-3	26-2
Calgary Power Ltd (5% priv) (w)		$1.25 tr.	1-4	2-3
Calgary Power Ltd (4½% priv)		$1.12½ tr.	1-4	2-3
Calgary Power Ltd (4% priv)		$1.00 tr.	1-4	2-3
Cdn Collieries Resources (priv) (w)		$0.25 tr.	31-3	12-3
Can. Gen. Fund		$0.19½	31-3	28-2
Dom. of Canada Gen. Insurance		$0.42½ tr.	16-4	31-3
Giant Yellowknife Mines (bon) .10		$0.15 tr.	26-3	5-3
Grafton's Ltd ("A")		$0.25 tr.	15-3	2-3
Investment Foundation (6% priv)		$0.75 tr.	15-4	15-3
Investment Foundation (ord)		$0.60 tr.	15-4	15-3
Monarch Knitting (priv)		$1.12½ tr.	1-4	15-3
Montex Holdings (priv)		$0.11 tr.	1-4	15-3
Power Corp. of Can. Ltd (4½% priv)		$0.56 tr.	15-4	20-3
Power Corp. of Can. Ltd (6% priv)		$0.09 tr.	15-4	20-3
Power Corp. of Can. Ltd (ord)		$0.09 tr.	31-3	5-3
Riverside Yarns ("A")		$0.25	1-4	17-3

(w) Reprise et correction du dividende publié le 22 (3ème édit.) et le 23 février (en 1ère et 2ème éditions).

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ déc.	1965	100¼	100¾
2¾ 15 juin	1968	95½	93¾
3¼ juin	1976	86	86½
4¼ sept.	1972	95¼	95½
5½ avril	1969	103¾	103¼
5½ oct.	1975	104¼	104¾
4½ sept.	1963	93¾	93¾
CNR 5½ déc.	1971	102¾	103¼
CNR 4¼ avril	1967	100¼	100¾
CNR 5¾ janv.	1965	107½	108¼
CNR 4 fév.	1981	88¼	88¾
CNR 5 oct.	1987	99¼	99¾
3 perpétuels	—	75½	76½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F 5½	1986	101¾	102¾
B C Elect 5½	1988	102	103
B C Elect 3¼	1967	96¼	97¼
B C Elect 3¼	1969	93½	96½
B C Pow 5 sept	1982	96	97
B C Elect 5¾	1977	102½	103½
Manit 5¾ janv.	1981	103¼	104½
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1972	97½	98½
Nfld 6 fév.	1981	103½	102½
Nova S 5½ mars	1982	101¼	102¼
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100¼
Ont H 5¾ nov.	1983	99¾	100¾
Ont 3 avril	1965	99¼	100
Ont H 4 mai	1966	99	100
Ont 5¼ oct.	1984	99¼	100¼
Que 4¾ juin	1977	94	95
Que 3¼ août	1985	97	98
Que 5½ juin	1980	99	100
Que 6 août	1972	103	104
Que 5¾ fév.	1986	101	103
Que 6 août	1982	103¾	104¾
Q Hyd 3½ mars	1973	85½	86½
Q Hyd 5½ nov.	1965	99¼	100¼
Shaw WP 5½	1972	100½	101½
Shaw WP 4¼	1976	93¾	94½
Shaw WP 3½	1970	91¼	92½

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83	84
Montreal 5½	1981	96	97
Ottawa 5½	1980	98	100
Tor Met 5¼	1982	100	101
Vancouver 6	1980	101½	103½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abit P & P 4½	1966	106	—
Brazil Tr 4½	1971	78	—
Can. Delhi 5½	1973	103	—
Cdn Petrofina 4	1972	91	—
C Utilities 5¾	1977	138	—
Fnind Cemnt 4½	1976	89	—
Fnind N Gas 5½	1977	99	99
Loblaw 3¾	1976	134	—
Pac Pete 5	1977	106	108
Simpson's 5½	1979	139	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipe Line 5	1989	117	120
TC Pipe Line 5	1988	148	150
U Town Elec 6¼	1981	116	—
W'coast 5½	1988	106	108

INDUSTRIES

Abit P&P 6¼	1977	104	105
Pipe Line 5	1988	148	—
Algom Steel 5½	1978	99	100
Al of Canada 4¼	1973	94¼	95½
BA Oil 5	1977	98	99
CB Alum 5½	1980	100½	101½
CIL 5¾	1977	101½	102½
C Breweries 5	1983	95¼	96¼
C Chemical 5¼	1971	99¼	100½
CPR 5	1983	93½	96½
Cr Foncier 5½	1974	98¾	99¾
D Stores 5½	1976	100	101
Dom Tar 5¼	1973	98½	99½
Dom Textile 4	1966	98¼	99¼
Imperial Oil 3	1989	92	94
Ind Accept 5¾	1982	100¼	101¼
Loblaw Groc 6	1972	101½	102½
Reynolds Al 5¾	1978	100½	101½
Shell Oil 4½	1976	92¼	93¼
Shell Oil 5¾	1977	101½	103
St Law Corp 5	1978	95½	96½
Simpson's 4½	1973	98	99
Steinberg's 5½	1972	99	100
Traders Fin 5¼	1974	98½	99½
Weston Geo 4¾	1971	96¼	97½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta G Tast 5¼	1981	98	99
Bell Tel 3¾	1979	84¼	85½
Bell 5½	1982	101	102
Bell Tel 5¾	1984	102¼	104
Bell Tel 6¼	1978	105½	107
Bow Pow 5¾	1980	83¼	84½
BC Tel 5¾	1986	101	102
Calgary Pow 5¾	1983	101	—
Can Elect 6	1968	94	—
C West N G 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
Cons Gas 5½	1984	100½	102
Gt Lakes P 5¾	1977	101	—
Lakel Gas 5¾	1982	100½	102
Marit Elect 5¾	1988	100	102
Nfld L&P 5½	1982	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1983	101	102¼
North Tel 5¾	1983	99	101
Que Nat Gs 5¾	1985	98	99½
Que Nat Gas 6	1988	100	101½
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pip Line 8.85	1987	102	103½
Union Gas 5½	1977	99	101

Vigueur des aciéries à Montréal et Toronto

MONTREAL — Tous les principaux secteurs aux Bourses de Montréal et Canadienne étaient légèrement plus élevés à l'approche de la clôture. L'indice de la Bourse marquait un gain de 0.2 à 162.0.

Les industrielles et les papeteries étaient fermes à légèrement en hausse. De même que les banques, qui dans la matinée accusaient un peu de faiblesse.

Les secteurs les plus forts furent ceux des services publics et des métallurgiques. A la Bourse Canadienne, les minières étaient mixtes.

Parmi les principaux gagnants, Stelco gagne ½ à 29, Bell ½ à 62½ et Banque Royale ¼ à 80¾.

Aux minières, Peace River perd 15 cents, Consolidated Manitoba 3 cents tandis que Patricia Silver gagne 4 cents, Kiena Gold 5 cents et Porcupine 1 cent.

* * *

TORONTO. — Les aciéries étaient particulièrement en vedette au milieu de l'après-midi à Toronto. La balance de la liste était également plus élevée. L